

L'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE



L'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

ISBN 978-92-64-04454-8 (imprimé)

ISBN 978-92-64-06411-9 (PDF)

DOI 10.1787/9789264064119-fr

Publié en anglais : *The Future of International Migration to OECD Countries*

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2009

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Avant-propos

À l'aube du nouveau millénaire, l'on dénombreait dans la zone de l'OCDE quelque 82 millions de migrants, et les flux d'immigration sont demeurés élevés depuis. Dans le monde, l'on compte près de 191 millions de migrants et de personnes déplacées, et près de 30 millions à 40 millions de migrants en situation irrégulière. Ces chiffres n'ont cessé de progresser, à l'instar du nombre de pays hôtes et d'origine. Entre 1990 et 2000, quelque 2,5 millions de migrants en moyenne ont quitté chaque année les régions moins développées du monde au profit de ses régions plus développées. L'Amérique du Nord a enregistré les flux d'immigration les plus importants, avec une moyenne annuelle de 1,4 million d'individus, suivie de l'Europe, qui a absorbé près de 0,8 million de migrants en moyenne par an.

Il est difficile voire impossible de prévoir l'ampleur ou la direction des migrations futures mais tout porte à croire qu'au cours des prochaines décennies les flux en provenance du monde en développement et à destination des pays de l'OCDE seront appelés à augmenter, ou du moins à demeurer constants. Dans une large mesure, ils seront influencés par des évolutions structurelles – technologiques, démographiques, économiques, environnementales, politiques, liées au marché de l'emploi, etc. – mais aussi par les variations des politiques pratiquées par les pays développés. En effet, les politiques migratoires des pays de l'OCDE auront à relever un double défi : d'une part, le besoin d'exercer une certaine forme de contrôle sur ces flux en vue de faciliter l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants et, d'autre part, celui de tirer parti et de multiplier les avantages procurés à l'économie et à la société par les migrations internationales, notamment à la lumière du vieillissement démographique. Dans leurs efforts pour mieux appréhender et gérer cet avenir complexe, les responsables de l'action publique devront approfondir les facteurs « répulsifs » susceptibles de pousser les habitants des pays en développement à émigrer, notamment la pauvreté, la carence d'emplois, les catastrophes écologiques, et les conflits internes. Parallèlement, ils devront acquérir une meilleure connaissance de l'évolution probable des facteurs « attractifs » à même d'inciter les migrants à opter pour les pays de l'OCDE, à savoir un meilleur niveau de vie, des opportunités d'éducation et d'emploi, des populations vieillissantes, ou des pénuries potentiellement importantes de personnels qualifiés.

Jusqu'à aujourd'hui, il n'a été réalisé qu'une quantité étonnamment réduite d'études approfondies permettant d'aider les responsables de l'action publique, des entreprises et de la société dans son ensemble à mieux appréhender les complexités et le contexte plus large des futurs flux migratoires. Fin 2007, le Programme de l'OCDE sur l'avenir (IFP), directement rattaché au Secrétaire général de l'OCDE et chargé de l'identification et l'élaboration des nouvelles questions de politique générale ainsi que du renforcement des travaux transversaux de l'Organisation, a entrepris un projet d'une durée de 15 mois sur l'avenir des Migrations internationales à l'horizon 2030. Le projet a bénéficié des conseils et du soutien financier d'un groupe de pilotage rassemblant les entités suivantes : Citoyenneté et Immigration Canada, Canada; Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, France; Office fédéral des migrations, et Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Suisse; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Gouvernement du Québec, Canada; Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB); Russell Sage Foundation, États-Unis; Rockefeller Foundation, États-Unis; et Manpower Inc., Royaume-Uni. Il a en outre été fait appel aux conseils spécialisés de représentants d'autres organisations ou entreprises internationales, d'instituts de recherches, et à des experts gouvernementaux issus des domaines de l'immigration, de l'éducation, du travail, des affaires étrangères, et des affaires communautaires. Un atelier d'experts final, qui s'est tenu au siège de l'OCDE en décembre 2008, a permis de réunir ces différentes entités.

Le projet du Programme de l'OCDE sur l'avenir (IFP) s'était fixé trois objectifs : l'exploration des principaux facteurs qui façonneront le paysage migratoire mondial au cours des 20 à 25 prochaines années; l'examen de différents scénarios à l'horizon 2030 aux fins de cerner les évolutions possibles des flux migratoires au cours des années à venir; et l'approfondissement d'un certain nombre d'implications économiques et sociales majeures. En procédant ainsi, son espoir était de susciter, chez les responsables politiques et du monde de l'entreprise, une réflexion portant sur le futur contexte possible et les conséquences des migrations internationales – une perspective de type « vue d'ensemble » – et d'assister les décideurs dans leur réflexion stratégique à long terme concernant ces thèmes. Le Secrétariat de l'IFP a voulu pointer les lacunes dans l'évaluation des développements futurs et identifier les zones qui appellent un travail supplémentaire dans le domaine des migrations internationales.

Cette publication présente un condensé des résultats du travail mené par le Secrétariat de l'IFP au cours des 15 derniers mois. Ce travail comporte une vue d'ensemble des facteurs d'attraction et de rejet qui détermineront les futurs flux migratoires; des aperçus concernant les évolutions probables dans différentes régions non membres de l'OCDE; et cinq scénarios pour l'avenir élaborés avec des spécialistes de la prospective. De nombreux tableaux et graphiques pertinents accompagnent les textes.

Ce projet a été conçu et dirigé par Barrie Stevens et Pierre-Alain Schieb. Coordinatrice du projet, Anna di Mattia a également préparé et contribué à cette publication. L'assistance des recherches a été assurée par Ioana Valeanu. L'assistance sur le plan du secrétariat et de la logistique a été fournie par Rossella Iannizzotto et Anita Gibson. Des départements spécialisés de l'OCDE, notamment la Division des économies non membres et des migrations internationales de la Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales (ELS), la Direction de l'Éducation (EDU), et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SAH), ont collaboré à ce projet. Une liste complète des membres du groupe de pilotage est consultable à l'Annexe A.

Table des matières

Résumé	11
Chapitre 1. L’avenir des migrations internationales : introduction et aperçu général	19
Justification, finalité et approche	20
L’évolution future des facteurs d’attraction dans les pays de l’OCDE	21
L’évolution future des facteurs de rejet dans les pays émergents et en voie de développement	23
Pleins feux sur les perspectives migratoires des régions et pays individuels ...	26
Scénarios à l’horizon 2030	45
Conclusions générales et défis pour les politiques publiques	49
Bibliographie	54
Chapitre 2. Les facteurs d’attraction de l’immigration dans les pays membres de l’OCDE sur le long terme	57
Introduction	58
La situation actuelle	60
Facteurs d’attraction de l’immigration	63
Défis futurs du vieillissement et de la mondialisation	67
Facteurs d’attraction jusqu’en 2030	69
Facteurs démographiques	77
Composition et niveaux futurs des migrations	127
Autres scénarios de migrations	135
Conclusions	137
Bibliographie	145
Chapitre 3. Les facteurs de rejet dans les pays non membres de l’OCDE sur le long terme	153
Introduction	154
Situation actuelle des flux et effectifs de migrants dans l’OCDE	155
Principaux facteurs de rejet dans différentes régions non OCDE et leur évolution probable à l’horizon 2025/2030	158
Conclusions	201
Bibliographie	205

Chapitre 4. Scénarios de l'économie mondiale et implications pour les migrations	211
Introduction	212
Schémas de changements sous-jacents	215
Les cinq scénarios	220
Synopsis et implications des scénarios	228
Conclusions : principales conséquences pour les flux migratoires	242
Bibliographie	260
<i>Annexe 4.A1.</i> Méthodologie de la planification par scénarios	263
<i>Annexe 4.A2.</i> Les cinq scénarios de référence : répartition par paramètres clés	265
<i>Annexe 4.A3.</i> Facteurs d'attraction : impact potentiel sous chaque scénario	285
<i>Annexe 4.A4.</i> Facteurs de rejet : impact potentiel sous chaque scénario	295
<i>Annexe 4.A5.</i> Les événements « wild card » et leurs implications pour les migrations et les politiques migratoires	311
<i>Annexe 4.A6.</i> Sources des données de base concernant les facteurs d'attraction et de rejet	317
 Annexe A. L'avenir des migrations internationales vers l'OCDE : Membres du groupe de pilotage	321
 Annexe B. L'avenir des migrations internationales vers l'OCDE : contributions externes	325
 Graphiques	
Graphique 1.1 Population projetée par groupe d'âge en Chine (millions)	32
Graphique 1.2 Population projetée par groupe d'âge en Indonésie	34
Graphique 1.3 Le dividende démographique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : compétition et fardeau démographiques à 25 ans	38
Graphique 2.1 Migrations futures et dosage de facteurs d'attraction classés par différentiels économiques mi-pondérés	134
Graphique 3.1 Taux de migration nette, pays traditionnels d'immigration et d'émigration de l'OCDE, 1956-2003	156
Graphique 3.2 Population née à l'étranger vivant dans les pays de l'OCDE (européens et non européens), par région d'origine (en millions)	157
Graphique 3.3 Prévisions de croissance du PIB réel, 2008-2030	159
Graphique 3.4 Tendances de la convergence des revenus par habitant des régions en développement avec les pays à haut revenu (2005-2030)	160
Graphique 3.5 Prévisions de PIB réel (dollars US courants), par pays	163

Graphique 3.6	Médecins	164
Graphique 3.7	Personnel de soins infirmiers et obstétricaux	164
Graphique 3.8	Effet « aimant » de la protection sociale	166
Graphique 3.9	Variation attendue de la taille de la population d'âge actif, 2005-2030	175
Graphique 3.10	Projections démographiques pour la Russie et la Turquie	176
Graphique 3.11	Prévisions de la population chinoise par cohorte d'âge	178
Graphique 3.12	Effectifs de l'enseignement supérieur : scénario constant	181
Graphique 3.13	Proportion d'émigrés vers les pays de l'OCDE possédant un niveau d'éducation tertiaire par pays d'origine	182
Graphique 3.14	Effectifs de l'enseignement supérieur : scénario américain	185
Graphique 3.15	Effectifs de l'enseignement supérieur : scénario CIPD	186
Graphique 3.16	Effectifs de l'enseignement supérieur : scénario des « tendances internationales »	187
Graphique 3.17	Envois de fonds des travailleurs, 2006	190
Graphique 3.18	Total des envois de fonds dans une sélection de pays (en millions USD)	193
Graphique 3.19	Prévisions d'inondations côtières en 2070-2080	197
Graphique 4.1	Les cinq scénarios	222

Tableaux

Tableau 1.1	Importance relative escomptée des facteurs dans les futures migrations vers l'OCDE	31
Tableau 1.2	Principaux facteurs affectant les migrations : tendances futures et droits humains des migrants dans les pays d'Amérique latine	42
Tableau 2.1	Tendances des entrées totales et temporaires de personnes	59
Tableau 2.2	Tendances de la migration nette	62
Tableau 2.3	Sources de la population adulte née à l'étranger, 2000	64
Tableau 2.4	Projections de croissance économique moyenne annuelle, 2000-2040	72
Tableau 2.5	Différences de PIB par habitant, 2000 et 2040	74
Tableau 2.6	Population totale et population d'âge actif projetées	78
Tableau 2.7	Ratios de dépendance démographique (personnes âgées de 15-64 ans par rapport à la population d'enfants et troisième âge)	81
Tableau 2.8	Population née à l'étranger projetée avec hypothèse de taux constants d'émigration à partir des principaux pays sources, 2030	90
Tableau 2.9	Taux d'activité	94
Tableau 2.10	Nombre moyen d'années de retraite et de retraite en bonne santé	98
Tableau 2.11	Étudiants étrangers dans la zone OCDE – principaux pays d'accueil et d'envoi de l'OCDE, 2001	101
Tableau 2.12	Pourcentage de titulaires d'un diplôme de niveau supérieur dans la population, selon le pays d'origine	106

Tableau 2.13	Projection de la population des jeunes inscrits dans l'enseignement tertiaire	111
Tableau 2.14	Densité de la population globale de médecins et infirmiers, et pourcentage des personnes nées à l'étranger employées dans l'industrie de la santé.	117
Tableau 2.15	Indicateurs de l'intégration des immigrants	124
Tableau 2.16	Facteurs d'attraction affectant le nombre de migrants	129
Tableau 2.17	Facteurs d'attraction affectant la source et la composition des compétences des migrants.	132
Tableau 2.18	Autres scénarios de migration.	135
Tableau 3.1	Bref aperçu des facteurs économiques : impact futur sur les pressions à la migration.	170
Tableau 3.2	Croissance de la main-d'œuvre mondiale 2001-2030	172
Tableau 3.3	Bref aperçu des facteurs liés au marché de l'emploi : impact futur sur les pressions à la migration.	173
Tableau 3.4	Bref aperçu des facteurs démographiques : impact futur sur les pressions à la migration.	179
Tableau 3.5	Bref aperçu des facteurs liés à l'éducation et à la formation : impact futur sur les pressions à la migration.	188
Tableau 3.6	Bref aperçu des facteurs environnementaux : impact futur sur la pression migratoire	200
Tableau 4.1	Les 5 scénarios de référence	223
Tableau 4.2	Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario	245
Tableau 4.3.	Impact sur les migrations des principaux facteurs attractifs sous chaque scénario	255
Tableau 4.4	Migration nette anticipée par pays de l'OCDE sous chaque scénario	256

Encadrés

Encadré 2.1	Théories sur les migrations	66
Encadré 3.1	Coûts et bénéfices de la migration.	162
Encadré 3.2	L'effet « aimant » de la protection sociale.	166
Encadré 3.3	Croissance pro-pauvre, pièges de la pauvreté et migration.	171
Encadré 3.4	Migration étudiante en Inde	179
Encadré 3.5	Modèle restreint de l'offre d'enseignement dans le pays d'origine	180
Encadré 3.6	La fuite des cerveaux.	182
Encadré 3.7	Envois de fonds au Pakistan	192
Encadré 3.8	Migrations et variabilité du climat	199

Résumé

Ce rapport examine un domaine sur lequel on a étonnamment peu travaillé jusqu'ici, à savoir l'avenir des migrations internationales. Il s'agit d'une exploration de l'avenir, non d'un ensemble de prévisions. Au cours de la prochaine vingtaine d'années, les schémas migratoires mondiaux seront façonnés par des forces très nombreuses et puissantes – économiques, géopolitiques, sociales, technologiques et environnementales – qui portent toutes en elles une grande quantité d'incertitude. Il est par conséquent impossible, voire inopportun, de chercher à définir une vision unique de ce à quoi pourrait ressembler le monde en 2030.

Pour les pouvoirs publics et, d'une manière plus générale, les décideurs, il est bien plus utile qu'une réflexion soit portée sur l'évolution probable des principales forces motrices des migrations dans les années à venir, en identifiant les incertitudes sous-jacentes majeures et leurs combinaisons, afin d'aboutir à une palette d'avenirs éventuels sur le long terme. Cette réflexion pourra ensuite être utilisée aux fins de tester et remettre en question les options politiques du moment, et contribuer à l'élaboration d'une solide gamme de mesures pour affronter les différents futurs susceptibles de se dessiner. C'est dans cet esprit que l'élaboration du projet intitulé « Avenir des migrations internationales à l'horizon 2030 » a privilégié une compilation de données et des analyses pertinentes axées sur l'avenir, autour des principales forces motrices et incertitudes qui fondent des tendances des migrations internationales, ainsi que la mise au point d'une série de scénarios destinée aux décideurs, qui devront identifier les stratégies à même de relever les défis des migrations futures.

Au cours des décennies passées, les migrants se sont déplacés pour toutes sortes de motifs. Les pays développés – avec leurs revenus élevés, leur considérable potentiel d'emploi et leurs systèmes d'éducation et de protection sociale généralement bien avancés – ont connu en leur sein même des mouvements migratoires significatifs, mais leur attraction sur les habitants du monde en développement cherchant à améliorer leur sort se fait chaque jour plus forte. De leur côté, de nombreuses régions en développement offrent à leurs ressortissants des conditions de vie souvent difficiles ou dangereuses,

qui les incitent à partir à la recherche de meilleures opportunités. La réussite de leur migration dépendra ensuite des politiques d'immigration pratiquées par les pays d'accueil. Au final, c'est une interaction complexe de facteurs économiques, démographiques, sociaux et politiques qui déterminera l'ampleur et la direction des flux migratoires mondiaux des prochaines décennies. Dès lors, quelle pourrait être l'évolution future de ces différents facteurs et de quelle manière affecteront-ils les mouvements migratoires ?

Des évolutions dans les pays de l'OCDE qui attireront les futurs flux migratoires...

Il est utile de prendre la zone de l'OCDE comme point de départ car la base analytique et les données concernant les évolutions économiques et sociales y sont plus fiables, et les projections et études prévisionnelles plus avancées. Hors le meilleur niveau de vie des pays de l'OCDE, le processus de vieillissement dû au ralentissement de la croissance démographique et à l'évolution de la pyramide des âges, est un facteur d'attraction puissant pour les migrants du monde en développement. Une demande latente émergera concernant le remplacement des jeunes travailleurs, dont le nombre sera en baisse, aux fins de réapprovisionner les caisses de retraite et d'accélérer la productivité. Une autre demande latente concernera le personnel de soins nécessaire à la prise en charge des personnes âgées. Bien entendu, ce vieillissement et ce déclin démographique pourrait être compensé essentiellement par une participation accrue des femmes et des travailleurs âgés. En effet, les projections suggèrent que, dans la majorité des pays de l'OCDE les plus développés, l'augmentation de la participation féminine aura de fortes répercussions positives sur la taille de la future population active, même si les pays affichant actuellement des taux d'activité des femmes plus faibles (tels que la Corée, le Japon, l'Europe méridionale ou le Mexique) conserveront à l'avenir des chiffres en dessous de la moyenne. Sur le front de l'enseignement supérieur, deux tendances compensatoires sont à l'œuvre dans la plupart des pays de l'OCDE. D'une part, de nombreux pays s'efforcent d'attirer davantage d'étudiants étrangers aux fins de pallier le déclin de la population nationale en âge d'étudier, de faire profiter leurs systèmes d'enseignement d'un nouvel apport d'étudiants, et de les intégrer par la suite de manière plus permanente dans la population active. D'autre part, la proportion de jeunes fréquentant un établissement d'enseignement supérieur est en hausse, de telle sorte qu'elle pourrait contrebalancer le déclin démographique de ce groupe d'âge. Les hausses projetées de la « production » nationale de diplômés du supérieur sont considérables et susceptibles, dans certains pays, de réduire la demande d'immigrés hautement qualifiés. Sur le front de la santé, tout porte à croire qu'il y aura, dans les années à venir, des pénuries importantes de travailleurs du secteur de la santé dans les pays de l'OCDE, y générant une demande latente de personnel migrant ayant une formation adaptée.

Prises ensemble, quelles pourraient être les conséquences de l'interaction entre ces différents facteurs d'attraction ? Ils ont principalement une incidence sur le niveau et la composition des migrations. Si les différentiels économiques et l'évolution démographique jouent un rôle d'éléments d'attraction sur les futurs migrants de plus ou moins tous niveaux de qualifications, les effectifs nationaux de personnes hautement éduquées auraient tendance à atténuer la demande d'immigrés qualifiés, y compris dans le secteur de la santé. Les pays qui aujourd'hui dépendent fortement d'autres pays développés pour constituer leur main-d'œuvre immigrée seront à l'avenir susceptibles de se tourner davantage vers les pays en développement pour répondre à ce besoin, intensifiant ainsi la concurrence mondiale dans l'économie du savoir. Notre conclusion est que, dans la mesure où ils n'en seront pas activement empêchés, les migrants continueront d'arriver dans les pays de l'OCDE. Cela présuppose que le réservoir potentiel de migrants continue de s'élargir et/ou soit bien plus vaste que l'actuel. Même des taux d'émigration stables devraient aboutir à une hausse du nombre de migrants et, par conséquent à une augmentation des taux d'immigration. Quels sont ensuite les facteurs qui détermineront les taux d'émigration à partir des pays non membres de l'OCDE ?

... aux facteurs qui alimenteront l'émigration dans les pays non membres de l'OCDE...

L'évolution de la situation économique des pays en développement est un déterminant clé des migrations. Dans l'ensemble, l'élément le plus important demeure le différentiel de revenus entre pays en développement et pays développés. Bien que les projections globales de la croissance du PIB jusqu'en 2030 indiquent que les taux de croissance dans le monde en développement dépasseront ceux des économies développées, les tendances du revenu par habitant présentent des différences régionales considérables, qui reflètent en partie la persistance des pressions démographiques dans certaines parties du monde. Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Afrique sub-saharienne, l'Amérique latine et les Caraïbes ne devraient pas, dans les années à venir, résorber significativement l'écart du revenu par habitant avec les pays de l'OCDE, ce qui suggère que les pressions migratoires à partir de ces régions sont susceptibles de perdurer un certain temps. Toutefois, il n'est pas du tout clair si les pays de l'OCDE seront les destinations principales. La très probable poursuite de la hausse du revenu par habitant en Asie orientale et dans le Pacifique, par exemple, devrait renforcer la possibilité qu'au moins une partie des flux migratoires soit réorientée vers ces régions en phase de rattrapage.

L'évolution démographique et sociale dans les pays d'envoi jouera également un rôle clé à l'avenir. Plus une population est jeune, plus grande en sera la part susceptible d'émigrer. En ce qui concerne les pressions migratoires, les projections suggèrent que l'Asie du Sud-Est et l'Afrique seront confrontées à de fortes hausses de leurs populations jeunes ; d'autres régions, telles que la Chine, l'Amérique latine et les Caraïbes, connaîtront au contraire un vieillissement

démographique, qui atténuera l'incitation à une migration internationale ; et, à l'instar de l'Europe orientale, d'autres régions connaîtront à la fois un vieillissement et un déclin démographiques. Par ailleurs, l'offre d'enseignement se multipliera dans la plupart des pays non membres de l'OCDE, souvent de façon très spectaculaire. Les scénarios concernant les effectifs de l'enseignement supérieur à l'horizon 2030 indiquent une hausse des inscriptions dans l'enseignement supérieur pour toutes les régions hors OCDE. Cette augmentation sera particulièrement sensible en Asie du Sud, où les taux d'inscription pourraient tripler, et en Chine et en Amérique latine, où ils pourraient pratiquement doubler. Des accélérations notables seront également observées en Afrique sub-saharienne, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, quoique sur une base de départ bien plus réduite. En ce qui concerne les répercussions sur les futurs flux migratoires, l'effet pourrait s'avérer à double tranchant. D'une part, les lacunes des institutions d'enseignement de nombreux pays non membres de l'OCDE peuvent encourager l'émigration, alors que les améliorations futures – quantitatives ou qualitatives – seront certainement à même d'atténuer ce type d'incitation pour certains. D'autre part, la hausse de l'offre d'enseignement est également susceptible d'encourager la fuite des cerveaux.

En ce qui concerne les effets de la « diaspora » ou des réseaux, il est possible de distinguer deux tendances. Dans les pays d'envoi où les réseaux avec les pays de l'OCDE sont déjà bien établis, leur impact sur l'émigration devrait conserver sa force. En revanche, dans les pays où les réseaux doivent encore se développer, leurs effets sur les migrations requerront du temps pour se faire sentir. Pour ce qui est des conséquences des facteurs environnementaux sur l'avenir des mouvements migratoires, le tableau apparaît, ici aussi, contrasté. S'il est généralement admis que les catastrophes naturelles et la dégradation environnementale chronique due à l'évolution climatique conduisent à des déplacements de populations, l'ampleur et la direction de ces mouvements ne sont l'objet d'aucune certitude. L'on suppose aujourd'hui que, dans les pays émergents et en développement, les déplacements de populations induits par l'environnement se traduiraient le plus vraisemblablement par des mouvements au sein du pays ou de la région même plutôt que par des migrations permanentes vers les pays de l'OCDE. Enfin, si la projection sur le long terme de facteurs géopolitiques ou concernant la stabilité politique est un exercice particulièrement délicat, il semblerait que, dans le court à moyen terme, la stabilité politique demeure une préoccupation essentielle pour un certain nombre de pays et de régions, et qu'il faille s'attendre à au moins quelques flux migratoires vers les pays de l'OCDE voisins.

Ainsi, pour résumer, on voit jouer ici une combinaison de facteurs économiques, démographiques, sociaux, environnementaux et politiques nous indiquant, en fin de compte, que les pressions migratoires vont probablement continuer à s'accumuler dans les régions hors-OCDE. La matérialisation de flux migratoires importants dépendra bien entendu des politiques migratoires mises en place dans les pays de destination.

... à une palette de scénarios possibles concernant l'avenir des migrations internationales

L'association des forces d'attraction et de rejet présentes dans les pays membres et non membres de l'OCDE devrait nous apporter des indications importantes sur l'évolution probable des flux migratoires internationaux à l'horizon 2030. Au vu des incertitudes inhérentes à l'ensemble des domaines – démographique, économique, géopolitique, social, technologique, environnemental, etc. – façonnant ces flux, il nous apparaît impossible de prévoir l'avenir; toutefois, le développement d'une palette de futurs possibles nous semble envisageable. Ceux-ci peuvent être décrits à l'aide de scénarios, dont le point de départ sera l'identification des deux forces principales exerçant la plus forte influence sur les avenirs des migrations internationales. Notre choix s'est porté sur le niveau de croissance des économies de l'OCDE et le niveau de développement social dans les pays n'appartenant pas à l'OCDE. Quatre séries de paramètres clés ont ensuite été identifiées : une gamme de descripteurs sociaux, économiques et politiques; les principaux *facteurs d'attraction* (*Pull factors*), qui attirent les migrants vers les pays de l'OCDE; les principaux *facteurs de rejet* (*Push factors*), qui poussent les personnes à quitter leur pays d'origine; et ce que l'on appelle des « wild cards » ou événements caractérisés par leur faible probabilité et leur impact élevé. Enfin, il a été discerné neuf schémas évolutifs sous-jacents : l'évolution démographique, les aléas économiques, la complexité politique, l'élargissement des responsabilités des entreprises, l'innovation et la croissance par la science, le vieillissement de la société, les pénuries de personnel qualifié, l'expansion mondiale de l'Internet, et les risques environnementaux.

Ces différentes composantes ont été intégrées à cinq scénarios. *Progrès pour tous* se fonde sur l'hypothèse que la croissance et le développement ont apporté des progrès à l'ensemble de la planète dans le domaine de la protection sociale. Il existe une forte demande et une compétition acharnée autour de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée au sein de l'OCDE et des économies en développement et un important flux circulaire de migrants en résulte, notamment au niveau de la main-d'œuvre qualifiée. *Expansion prolongée* (*Long boom*) de l'OCDE postule que la forte croissance par l'innovation ne trouve pas son équivalent dans les pays BRIC, en proie à des difficultés internes. Toutefois, beaucoup d'autres pays en développement réalisent des progrès. Une forte demande de migrants qualifiés et non qualifiés émane de l'OCDE mais la concurrence des pays non membres de l'OCDE est moins forte en ce qui concerne le personnel qualifié. *Progrès inégaux* suggère qu'alors que l'OCDE et les pays BRIC poursuivent leur développement, l'écart avec les pays émergents et les PMA se creuse. Une concurrence acharnée sévit entre pays de l'OCDE et pays BRIC, notamment en ce qui concerne les migrants qualifiés. Dans *Fléchissement de la mondialisation*, une série de ralentissements économiques au niveau mondial freine radicalement la

demande de main-d'œuvre à l'exception des personnels les plus qualifiés. Enfin, *Destinées dissociées* décrit une dissociation qui se produit au fur et à mesure que les pays de l'OCDE sont confrontés aux coûts croissants de la reprise, à la suite d'une série d'éprouvants ralentissements. Les pays en développement sont toutefois propulsés par un afflux de capitaux d'investissement à long terme. Alors que la demande de personnel spécialisé est faible dans l'OCDE, les opportunités s'améliorent à la fois au niveau national et dans d'autres pays en développement hors OCDE.

Ce que l'on remarque dans tous ces scénarios est la persistance de la demande de migrants au cours des années à venir, quoiqu'à différents degrés. C'est massivement le cas des pays de l'OCDE (et cela s'explique aisément par les nécessités liées à des populations vieillissantes et à des populations actives plus âgées et en diminution) et, dans plusieurs scénarios, cette observation s'applique également aux pays BRIC et à d'autres économies émergentes.

Conclusions générales...

Les principales conclusions du projet, sur le plan mondial, peuvent être brièvement résumées comme suit :

- Les flux migratoires sont fortement susceptibles d'augmenter ou du moins de demeurer constants dans le monde au cours des vingt prochaines années environ, ce qui correspond – dans l'ensemble – aux tendances de la dernière trentaine d'années.
- Dans beaucoup de régions hors OCDE, une série de facteurs économiques, démographiques, sociaux, environnementaux et politiques produit une situation favorable à la poursuite de l'accumulation de pressions migratoires.
- On s'attend généralement à ce que la demande de migration à destination de l'OCDE augmente ou du moins demeure constante, principalement vers les pays de l'OCDE où le vieillissement démographique et l'attractivité économique forment une puissante association de facteurs d'attraction.
- On s'attend à une intensification de la concurrence internationale autour de la main-d'œuvre, surtout en ce qui concerne les personnels hautement qualifiés et semi-qualifiés – mais aussi les travailleurs non qualifiés.
- Dans un monde caractérisé par une multipolarité croissante, la stabilité politique demeurera une préoccupation majeure pour un grand nombre de pays et de régions. S'ajoutant à cela, l'impact toujours plus négatif de l'évolution climatique sur l'environnement laisse présager

une tendance à la hausse du nombre de candidats à la migration, qui chercheront à quitter leurs pays en quête de lieux plus sûrs. On ne sait pas cependant combien de ceux-ci choisiront pour destination des États membres de l'OCDE, et combien réussiront à y être admis.

- Les conclusions confirment à nouveau, sous réserve bien entendu des politiques migratoires, que les flux migratoires vers les pays de l'OCDE sont susceptibles de s'avérer insuffisants pour compenser les répercussions économiques du vieillissement et de la baisse démographiques.

... et les défis pour les politiques publiques des gouvernements de l'OCDE

Plus ou moins au cours des vingt prochaines années, les gouvernements de l'OCDE devront affronter une série de défis qui appellera l'action des pouvoirs publics. Les circonstances varieront bien entendu d'un pays de l'OCDE à l'autre et dépendront de l'avenir spécifique qui se sera matérialisé. Toutefois, certains défis identifiés en cours de projet se distinguent comme étant très probablement communs à bon nombre de gouvernements de l'OCDE, et ce dans une majorité de contextes d'avenir. Parmi ces défis « de premier plan » figure la nécessité, pour les pouvoirs publics :

- D'ajuster leurs politiques au contexte mondial du marché du travail, au sein duquel ils pourront être en concurrence croissante avec d'autres pays de l'OCDE ou des économies émergentes, pour des travailleurs du savoir, au fur et à mesure que les pays chercheront à préserver ou à améliorer leurs niveaux de productivité ;
- D'envisager, dans un contexte mondial plus compétitif, les mesures à prendre aux fins de maintenir l'« excellence » universitaire, de retenir les personnes les plus qualifiées, et de dissuader les entreprises de transférer à l'étranger leurs investissements ou leurs ressources humaines les plus précieuses ;
- De répondre aux inquiétudes croissantes des pays en développement concernant la « sélection » de leurs meilleurs éléments ou la « fuite des cerveaux » au profit des pays de l'OCDE ou des pays BRIC même si, comme cela semble être le cas, la migration professionnelle semble être toujours plus axée sur la satisfaction des besoins des employeurs ;
- D'approfondir de manière plus systématique les « effets de propagation » de l'immigration à grande échelle sur des domaines clés tels que les marchés de l'emploi (par exemple les conséquences sur les salaires et rémunérations) ou les communautés locales (par exemple les implications en termes de logement, de fourniture de soins de santé et de scolarisation) ;

- De trouver un équilibre viable entre, d'une part, démontrer et communiquer à leurs citoyens la nécessité d'une immigration stable ou accrue concernant l'ensemble de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, et, d'autre part, s'assurer que soient mises en place les politiques adéquates pour le suivi et le contrôle de la migration ainsi que pour l'intégration des immigrants ;
- De concevoir des façons d'encourager les institutions éducatives des pays de l'OCDE à développer leurs capacités d'enseignement et de formation, afin d'aider les migrants à s'adapter, à s'intégrer et à améliorer leurs compétences, par exemple grâce à des programmes de marketing extra-scolaires ou universitaires ciblant spécifiquement les étudiants étrangers, à la formation linguistique, ou aux cursus adaptés aux besoins des étudiants étrangers ;
- De développer les opportunités permettant le travail des étudiants étrangers – qui pourront ainsi contribuer au financement de leurs propres études et acquérir une expérience de travail spécifique au pays hôte –, et qui faciliteront la transition du statut d'étudiant à celui de travailleur, dans le but de les retenir une fois leur diplôme en poche ;
- De faciliter la création de programmes et de campus pour l'enseignement et la formation dans le monde en développement, de manière à ce que les étudiants puissent obtenir les qualifications capables d'améliorer leur employabilité sur le marché du travail de leur pays et des pays de l'OCDE ;
- De trouver le juste équilibre, au plan national, entre l'âge de la retraite, le taux d'activité des femmes, l'immigration permanente et temporaire, dans le but de lisser les pics et creux des ressources nationales en personnel qualifié ;
- De répondre de manière constructive au sentiment de solidarité exprimé par la population envers, notamment, les migrants pauvres fuyant des zones touchées par des conflits politiques/militaires ou de graves dégâts environnementaux, notamment à la lumière des accords internationaux existants concernant l'accueil des réfugiés.

L'un des objectifs du projet sur l'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE consistait à identifier les grandes questions appelant l'action des pouvoirs publics, et non à dresser la liste complète des mesures spécifiques permettant d'y répondre. Pour les décideurs aux niveaux national ou régional, le défi consistera désormais à étudier chacun des scénarios, à évaluer les implications sur le plan local des forces et des faiblesses des facteurs répulsifs et attractifs, à déterminer les points critiques de la demande probable pour chaque niveau de qualification, et à envisager l'éventail des mesures appropriées.

Chapitre 1

L'avenir des migrations internationales : introduction et aperçu général

préparé par

Barrie Stevens, Anna di Mattia et Pierre-Alain Schieb

Secrétariat du Programme de l'OCDE sur l'avenir

De fin 2007 à fin 2008, le Programme de l'OCDE sur l'avenir a conduit un projet sur « l'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE ». Ce projet incluait notamment une série de réunions de préparation et d'ateliers avec des parties prenantes intéressées, issues des pouvoirs publics, des organisations internationales, du monde de l'entreprise, des fondations et des instituts de recherche (Voir Annexe A). Il a donné lieu à une abondante série de documents qui examine les facteurs moteurs des migrations internationales à l'horizon 2030, aussi bien du point de vue des pays de l'OCDE que des économies en développement ou émergentes. À cette série de documents s'ajoutent les contributions d'experts universitaires concernant les évolutions dans les principales régions non membres de l'OCDE.

Ce chapitre introductif offre une vue générale de ce travail d'envergure, résume les conclusions principales du projet et apporte des aperçus régionaux extraits des documents qui, pour des motifs de place, n'ont pas pu être intégrés au présent volume.

Justification, finalité et approche

Les migrations internationales figurent déjà bien en évidence sur l'agenda politique de nombreux pays de l'OCDE. Cela reflète en partie le fait qu'au tournant du millénaire, la zone de l'OCDE comptait quelque 82 millions de migrants. Des éléments indiquent qu'au cours des prochaines décennies les flux migratoires en direction du monde développé vont se poursuivre, voire s'accélérer, et que les migrations constitueront un aspect majeur des politiques nationales et internationales, susceptible de dominer le débat public dans les années à venir. La démographie jouera un rôle clé, mais d'autres facteurs, notamment de nature économique, seront également à l'œuvre.

Prévoir avec précision les futurs flux migratoires serait tout simplement impossible avec notre savoir et nos instruments actuels. Toutefois, les décideurs au niveau des pouvoirs publics, du monde de l'entreprise et de la société dans son ensemble seraient beaucoup mieux armés pour tirer parti des opportunités et affronter les risques s'ils pouvaient mieux appréhender les complexités et le contexte plus large des flux migratoires de demain. L'objectif du présent projet, par conséquent, est d'apporter une modeste contribution à l'amélioration de cette connaissance. Nous avons exploré les principaux facteurs qui façonneront le paysage des migrations mondiales au cours des 20-25 prochaines années, examiné les moteurs clés sous-jacents aux mouvements migratoires futurs et élaboré des scénarios en vue de cerner les aspects les plus importants que devront affronter, à brève ou moyenne échéance, les acteurs des secteurs privé et public, s'ils souhaitent que les migrations internationales soient gérées de manière constructive et mises au service du développement social et économique sur le long terme.

Les migrations font l'objet des théories les plus variées. Celles-ci vont des théories économiques classiques, qui placent l'accent sur les écarts des avantages économiques nets (principalement les salaires), jusqu'aux théories de la « nouvelle économie des migrations », aux approches de type réseau social ou aux théories du système monde et des économies d'échelle, en passant par le concept du marché du travail double (un aperçu des différentes théories des migrations est proposé dans l'encadré 2.1). La notion de facteurs d'attraction et de rejet est implicite dans un grand nombre de ces approches, quoique dans des formes et avec des intensités différentes. Si, d'une manière générale, ces approches englobaient au départ principalement des moteurs de type économique, démographique ou concernant les politiques publiques, les chercheurs y ont ajouté au fil du temps des facteurs sociaux, environnementaux et politiques. L'on reproche souvent à l'approche « attraction-rejet » de simplifier à l'excès, d'ignorer les interdépendances et les effets de rétroaction, de minimiser la dynamique du vieillissement démographique, ou encore d'omettre d'intégrer des progrès conceptuels tels que les théories des réseaux. Toutefois, en l'absence d'une théorie alternative suffisamment solide et exhaustive, l'équipe du Programme de l'OCDE sur l'avenir a décidé de privilégier l'approche des facteurs « attraction-rejet », celle-ci lui offrant pour le moins un point d'entrée stratégique et maîtrisable dans une discussion hautement complexe. L'accent a été mis sur une série restreinte de facteurs d'attraction et de rejet dans les domaines suivants : économie, marché de l'emploi, démographie, protection sociale, éducation, réseaux, transferts de fonds des immigrés, environnement, géopolitique et gouvernance.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les politiques migratoires n'apparaissent ni comme un moteur clé ni comme une incertitude majeure dans le présent exercice. Cela s'explique par le fait que le groupe de pilotage a choisi d'examiner les moteurs économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que les incertitudes, du point de vue du décideur qui devra réagir à ces évolutions futures. C'est dans cet état d'esprit que le chapitre de présentation générale et celui des scénarios débouchent sur une réflexion concernant les principaux défis posés aux décideurs par les tendances migratoires à l'horizon 2030.

L'évolution future des facteurs d'attraction dans les pays de l'OCDE

Dans son chapitre concernant l'évolution sur le long terme des facteurs d'attraction de l'immigration, Lindsay Lowell souligne l'importance des facteurs économiques. Les projections de croissance économique jusqu'en 2025 et au-delà proposent, d'une part, des taux de croissance convergents pour la zone de l'OCDE et, d'autre part, des taux d'expansion beaucoup plus rapides et une hausse des niveaux de revenu pour de nombreuses régions émergentes et en développement dans le monde. On considère que les migrations

entament leur décélération une fois que les différentiels de salaires entre pays se situent en-deçà de 30-40 %. Ainsi, la réunion de ces deux tendances indique que jusqu'à la moitié des économies les plus développées de l'OCDE pourrait ne plus présenter de tels écarts salariaux par rapport aux traditionnels pays sources moins développés.

En revanche, l'actuel processus de vieillissement dans les pays de l'OCDE, provoqué par le ralentissement de la croissance démographique et l'évolution de la pyramides des âges, génère une attraction puissante. Il se créera une demande latente destinée à compenser la baisse du nombre de jeunes travailleurs, à reconstituer les fonds de retraite et accroître la productivité et à assurer un personnel de santé pour s'occuper des personnes âgées. Une hausse de la participation des femmes et des travailleurs âgés pourrait bien entendu compenser dans une certaine mesure le déclin démographique. En effet, les projections suggèrent que, dans la majorité des pays de l'OCDE les plus développés, l'augmentation de l'activité des femmes aura un impact positif considérable sur la taille de la future population active, même si les pays affichant aujourd'hui des taux d'activité féminine plus faibles (comme la Corée, le Japon, l'Europe méridionale, le Mexique) conserveront à l'avenir des taux en-dessous de la moyenne.

Les réseaux sociaux relient les migrants du pays source à ceux du pays d'accueil. Toutefois, il est très difficile de mesurer la puissance des effets de réseaux, et a fortiori de procéder à leur projection sur une vingtaine d'années. En termes simples, les effets de réseau peuvent être faibles ou forts. Ils seront dits faibles lorsque la principale incitation à migrer diminue en même temps que les différentiels de salaire se rétrécissent. L'effet de réseau est secondaire dans le cadre des migrations de longue durée lorsque d'autres facteurs s'avèrent bien plus puissants. Inversement, les effets de réseau seront dits forts lorsqu'ils perpétuent les flux migratoires indépendamment d'autres facteurs d'attraction, structurent des marchés de l'emploi et contribuent à une culture d'attentes migratoires dans les pays sources.

Sur le front de l'enseignement supérieur, dans la plupart des pays de l'OCDE, deux tendances se compensent. D'une part, de nombreux pays s'efforcent d'attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers en vue de contrebalancer le déclin de leur population nationale en âge d'étudier, de conférer un avantage à leur système d'éducation, avant de les intégrer de manière plus permanente à la population active. D'autre part, la proportion de jeunes fréquentant un établissement d'éducation supérieure augmente, à tel point que ce phénomène pourrait fournir un contrepoids au déclin démographique de ce groupe d'âge. Les hausses projetées du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur national sont telles qu'elles sont susceptibles, dans certains pays, de ralentir la demande d'immigrés hautement qualifiés. Sur le front de la santé, il existe à l'avenir de fortes présomptions de pénuries

généralisées de travailleurs du secteur de la santé dans les pays de l'OCDE, d'où une demande latente de personnel migrant adéquatement formé.

Quel sera, dans l'ensemble, le résultat des interactions entre ces différents éléments attractifs? Lowell confirme que l'impact principal touchera le niveau des migrations et leur composition. Alors que les différentiels économiques et l'évolution démographique continueront d'être des éléments attractifs pour les futurs migrants quel que soit leur niveau de qualification, la production à l'échelon national de personnes hautement éduquées aura tendance à atténuer la future demande d'immigrés qualifiés, y compris dans le secteur de la santé. Les pays développés qui dépendent aujourd'hui fortement d'autres pays développés pour leur main-d'œuvre migrante sont susceptibles à l'avenir de se tourner davantage vers les économies en développement afin de satisfaire leurs besoins, accélérant la concurrence entre les pays au sein de l'économie basée sur la connaissance.

En associant et en pondérant différents facteurs, Lowell identifie neuf pays de l'OCDE susceptibles d'exercer une forte attraction sur les futures migrations. L'Australie, la Finlande, l'Autriche, le Japon et les Pays-Bas obtiennent une note élevée autant pour leur attraction économique que démographique, tandis que le Luxembourg, l'Irlande, le Danemark et les États-Unis se distinguent uniquement pour leur attraction économique. La manière dont cela se traduira à l'avenir par une immigration concrète dépend bien sûr de nombreux facteurs, notamment des politiques d'immigration.

Lowell conclut que, tant qu'ils n'en seront pas activement empêchés, les migrants continueront de se rendre dans les pays de l'OCDE. Cela suppose au préalable que le « réservoir » potentiel de migrants continue de s'agrandir et/ou soit considérablement plus large que le « réservoir » actuel. Les sections suivantes démontreront que cela est bien le cas et que cette situation perdurera pendant de nombreuses années. Même des taux constants d'émigration devraient conduire à une hausse du nombre des migrants, ce qui, en retour, conduirait à une hausse des taux d'immigration. Le thème des facteurs qui, de l'intérieur des pays sources, détermineront ces tendances est traité de la même manière systématique dans le chapitre sur les facteurs de rejet.

L'évolution future des facteurs de rejet dans les pays émergents et en voie de développement

Dans son chapitre sur les facteurs de rejet à l'œuvre dans les pays non membres de l'OCDE, Anna di Mattia procède à deux descriptions « stylisées » des origines des immigrés d'aujourd'hui dans les pays de l'OCDE. Premièrement, ils tendent à être originaires de pays géographiquement proches. Le fait que près de la moitié des émigrants d'Amérique latine dans les années 90 ait choisi de s'installer aux États-Unis, et que les Tunisiens et

les Marocains choisissent comme principales destinations dans l'OCDE la France, l'Italie et l'Espagne, offre une illustration de cela. Deuxièmement, les pays d'origine tendent à être des pays à revenu intermédiaire et non des économies en développement parmi les plus pauvres. Ainsi, l'Afrique, continent possédant le plus grand nombre de pays moins avancés, affiche de faibles taux d'émigration vers les pays de l'OCDE. En effet, une large part des migrations dans le monde en développement demeure intra-régionale et ne franchit pas les frontières des pays de l'OCDE.

L'évolution de la situation économique des pays en voie de développement est un déterminant clé des migrations. Cette évolution agit toutefois à deux niveaux : sur le plan général et en termes de distribution des opportunités économiques au sein du pays en voie de développement. Sur le plan général, le différentiel économique entre un pays en voie de développement et un pays développé revêt la plus grande importance. Bien que les projections générales de croissance du PIB à l'horizon 2030 montrent des taux de croissance dans le monde en développement dépassant ceux des économies développées, les tendances du revenu par habitant accusent d'importantes différences régionales, qui reflètent en partie la persistance des pressions démographiques dans certaines parties du monde. Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Afrique sub-saharienne, l'Amérique latine et les Caraïbes ne devraient pas réaliser de grands progrès dans les années à venir en termes de résorption de l'écart de revenu par habitant par rapport aux pays de l'OCDE, ce qui suggère que les pressions à l'émigration dans ces régions persisteront pendant encore un certain temps. Toutefois, ainsi qu'Anna di Mattia le fait observer, la question de savoir si les pays de l'OCDE resteront les destinations principales est loin d'être tranchée. Les revenus par habitant en Asie de l'Est et dans le Pacifique, par exemple, devraient très probablement poursuivre leur hausse, renforçant la probabilité qu'au moins une partie des flux migratoires puisse être réorientée vers ces régions en phase de rattrapage. Au niveau de la distribution du revenu à l'intérieur des pays, une grande partie de l'impact sur les schémas d'émigration dépendra de l'éventualité que la hausse du revenu national aboutisse à une plus grande inégalité et à l'émergence d'une classe moyenne, ou encore permette à de vastes couches de la population d'échapper à la pauvreté, conduisant alors possiblement à une augmentation de l'émigration dans le court terme.

Les évolutions démographiques dans les pays d'envoi joueront aussi un rôle-clé dans l'avenir : plus une population est jeune, plus la part de celle-ci susceptible d'émigrer est importante. Ce facteur joue de deux manières. Premièrement, l'augmentation du nombre de jeunes élargit le réservoir de candidats potentiels à l'émigration et, deuxièmement, l'éclosion de cohortes de jeunes risque de surcharger le marché de l'emploi, précipitant ainsi la dégradation de leurs perspectives économiques. Les projections démographiques suggèrent qu'en termes de pression migratoire, l'Asie du Sud-Est et

l'Afrique seront confrontées à d'importantes hausses de leurs populations jeunes; d'autres régions telles que la Chine, l'Amérique latine ou les Caraïbes connaîtront un vieillissement démographique et donc une moindre incitation à l'émigration internationale; d'autres régions telles que l'Europe orientale connaîtront le vieillissement et le déclin démographiques.

L'offre d'enseignement sera en hausse dans la plupart des pays non membres de l'OCDE, souvent de manière très remarquable. Anna di Mattia présente une série de scénarios concernant les effectifs de l'enseignement supérieur à l'horizon 2030, dont les plus plausibles prévoient que les effectifs de l'enseignement supérieur augmenteraient dans toutes les régions n'appartenant pas à l'OCDE. Cette hausse sera particulièrement sensible en Asie du Sud, où les taux d'inscription seront multipliés par trois, et en Chine ou en Amérique latine où ils doubleront presque. Des hausses importantes sont également prévues pour l'Afrique sub-saharienne, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, la valeur de départ étant dans ce cas bien inférieure. En termes d'impact sur les futurs flux migratoires, l'effet pourrait être à double tranchant. D'une part, la faible qualité des établissements d'éducation dans de nombreux pays non membres de l'OCDE pourrait encourager l'émigration, tandis que, pour d'autres, des améliorations quantitatives ou qualitatives des infrastructures éducatives atténueraient sans doute cette incitation. D'autre part, une hausse de l'offre éducative pourrait encourager la fuite des cerveaux. Tout bien considéré, il est probable que le développement des opportunités d'éducation s'accompagnera de possibilités accrues d'utiliser sur le marché national de l'emploi les compétences acquises, limitant ainsi dans une certaine mesure les départs de travailleurs qualifiés.

L'impact futur d'une série d'autres facteurs sont examinés. Concernant l'aspect rejet de l'effet des réseaux, deux tendances sont susceptibles de se démarquer. Dans les pays d'envoi où les réseaux avec les pays de l'OCDE sont déjà bien établis, leurs effets sur l'émigration demeureront vraisemblablement forts. En revanche, là où les réseaux doivent encore se développer, leurs effets sur les migrations exigeront un peu de temps avant de se faire sentir. Un tableau différencié émerge aussi quant à l'impact des facteurs environnementaux sur les futurs mouvements migratoires. Si l'on considère généralement que les catastrophes naturelles et la dégradation environnementale chronique dues à l'évolution climatique conduisent à des mouvements de population, l'ampleur et la direction prise par ceux-ci demeurent en revanche très incertaines. L'on suppose actuellement que les déplacements de population provoqués par l'environnement dans les pays émergents et en voie de développement sont très probablement susceptibles de se traduire par des mouvements à l'intérieur d'un pays ou d'une région plutôt que par des migrations permanentes vers les pays de l'OCDE. Toutefois, les migrations induites par les facteurs environnementaux forment un champ de recherche relativement nouveau, qui requiert des fondations empiriques et théoriques

plus solides. Enfin, la projection à long terme de facteurs géopolitiques ou de stabilité politique s'avère un exercice particulièrement délicat. La conclusion d'Anna di Mattia dans une perspective allant du court au moyen terme est que, pour un certain nombre de pays et de régions, la stabilité politique demeurera une préoccupation majeure et qu'il faudra s'attendre à de possibles flux migratoires en direction des pays de l'OCDE voisins. En résumé, donc, une combinaison de facteurs économiques, démographiques, sociaux, environnementaux et politiques est à l'œuvre et peut conduire, tout bien considéré, à la poursuite d'une accumulation de pressions migratoires dans les régions non membres de l'OCDE¹.

Pleins feux sur les perspectives migratoires des régions et pays individuels

Les conclusions de l'étude des facteurs de rejet assez fortement agrégés suggèrent que des connaissances nouvelles et intéressantes peuvent être acquises grâce à une approche de l'avenir des migrations plus différenciée et focalisée sur des régions individuelles et notamment les pays les plus peuplés.

Pendant le projet, des experts de premier plan ont été chargés de la rédaction de notes régionales destinées à apporter un éclairage sur la diversité des situations et les tendances migratoires futures dans différentes parties du monde non OCDE. Ces notes avaient pour but de fournir une évaluation largement qualitative et personnelle de l'évolution probable des facteurs, dans les principales régions n'appartenant pas à l'OCDE, influençant les sorties de personnes, sous la forme de migrations intra-régionales ou vers les pays de l'OCDE – d'une importance toute particulière pour notre exercice – à l'horizon 2025/2030. Plus spécifiquement, il a été demandé aux experts d'apporter une réflexion sur la trajectoire probable de l'émigration dans les années à venir, et de spéculer sur d'éventuels « wild card » (événements inattendus ou évolutions susceptibles d'avoir un impact considérable sur les pressions migratoires vers les pays de l'OCDE).

Une note régionale sur l'Inde/le Pakistan/le Bangladesh a été rédigée par le Professeur Binod Khadria (Université Jawaharlal Nehru, New Delhi). L'Afrique sub-saharienne a été traitée par Laurent Bossard (OCDE, Club du Sahel). Jeff Ducanes et Manolo Abella (Bureau régional de l'OIT, Bangkok) ont soumis une note sur la Chine et l'Asie du Sud-est/Asie Pacifique. Une note sur l'Afrique du Nord et de l'Est a été préparée par Flore Gubert et Christophe Jalil Nordman (DIAL, IRD, France). Jorge Martinez Pizarro (CEPALC, Chili) a rédigé une note sur l'Amérique latine. La Fédération russe et l'Europe de l'Est et du Sud-est ont été traitées par le Professeur Dietrich Thränhardt, (Université de Münster, Allemagne). Cette section s'inspire fortement de leurs contributions.

Inde, Pakistan et Bangladesh²

Au moins un cinquième de l'humanité sur Terre vit en Asie du Sud, et en grande majorité en Inde, au Bangladesh et au Pakistan. La région ne comptabilise en revanche qu'environ 6% du revenu national brut mondial mesuré en parité de pouvoir d'achat corrigée des différences de taux de change. En 2030, l'Inde devrait enregistrer une hausse massive de la taille absolue de sa population d'âge actif (15-64 ans) par rapport à 2005, suite à une croissance de près de 33%, tandis que le Pakistan et le Bangladesh afficheraient également des taux de croissance démographique considérables, soit près de 50% et près de 40% respectivement, par rapport à 2005, ce qui intensifiera la pression à l'émigration³.

Si à l'horizon 2030, la distribution hommes-femmes prévue devrait être sensiblement la même pour les trois pays, les projections prévoient pour l'Inde ce que l'on appelle un « dividende démographique », dû à une population jeune dominant la transition de la structure par âges. Symbole phare du « dividende démographique » de l'Inde jusqu'à aujourd'hui, les qualifications en logiciels informatiques de ses contingents de « travailleurs du savoir » relativement plus jeunes dominant de manière croissante le secteur de l'Externalisation des processus d'affaires (BPO), lié aux migrations, et la scène internationale, à travers la présence d'une diaspora indienne dans le secteur des services⁴. Il existe, toutefois, des contradictions dans cette logique d'un dividende démographique se réalisant en Inde au *xxi*^e siècle, en raison de divergences dans (a) les chiffres et (b) la qualité des ressources humaines. D'après les projections révisées en décembre 2006 du Bureau du directeur général du registre et du commissaire au recensement de l'Inde pour la période 2001-2006, la population indienne devrait atteindre 1,4 milliard (1,400 milliard) en 2026 contre un peu plus d'un milliard en 2001 (1,029 milliard), soit une hausse de 36% en 25 ans⁵. Dans ce contexte, pendant une période plus courte allant jusqu'en 2016, le groupe d'âge des 20 à 29 ans devrait augmenter de 64 millions sur une quinzaine d'années, atteignant 238 millions contre 174 millions en 2001. Le Bureau du registre de l'Inde fait observer que dans la hausse démographique totale de 371 millions, prévue pour le premier quart du *xxi*^e siècle, la part des travailleurs du groupe d'âge des 15 à 59 ans atteindrait 83%. C'est ce que l'on appelle le « dividende démographique » de l'Inde du *xxi*^e siècle, terme générique qui pourrait occulter d'importantes disparités entre le nord et le sud du pays.

En ce qui concerne la qualité des ressources humaines sur le marché de l'emploi, d'après Ashish Bose, démographe indien parmi les plus renommés, l'on peut se demander si ce type de changement de la structure par âge, lié à un essor des populations jeunes et d'âge actif, ne relèverait pas plutôt du « fardeau démographique » que du dividende démographique pour l'Inde. Selon Bose, l'absorption de la vaste hausse des populations jeunes représente

un vaste défi pour la survie politique des gouvernements centraux et des États. Des quantités massives de chômeurs et de jeunes non employables affecteraient non seulement la productivité du travail mais menaceraient aussi la primauté du droit (un indicateur pour lequel l'Inde obtient une meilleure note que le Bangladesh ou le Pakistan) – l'un des trois éléments que l'investissement national dans le secteur privé, tout comme l'investissement étranger direct, aimeraient toujours voir assurés, les deux autres étant l'infrastructure et la disponibilité de personnel qualifié. Sur une population totale de 45 millions de chômeurs en 2001, plus de 10 % étaient des diplômés (Gouvernement indien, 2001, Recensement de l'Inde). L'on estime que ce chiffre est passé de 4,8 millions en 2001 à 5,3 millions en 2007.

Ainsi, paradoxalement, l'Inde est confrontée en même temps au taux de chômage élevé de ses diplômés et à d'énormes pénuries de personnel qualifié, notamment en raison de l'inadéquation entre une large proportion des diplômés et les emplois disponibles (NASSCOM 2005a, 2005b). Le taux de chômage des diplômés actuellement enregistré en Inde – 17,4 % – est considérablement plus élevé que le taux de chômage général. Une proportion supérieure, soit 40 %, correspond aux diplômés sous-employés, c'est-à-dire employés de manière non productive.

À l'extrémité supérieure de l'échelle des qualifications, l'Inde dénombrait en 1991 un total de 10 millions de travailleurs des domaines « personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées » à classer dans la catégorie Ressources humaines affectées à la science et à la technologie (RHST). Selon l'« *India Science Report 2005* », ce total atteignait 27 millions en 2004 (NCAER 2005), soit une multiplication par 2,5 sur une période d'une décennie et demie⁶. En tant que part de la population active totale du pays, le taux de 3,6 % de 1991 a été multiplié par deux, pour atteindre 7,3 % en 2004. Toutefois, si le nombre ainsi que la proportion des RHST ont connu des progrès constants depuis 1991, il n'en va pas de même pour l'utilisation de ces ressources. En 2004, seulement 35 % des travailleurs exerçant des emplois de type RHST possédaient les qualifications en termes d'éducation pour ces emplois. Ce ratio ne s'est pas amélioré avec le temps. En 1991, le ratio était de 2 points de pourcentage inférieur à 35, et en 2004 il n'était que de 2 points de pourcentage supérieur à 35. La part de la main-d'œuvre en Inde ne possédant ni un diplôme du secondaire ni de l'enseignement supérieur est actuellement estimée à près de 327 millions de personnes. En d'autres termes, environ 89 % de la main-d'œuvre possède tout au plus une qualification scolaire de niveau secondaire. Les effectifs des diplômés en Inde étaient estimés à près de 22 millions seulement en 2003-04. Les inscriptions dans l'enseignement supérieur atteignaient au total 10 millions, alors que le nombre d'étudiants obtenant leur diplôme annuellement s'élève à 2,5 millions.

Deux rapports importants, le NASSCOM (2005a) Strategic Review de 2005 et le NASSCOM-McKinsey Report (NASSCOM, 2005b), publiés par l'Association nationale des sociétés de services et de logiciels en Inde (NASSCOM), ont pointé du doigt une énorme pénurie au niveau du personnel possédant des qualifications associées aux technologies de l'information et au BPO en Inde. Les rapports relèvent que seulement 25 % des diplômés de l'enseignement technique étaient employables dans le secteur délocalisé des services informatiques, et qu'un petit pourcentage seulement, de l'ordre de 10 % à 15 %, des étudiants d'université était employable dans l'industrie du BPO. Les rapports estiment que vers 2010 les deux secteurs auront besoin de recruter un million de travailleurs supplémentaires à proximité des cinq villes de Niveau I en Inde, c'est-à-dire New Delhi, Bangalore, Hydrâbâd, Chennai et Bombay. Toutefois le phénomène de pénurie de personnel qualifié ne se cantonne pas au secteur informatique. Dans le secteur de l'éducation, par exemple, l'on considère qu'il manque entre 25 % et 40 % des enseignants dans des disciplines telles que l'ingénierie, la gestion, l'économie et l'informatique. Et des manques de personnel ont aussi été identifiés dans des secteurs tels que la santé, l'assurance, les travaux d'ingénierie, l'aviation civile, le pétrole et le gaz (Manpower, 2008).

Étant donné les faiblesses de son système d'enseignement supérieur, l'Inde est devenue un « supermarché » virtuel (pour reprendre la dénomination de la presse indienne) permettant aux établissements d'enseignement de renommée internationale d'autres pays d'importer du « capital humain semi-fini⁷ » – les « meilleurs et les plus intelligents parmi les étudiants indiens » (*The Hindu*, novembre 26, 2000). Issus d'une vaste classe moyenne, ces étudiants sont convaincus qu'une formation à l'étranger leur apportera de meilleures opportunités d'emploi à leur retour en Inde (Khadria, 2006). En effet, l'Inde est déjà une source majeure de main-d'œuvre exportée. L'on estime qu'entre cinq et six millions de migrants indiens travaillent en dehors de leur pays. Traditionnellement, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada ont été les destinations majeures des migrants indiens hautement qualifiés. Les États du Golfe ont, pour leur part, été la destination principale des travailleurs non qualifiés ou semi-qualifiés. Mais la situation évolue rapidement. Les pays européens, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Malaisie et les pays du Golfe attirent désormais les personnels spécialisés de l'Inde (Manpower, 2008).

Entre 2008 et 2030, l'économie de l'Asie du Sud devrait croître en moyenne de près de 5 % par an. L'Inde est susceptible de dépasser la moyenne de l'ensemble de la région. Toutefois, ces taux de croissance ne seront réalisables que si la main-d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée est disponible en quantité adéquate. Les croissances démographiques projetées pourraient facilement conduire à un schéma d'émigration suivie de retour au pays, par conséquent à une multiplication des migrations temporaires – notamment

chez les cohortes plus jeunes – de l'Asie du Sud dans son ensemble vers l'OCDE, à moins que les secteurs de l'enseignement supérieur de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh n'arrivent à absorber ces populations avec un enseignement de qualité et ne les dote des qualifications requises par leurs propres marchés de travail. C'est ce à quoi aspire le 11^e Plan quinquennal de l'Inde, à l'horizon 2012, à travers la multiplication des universités dites de « classe mondiale », « financées par le gouvernement central » à l'échelon de l'ensemble des États⁸, un objectif qui, selon les critiques, ressemblerait plus à un « wild card » que le « scénario des tendances internationales » de l'IIASA qui multiplie par deux les inscriptions (qui atteindraient 14,3 %) dans l'enseignement supérieur en Inde dans un laps de temps de trente ans. Des événements similaires rares et traumatiques au Pakistan et au Bangladesh pourraient également court-circuiter les mêmes estimations de l'IIASA pour le Pakistan (taux d'inscription de 13,6 % en 2030, contre 6 % en 2000) et pour le Bangladesh (taux d'inscription de 18,5 % en 2030, contre 12 % en 2000) en des laps de temps bien plus courts, entraînant chez les diplômés des taux d'émigration supérieurs à ceux que nous observons aujourd'hui.

À l'échelon des trois pays de l'Asie du Sud examinés, les schémas migratoires ne seront pas déterminés uniquement par la démographie, l'économie et les conditions du marché du travail mais aussi par une série d'autres facteurs, susceptibles d'interagir différemment dans chacun des trois pays. Le tableau 1.1 fournit une vue d'ensemble rapide.

*Chine et Asie du Sud-Est*⁹

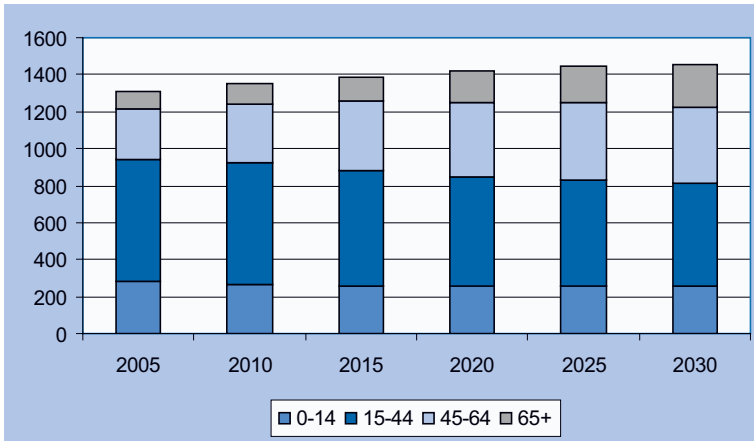
Au cours des trois dernières décennies, le déclin de la croissance démographique en Chine s'est accompagné d'une extraordinaire croissance économique et d'une rapide transformation de l'économie. La croissance s'est principalement concentrée dans les provinces côtières, y générant des opportunités d'emploi et résultant en des vastes migrations des travailleurs issus des zones rurales de l'intérieur des terres. En 2005, l'on estimait à 50 millions le nombre de migrants interprovinciaux en Chine¹⁰. Ces travailleurs migrants sont âgés de 29 ans en moyenne¹¹. Le gouvernement chinois a décidé en 2008 de reconduire la « politique de l'enfant unique » pendant encore au moins une décennie. Le déclin rapide de la population jeune, conjugué a fortiori à une croissance économique à son taux actuel ou à un niveau proche à l'horizon 2030, signifie que la pression démographique ne sera pas un facteur important influençant les migrations internationales à partir de la Chine (voir aussi le Graphique 1.1).

Historiquement, les facteurs économiques, politiques, et socioculturels ont été les moteurs de l'émigration en Chine¹². La rapide expansion économique que connaît le pays depuis trois décennies a atténué l'impératif économique poussant aux migrations vers l'étranger, mais renforcé celui incitant aux

Tableau 1.1. **Importance relative escomptée des facteurs dans les futures migrations vers l'OCDE**

Origine des migrations	Inde	Pakistan	Bangladesh
Facteurs			
Démographie	Haute Atout dû à la structure d'âge ; dividende démographique	Moyenne La taille de la population économiquement active devrait augmenter	Haute La densité de la population pousserait les personnes à partir
Économie	Faible Isolée des chocs externes ; dépendance faible par rapport aux transferts de fonds des immigrés	Moyenne Vulnérable aux chocs internes ; niveau élevé de corruption	Haute Exposé aux chocs internes et externes ; corruption importante ; forte dépendance par rapport aux envois de fonds
Enseignement supérieur	Haute/Faible Objectifs ambitieux d'effectifs de l'enseignement supérieur au vu du grand nombre d'étudiants qui fuient une offre insuffisante d'enseignement de qualité	Moyenne Pas de probabilité d'un « wild card » avec hausse massive de l'offre	Moyenne Pas de probabilité d'un « wild card » avec hausse massive de l'offre
Changement climatique	Haute Les inondations côtières et à l'intérieur des terres sont susceptibles de déplacer des masses importantes de population ; pénurie d'« emplois verts » dans l'OCDE	Haute Sujet aux tremblements de terre – pouvant conduire à la fuite de la population ; pénurie d'« emplois verts » dans l'OCDE	Haute Les inondations côtières et à l'intérieur des terres sont susceptibles de déplacer des masses importantes de population ; pénurie d'« emplois verts » dans l'OCDE
Qualité de vie	Faible Le pays abonde en possibilités de préserver une qualité de vie meilleure	Moyenne Un mélange de qualité de vie supérieure et de pauvreté enviroonnante	Haute Fuite devant la pauvreté enviroonnante
Double citoyenneté	Haute Facilitera une plus grande mobilité	Moyenne Limitée à peu de pays dans l'OCDE	Moyenne La bureaucratie crée des obstacles
Politiques & Gouvernance	Faible Démocratie et liberté civile	Haute Instabilité politique et régime militaire	Haute Instabilité politique et interventions militaires
Évolution variable des politiques d'immigration dans les pays de l'OCDE	Haute Des restrictions soudaines imposées à l'immigration peuvent être source de chômage chez les diplômés	Moyenne Confronté d'ores et déjà à des politiques d'immigration restrictives	Haute Incapable d'absorber le chômage des diplômés dû à des restrictions soudaines imposées à l'immigration

Graphique 1.1. Population projetée par groupe d'âge en Chine (millions)



Source: Ducanes et Abella (2008).

migrations à l'intérieur du pays. Le potentiel d'influence des facteurs économiques et politiques sur les migrations vers l'extérieur dépend de la répartition équitable du développement économique sur l'ensemble du pays, ainsi que des progrès du gouvernement en termes de transparence et de démocratisation. Le déclin de la population active plus jeune et la reconduite en Chine de la politique de l'enfant unique signifient que le facteur de rejet de nature démographique ne jouera pas un rôle fort.

Dans le court terme, un flux migratoire stable se poursuivra vers des pays tels que le Japon et la Corée, qui sont à l'heure actuelle plus riches et partagent des affinités ethniques et culturelles avec les Chinois. Originaires des provinces chinoises voisines, les migrations croissantes vers la Russie sont également susceptibles de se poursuivre à brève échéance. Les flux de jeunes Chinois se rendant aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni afin d'y étudier puis de s'y installer sont susceptibles de se poursuivre, avec une hausse possible dans le court terme, au fur et à mesure que davantage de familles seront en mesure d'envoyer leurs enfants à l'étranger, mais ces flux pourraient également voir leur intensité décroître face à la prospérité croissante de la Chine et à la poursuite de la hausse de la demande de travailleurs hautement qualifiés.

La croissance démographique des Philippines devrait ralentir mais resterait relativement élevée jusqu'en 2030. La population âgée de 25 à 44 ans, qui représentait 70% de l'ensemble des travailleurs migrants originaires de ce pays ces deux dernières décennies, devrait croître de 1,9% par an pour atteindre 36,7 millions en 2030 contre 22,9 millions en 2005. Pendant ce

temps, les niveaux d'instruction s'améliorent, la part de la population active des diplômés de l'enseignement supérieur connaît une progression constante, passant de 9 % à 16 % au cours des deux dernières décennies. Une partie de l'investissement dans l'éducation est motivée par la possibilité de trouver un emploi sur un autre continent, notamment dans le secteur des soins de santé. La proportion de travailleurs migrants ayant fréquenté l'enseignement supérieur est passée de 26 % à 36 % pendant cette même période. La capacité des Philippines à fournir un emploi à cette main-d'œuvre jeune et armée d'un bon niveau d'éducation sera un déterminant important de rejet de la migration.

L'existence de larges communautés de la diaspora philippine dans de nombreux pays de l'OCDE – notamment aux États-Unis, Canada, Australie, Italie et Espagne – joue sans nul doute un rôle important dans la facilitation des mouvements migratoires d'aujourd'hui, ce rôle étant voué à s'accroître davantage à l'avenir au fur et à mesure que leur nombre augmente. Ces communautés se sont également élargies dans des pays n'acceptant que des migrants temporaires, tels que l'Arabie saoudite, le Japon et la République de Corée. Elles facilitent l'entrée sur le marché du travail, financent le transport et contribuent à l'intégration de relations et d'amis récemment arrivés. Il est difficile de préciser dans quelle mesure les « effets de réseau » détermineront la taille des futurs flux, mais il est certain qu'ils exercent une influence indépendante et importante sur les migrations¹².

En résumé, l'émigration au départ des Philippines est majoritairement fondée sur des motifs économiques et, pour cette raison, son ampleur future est fortement tributaire de la croissance économique et de la multiplication des opportunités d'emploi. À brève échéance et peut-être lors de la prochaine décennie, le facteur de rejet de nature économique conservera un rôle important, la population jeune poursuivra sa croissance relativement rapide et le revenu par habitant dans le pays demeurera bien inférieur à celui des pays développés, où des opportunités d'emploi seront disponibles. Si une croissance économique soutenue est obtenue sur une période plus longue, alors l'incitation à migrer tendra à faiblir. La plus grande menace politique qui concerne les migrations se trouve à Mindanao, où des combats se poursuivent entre le gouvernement et une minorité séparatiste musulmane. Selon le scénario le plus défavorable, des migrations à grande échelle pourraient avoir lieu à partir de cette région à destination de la région malaise proche du Sabah.

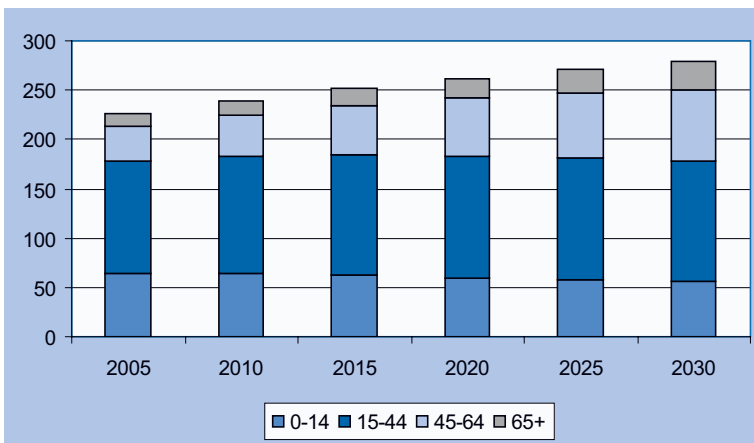
Le vieillissement démographique des pays asiatiques développés situés à proximité – Japon, Corée, Singapour – et de la province chinoise de Hong Kong signifie probablement que les migrations intra-asiatiques comprendront une part plus importante d'émigration originaire de ce pays, fournisseur majeur de travailleurs du secteur des soins de santé et d'employés à domicile. Cela conduirait, à son tour, à un scénario de hausse de la proportion des femmes au sein des migrants car elles sont majoritaires dans ces secteurs.

Les migrations intra-régionales pourraient également être facilitées si les négociations en cours concernant les accords sur le marché du travail régional devaient aboutir, tels que ceux visés par l'ASEAN, et notamment si elles conduisent à l'expansion ASEAN Plus Trois.

L'Indonésie a mis en place un programme de contrôle des naissances couronné d'un succès certain et auquel on attribue en général la baisse du taux de fécondité total, passé de 5,3 au début des années 70 à un taux qui aujourd'hui avoisine celui du remplacement : 2,1. Selon l'organisme gouvernemental en charge du programme de planning familial, plus de 60% des couples indonésiens en âge de procréer bénéficient de ce programme¹⁴. Par conséquent, la population nationale d'un âge inférieur ou égal à 44 ans devrait demeurer stable dans un futur proche avant d'entamer son déclin début 2015 (Graphique 1.2).

Cela signifie qu'à moyen terme, il n'y aura pas de pression migratoire supplémentaire due à une croissance de la population jeune. Toutefois, même sans une augmentation de la population jeune, la pression à l'émigration est déjà forte. La plupart des migrants en provenance d'Indonésie sont jeunes, faiblement qualifiés, et majoritairement des femmes – précisément le groupe qui, tel que l'attestent les chiffres du chômage national, s'avère incapable de participer productivement à l'économie nationale. Des chiffres récents indiquent que 90% des femmes indonésiennes qui émigrent à la recherche d'un travail sont recrutées en tant que personnel de maison. Le taux brut des effectifs dans l'enseignement supérieur est relativement bas – 17% – comparativement au taux de près de 29% pour la Malaisie comme pour les Philippines,

Graphique 1.2. Population projetée par groupe d'âge en Indonésie



Source : Ducanes et Abella (2008).

indiquant sans doute que le niveau général de qualification de la main-d'œuvre est peu susceptible de connaître prochainement une amélioration rapide. L'avenir des migrations à partir de ce pays dépendra de sa capacité à générer des opportunités d'emploi destinées à un nombre important de jeunes travailleurs non qualifiés et des emplois rémunérateurs destinés aux femmes.

Toutefois, en vue de 2030, l'Indonésie se trouve en bonne position pour réduire radicalement ce facteur de rejet. En effet, si le pays réussit à maintenir sa croissance récente, il devrait atteindre le niveau de revenu de la Thaïlande et de la Corée au moment où les migrations en provenance de ces pays connaîtront un ralentissement, vers la fin des années 2020. Si le pays réussit à retrouver la croissance affichée lors de la décennie précédant la crise, il devrait atteindre ce niveau de revenu avant 2020. L'incitation démographique à migrer diminuera aussi, parallèlement à la décélération attendue de la croissance démographique du pays et à la stabilisation voire la diminution de la taille de la population jeune, de laquelle est issue la grande majorité des migrants. Dans l'immédiat, aucun conflit externe majeur n'apparaît susceptible de conduire à une guerre ni à des migrations à grande échelle. Dans les régions telles qu'Aceh, les conflits internes se sont apaisés, mais pourraient de nouveau émerger. Si ce conflit éclatait de nouveau, il pourrait conduire à une émigration vers des pays proches – la Malaisie notamment – mais il est peu probable que des destinations plus lointaines soient concernées.

La Chine et l'Asie du Sud-est sont vues comme très fortement vulnérables aux effets négatifs des changements climatiques. Dans les conditions actuelles, il est estimé que plus de 13 millions d'habitants dans les principales villes portuaires de la région seraient exposés aux inondations côtières¹⁵. Si les effets attendus du changement climatique – élévation du niveau de la mer, affaiblissement naturel des terres et intensification de tempêtes plus violentes – s'y ajoutent, alors le nombre de personnes dans la région exposées aux inondations côtières pourrait atteindre 19 millions¹⁶. Ces futures évolutions environnementales et d'autres encore – notamment l'assèchement des rivières et la poursuite de la déforestation – pourraient conduire à des déplacements à grande échelle de personnes et reconfigurer les futurs flux migratoires internationaux dans la région. Toutefois, sauf circonstances véritablement extrêmes, les migrations qui en résulteraient devraient en principe demeurer internes au pays ou à la région.

*Afrique de l'Ouest*¹⁷

En 2050, la proportion des personnes jeunes pourrait s'élever à 29 % en Afrique sub-saharienne, à 28 % en Afrique de l'Ouest contre seulement 15 % en Europe. En Afrique sub-saharienne, l'Afrique occidentale, centrale et orientale connaissent une chute de l'âge médian, ce qui augmente considérablement le ratio de dépendance, contrairement à l'Afrique méridionale et septentrionale, où l'âge médian augmente.

À la lumière de ces défis démographiques, de nombreux facteurs détermineront la géographie des migrations africaines dans les décennies à venir : la croissance économique dans les pays développés, les pays émergents, l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne, l'exploitation croissante des ressources pétrolières de l'Afrique de l'Ouest (Nigéria, Tchad, Mauritanie, Mali, Niger, Libéria, Côte d'Ivoire, Cameroun, etc.) et ses impacts économiques et financiers, la tendance des prix des matières premières, les relations géostratégiques mondiales et les risques d'instabilité. L'agriculture jouera également un rôle clé. L'Amérique du Nord, l'Europe et, dans une moindre mesure, l'Asie verront leur potentiel agricole progresser avec la culture de nouveaux sols et l'augmentation de l'intensité de culture. Toutefois, la réalisation d'une part plus importante du potentiel agricole de l'Afrique est également envisageable, en vue de satisfaire les besoins croissants des pays asiatiques en produits alimentaires et le développement des biocarburants¹⁸ en Europe et en Amérique¹⁹, bien qu'il faille être très prudent en invoquant cette hypothèse. L'Afrique devra trouver le juste équilibre entre les potentialités des sols, la sécurité alimentaire et le développement de nouveaux partenariats et de marchés extérieurs.

Les flux migratoires dépendront de la réaction des marchés d'Afrique de l'Ouest à ces nouvelles opportunités. Comme cela a été le cas pendant des générations, ces opportunités sont guidées par l'ouverture de nouveaux bassins de croissance ou de production. Ainsi, ce rythme de migrations intra-régionales pourrait se poursuivre en même temps qu'un redéploiement vers de nouvelles zones agricoles si celles-ci se développaient davantage grâce à l'investissement. Il est toutefois difficile de quantifier l'impact que cela aurait sur les migrations vers les pays de l'OCDE. Ce qu'il est possible de dire, c'est que la tendance à une forte mobilité en Afrique – et en particulier en Afrique sub-saharienne – due à une croissance démographique très élevée, est susceptible de se poursuivre, et cette mobilité conduira, comme par le passé, à des mouvements internes, régionaux et internationaux.

L'Afrique du Nord²⁰ et le Moyen-Orient²¹

Selon Dyer (2005), la part de la population algérienne résidant dans des agglomérations de plus de 750 000 habitants est restée assez stable au cours de la période 1950-2000 et devrait le rester au cours des deux prochaines décennies. Cela est aussi vrai dans le cas du Maroc, où cette part a augmenté entre 1950 et 1980, avant de se stabiliser. Ces faits stylisés suggèrent qu'un processus de décentralisation des zones économiques et de la prise de décision est à l'œuvre dans les deux pays. La multiplication de nouveaux centres urbains de dimension moyenne a attiré une proportion grandissante de migrants ruraux. Ces centres ont fait office de zones-tampon pour les migrations internes et vers d'autres pays à l'étranger (Giubilaro, 1997).

Au vu des changements importants dans la structure d'âge des populations de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, la pression démographique dans ces pays restera élevée et il est possible qu'elle augmente dans les décennies à venir. Ainsi, il est probable que ces pays seront confrontés au même problème de vieillissement que l'Europe, au fur et à mesure que les quadragénaires d'aujourd'hui prendront leur retraite à compter de 2030. Avant cette date, toutefois, il est également probable que le marché de l'emploi soit soumis à une forte pression pendant plusieurs années, notamment dû au fait que l'expansion de la population d'âge actif s'accompagne actuellement d'une hausse du taux d'activité de la main-d'œuvre pour les jeunes travailleurs et travailleuses. Cela suggère que le nombre de migrants potentiels pourrait connaître une hausse au cours des deux prochaines décennies, les migrations internationales ayant constitué par le passé une solution traditionnelle aux déséquilibres du marché de l'emploi. Toutefois, au vu de la structure d'âge de la population, ce potentiel migratoire est susceptible de diminuer rapidement à compter de 2030.

Étant donné la probable évolution du PIB par habitant en Algérie, au Maroc et en Tunisie, il est possible d'anticiper des flux migratoires soutenus de travailleurs possédant un faible niveau d'éducation à partir de ces pays au cours de la prochaine décennie, par comparaison avec les flux observés ces vingt dernières années. Dans le cadre d'un scénario pessimiste concernant la croissance du PIB par habitant, le flux d'entrées de migrants algériens peu diplômés pourrait toutefois ralentir dans les années à venir.

À partir des tendances passées de la pauvreté en Algérie, au Maroc et en Tunisie, et en supposant que ces pays connaissent un rythme identique de réduction de la pauvreté lors de la prochaine décennie, on peut émettre l'hypothèse qu'au cours des dix prochaines années aucun changement significatif ne se produira pour les migrations en provenance de ces pays dues à la pauvreté. Toutefois, la vulnérabilité de ces pays à la pauvreté demeure importante et il faut donc être prudent quand on parle de pauvreté, surtout à la lumière de la tourmente financière et économique actuelle.

Les conditions environnementales pourraient aussi jouer un rôle important dans la détermination des flux migratoires en provenance de ces pays. Deux facteurs permettraient d'expliquer pourquoi les coûts prévus du changement climatique seront forcément importants pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

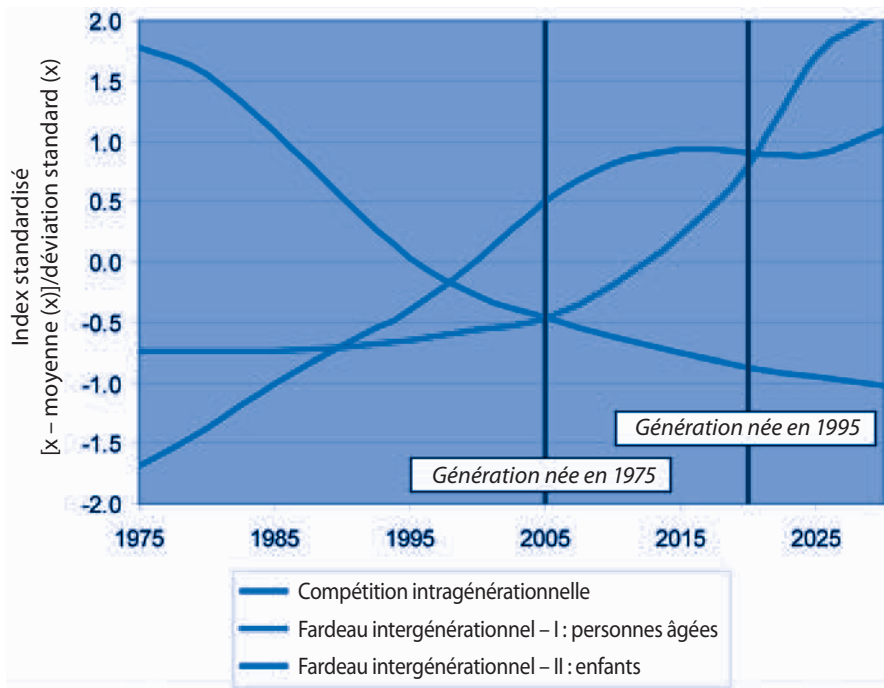
Premièrement, une large part de la population active de ces pays travaille dans le secteur agricole. La pénurie potentielle d'eau (due à la hausse des températures et à la baisse des précipitations) pourrait être alors particulièrement grave en Algérie, au Maroc et en Tunisie, conduisant à des problèmes au niveau de la production alimentaire locale et du développement économique. La diminution de la production agricole qui en résultera est susceptible d'entraîner une baisse des salaires et de l'emploi au sein d'une population dont

l'agriculture est la principale source de revenu. Cela pourrait être suivi, à brève échéance, d'un exode de la population rurale vers des villes déjà surpeuplées puis, à long terme, vers les pays plus riches.

Deuxièmement, une grande majorité de la population et de l'activité économique sont concentrées dans les grandes villes et sur la côte. L'impact de l'évolution climatique sur les zones côtières (élévation du niveau de la mer) est susceptible d'être exacerbé par la forte croissance démographique et l'importante migration rurale qui s'intensifiera face aux difficultés croissantes dans le secteur agricole.

En dépit de ces importantes conséquences de l'évolution climatique, l'expérience passée de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie suggère que, bien que les dangers environnementaux (sécheresses, tremblements de terre et

Graphique 1.3. Le dividende démographique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : compétition et fardeau démographiques à 25 ans



Source : Fargues (2008).

inondations) affectent la majorité des habitants, ceux qui ont perdu leurs habitations présentent une forte propension à retourner chez eux une fois la catastrophe terminée. Cela pourrait par conséquent atténuer le rôle des changements climatiques dans les futurs schémas migratoires en provenance de ces pays.

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) bénéficie d'une « aubaine démographique ». En raison du pic de fécondité des années 1980, suivi d'un déclin de la natalité, la proportion des jeunes actifs au sein de la population actuelle de la région MENA est exceptionnellement élevée. Les générations nées entre 1975 et 1995 (jeunes adultes) n'ont pas à supporter la charge de faire vivre leurs enfants, parents ou grands-parents, et apportent ainsi aux sociétés ce que l'on appelle une aubaine démographique. Cette dernière est de nature temporaire : cette « explosion » de jeunesse passera ensuite de l'âge actif à l'âge de la retraite et le ratio de dépendance des enfants affiché dans un passé récent devrait céder la place à celui des personnes âgées, mais aujourd'hui le ratio de dépendance²² est à un creux.

S'il est possible de prévoir aisément que l'émigration à partir des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord augmente au cours de la prochaine décennie, il est également possible d'affirmer que son profil évoluera conjointement à la transition démographique. Les futurs schémas migratoires ne ressembleront pas à ceux du passé ni même à ceux du présent. Les profils familiaux des jeunes migrants de la région MENA sont en profonde évolution.

Hier, les migrants laissent leurs familles derrière eux et leur émigration était motivée par le souhait de nourrir et d'éduquer leurs familles. Leurs transferts de fonds représentaient la principale raison de quitter le pays d'origine et, dans de nombreux cas, le retour faisait partie du projet migratoire. Demain, les jeunes migrants auront pour caractéristique le fait qu'ils ne laisseront ni femmes ni enfants derrière eux et que leur motivation principale sera au contraire l'ambition et le désir de réussite individuelle.

*Amérique latine*²³

L'accroissement démographique attendu pour les pays d'Amérique latine (croissance enregistrée entre 2005 et l'année du pic de la croissance démographique) varie considérablement d'un pays à l'autre. Les hausses relatives les plus importantes seront enregistrées par les pays en pleine transition démographique, avec des situations très diverses. Parmi ceux qui devraient connaître les hausses les moins importantes figurent le Pérou, la République dominicaine et le Nicaragua (respectivement 45,6 % ; 48,9 % et 51 %), suivis de l'Équateur, du Panama, du Venezuela et du Salvador (respectivement 56,7 % ; 57,3 % ; 58,6 % et 68,9 %). Le Paraguay et le Honduras connaîtront des niveaux de croissance supérieurs (respectivement 82,6 % et 92,4 %).

Lorsqu'ils auront atteint leur pic de croissance démographique, ces deux pays auront pratiquement doublé la population enregistrée en 2005, tout comme deux pays qui connaissent des transitions modérées : Haïti (94,1 %) et la Bolivie (88,1 %). Le Guatemala, entre temps, est le pays qui connaîtra la plus forte hausse démographique (151,8 %).

Au fur et à mesure que progresse la transition démographique, l'impact de la fécondité sur la croissance démographique diminue. Toutefois, son effet ne disparaîtra totalement que lorsque la fécondité aura atteint les niveaux de remplacement. À partir de ce moment-là, tel que le démontrent les cas des pays ayant atteint des stades plus avancés de leur transition, la croissance dépendra principalement de la structure par âges dans les pays, lesquels compteront une proportion plus ou moins importante de femmes en âge de procréer.

Sous un autre angle, la taille de la population de jeunes – comprenant la majorité des migrants potentiels – en Amérique latine et dans les Caraïbes s'est stabilisée au cours de la période actuelle (2005-2010). La population en âge de travailler augmente mais à un taux décroissant, et la population adulte plus âgée devrait poursuivre son expansion jusqu'à la fin de la période. Cela vient confirmer le fait déjà notoire que le vieillissement de la population est le principal phénomène démographique de l'Amérique latine de notre ère et qu'il prendra toujours plus d'importance dans les années à venir, à la fois pour l'ensemble de la société (vieillissement de la population) et pour les personnes âgées elles-mêmes (vieillissement individuel), au fur et à mesure que le poids relatif et absolu des personnes plus âgées au sein de la population dépassera celui des autres groupes.

Quel sera l'impact de l'évolution du ratio de dépendance entre groupes d'âge sur les migrations internationales? S'il est possible d'identifier des opportunités de redistribution des ressources, les observations précédentes suggèrent qu'il sera très difficile de tirer parti de tous les avantages offerts par les tendances démographiques. Par conséquent, l'on ne peut écarter une poursuite des migrations vers l'étranger remplissant leur ancienne fonction de « soupape d'échappement », cette fois avec deux nouvelles nuances : une expansion relativement plus faible de la main-d'œuvre et des qualifications supérieures de celle-ci.

Trois thèmes se distinguent comme particulièrement pertinents pour l'avenir des migrations en Amérique latine.

Tout d'abord, l'angle du transnationalisme pose le débat sur les familles dites « transnationales », qui ont une partie de leurs membres à l'étranger et entretiennent des liens familiaux à distance, ce qui redéfinit les rôles traditionnels de l'homme et de la femme et affecte la socialisation des enfants et de nombreux processus d'apprentissage. L'étude de la famille transnationale est relativement nouvelle. Elle représente clairement un enjeu pour la recherche

et les politiques publiques, et fait apparaître comme obsolète l'idée que toute intervention migratoire est strictement liée au contrôle de l'entrée et du séjour des migrants, appelant par conséquent à une coopération régionale et internationale.

Un deuxième aspect se rapporte à la visibilité croissante de la participation des femmes de cette région aux migrations. Même si le terme de « féminisation » des migrations est devenu banal dans le débat public, et donc voué à être vidé de son sens, il n'en demeure pas moins que la spécificité des migrations féminines et la diversité de leurs conséquences pour les femmes latino-américaines restent largement méconnues. L'élément de définition est ici la participation croissante – qui pourrait devenir majoritaire – des femmes à de nombreux flux migratoires, notamment les plus récents, même si l'impact le plus important de la féminisation est d'abord qualitatif (Martínez, 2003). À l'avenir, l'évolution des significations et des conséquences des migrations internationales obligera à prendre en considération les proportions homme/femme dans l'analyse des processus migratoires et la définition des politiques migratoires. Ceci veut dire qu'il faudra tenir suffisamment compte de l'expérience des femmes, sans pour autant négliger celle des hommes.

Enfin, les migrations de travailleurs qualifiés seront un volet essentiel des migrations latino-américaines. Plusieurs facteurs contribuent à leur persistance et sont liés à la fois au recul du marché de l'emploi dans les pays d'origine et aux limitations au développement de la recherche, de la science et de la technologie, ainsi qu'aux facteurs attractifs à l'œuvre dans les pays développés et qui dérivent de la demande de qualifications spécifiques dans les secteurs de l'innovation technologique et des soins de santé (CEPALC, 2007).

Fédération russe et Europe centrale, orientale et sud-orientale

Prise entre tendances économiques libérales et tendances politiques restrictives de la liberté, la Russie se trouve confrontée à une large palette d'avenirs possibles. Elle possède certainement le potentiel de devenir une puissance économique majeure à l'horizon 2025/30, mais doit également surmonter des obstacles considérables. Parmi les contraintes majeures figurent la forte dépendance vis-à-vis des ressources énergétiques (mais avec des niveaux relativement faibles d'investissement énergétique), les goulets d'étranglement au niveau des infrastructures, le déclin des secteurs de l'enseignement et de la santé publique et le sous-développement de son système financier. Le déclin démographique et les pénuries de main-d'œuvre pourraient également mettre son économie à rude épreuve, notamment si le pays négligeait d'investir de manière plus importante dans le capital humain, de reconstruire sa base scientifique et technologique, ou d'augmenter le recrutement de travailleurs étrangers.

Tableau 1.2. Principaux facteurs affectant les migrations : tendances futures et droits humains des migrants dans les pays d'Amérique latine

Facteurs de continuité	Facteurs de changement
<p>Asymétries mondiales dues au développement et demande de travailleurs migrants : motivations des migrations internationales</p> <p>Schéma d'émigration vers les États-Unis et l'Espagne : persistance de la demande de main-d'œuvre, réseaux et visibilité des communautés latino-américaines</p> <p>Tous les pays d'Amérique latine en tant que source de main-d'œuvre plus qualifiée mais moins d'opportunités d'emploi dans les pays d'origine</p> <p>Impact social et économique dans une sélection de pays : l'intégration potentielle d'immigrés intra-régionaux dans le cas de l'Argentine contribuera au maintien des migrations ; la consolidation du Salvador en tant que « nation transnationale » représenterait un modèle de réussite des liens entre migrations et développement</p> <p>Problèmes non résolus : les trafics et les migrations clandestines demeureront une préoccupation centrale dans le contexte des migrations (régionales, américaines et ibéro-américaines)</p> <p>Le conditions d'accueil des migrants vers les pays industrialisés resteront un obstacle à une authentique gouvernance des migrations : mobilité dans un contexte de restrictions avec quelques exceptions dans la communauté ibéro-américaine</p> <p>Sens de responsabilité croissante dans les pays latino-américains quant à leur rôle dans la gouvernance des migrations : source d'exigences et négociations</p>	<p>La phase avancée de la transition démographique et la réduction de la protection sociale encouragent l'émigration lorsque les avantages liés au dividende démographique ne sont pas exploités</p> <p>Diversification naissante de l'émigration en tant que source de ressources humaines (Brésiliens au Japon) ; échange de travailleurs à travers les migrations intra-régionales, notamment vers l'Argentine, le Venezuela et le Costa Rica (émergence probable du Chili)</p> <p>Transnationalisme migratoire et consolidation des communautés transnationales</p> <p>Consolidation de la féminisation des migrations ; apparition et visibilité de la mobilité des peuples indigènes ; dynamique spécifique des migrations qualifiées</p> <p>Vulnérabilité sociale croissante et problèmes graves de droits de l'homme pour les migrants dans un contexte de discours anti-immigration</p> <p>Opportunité de gouvernance des migrations : humanisation des migrations avec ratification des instruments internationaux</p>

La population russe devrait chuter de manière spectaculaire d'ici 2025, passant de 141 millions à près de 130 millions d'habitants. Les taux de mortalité masculine sont extrêmement élevés, et comparables uniquement à ceux que connaissent les pays africains ravagés par la propagation du SIDA. À 72 ans, l'espérance de vie des femmes est actuellement proche de son niveau de 1955 et, à 59 ans, l'espérance de vie des hommes est actuellement inférieure de trois ans par rapport à 1955. D'après les niveaux de mortalité actuels, moins de six garçons russes âgés de 15 ans sur dix peuvent espérer atteindre l'âge de 60 ans (Banque mondiale, 2006). Les chances de corriger ce déclin précipité sont minces, étant donné que la population des femmes âgées de 20 à 30 ans (tranche d'âge principale pour la procréation) chutera également de manière brutale, pour s'établir à environ 55 % de son chiffre actuel.

Parallèlement à cela, la population vieillit et la population d'âge actif connaît une baisse structurelle, principalement en raison de la baisse des taux de fécondité au cours des dernières décennies. D'ici 2025, les actifs devraient avoir perdu quelque 11 millions d'individus, principalement dans la tranche d'âge des 15-39 ans. Les minorités musulmanes, dont le taux de fécondité est plus favorable, formeront une part plus vaste de la population russe (passant de 14 % à 19 % d'ici 2030 puis à 23 % vers 2050). Il en va de même pour les immigrants turcs ou chinois (NIC, 2008). S'ajoutant à ce profil démographique d'évolution rapide, l'énorme flux de sorties des populations de l'Extrême-Orient russe et de la Sibérie orientale exacerbe les déséquilibres démographiques régionaux. La persistance des flux de sorties en provenance de ces régions représente une menace sérieuse pour leur développement socio-économique.

La Russie est un récepteur net d'immigrants en provenance de la plupart des anciens États de l'Union soviétique. Elle est également un pays source majeur d'immigrants vers l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, selon une étude de la Banque mondiale (2007b).

Certains anciens États de l'Union soviétique devraient également connaître une diminution de leur main-d'œuvre, et donc de l'épargne, en raison de la hausse des ratios de dépendance des personnes âgées (Banque mondiale, 2007). En revanche, les États d'Asie centrale seront confrontés à des difficultés liées à une accélération de la croissance démographique et à une population particulièrement jeune. Le Caucase du Sud ainsi que d'autres États eurasiens devront faire face à des problèmes associés à la persistance de l'émigration pour motifs économiques (Institut d'études de sécurité, 2006).

Du point de vue des États-membres de Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB)²⁴, les migrations économiques demeureront certainement un phénomène important tant que les différences du PIB par habitant et des niveaux de vie persisteront entre ces États, ainsi qu'entre l'Europe et les autres régions ou continents. Il est probable que l'Europe restera un

pôle d'attraction pour de nombreux migrants issus de parties plus pauvres du monde. Les migrants hautement qualifiés à destination de l'Europe devraient être majoritairement issus de pays à faible revenu, tandis que les migrants faiblement qualifiés proviendraient principalement de pays à revenu intermédiaire, notamment d'Europe orientale (OCDE, 2007).

Parallèlement aux facteurs économiques, qui resteront des moteurs importants des migrations, la dynamique démographique jouera un rôle croissant dans la détermination des flux migratoires dans les pays membres de la CEB. Les migrations professionnelles sont susceptibles de devenir plus importantes en vue du vieillissement démographique en Europe. D'après la plupart des prévisions, la population européenne pourrait fortement décliner à l'avenir, en raison de la croissance naturelle négative nette de la population. C'est déjà le cas dans certains pays d'Europe occidentale (Allemagne et Italie) et dans la plupart des pays d'Europe orientale : de 2000 à 2003, les populations des pays d'Europe orientale et centrale et des Balkans ont perdu respectivement 1,1 million et plus de 2,7 millions d'habitants (Banque mondiale, 2007b). Le déclin des pays des Balkans est dû à la fois à une baisse démographique naturelle et aux migrations. Les deux facteurs se conjuguent dans la plupart des pays de l'Est membres de la CEB : par exemple, la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la Moldavie, la Pologne et la Roumanie connaissent des baisses démographiques dues à la supériorité des décès sur les naissances et de l'émigration sur l'immigration (Banque mondiale, 2008). La République tchèque, la Croatie, la Hongrie, le Monténégro, la Serbie et la Slovénie sont les seuls pays à obtenir des gains démographiques des migrations.

En Europe orientale, le schéma démographique, conjugué à l'émigration, paraît déjà provoquer des pénuries de main-d'œuvre – surtout en ce qui concerne la main-d'œuvre qualifiée – et pourrait devenir un obstacle important pour la croissance économique. Ainsi, pour la période 2005-2007, l'emploi a stagné dans plusieurs pays (République tchèque, Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne et Roumanie) tandis que le taux d'offres d'emploi affichait une hausse constante et importante, en raison de l'inadéquation des qualifications, de la mobilité interne limitée de la main-d'œuvre et des rigidités du marché de l'emploi. Ce phénomène peut indiquer des pénuries de main-d'œuvre qualifiée et l'apparition de tensions sur le marché du travail (Havlik, Holzer *et al.*, 2008). Dans certains pays (notamment en Roumanie), la situation du marché du travail est aggravée par l'émigration : les autochtones travaillant à l'étranger ne retournent pas chez eux car, en dépit des hausses salariales dans leur pays, les rémunérations demeurent considérablement plus élevées à l'étranger.

Dans un futur proche, la plupart des pays d'Europe orientale sont susceptibles de demeurer des pays d'émigration nette si des réformes économiques n'aboutissent pas à des progrès rapides du niveau de vie (Banque mondiale, 2007b). Selon les prévisions, presque tous les pays d'Europe centrale et

orientale membres de la CEB et un grand nombre de pays d'Europe occidentale connaîtront à l'avenir des décroissances démographiques naturelles. Le déclin de la population d'âge actif ainsi que la hausse de l'investissement étranger soutenu dans les nouveaux États membres de l'UE génèreront une demande de travailleurs qui ne pourra être satisfaite que grâce à l'extérieur. Les membres les plus prospères de la CEB pourront sans doute trouver une partie de ces travailleurs dans le reste de la région, mais la réponse aux demandes des autres pays membres devra être recherchée ailleurs, probablement en Afrique ou en Asie (Banque mondiale, 2007b).

Scénarios à l'horizon 2030

Face aux incertitudes des schémas migratoires futurs dans tous les domaines moteurs – démographique, économique, géopolitique, social, technologique, environnemental, etc. –, il paraissait à la fois impossible et inadéquat de tenter de prévoir une seule vision du monde à l'horizon 2030. Au lieu de cela, ainsi que le souligne Rohit Talwar dans son chapitre, il est bien plus utile pour les décideurs de pouvoir penser en termes de toute une série d'avenir différents possibles. Ces futurs peuvent être saisis à l'aide de scénarios qui offrent le moyen d'explorer différentes évolutions possibles de l'avenir. Il est toutefois important de noter que ces scénarios ne sont pas des prévisions.

Le point de départ des scénarios – développés, débattus et construits avec les membres du Groupe de Pilotage – a été l'identification des deux forces principales supposées exercer la plus grande influence pour structurer l'avenir des migrations internationales. Le choix s'est porté sur le niveau de croissance dans les économies de l'OCDE et sur le niveau du développement social dans les pays non membres de l'OCDE. Quatre séries de paramètres clés ont également été identifiées : une gamme de descripteurs sociaux, économiques et politiques ; les principaux facteurs d'attraction pour les migrants à destination des pays de l'OCDE ; les principaux facteurs de rejet qui poussent les personnes à quitter leur pays d'origine et ce que l'on appelle les « wild cards » ou événements rares à impact élevé. Enfin, neuf schémas d'évolution sous-jacents ont été distingués : évolution démographique, évolution du paysage économique, complexité politique, expansion d'objectifs commerciaux, innovation et croissance par la science, vieillissement de la société, pénuries de personnel qualifié, expansion mondiale de l'Internet et risques environnementaux. Rohit Talwar intègre ces différentes composantes au sein de cinq scénarios :

Scénario 1 – Progrès pour tous : la croissance et le développement apportent des progrès en termes de protection sociale d'un bout à l'autre de la planète. Il existe une forte demande et une concurrence acharnée autour de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée dans les pays de l'OCDE et les économies

en développement. Il en résulte un important flux circulaire de migrants, notamment parmi la main-d'œuvre qualifiée.

Scénario 2 – Expansion prolongée (Long boom) de l'OCDE : la forte croissance tirée par l'innovation ne trouve pas son équivalent dans les pays BRIC qui sont en proie à des difficultés internes. Toutefois, beaucoup d'autres pays en voie de développement réalisent des progrès. Il existe une forte demande de migrants qualifiés et non qualifiés émanant de l'OCDE mais la concurrence autour du personnel qualifié est moindre de la part des pays non membres de l'OCDE.

Scénario 3 – Progrès inégaux : alors que l'OCDE et les pays BRIC poursuivent leur développement, l'écart avec les pays émergents et les PMA se creuse. Une concurrence acharnée sévit entre les pays à l'intérieur de ces groupes, notamment en ce qui concerne les migrants qualifiés.

Scénario 4 – Fléchissement de la mondialisation : une série de ralentissements économiques au niveau mondial freine radicalement la demande de main-d'œuvre qualifiée sauf pour ses éléments les plus spécialisés.

Scénario 5 – Destinées dissociées : une dissociation se produit au fur et à mesure que les pays de l'OCDE sont confrontés aux coûts croissants de la reprise, qui fait suite à une série de déclin éprouvants. Les pays en voie de développement sont toutefois propulsés par un afflux de capitaux d'investissement à long terme. Alors que la demande de compétences spécialisées est faible dans l'OCDE, les opportunités s'améliorent à la fois au niveau national et dans d'autres pays en voie de développement n'appartenant pas à l'univers OCDE.

Pour l'ensemble de ces scénarios, l'on remarque, quoiqu'à différents niveaux, la persistance de la demande de migrants pour les années à venir. Cela est massivement le cas pour les pays de l'OCDE (ce qui s'explique aisément par les exigences liées à des populations vieillissantes et à des actifs plus âgés et en nombre décroissant) et s'applique également, dans plusieurs scénarios, aux pays BRIC et à d'autres économies émergentes. Il en résulte une forte probabilité d'intensification de la concurrence internationale autour du personnel qualifié, entre pays développés (et, dans certaines circonstances, émergents également) d'un côté, et monde en développement de l'autre. Selon le scénario, le type de qualifications recherchées s'étend de la plupart des catégories de compétences jusqu'aux qualifications les plus hautes. Ainsi, la « fuite des cerveaux » demeurera un problème clé entre économies plus riches et plus pauvres. Le rôle des BRIC varie quelque peu en fonction du scénario : dans des conditions de forte croissance nationale (par exemple le scénario Progrès pour tous), ces pays seront en concurrence avec les pays de l'OCDE autour des personnels qualifiés et mobiles sur le plan international ; dans des conditions économiques faibles (par exemple Long boom de l'OCDE), ils

seront exportateurs nets de migrants, ou du moins connaîtront des flux d'entrées très inférieurs pour la période allant jusqu'en 2030 ; et lorsqu'à la fois les pays de l'OCDE et les BRIC affichent une forte croissance (par exemple dans le scénario Progrès inégaux), les personnes les plus qualifiées seront amenées à circuler de manière croissante entre économies développées et émergentes. De la même façon, la situation des pays en voie de développement n'est pas sans espoir dans tous les scénarios. Une croissance nationale fragile, des problèmes persistants de gouvernance insuffisante, d'insécurité et de dégradation environnementale se conjuguent pour accentuer la pression à l'émigration ; toutefois, lorsque les perspectives de croissance économique s'améliorent à l'horizon 2030 (par exemple dans le scénario Destinées dissociées), les pressions à migrer vers les pays plus riches perdent un peu de leur intensité.

Tous les scénarios comportent des implications (notamment au niveau de l'éducation, des qualifications et de la formation) pour la gestion des flux d'immigration et l'intégration des migrants sur le marché du travail et, plus généralement, dans les communautés locales. Hors les aspects d'intégration, l'on remarque aussi que les différents scénarios annoncent différents défis cruciaux pour les décideurs, qui vont de la hausse du nombre de migrants réfugiés (Long boom de l'OCDE) jusqu'à l'accélération dans l'OCDE du transfert à l'étranger des opérations centrales des entreprises et des investissements (Destinées dissociées), en passant par les efforts pour renforcer l'effet « aimant » des systèmes de protection sociale (Progrès inégaux).

Les cinq scénarios génèrent pour chacune des six régions un éventail diversifié et complexe de résultats. Dans une série de tableaux à consulter au chapitre quatre, Rohit Talwar esquisse les implications possibles pour les migrations, région par région et scénario après scénario. Les conclusions peuvent être résumées de la façon suivante :

Pour l'**Asie du Sud**, les scénarios Progrès pour tous et Long boom de l'OCDE comportent des implications similaires, avec hausse de la demande interne, déclin temporaire jusqu'en 2012 suivi d'un important flux de sorties de main-d'œuvre qualifiée à destination des pays « importateurs » de l'OCDE jusqu'en 2020, puis réduction progressive jusqu'en 2030. Les économies en développement les plus fortes demandent des personnels spécialisés et les flux de sorties d'étudiants vers l'OCDE sont importants. Les scénarios Progrès inégaux, Fléchissement de la mondialisation et Destinées dissociées ont des aboutissements très différents : par exemple, des opportunités très sélectives pour les personnels spécialisés dans l'OCDE par opposition à une hausse de la demande concernant ces catégories au sein de l'OCDE ; ou une demande constante concernant les personnes faiblement qualifiées par opposition à une hausse de la demande ciblant tous les niveaux de qualification dans les États du Golfe.

Pour la **Chine et l'Asie du Sud-est**, les scénarios Progrès pour tous, Long boom de l'OCDE et Progrès inégaux comportent des implications semblables, avec d'importants flux sortants d'étudiants et de personnel qualifié vers les pays de l'OCDE et les BRIC, une forte demande concernant tous les niveaux de qualification émanant des États du Golfe, des niveaux de migrations intra-régionales en hausse et une forte demande de travailleurs semi-qualifiés ou non qualifiés dans les pays de l'OCDE importateurs nets. La seule différence réside dans le niveau des flux de retour. Les scénarios Fléchissement de la mondialisation et Destinées dissociés ont des aboutissements très différents, par exemple une demande restreinte par opposition à une demande en hausse de main-d'œuvre dans les États du Golfe.

De toutes les régions présentées, **l'Afrique** est celle qui affiche la plus grande diversité d'implications d'un scénario à l'autre. Par exemple, les scénarios Progrès pour tous, Long boom de l'OCDE et Progrès inégaux décrivent tous trois une hausse de la demande de la part des réfugiés pour des raisons environnementales et une accélération des flux de travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés sur la base de contrats temporaires. Les scénarios Fléchissement de la mondialisation et Destinées dissociées envisagent tous deux la croissance du flux entrant de personnels spécialisés en provenance de l'OCDE cherchant à travailler sur des projets de développement, mais s'opposent sur d'autres aspects : l'un décrit une limitation des flux sortants liés à l'enseignement, due à une restriction des opportunités internationales pour les travailleurs hautement qualifiés, tandis que l'autre envisage l'accélération des flux sortants d'étudiants vers d'autres pays en voie de développement en dépit de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Pour le **Moyen-Orient**, les scénarios Progrès pour tous, Long boom de l'OCDE et Progrès inégaux suggèrent tous une hausse des flux sortants d'étudiants et de personnels spécialisés, des migrations circulaires, une augmentation progressive de la concurrence nationale autour du personnel qualifié et des incitations à rester dans la région. Le scénario Destinées dissociées est très similaire, à ceci près qu'il envisage une hausse des flux de retour d'étudiants et de personnels spécialisés et ne décrit pas d'augmentation progressive de la concurrence au niveau national pour du personnel qualifié. Le scénario Fléchissement de la mondialisation se différencie en décrivant une demande seulement modérée de la part des étudiants de la région, une intensification des flux régionaux circulaires à tous niveaux de qualification, et un plus grand nombre de travailleurs étrangers déplacés au fur et à mesure que se tarissent les opportunités internationales.

Pour **l'Amérique latine et les Caraïbes**, des flux importants sont attendus concernant tous les niveaux de qualification à destination des pays récepteurs nets de l'OCDE ainsi qu'une hausse des flux sortants d'étudiants, en raison du progrès économique. Toutefois, une hausse des flux circulaires au

sein de la région est également suggérée dans tous les scénarios à l'exception de celui du Fléchissement de la mondialisation, qui envisage des opportunités limitées pour les personnels spécialisés et les étudiants, et donc une progression du nombre de migrants économiques et politiques issus de la région.

Pour la **Fédération russe et l'Europe centrale, orientale et sud-orientale**, les scénarios Long boom de l'OCDE et Progrès inégaux ont des implications très similaires : une hausse des flux de sorties d'étudiants encouragée par le progrès économique, une forte demande de personnel qualifié émanant de l'OCDE et des pays en voie de développement non BRIC et, pour la période 2010-2020, une forte demande de travailleurs semi-qualifiés et hautement qualifiés. En outre, une hausse des opportunités nationales dans les économies plus robustes, et un peu de migrations circulaires à l'intérieur de l'Europe orientale et du Sud-est sont également envisagées. Le scénario Progrès pour tous est assez similaire hors l'exception remarquable de vigoureux flux de retour et la probable accélération des migrations circulaires. Hors les flux de retour importants à tous les niveaux de qualification, les scénarios Fléchissement de la mondialisation et Destinées dissociées aboutissent à des résultats assez différents, le premier indiquant par exemple des opportunités limitées à tous les niveaux de qualification sur le plan national, et le deuxième d'importants flux étudiants sortants vers d'autres pays en voie de développement.

Conclusions générales et défis pour les politiques publiques

Les points suivants résument les principales conclusions du projet sur le plan mondial :

- Dans le monde, les flux migratoires sont tout à fait susceptibles d'augmenter ou du moins de demeurer constants pendant les vingt prochaines années environ, en accord – dans l'ensemble – avec les tendances des 30 dernières années.
- Dans beaucoup de régions n'appartenant pas à l'OCDE, une série de facteurs économiques, démographiques, sociaux, environnementaux et politiques produit une combinaison qui, tout bien considéré, est susceptible de soutenir une accumulation continue de pressions migratoires.
- On s'attend d'une manière générale à ce que la demande de migrations vers la zone de l'OCDE augmente ou du moins reste constante, notamment sans doute vers les pays de l'OCDE dans lesquels le vieillissement démographique et l'attractivité économique forment une puissante association de facteurs d'attraction.

- On s'attend à une intensification de la concurrence internationale autour de la main-d'œuvre, concernant notamment les talents, les individus hautement qualifiés et semi-qualifiés – voire les travailleurs non qualifiés.
- Dans un monde caractérisé par une multipolarité croissante, la stabilité politique demeurera une préoccupation majeure pour bon nombre de pays et régions. Conjugué à cela, l'impact toujours plus perturbateur du changement climatique sur l'environnement laisse prévoir une tendance à la hausse du nombre des candidats aux migrations en quête de lieux plus sûrs. La proportion qui privilégiera la destination des pays membres de l'OCDE ou le nombre de ceux qui réussiront à y être admis demeurent toutefois assez incertains.
- Les conclusions confirment de nouveau, sous réserve bien entendu des politiques migratoires, que les flux migratoires vers les pays de l'OCDE sont peu susceptibles de suffire à compenser les effets économiques du vieillissement et du déclin démographiques.

Au cours des vingt prochaines années environ, les gouvernements de l'OCDE devront affronter une série de défis pour les politiques publiques. Les circonstances varieront bien sûr d'un pays de l'OCDE à l'autre et dépendront de l'avenir spécifique qui se matérialisera. Toutefois, certains aspects identifiés en cours de projet ressortent en tant qu'enjeux qui seront très probablement communs à bon nombre de gouvernements de l'OCDE, dans la majorité des contextes futurs. Parmi ces défis de « premier plan » figure la nécessité pour les gouvernements :

- D'ajuster leurs politiques au contexte mondial du marché du travail au sein duquel ils pourront se trouver en forte concurrence avec d'autres pays de l'OCDE ou des économies émergentes, pour recruter des travailleurs du savoir, puisque tous cherchent à maintenir et améliorer leurs niveaux de productivité ;
- D'envisager comment, dans un environnement mondial plus compétitif, prendre des mesures visant à maintenir l'excellence universitaire, retenir les personnes les plus qualifiées, et dissuader les entreprises qui projetaient de déplacer à l'étranger à la fois leur investissement et leurs ressources humaines les plus qualifiées ;
- De répondre aux inquiétudes croissantes exprimées par les pays en voie de développement concernant la sélection de leurs meilleurs éléments ainsi que la « fuite des cerveaux » vers les pays de l'OCDE ou les pays BRIC, même lorsque, comme cela semble être le cas, les migrations professionnelles sont orientées de manière croissante par les souhaits du patronat ;

- D'approfondir de manière plus systématique les effets de propagation de l'immigration à grande échelle sur des secteurs clés tels que les marchés de l'emploi (par exemple l'impact sur les salaires et rémunérations) ou les communautés locales (par exemple les implications en termes de logement, de fourniture de soins de santé et de la scolarisation);
- De trouver un équilibre viable entre, d'une part, la démonstration ou la communication à leurs citoyens de la nécessité d'une immigration constante ou accrue concernant l'ensemble de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, et, d'autre part, la mise en place de politiques adéquates en faveur du suivi et du contrôle des migrations ainsi que de l'intégration des immigrants;
- De concevoir des façons d'encourager les institutions d'enseignement des pays de l'OCDE à développer leurs capacités d'éducation et de formation, afin d'aider les migrants à s'adapter, à s'intégrer et à améliorer leurs compétences, par exemple grâce à des programmes de marketing extra-scolaires ou universitaires ciblant spécifiquement les étudiants étrangers, à la formation linguistique, ou aux programmes adaptés aux besoins des étudiants étrangers;
- De développer les opportunités permettant le travail des étudiants étrangers, qui pourront ainsi contribuer au financement de leurs études et acquérir une expérience de travail spécifique au pays hôte, et de faciliter la transition du statut d'étudiant à celui de travailleur en vue de retenir les étudiants une fois leur diplôme en poche;
- De faciliter la création de programmes et de campus pour l'enseignement et la formation dans le monde en développement, de manière à ce que les étudiants puissent obtenir les qualifications capables d'améliorer leur employabilité sur le marché du travail de leur pays et des pays de l'OCDE;
- De trouver le juste équilibre au niveau national entre l'âge de la retraite, le taux d'activité des femmes, l'immigration permanente et temporaire, afin de lisser les pics et creux de l'offre nationale de personnel qualifié;
- De réagir de manière constructive au sentiment de solidarité dans le public envers notamment les migrants pauvres fuyant les zones touchées par les conflits politiques/militaires ou de graves dégâts environnementaux, notamment à la lumière des accords internationaux existants concernant l'accueil des réfugiés.

L'un des objectifs du projet sur L'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE consistait à identifier les grandes questions de politiques publiques et non à explorer l'éventail complet des mesures spécifiques

à mettre en œuvre afin de d'y répondre. Pour les décideurs aux niveaux national et régional, le défi sera désormais d'examiner chacun des scénarios, d'évaluer les implications locales des forces et des faiblesses des facteurs de rejet et d'attraction, de déterminer les points critiques de la demande probable concernant chaque niveau de qualifications et d'envisager l'éventail des possibles politiques adéquates.

Notes

1. Ces résultats sont confirmés par Borgy *et al.* (2009) du CEPPII, qui a réalisé une étude sur les migrations globales à l'horizon 2050 et prévoit des taux de migration élevés ou en progression pratiquement partout.
2. La partie suivante se base d'une manière générale sur Khadria (2008) sauf indication contraire.
3. Les flux migratoires au sein de l'Asie du Sud sont principalement constitués de personnes recrutées, souvent de manière illégale, à des postes sans qualifications ou de travailleurs manuels. Les personnels techniques et qualifiés ont formé une minuscule partie des flux de migrants internes de l'Asie du Sud, du Bangladesh vers l'Inde. Les Nations-Unies (2001) ont prévu que, durant la période 2000-2005, la population du Bangladesh passerait de 137 millions à 211 millions, précisant que « ces hausses, qui en termes proportionnels sont considérablement plus importantes que celles projetées pour l'Inde, auront tendance à accroître de manière significative les volumes de l'immigration future à la fois au départ du Bangladesh [...] vers l'Inde », tel que cité dans Dyson, et al. (2004:128). Voir aussi Nations-Unies (2003, 2006). Toutefois, d'une façon générale, les données concernant l'immigration dans les pays de destination en Asie ne sont pas bien structurées. Pour ce qui est des données sur l'émigration dans les pays d'origine, les estimations sont difficiles à établir en Inde car la loi n'exige pas des diplômés universitaires (ni des non diplômés ayant préalablement travaillé à l'étranger) qu'ils soumettent leurs contrats au bureau du protecteur des émigrants (Protector of Emigrants) pour approbation préalable à l'acceptation d'un emploi à l'étranger.
4. Voir Hansen et Stepputat (2005).
5. Ashish Bose in *Economic and Political Weekly*, avril 14, 2007.
6. Voir Khadria (2004a), et aussi (2004b).

7. Le terme « capital humain semi-fini » a d'abord été employé en 1994 par Majumdar (1994).
8. Voir *Draft Report of the Working Group on Higher Education, 11th Five Year Plan*, Planning Commission, Gouvernement de l'Inde, New Delhi (non daté).
9. Cette section s'inspire largement de Ducanes et Abella (2008) sauf indication contraire.
10. Wang (2008).
11. *Ibid.*
12. Les liens socioculturels signifient ses liens ethniques étroits avec des pays tels que le Japon et la Corée, mais englobent également les effets de réseau des nombreuses communautés chinoises ailleurs dans le monde.
13. Les effets de réseau sont à l'évidence importants pour expliquer la croissance de l'immigration philippine aux États-Unis. Selon le bureau américain du recensement, la présence aux États-Unis de la population philippine née à l'étranger est passée de 104 843 individus en 1960 à 501 440 en 1980, puis à 912 670 en 1990 pour atteindre 1,638 million de personnes en 2007. Pour consulter un effort d'intégration des effets de réseau dans les déterminants des migrations, voir Abella et Ducanes « Is Transnationalism a new paradigm for development? » in *Migration and Development: perspectives from the South*, Castles, S. et Delgado-Wise, R. (eds.) OIM, Genève (2008).
14. *Jakarta Post* (2008).
15. Nichols *et al.*, (2008).
16. *Ibid.* La population actuelle, et non la population projetée, est utilisée ici.
17. Cette section s'inspire largement de Bossard (2008) sauf indication contraire.
18. Biodiesel produit à partir d'huile de palme.
19. Éthanol produit à partir de céréales.
20. La section suivante s'inspire largement de Gubert et Nordman (2008) sauf indication contraire.
21. La section suivante s'inspire largement de Fargues (2008) sauf indication contraire.
22. Défini comme le ratio de la somme de la population âgée de 0 à 14 ans et de la population âgée de 65 ans ou plus, à la population âgée de 15 à 64 ans.
23. Cette section s'inspire largement de Martinez Pizarro (2008) sauf indication contraire.
24. Les quatre paragraphes suivants se basent sur la Banque de développement du Conseil de l'Europe (2008) disponibles sur www.coebank.org.

Bibliographie

- Abella, M. et J. Ducanes (2008), « Is Transnationalism a new paradigm for development? » in *Migration and Development : perspectives from the South Castles*, S. et Delgado-Wise, R. (eds.) Organisation internationale pour les migrations, Genève.
- Banque de développement du Conseil de l'Europe (2008), « Migration in Europe : The CEB's Experience », Paris.
- Banque mondiale (2005), *International Migration, Remittances : and the Brain Drain*, Washington DC.
- Banque mondiale (2006), *Rapport économique sur la Russie*, Washington DC.
- Banque mondiale (2007), *Perspectives économiques mondiales 2007*, Washington DC.
- Banque mondiale (2007b), *Migration and Remittances : Eastern Europe and the Former Soviet Union*, Washington DC.
- Bossard, L. (2008), « The future of International West African Migration », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- CEPALC (Comisión Económica para América Latina y el Caribe) (2007), *Migración internacional, derechos humanos y desarrollo : síntesis y conclusiones (LC/L.2706)*, Santiago du Chili.
- Ducanes G. et M. Abella (2008), « Future Outward Migration Flows from China and Southeast Asia », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Dyer, P. (2005), « Labor Supply, Unemployment and the Challenge of Job Creation in the Maghreb », Draft, World Bank, Washington DC. <http://siteresources.worldbank.org/INTTUNISIA/Resources/Rapport+WB+Maghreb+EmploiANGLAIS.pdf>.
- Dyson, T., R. Cassen et L. Visaria (eds.). 2004. *Twenty-first Century India : Population, Economy, Human Development, and the Environment*, Oxford University Press, Delhi.

- Fargues, P. (2008), « Emerging Demographic Patterns across the Mediterranean and their Implications for Migration Through to 2030 », MPI et Transatlantic Council, Washington DC.
- Giubilaro, D. (1997), « Migration from the Maghreb and migration pressures : current situation and future prospects », ILO International Migration Paper 15, ILO : Genève.
- Gouvernement de l'Inde (2001), Recensement 2001, Bureau du directeur général du registre de l'Inde, Gouvernement de l'Inde, New Delhi.
- Gubert, F. et C. Nordman (2008), « The Future of Migration OECD countries : A Regional Note for North Africa (Morocco, Algeria and Tunisia) », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Havlik, P., Holzner, M., Lara, A., Stehrer, R. et Vidovic, H. (2008), « Weathering the Global Storm, yet Rising Costs and Labour Shortages May dampen Domestic Growth » in *Economic Prospects for Central, East and Southeast Europe*, Vienna Institute for International Economic Studies, février 2008, Vienne.
- Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (2006), « The New Global Puzzle : What World for the EU in 2025 », Paris.
- Jakarta Post (2008), « Indonesia faces a struggle to keep birthrate down ». Rédigé par Erwidia Maulia et paru le 12 juillet 2008.
- Khadria, B. (2004a), *Human Resources in Science and Technology in India and the International Mobility of Highly Skilled Indians*, STI Working Paper 2004/7, May, OECD, Paris.
- Khadria, B. (2004b), *Migration of Highly Skilled Indians: Case Studies of IT and Health Professionals*, STI Working Paper 2004/6, OECD, Paris.
- Khadria, B. (2006c), « International Competition for S&E Students and Workers : An Evaluation of Trends and Policies in India and Southeast Asia », document présenté lors de la Conférence sur la concurrence mondiale autour des étudiants étrangers, organisée par l'Institute for the Study Of International Migration (ISIM), Georgetown University, Washington DC, 31 mars 2006.
- Khadria, B. (2008), « Future of Migration from South Asia to the OECD Countries : Reflections on India, Pakistan and Bangladesh », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Lowell, B. (2008), « Immigration « pull » Factors in OECD Countries over the Long Term : Synthesis Report », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.

- Majumdar, T. (1994), « Old World is the New World », *The Telegraph*, 8 août, Calcutta.
- Manpower (2008), « The Borderless Workforce : 2008. A Manpower White Paper », Milwaukee.
- Martínez Buján, R. (2003), *La reciente inmigración latinoamericana a España*, serie Población y Desarrollo N° 40 (LC/L. 1922-P), Santiago du Chili, CEPAL. Publication des Nations Unies, N° de vente : S.03.II.G.76.
- Martinez Pizarro J. (2008), « Regional Notes about Continuities and Changes in Latin American International Migration During the First Half of the 21st Century », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- NASSCOM (2005a), *The IT Industry in India : Strategic Review 2005*, National Association of Software and Service Companies, New Delhi.
- NASSCOM (2005b), *Extending India's Leadership of the Global IT and BPO Industries*, Nasscom-McKinsey Report 2005, National Association of Software and Service Companies, New Delhi.
- National Intelligence Council (NIC) (2008), *Global Trends 2025 : A Transformed World*, Washington D.C.
- Nicholls R., S. Hanson, C. Herweijer, N. Patmore, S. Hallegatte, J. Corfee-Morlot, J. Chateau, R. Muir-Wood (2007), *Ranking port cities with high exposure and vulnerability to climate extremes – Exposure estimates*. Document de travail OCDE.
- OCDE (2005), *Migrations, transferts de fonds et développement*, Paris.
- OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales* (Rapport SOPEMI), Paris.
- OCDE (2007), *Perspectives des migrations internationales* (Rapport SOPEMI), Paris.
- OCDE (2007a), *La cohérence des politiques au service du développement : Migrations et pays en développement*, Paris.
- OCDE (2008), *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century*, Paris.
- The Hindu*, différentes éditions, New Dehli.
- The Hindustan Times*, différentes éditions.
- Thränhardt, D. (2008), « Future Migration Trends in Europe : The EU and Its Eastern and South Eastern Neighbours », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Wang, Dewen (2008), *Rural-urban Migration and Policy Responses in China : Challenges and Options*, OIT Bangkok.

Chapitre 2

Les facteurs d'attraction de l'immigration dans les pays membres de l'OCDE sur le long terme

B. Lindsay Lowell

Institute for the Study of International Migration
Georgetown University

Introduction

L'immigration vers les pays les plus développés de l'OCDE progresse depuis une décennie voire plus. Les opportunités économiques des membres de l'OCDE exercent une forte attraction sur les migrants, tandis que les prévisions de vieillissement démographique chez les membres les plus développés de l'OCDE donne au rôle des migrations un intérêt accru. En prévision de cela, de nombreux pays ont mis en place des politiques plus favorables à l'accueil des immigrés. Si l'on peut supposer que les mesures politiques ne donneront pas systématiquement les résultats escomptés, il y a tout lieu de croire que la forte attraction exercée par les pays de l'OCDE sur les migrants internationaux persistera. Et il est aussi probable que les responsables politiques s'efforceront de caler les politiques d'accueil sur l'évolution des facteurs d'attraction.

Si la démographie nous indique notre destin, alors demain des sociétés vieillissantes comporteront un nombre croissant de personnes représentant un fardeau pour les systèmes de retraite et un frein pour la croissance de la productivité – dans de nombreux pays ce scénario est favorisé par un ralentissement de la croissance de la population d'âge actif (McDonald et Kippen, 2001). Les pénuries de main-d'œuvre résultantes, conjuguées au maintien des écarts de salaire, continueront vraisemblablement d'attirer des migrants vers les pays les plus développés et prospères (Dawkins et Lim, 2004). Les alternatives consisteraient à ramener le taux global de fécondité au niveau de remplacement et à améliorer le taux d'activité afin de compenser la croissance négative de la population et de la main-d'œuvre ; des changements difficiles à obtenir et peu susceptibles d'être pleinement efficaces dans les deux décennies à venir. Bien entendu, multiplier l'immigration par rapport à ses niveaux actuels s'accompagnerait aussi de problèmes spécifiques (Holzmann, 2005).

Toutefois, l'immigration jouera certainement un rôle bénéfique dans la gestion des futurs dilemmes démographiques et, dans tous les cas, il est probable que les opportunités économiques et les réseaux migratoires existants continueront d'attirer les migrants. Cela nous ramène à l'objet du présent document, à savoir l'évaluation des facteurs d'attraction ayant un impact sur les migrations futures. Si elle pêche par un excès de simplicité, la théorie des facteurs d'attraction et de rejet des migrations a l'avantage de placer clairement l'accent sur les deux pôles entre lesquels oscillent les migrants. Le but du présent document est « d'examiner les projections, prévisions et évaluations quantitatives disponibles des facteurs, dans les pays de l'OCDE, susceptibles d'attirer les migrants vers les pays de l'OCDE », c'est-à-dire les facteurs d'attraction qui interviendront à l'avenir.

Nous nous intéressons d'abord à une analyse des tendances actuelles des migrations vers les pays de l'OCDE. Afin de replacer l'attraction migratoire

Tableau 2.1. **Tendances des entrées totales et temporaires de personnes**

Pays	Entrées totales (milliers)			Entrées temporaires (milliers)		
	1995	2000	2005	2003	2004	2005
Australie	87	115	167	152	159	183
Autriche	–	66	101	30	27	15
Belgique	53	57	77	2	31	33
Canada	213	227	262	118	124	133
République tchèque	6	4	59	–	–	–
Danemark	33	23	–	5	5	5
Finlande	7	9	13	–	–	–
France	49	92	135	26	26	27
Allemagne	788	649	579	446	440	415
Grèce	–	–	–	–	–	–
Hongrie	14	20	19	–	–	–
Irlande	14	28	51	–	–	–
Italie	–	272	–	69	70	85
Japon	210	346	372	217	231	202
Corée	–	185	266	75	65	73
Luxembourg	10	11	14	–	–	–
Mexique	30	24	39	45	42	46
Pays-Bas	67	91	63	43	52	56
Nouvelle Zélande	56	38	54	65	70	78
Norvège	16	28	31	21	28	22
Pologne	–	16	39	–	–	–
Portugal	5	16	28	3	13	8
Slovaquie	7	5	8	–	–	–
Espagne	–	331	683	–	–	–
Suède	36	43	51	8	9	7
Suisse	88	86	94	142	116	104
Turquie	–	168	132	–	–	–
Royaume-Uni	150	260	407	137	239	275
États-Unis	720	841	1 122	577	612	635
Total	2 659	4 050	4 868	2 181	2 359	2 402
Croissance annuelle %	–	8.8	3.7	–	8.2	1.8

Source : Données extraites de la base de données sur l'immigration de l'OCDE, 2008, <http://stats.oecd.org/wbos/MIG.aspx>

dans son contexte, nous abordons ci-après les théories des universitaires et les attentes des responsables politiques. L'analyse des facteurs d'attraction constitue le corps de ce document. Cette analyse s'appuie sur des éléments de projection spécifiques, et sur un classement des pays selon leur future attraction respective. Ces questions ne faisant pas l'unanimité autour d'elles, nous prendrons en compte les sept facteurs généralement inclus dans les discussions entre spécialistes : les facteurs économiques et démographiques, les effets des réseaux, les facteurs liés au marché du travail, à l'éducation et à la formation, à la santé, et d'autres facteurs principalement liés à l'intégration. Il est peu probable qu'un seul type de facteurs domine les forces d'attraction futures ou que tous les pays présentent un même équilibre entre les facteurs d'attraction. La partie finale de ce document élabore des scénarios concernant les forces d'attraction futures, procédant au classement des pays d'après l'ensemble des facteurs aussi bien selon une dominante économique que démographique. Ces facteurs affectent principalement la taille ou le niveau des migrations futures ; nous y avons ajouté une évaluation de la façon dont les pays pourraient en modifier la composition de celles-ci.

La situation actuelle

Le nombre de migrants internationaux a connu une progression constante dans les pays de l'OCDE les plus développés. Toutefois, il se pourrait que la composition du « type » de migrant varie à l'avenir, au moins autant que les chiffres absolus¹. Bien entendu, la meilleure source de données sur les différents types de mobilité internationale est le rapport annuel de l'OCDE intitulé « Perspectives des migrations internationales » (également appelé le rapport SOPEMI). Nous n'avons pas l'intention d'examiner les nombreuses catégories que couvre de manière exhaustive ce rapport, mais il est important d'évoquer trois aspects principaux des migrations : la prédominance des migrations d'ordre familial dans la plupart des pays, la tendance simultanée vers une augmentation de l'accueil de travailleurs hautement qualifiés, et le déploiement de programmes de travail temporaire. En moyenne, les pays de l'OCDE admettent près de 44 % des migrations totales pour des raisons familiales et seulement près de 14 % à des fins d'emploi (OCDE, 2008). Nous nous intéresserons de manière indirecte aux types de compétences des immigrants, dans la section sur l'éducation. A noter que de nombreux pays élaborent des politiques destinées à attirer un plus grand nombre de travailleurs qualifiés (Lowell, 2005).

Les statistiques concernant la totalité des flux migratoires, permanents et temporaires, sont consultables au tableau 2.1. Les entrées de migrants permanents ont connu une nette augmentation au fil du temps : en 2005 ce chiffre avait progressé de 83 % par rapport à 1995, une décennie plus tôt, pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Certains pays ont affiché des hausses spectaculaires de leurs flux annuels pendant cette décennie : la Tchécoslovaquie a

connu une augmentation de 890 %, le Portugal de 459 %, l'Irlande de 275 %, et le Royaume-Uni de 171 %. Pour des motifs de présentation, le tableau montre également les chiffres disponibles pour les travailleurs temporaires mais ils ne sont pas véritablement comparables avec les flux permanents, lesquels tiennent compte des deux catégories de migrants : pour des raisons de famille et pour de raisons d'emploi. En 2006, l'OCDE estime à 2,5 millions le nombre des travailleurs temporaires entrés dans la zone OCDE, soit environ trois fois le nombre de migrants de travail permanents (*op. cit.*, OCDE, 2008). Néanmoins, même s'il est important, le nombre de travailleurs temporaires ne progresse pas aussi vite que celui des migrants permanents². Mais il pourrait y avoir une accélération des migrations temporaires étant donné l'intérêt croissant pour les programmes temporaires, qui permettent de contourner les préoccupations liées à un séjour permanent et stimulent le développement dans les pays sources.

Après avoir mesuré les flux migratoires, nous nous intéresserons à l'évolution du taux net dans le tableau 2.2, qui présente des statistiques pour les pays OCDE générées par les Nations unies. Ces données ont l'avantage d'être disponibles pour de longues périodes et d'utiliser des définitions harmonisées. Les pays sont classés par ordre ascendant d'après leur taux de migration nette et il est assez surprenant de voir que la Nouvelle-Zélande présente le taux de migration nette le plus faible parmi les pays de l'OCDE. L'Australie présente aussi un taux de migration nette faible. Toutefois, ces pays traditionnels de l'immigration constituent toujours de puissants aimants pour les migrants, comme le prouvent les données concernant les entrées. Bien entendu, ces tendances s'expliquent par le fait que les deux pays connaissent également des taux élevés d'émigration (*op. cit.*, OCDE, 2008, pp. 32-34). Même les pays considérés comme des leaders incontestés de l'attraction des migrants, et destinés à le rester dans un futur proche, pourraient devoir gérer l'émigration tout autant que l'immigration. La capacité à intensifier à la fois l'attraction et la rétention de travailleurs pourrait être en rapport avec le lieu d'origine des migrants.

Les sources de migrants internationaux pourraient évoluer à l'avenir, au fur et à mesure que se réduisent les écarts de salaire ou que les migrants de certains pays deviennent moins disponibles. Les pays accueillant la majorité de leurs migrants en provenance de pays plus développés pourraient, confrontés aux défis abordés ci-après, chercher à accueillir des migrants issus des économies émergentes d'aujourd'hui. Une grande partie de la discussion informelle concernant les migrations internationales dépeint explicitement le phénomène comme un mouvement du monde en voie de développement en direction du monde plus développé (du Sud vers le Nord), même si cela ne correspond pas tout à fait à la réalité³. En premier lieu, un grand nombre de migrants se déplace entre pays en voie de développement et certains observateurs s'attendent à ce que ces flux se renforcent à l'avenir, ce qui pourrait réduire le nombre des personnes disponibles à se rendre dans des pays plus

Tableau 2.2. **Tendances de la migration nette**

Pays	Pourcentage de la population immigrée			Immigration nette annuelle en moyenne (milliers)			Taux d'immigration nette (pour mille)		
	1985	1995	2005	1975 à 1985	1985 à 1995	1995 à 2005	1975 à 1985	1985 à 1995	1995 à 2005
	Nouvelle-Zélande	16.3	20	15.9	3.5	18.3	-8.2	1.1	5.3
Belgique	9	9	6.9	10.5	1.9	-17.3	1.1	0.2	-1.7
Pologne	3.5	2.5	1.8	-44.5	-32.4	-23.6	-1.2	-0.9	-0.6
Corée	1.4	1.3	1.2	23.2	2.2	-3.0	0.6	0.1	-0.1
République tchèque	–	4.4	4.4	–	–	-0.1	–	–	0.0
Australie	21.9	22.7	20.3	67.1	57.8	2.6	4.6	3.4	0.1
Turquie	1.8	1.9	1.8	73.2	25.8	10.7	1.6	0.4	0.2
Mexique	0.6	0.5	0.6	22.6	-1.1	16.1	0.3	0.0	0.2
Slovaquie	–	2.1	2.3	–	–	0.9	–	–	0.2
Hongrie	3.2	2.8	3.1	-5.7	-4.2	2.1	-0.5	-0.4	0.2
Japon	0.6	1	1.6	7.0	49.5	71.5	0.1	0.4	0.6
France	10.8	10.5	10.7	35.0	12.0	34.7	0.6	0.2	0.6
Finlande	1	2	3	1.2	5.0	4.8	0.2	1.0	0.9
Allemagne	–	11.1	12.3	–	–	95.6	–	–	1.2
Pays-Bas	5.3	9	10.1	37.9	56.9	22.8	2.7	3.8	1.4
Italie	2.2	2.6	4.3	19.6	23.7	94.2	0.4	0.4	1.6
Royaume-Uni	6.5	7.3	9.1	38.7	52.3	110.0	0.7	0.9	1.9
Portugal	3.5	5.3	7.3	16.5	16.5	21.5	1.7	1.7	2.1
Suède	7.8	10.3	12.4	7.1	23.4	19.2	0.9	2.7	2.1
Norvège	3.7	5.3	7.4	4.3	7.0	10.3	1.0	1.6	2.3
Danemark	3.7	4.8	7.2	4.6	5.5	12.6	0.9	1.1	2.4
Suisse	18.4	21	22.9	10.4	24.4	17.2	1.6	3.6	2.4
États-Unis	7.5	10.6	12.9	588.5	936.3	893.9	2.5	3.7	3.1
Canada	15.1	17.1	18.9	34.3	100.7	100.3	1.4	3.7	3.3
Grèce	3.1	5.1	8.8	16.9	21.8	38.6	1.8	2.1	3.5
Islande	3	3.9	7.8	0.2	0.4	1.1	0.8	1.4	3.9
Autriche	3.7	8.9	15.1	6.0	39.5	47.0	0.8	5.1	5.8
Irlande	6.4	7.3	14.1	4.9	3.5	29.2	1.5	1.0	7.5
Luxembourg	28.3	33.4	37.4	2.6	2.8	3.5	7.3	7.3	8.2
Espagne	1.1	2.5	11.1	9.6	54.8	343.7	0.3	1.4	8.3
Moyenne	7.0	8.2	9.8	37	56	65	1.3	1.9	2.0
33 ^e percentile	3.2	3.4	5.8	6	5	4	0.7	0.7	0.4
66 ^e percentile	6.7	9.0	11.3	20	25	30	1.4	2.2	2.3

Source : Tabulations de l'auteur, Division de la Population des Nations unies, base de données « World Population Policies », <http://www.un.org/esa/population/unpop.htm>.

développés. Par ailleurs, il est probable qu'une partie des pays les moins avancés d'aujourd'hui, et affichant l'une des croissances les plus rapides – pays situés généralement en Afrique – puisse à l'avenir fournir davantage de migrants (Hatton et Williamson, 2003). Le déclin du nombre de migrants pourrait s'avérer malgré tout faible, en raison du ratio de près de six contre un de la population des pays moins avancés par rapport à celle des pays plus développés (*op. cit.*, Lowell 2005). En réalité, les pays de l'OCDE présentent de grandes différences dans leurs sources de migrants. Le tableau 2.3 classe les pays d'après la proportion de leur population résidente née à l'étranger, selon que celle-ci est issue de pays sources plus développés, en voie de développement ou moins avancés. À l'une des extrémités, le Luxembourg accueille pratiquement la totalité de ses migrants en provenance de pays plus développés et, aussi bien ce dernier que les pays recevant surtout des migrants venus d'Europe occidentale pourraient ressentir la pression la plus forte en faveur de l'accueil de ressortissants de pays moins développés. Accueillant près de la moitié de leurs migrants en provenance de pays moins développés, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande paraissent en bonne position pour tirer parti de flux établis provenant de sources diverses. Les migrants accueillis par les États-Unis et le Japon sont pour la plupart originaires d'un petit nombre de pays développés géographiquement proches, par conséquent leurs flux futurs dépendraient des changements futurs au sein de ces pays sources. Bien entendu, nous nous intéressons ici aux facteurs d'attraction et non aux facteurs de rejet, mais ces données suggèrent que la force d'attraction pourrait, en partie, dépendre du dosage de pays sources sur lesquels le pays hôte exerce son attraction. Certains pays de l'OCDE sont déjà en première ligne pour les migrants des pays sources sélectionnés et pourraient, par conséquent, exercer un degré d'attraction supérieur sur ces pays comparativement à d'autres avec lesquels des liens bilatéraux n'ont pas encore été établis.

Facteurs d'attraction de l'immigration

La littérature consacrée aux facteurs d'attraction de l'immigration est en quelque sorte divisée entre théoriciens universitaires, analystes des politiques et démographes. Les universitaires postulent des théories concurrentes qui identifient dans l'opportunité économique (en général les salaires) le moteur attractif principal des migrations, ou intègrent l'aspect économique aux facteurs familiaux, sociaux et politiques agissant sur les flux migratoires. Quant au facteur d'attraction, les analystes des politiques ont recours aux prévisions économiques et surtout démographiques afin de repérer les conditions génératrices d'un besoin futur de migrants. Toutefois, les démographes ont la haute main sur le domaine des projections démographiques, mais celles-ci se fondent essentiellement sur des hypothèses affinées de tendances et de taux d'immigration.

Tableau 2.3. Sources de la population adulte née à l'étranger, 2000

Pays	Région mondiale source, %					Niveau de développement source, %			
	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine & Caraïbes	Asie & Océanie	Total	Moins avancé	En développement	Plus développé	Total
Luxembourg	99.0	0.7	0.0	0.2	100	0.0	0.2	99.8	100
Pologne	97.9	0.9	0.0	1.2	100	0.0	1.3	98.7	100
Slovaquie	97.8	0.8	0.2	1.3	100	0.2	1.4	98.3	100
Turquie	96.2	1.2	0.0	2.6	100	0.0	2.6	97.4	100
Hongrie	95.0	0.9	0.4	3.8	100	0.4	4.2	95.4	100
République tchèque	94.6	0.4	0.3	4.7	100	0.2	5.1	94.7	100
Irlande	86.1	5.9	0.4	7.6	100	0.5	11.3	88.2	100
Islande	72.6	10.7	1.3	15.4	100	0.3	17.4	82.3	100
Suisse	82.5	1.9	3.8	11.7	100	2.1	17.0	80.9	100
Autriche	80.0	0.8	1.0	18.2	100	0.7	20.2	79.1	100
Finlande	76.2	3.7	1.7	18.4	100	5.0	20.4	74.6	100
Belgique	86.8	1.3	1.1	10.8	100	5.3	20.7	73.9	100
Suède	69.8	1.7	5.2	23.2	100	4.1	27.7	68.2	100
Grèce	60.3	10.2	3.6	25.9	100	2.5	33.4	64.1	100
Mexique	22.2	39.4	33.2	5.3	100	0.2	37.2	62.5	100
Allemagne	59.4	1.8	1.3	37.5	100	1.9	38.5	59.7	100
Australie	59.1	1.8	1.9	37.1	100	4.2	36.8	59.0	100
Norvège	55.4	6.8	4.3	33.5	100	5.0	37.4	57.7	100
Canada	47.9	4.5	11.0	36.7	100	4.3	45.5	50.2	100
France	77.2	1.3	2.5	19.0	100	7.6	43.5	48.9	100
Nouvelle-Zélande	46.9	3.1	0.6	49.4	100	11.2	39.9	48.9	100
Danemark	50.1	2.5	2.1	45.3	100	6.3	45.6	48.1	100
Italie	61.7	2.7	13.1	22.5	100	5.6	47.1	47.3	100
Espagne	47.4	1.5	42.2	8.8	100	3.3	58.5	38.2	100
Royaume-Uni	36.4	5.1	9.1	49.4	100	10.2	54.8	35.0	100
Pays-Bas	36.4	1.9	20.2	41.6	100	5.3	63.1	31.6	100
Corée	2.4	10.7	0.0	86.9	100	5.1	71.9	23.0	100
États-Unis	18.0	3.0	50.1	28.8	100	4.3	74.0	21.7	100
Portugal	67.4	0.8	18.3	13.5	100	81.7	6.2	12.1	100

Table 2.3. Sources de la population adulte née à l'étranger, 2000 (suite)

Pays	Région mondiale source, %					Niveau de développement source, %			
	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine & Caraïbes	Asie & Océanie	Total	Moins avancé	En déve- loppement	Plus développé	Total
Japon	2.4	3.5	16.0	78.1	100	1.7	92.4	5.9	100
Moyenne	62.8	4.4	8.2	24.6	–	6.0	32.5	61.5	–
33 ^e percentile	53.1	1.5	1.1	11.3	–	1.3	19.0	48.9	–
66 ^e percentile	77.6	3.2	4.4	29.5	–	5.0	40.4	75.2	–

Source : Tabulations de l'auteur, voir « International migration by educational attainment (1990-2000) – Release 1.1 », Frédéric Docquier et Abdeslam Marfouk, http://www.ires.ucl.ac.be/CSSSP/home_papers/docquier/oxlight.htm.

Note : D'après l'estimation de la population âgée de plus de 25 ans.

Théories et recherches sur les migrations

Les théories dérivées de l'école néoclassique tendent à voir dans l'attrait des salaires le facteur déterminant des migrations. La recherche empirique tend à renforcer cette hypothèse et conclut que les facteurs d'attraction économiques sont la force motrice dominante et que les facteurs de rejet n'ont pas un rôle essentiel dans les migrations (Mayda, 2005). L'attraction salariale est la variable primordiale dans les modèles de migrations concernant les pays de l'OCDE, même si des différences notables existent dans le degré d'attraction des pays traditionnels d'immigration comparés à la plupart des pays européens (Peri, 2005). Bien que les facteurs d'attraction aient été déterminants dans l'histoire des migrations, les facteurs de type économique pourraient ne pas jouer leur rôle si des politiques restrictives étaient appliquées à l'immigration (Hatton and Williamson, 2003).

Toutefois, comme le résume l'encadré 2.1, certains soutiennent que les différentiels économiques ne seraient qu'une partie de l'histoire et que des facteurs de nature moins pécuniaire pourraient contribuer aux migrations futures. Les théories économiques les plus réputées concernent les modèles néoclassiques, la nouvelle économie des migrations, la théorie du système-monde, et la théorie du marché du travail à deux niveaux. Une prémisses des théories non classiques est la nécessité d'opérer une distinction entre motifs initiaux des migrations entre deux pays et motifs se perpétuant à travers des schémas migratoires établis. Les théories qui privilégient la perpétuation de

schémas migratoires existants reconnaissent l'influence des réseaux sociaux, la causalité cumulative, les institutions et les systèmes de migration.

Les théories diffèrent de par leur niveau d'analyse, leurs hypothèses, l'accent relatif placé sur les facteurs de rejet ou d'attraction, et le recours à l'analyse quantitative ou qualitative. Certaines privilégient les individus en tant que « maximisateurs » de richesses, d'autres prennent en compte le cadre familial ou communautaire des décisions de migrer, voire le sens culturel de ces déplacements. Quelle que soit l'utilité de ces théories pour la définition de modèles statistiques ou la fourniture de cadres pour des recherches approfondies, les spécialistes des sciences sociales n'ont abouti à aucun consensus quant à la théorie (ou aux théories) fonctionnant le mieux. La recherche empirique tend toutefois à renforcer la probabilité que la force motrice fondamentale derrière les fluctuations annuelles de la mobilité internationale soit l'opportunité économique dans les pays hôtes.

Encadré 2.1. Théories sur les migrations

Les théories inspirées par l'économie néoclassique. Elles suggèrent que « les écarts au niveau des avantages économiques nets, principalement les avantages en matière de salaire, sont les causes principales des migrations » (Hicks 1932 :76). Parallèlement, le capital circule en sens inverse vers le pays en manque de capital jusqu'à ce qu'un équilibre soit atteint et que les migrations s'atténuent.

Les théories du marché de travail à deux niveaux. Elles soulignent l'importance causale des facteurs d'attraction au sein des sociétés hôtes plutôt que celle des facteurs de rejet au sein des pays sources. Les économies modernes sont caractérisées par leur demande chronique d'immigrants destinés à des emplois moins valorisants qui continuent d'attirer un nombre croissant d'immigrants sans qu'il se produise une égalisation des salaires.

La nouvelle économie des migrations. Cette théorie rejette l'individualisme ou la mise en exergue des écarts de salaire. La décision de migrer prise par les membres d'une famille garde son sens même si le différentiel de salaire est peu important car les envois de fonds peuvent fournir une forme utile de diversification financière face au risque. Cette théorie privilégie les pays sources et les facteurs de rejet.

La théorie du système-monde suggère que les migrations sont enracinées dans les structures historiques du marché mondial et que les rapports coloniaux sont maintenus à travers les liens culturels et économiques. L'investissement étranger dans les économies en développement est géré à partir d'une petite poignée de « villes internationales » qui ont besoin du travail des immigrés pour remplir les emplois à bas salaires. Une fois établie, la relation économique « centrale » et « périphérique » préserve les migrations de manière symbiotique.

Encadré 2.1. Théories sur les migrations (suite)

Les réseaux sociaux réduisent les coûts et les risques associés à l'immigration. Les théories des réseaux, telles que la théorie du système-monde et des marchés de travail doubles, suggèrent que les schémas migratoires dépendent d'une trajectoire définie. Une fois que les flux migratoires ont démarré, ils acquièrent leur vie propre et peuvent être difficiles à tarir quels que soient les changements de politique mis en œuvre, ou même les changements économiques.

Les théories sur les politiques des migrations. Ces théories concluent que les politiques comptent, en apportant toutefois peu de précisions quant aux politiques qui réussissent le mieux à augmenter le nombre d'immigrants, pour ainsi dire, ou à modifier la composition en faveur des immigrants permanents hautement qualifiés. Une grande partie de cette littérature s'intéresse à la façon dont les politiques sont formulées et non à leur contenu ou impact.

Les théories sur les économies d'échelle s'efforcent d'expliquer pourquoi et comment certaines villes ou certains lieux concentrent l'innovation créative, les immigrants hautement qualifiés et l'investissement. Les gouvernements souhaitant attirer les immigrants hautement qualifiés peuvent promouvoir de manière délibérée des « pôles de compétitivité » afin d'attirer des travailleurs ayant des dons de créativité, venant de leur propre pays, soit de pays étrangers.

Défis futurs du vieillissement et de la mondialisation

La plupart des analystes des politiques admettent que les facteurs des migrations historiques en Europe – écarts des niveaux de vie, contraintes financières par rapport à la mobilité, dynamique démographique – demeurent des forces motrices principales. L'analyse coûts-avantages de la mobilité et les différentiels démographiques qui alimentent les migrations seraient même plus déterminants aujourd'hui que par le passé (Williamson, 2003). Toutefois, les analystes procèdent rarement à la modélisation des deux scénarios futurs qui, selon eux, alimenteraient la mobilité à l'avenir, à savoir le vieillissement démographique dans les pays les plus développés et l'accélération de la compétition mondiale dans une économie basée sur la connaissance. Ils sont même peu nombreux à questionner l'importance de ces facteurs d'attraction, notamment en termes d'impact sur des catégories spécifiques de travailleurs.

Nous aborderons ci-après les projections démographiques. Pour l'heure, il suffit de noter que la plupart des analystes des politiques se focalisent sur le vieillissement de la population et non sur l'écart démographique entre pays plus et moins développés. Il n'empêche que la rapidité de la croissance démographique à la périphérie de l'Europe a été un facteur clé des migrations passées et les différentiels de croissance démographique pourraient jouer un rôle similaire aujourd'hui⁴. Mais alors que par le passé le facteur de rejet

démographique sous-tendait les dynamiques migratoires, le vieillissement actuel s'avère un puissant facteur d'attraction, résultant du ralentissement de la croissance démographique et de l'évolution de la pyramide des âges. D'une part, il se profile une demande latente de remplacement de la perte relative du nombre de jeunes travailleurs au sein de la main-d'œuvre, aux fins de « ravitailler » les caisses de retraite et générer une croissance de la productivité. D'autre part, la progression du nombre des personnes âgées engendrera une demande latente de personnel de soins et de toute une gamme de services aux personnes âgées.

Ces dynamiques démographiques se conjuguent à la mondialisation de l'économie du savoir, accélérant la rivalité entre pays autour des « travailleurs du savoir ». Cette concurrence s'explique par ceci que les économies axées sur la technologie sont de plus en plus dépendantes de l'innovation, qui leur permet de stimuler leur productivité. Dans la majorité des pays anglophones, des migrants originaires d'économies émergentes fournissent déjà un grand nombre de travailleurs relativement à cette demande, tandis que beaucoup de pays européens cherchent à renforcer leur capital humain issu de ces mêmes sources. La demande va s'accélérer dans certains pays car la fourniture endogène de « travailleurs du savoir » pourrait, en principe, ralentir parallèlement à la baisse du nombre de jeunes autochtones dans les années à venir; l'attraction migratoire ciblerait dans ce cas les travailleurs qualifiés. Dans un deuxième temps, l'on s'attend à ce que les autochtones soient moins nombreux à occuper les emplois peu rémunérateurs et difficiles dans de nombreux secteurs, dont celui de la santé, tandis que la demande de services progresserait; une grande partie de l'attraction migratoire viserait alors les travailleurs faiblement qualifiés.

Projections démographiques

La plupart des projections à long terme des migrations n'incorporent que rarement une fourchette de variables prédictives. Non basées sur des modèles statistiques, ces projections relèvent davantage de modèles démographiques incorporant des taux de variation supposés. Ce n'est pas tant que les théories académiques des migrations manquent de pertinence, mais les modèles statistiques nécessaires exigeraient la projection de variables multiples et non uniquement des migrations en elles-mêmes. Aussi, la plus grande partie des modèles statistiques des migrations futures se limite au court terme, à savoir à une période n'allant pas au-delà de 2 à 5 ans⁵. Même ainsi, ces projections peuvent s'avérer éloignées de la réalité en cas de catastrophe imprévue comme celle du 11 septembre, ou en cas de soubresauts imprévus des conditions de l'économie du fait de la reprise économique (Krepps, *et al.* 2005; Department of Homeland Security, 2007).

D'un point de vue pratique, Passel et Cohn concluent, sur la base de leur examen de la littérature et dans le cadre des projections démographiques pour les États-Unis, que :

L'immigration s'est avérée la composante démographique la plus difficile à prévoir au cours des dernières décennies. Contrairement à la fécondité et à la mortalité, l'immigration est directement affectée par les politiques nationales et d'autres événements. Même si de nombreux facteurs sociaux et économiques influant sur les tendances migratoires sont relativement bien connus, aucun cadre théorique reconnu ne peut être facilement appliqué dans le cadre des projections (Passel et D'Vera Cohn, 2008).

Comme la plupart des projections démographiques, les projections concernant les migrations extrapolent largement à partir des tendances historiques. Le taux d'immigration relève du facteur d'attraction des migrations car son dénominateur correspond à la population du pays d'accueil et incorpore, par conséquent, les forces d'inertie sociodémographique inhérentes au pays hôte. Les tendances et schémas futurs de l'immigration doivent être basés sur des hypothèses concernant les forces motrices futures. Une revue exhaustive de la littérature empirique conclut que les tendances futures doivent être basées, et modélisées, sur des facteurs convenus d'avance et incorporés à des projections à déterminants multiples. Il n'est guère surprenant de voir que les facteurs démographiques sont les premiers sur la liste, les facteurs économiques, non liés aux politiques ou liés aux politiques étant classés comme facteurs de second ordre et parmi les moins fiables (Howe et Jackson, 2006 ; Cohen, *et al.*, 2008).

Facteurs d'attraction jusqu'en 2030

Quels que soient les désaccords sur les déterminants des migrations – notamment sur la dynamique des facteurs qui se renforcent mutuellement – les experts tendent à convenir qu'il existe tout un éventail de facteurs qui façonneront les poussés migratoires les plus importantes de demain. Ces principaux déterminants dans les pays plus développés de l'OCDE sont l'importance fondamentale de l'opportunité économique, conjuguée à la dynamique démographique ; le vieillissement et le ralentissement de la croissance démographique apparaissant clairement comme les défis à relever à l'avenir. Au total, nous explorerons ci-dessous sept facteurs : économiques, démographiques, les effets de réseaux, les facteurs liés au marché de l'emploi, les facteurs liés à l'instruction et la formation, la santé et les soins de longue durée, et l'intégration.

Facteurs économiques

L'évolution mondiale en matière de croissance économique et de productivité intervenant dans le monde devraient jouer un rôle significatif en tant que force motrice de l'immigration dans les décennies à venir. Selon les théories classiques des migrations un individu qui prend la décision de migrer est principalement motivé par la maximisation de ses gains, l'accès à de meilleures conditions de vie ou à des sources de revenu plus stables. Les projections concernant la puissance économique relative des pays de l'OCDE dans les années à venir sont un important indicateur de l'attraction migratoire et des schémas futurs de mobilité. Comme d'autres, nous employons le PIB par habitant en variable de substitution des salaires et de l'opportunité économique.

Tendances de la croissance économique

Nous tenons compte des projections réalisées pour la Commission économique des Nations unies pour l'Europe ainsi que des scénarios stipulant qu'il y aurait convergence croissante des opportunités économiques entre les pays d'ici 2030. Le taux de croissance de l'économie devrait baisser dans les pays confrontés aux plus grands enjeux démographiques, qui ne réaliseraient pas des progrès en matière de technologie et qui ne développeraient pas leur capital humain. Les pays obtenant les meilleurs résultats sont ceux qui prendront des mesures politiques ambitieuses, notamment en renforçant l'investissement dans la R&D et l'enseignement. Bien entendu, il faudra prendre très au sérieux la mise en garde selon laquelle au cours de cette même période « des changements profonds et imprévisibles pourraient se produire dans les domaines du progrès technique, de la situation politique ou de la stabilité sociale des pays, des flux internationaux des facteurs de production, et du développement institutionnel. » (NOBE Independent centre for Economic Studies, 2002; Commission économique des Nations unies pour l'Europe, n.d.).

L'ONU prévoit la poursuite de la croissance économique dans les pays de l'OCDE pour la période 2000-2040, mais avec une baisse des taux de croissance du PIB pour certains d'entre eux au fil du temps. Nous examinons les projections du « scénario de base », qui supposent la poursuite de l'amélioration des politiques visant à accélérer la connaissance « axée sur le savoir » et des « tendances démographiques plus favorables » (la variante moyenne de la population de l'ONU). Il s'agit de la variante « *business as usual* », par comparaison avec une série de projections basses (basées sur la faiblesse de la technologie, du capital humain et les résultats démographiques) ou avec une variante haute (politiques ambitieuses d'amélioration de l'enseignement et de la R&D, et tendances démographiques de type « *best scenario* »). Nous choisissons de ne pas inclure les taux de croissance économique dans nos scénarios finaux d'attractivité migratoire, préférant les projections de PIB

par habitant comme variables substitutives de l'attractivité migratoire (voir le tableau 2.5 ci-après qui devra être utilisé dans la partie sur les scénarios, à la fin de ce chapitre).

Dans le tableau 2.4, nous classons les pays selon le taux de croissance du PIB par habitant afin de mieux discerner les tendances anticipées étayant la convergence projetée de l'attraction économique. Le tableau présente les projections de la croissance moyenne annuelle du capital, de la main-d'œuvre, de la productivité totale des facteurs (PTF), du PIB, de la population et du PIB par habitant. Le peloton de tête des pays affichant demain la meilleure croissance est formé de sept pays figurant aujourd'hui parmi les dix pays au PIB par tête le plus faible, mais dans l'ordre pratiquement inverse. Sur les dix pays qui affichent aujourd'hui le PIB par habitant le plus élevé, uniquement deux – l'Irlande et l'Islande – apparaissent dans le groupe de pays à plus forte croissance de demain. Les croissances moyennes annuelles du PIB les plus élevées reviennent à la Turquie, la Pologne, la Slovaquie et le Mexique, qui affichent actuellement un PIB par tête faible à modéré. Le groupe à forte croissance compte aussi des pays à revenu inférieur : Hongrie, République tchèque et Portugal.

Egalement, ce sont bien cinq des dix pays aujourd'hui en tête, qui intégreraient d'ici 2040 le groupe ayant la croissance la plus faible (Luxembourg, Suisse, Belgique, Norvège et Danemark). Quatre des économies aujourd'hui les plus importantes d'Europe occidentale (Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie) auront des taux de croissance inférieurs à la valeur médiane de l'OCDE ; tandis que deux d'entre elles (Allemagne et Italie) afficheront deux parmi les six taux de croissance moyens du PIB les plus faibles de l'OCDE. À l'autre extrémité, le Luxembourg, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, et la Suisse figurent parmi les pays affichant les croissances les plus faibles, ainsi que l'Allemagne, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas et le Japon. Les projections de l'ONU n'apparaissent comparativement pas favorables pour les pays les plus riches, même en prenant en compte la croissance du PIB par habitant. Le Luxembourg, la Norvège, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas affichent des taux de croissance du PIB par habitant parmi les plus faibles. Les États-Unis et le Canada se classent respectivement en deuxième et quatrième positions pour le taux de croissance du revenu le plus faible. La Turquie, les membres de l'OCDE d'Europe centrale et orientale et le Mexique présentent les taux de croissance les plus importants. Ils sont rejoints par les pays plus pauvres d'Europe du Sud : Portugal, Grèce et Espagne. Par conséquent, ces projections suggèrent un schéma de convergence économique entre les pays de l'OCDE pour les décennies à venir. Les pays les plus riches affichent la croissance la plus faible du PIB et du PIB par habitant, tandis que les plus pauvres progressent en termes de croissance du PIB global et par tête.

Tableau 2.4. **Projections de croissance économique moyenne annuelle, 2000-2040**

Pays	Croissance moyenne annuelle 2000-2040 (Scénario de base des Nations unies)					
	Capital	Main- d'œuvre	Productivité totale des facteurs	Population	PIB	PIB par habitant
Turquie	–	–	–	0.9	5.2	4.2
Pologne	–	–	–	-0.1	3.7	3.8
Slovaquie	–	–	–	-0.1	3.2	3.3
Hongrie	–	–	–	-0.5	2.6	3.2
République tchèque	–	–	–	-0.4	2.4	2.9
Mexique*	–	–	–	0.1	2.7	2.7
Nouvelle-Zélande*	–	–	–	-1.0	1.5	2.7
Portugal	2.6	-0.1	1.4	-0.3	2.4	2.7
Grèce	2.4	-0.1	1.1	-0.4	2.0	2.4
Finlande	1.9	0.3	1.4	-0.1	2.3	2.3
Espagne	2.5	0.0	0.9	-0.4	1.9	2.3
Autriche	2.6	0.0	1.0	-0.2	2.0	2.2
Irlande	2.5	0.8	1.1	0.5	2.6	2.1
Italie	1.8	-0.2	0.9	-0.6	1.5	2.1
Japon	2.8	0.0	0.7	-0.2	1.9	2.1
Royaume-Uni	1.7	0.2	1.2	0.0	2.0	2.1
Australie	2.5	1.0	1.1	0.7	2.7	2.0
Danemark	2.0	0.1	1.0	-0.1	1.8	2.0
France	1.9	0.4	1.0	0.1	2.0	2.0
Islande	2.0	0.7	1.3	0.5	2.5	2.0
Corée*	–	–	–	0.3	2.2	2.0
Pays-Bas	2.3	0.1	0.9	-0.1	1.9	2.0
Suède	1.5	0.2	1.3	0.0	2.0	2.0
Belgique	2.1	0.1	0.7	-0.2	1.6	1.8
Allemagne	2.1	0.1	0.7	-0.2	1.7	1.8
Suisse	2.0	0.1	0.8	-0.1	1.6	1.7
Canada	2.0	1.0	0.9	0.7	2.2	1.6
Norvège	0.9	0.4	1.2	0.2	1.8	1.6
États-Unis	1.9	0.7	0.8	0.5	2.0	1.5
Luxembourg	1.9	0.3	0.4	0.1	1.3	1.2

Tableau 2.4. **Projections de croissance économique moyenne annuelle, 2000-2040**
(suite)

Pays	Croissance moyenne annuelle 2000-2040 (Scénario de base des Nations unies)					
	Capital	Main- d'œuvre	Productivité totale des facteurs	Population	PIB	PIB par habitant
Moyenne	2.1	0.3	1.0	0.0	2.2	2.3
33 ^e percentile	1.9	0.1	0.9	-0.2	1.9	2.0
66 ^e percentile	2.3	0.3	1.1	0.1	2.3	2.3

Source : Centre indépendant d'études économiques NOBE, 2002. « Prévisions de croissance économique dans les pays de l'OCDE et dans les pays de l'Europe centrale et orientale pour la période 2000-2040 », Commission économique des Nations unies pour l'Europe, http://www.fao.org/documents/pub_dett.asp?lang=en&pub_id=189492.

Notes : Les valeurs du PIB par habitant sont basées sur les valeurs OMS pour la Nouvelle-Zélande, la Corée et le Mexique.

Projections du PIB relatif par habitant

La divergence des taux de croissance conduirait à une convergence du PIB par tête au cours des prochaines décennies. Le tableau 2.5 présente la comparaison entre le PIB par habitant d'aujourd'hui et celui projeté pour 2040. En 2000, le PIB par tête le plus faible équivalait à seulement 15% du plus élevé, mais les projections suggèrent que vers 2040 le PIB par habitant le plus faible sera approximativement équivalent à 49% du plus élevé. Relativement à l'attraction migratoire, nous nous intéressons tout particulièrement au PIB par habitant en termes relatifs, car la théorie et la recherche nous indiquent que les flux migratoires sont fortement liés aux écarts du revenu par tête. Le tableau procède ensuite au classement des pays selon le ratio du PIB par tête par rapport au quintile le plus bas de PIB par tête, ainsi que par rapport au revenu moyen par tête des trois pays affichant la plus forte émigration : Mexique, Pologne et Turquie.

Nous reviendrons ci-après sur le classement de ces trois pays d'émigration, mais veuillez d'abord noter que les pays de l'OCDE sont également classés selon le PIB par habitant d'aujourd'hui et de demain, ce qui laisse entrevoir des modifications remarquables entre les pays. Pour les pays les moins développés d'aujourd'hui, les changements consisteront principalement en de petits réaménagements entre les pays ; ainsi, l'Espagne et le Portugal changent de place, et la Hongrie dépasse le Mexique. De manière plus significative, la Grèce est dépassée à la fois par les quatre États membres post-communistes de l'OCDE, situés en Europe Centrale, et par le Mexique, ce qui en fait l'avant-dernier PIB par habitant, juste avant la Turquie.

Tableau 2.5. Différences de PIB par habitant, 2000 et 2040

Pays	2000				2040				
	PIB en milliards de USD	PIB par habitant	Ratio 20 ^e percentile	Ratio Mexique Pologne Turquie	Pays	PIB en milliards de USD	PIB par habitant	Ratio 20 ^e percentile	Ratio Mexique Pologne Turquie
Luxembourg	19	43600	64.4	78.9	Luxembourg	31	70100	39.5	45.8
États-Unis	9267	33300	53.3	72.4	Islande	21	63500	33.3	40.2
Norvège	129	29000	46.4	68.3	Irlande	289	62200	31.9	39.0
Islande	8	28400	45.3	67.6	Autriche	463	61600	31.2	38.4
Suisse	200	28000	44.5	67.2	États-Unis	20660	60300	29.7	37.0
Irlande	103	27500	43.5	66.6	Finlande	302	60000	29.4	36.7
Canada	829	27200	42.9	66.2	Danemark	293	58400	27.4	35.0
Danemark	141	26400	41.1	65.2	Japon	6641	56900	25.5	33.3
Belgique	269	26300	40.9	65.1	Australie	1404	56200	24.6	32.4
Autriche	209	25800	39.8	64.4	Pays-Bas	840	56000	24.3	32.2
Australie	482	25400	38.8	63.8	Norvège	268	55700	23.9	31.8
Japon	3183	25100	38.1	63.4	Suisse	384	55300	23.4	31.3
Pays-Bas	394	24900	37.6	63.1	Belgique	509	53900	21.4	29.6
Allemagne	1968	24000	35.3	61.7	Nouvelle-Zélande*	143	52977	20.0	28.3
Finlande	123	23800	34.7	61.4	Suède	462	52600	19.4	27.8
Nouvelle-Zélande*	98	23721	34.5	61.3	Italie	2369	51600	17.9	26.4
France	1382	23600	34.2	61.1	France	3111	51400	17.5	26.1
Suède	208	23400	33.6	60.7	Royaume-Uni	3012	51100	17.1	25.7
Italie	1310	22700	31.5	59.5	Corée*	26073	50575	16.2	24.9
Royaume-Uni	1347	22600	31.2	59.3	Canada	2009	50300	15.7	24.5

Tableau 2.5. Différences de PIB par habitant 2000 et 2040 (suite)

Pays	2000			2040			Ratio Mexique Pologne Turquie
	PIB en milliards de USD	PIB par habitant	Ratio 20 ^e percentile	PIB en milliards de USD	PIB par habitant	Ratio 20 ^e percentile	
Corée*	10 274	21 383	27.3	3 802	49 800	14.9	23.8
Espagne	737	18 700	16.9	421	47 800	11.3	20.6
Portugal	166	16 600	6.4	1 549	46 900	9.6	19.0
Grèce	169	16 000	2.9	366	42 700	0.7	11.1
République tchèque	140	13 700	-13.4	331	41 100	-3.1	7.6
Mexique*	1 271	12 065	-28.8	4 154	40 999	-3.4	7.4
Hongrie	119	11 800	-31.7	208	40 700	-4.1	6.7
République slovaque	60	11 000	-41.3	1 467	38 900	-8.9	2.4
Pologne	344	8 900	-74.6	293	34 500	-22.8	-10.0
Turquie	441	6 600	-135.5	3 297	34 000	-24.6	-11.7
Moyenne (Mexique, Pologne, Turquie)	685	9 188	-79.6	2 973	37 966	-12.3	-0.6
Moyenne	1 180	22 382	18.0	2 839	51 602	15.3	24.1
20 ^e percentile	122	15 540	-0.4	292	42 380	-0.02	10.4
33 ^e percentile	155	22 077	29.6	351	50 085	15.4	24.2
66 ^e percentile	518	25 456	39.0	1 613	55 742	24.0	31.9

Source : Centre indépendant d'études économiques NOBE 2002. « Prévisions de croissance économique dans les pays de l'OCDE et dans les pays de l'Europe centrale et orientale pour la période 2000-2040 », Commission économique des Nations unies pour l'Europe, http://www.fao.org/documents/pub_dett.asp?lang=en&pub_id=189492.

Notes : Les valeurs du PIB par habitant sont basées sur les valeurs OMS pour la Nouvelle-Zélande, la Corée et le Mexique.

Les modifications les plus spectaculaires se produisent sans doute entre les pays les plus riches. Plusieurs grandes économies membres de l'OCDE changent de place entre elles ou avec de nombreux États plus petits. Le PIB par habitant des États-Unis se voit dépasser par celui de l'Islande, de l'Irlande et de l'Autriche et occupera la cinquième place. Les plus importantes puissances économiques européennes changent également de position dans le classement. En 2000, l'Allemagne arborait le PIB par tête le plus élevé d'Europe, suivie de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni. En 2040, cette projection nous donne l'Italie en tête, suivie de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

D'autres changements notables visent des pays plus petits mais riches, sous l'influence soit des évolutions démographiques soit d'une baisse de la productivité. Ainsi, la Norvège glisse de la troisième à la onzième place du classement, la Suisse de la cinquième à la douzième, et le Canada chute de la septième à la vingtième place et se voit dépasser par la Corée. Inversement, la Finlande se hisse de la quinzième à la sixième place, l'Autriche de la dixième à la quatrième, l'Irlande de la sixième à la troisième, tandis que le PIB par habitant de l'Islande se classe en deuxième position, juste derrière le Luxembourg. De la même façon, les membres asiatiques densément peuplés de l'OCDE progressent par rapport aux grands États occidentaux. Le PIB par habitant du Japon se classe en huitième position, tandis que celui de la Corée dépasse celui du Canada et talonne ceux du Royaume-Uni et de la France.

Ces tendances vers la convergence économique et le changement de la position relative pourraient avoir d'importantes implications sur l'attraction migratoire de chaque pays. Au fur et à mesure qu'elles se matérialiseront, ces évolutions amputeront fortement l'incitation basée sur les écarts de revenu affectant les flux migratoires entre États plus pauvres et plus riches. Cela pourrait avoir des effets particulièrement significatifs sur les flux existants de migrants en provenance de la Turquie vers l'Allemagne, du Mexique vers les États-Unis, et de l'Europe centrale vers l'Europe occidentale. Les différences économiques pourraient persister pendant quelque temps, toutefois, à un point donné, la réduction des écarts de salaires rendrait ces derniers inaptes à encourager les déplacements. Le relatif déclin de plusieurs économies européennes de premier plan, sous les effets conjugués de l'évolution démographique et de la faible utilisation du travail, pourrait ralentir leur degré d'attractivité auprès des migrants issus de l'intérieur ou de l'extérieur de l'OCDE. Toutefois, les gains économiques prévus pour les membres est-asiatiques de l'OCDE suggèrent des facteurs d'attraction favorables aux migrations vers le Japon ou la Corée.

Enfin, les migrations étant motivées par les améliorations de revenu, le PIB par habitant de chaque pays est classé relativement aux pays à revenu inférieur, à savoir le quintile le plus bas, et à la moyenne des trois pays les plus importants en termes d'émigration. Bien entendu, la classification par rapport à ces références ne modifie pas le classement, mais l'écart de revenu

mesuré varie considérablement selon la référence choisie. Le ratio du PIB par habitant par rapport aux pays d'émigration les plus importants – Mexique, Pologne et Turquie – présente sans doute un plus grand intérêt. Ces trois pays représentent également assez bien l'écart de revenu par habitant qui concerne aujourd'hui l'émigration à partir de nombreux pays en voie de développement et celui susceptible d'exister demain. Mais que savons-nous de la réactivité de l'immigration par rapport à l'écart de revenu ? Les premiers experts à avoir étudié le sujet ont noté que les migrations à partir de l'Espagne et à destination du Nord étaient devenues minimales à la suite de l'intégration de ce pays dans l'espace de libre circulation de Schengen en 1992 (Martin, *et al.*, 2006), ce qui nous amène à conclure qu'une réduction des écarts de salaire est susceptible de réduire les flux migratoires⁶.

Les chercheurs estiment que l'atténuation des migrations commence lorsque les différentiels de salaire ne dépassent plus 30 % à 40 % (Mansoor et Bryce Quillin, 2007). Si nous observons l'écart par rapport à la moyenne du PIB par habitant pour le trio Mexique-Pologne-Turquie, tous les pays sauf cinq présentaient des écarts supérieurs à 30 % en 2000. En effet, l'écart de revenu était en moyenne de 53 % en 2000, ce qui suggère une attraction migratoire assez considérable de la plupart des pays de l'OCDE, tandis que pas moins de vingt pays présentaient des écarts égaux ou supérieurs à 60 %. Cependant, les projections nous montrent que, d'ici 2040, les pays connaîtront une baisse de l'écart de revenu, qui passera à 24 % en moyenne tandis que seuls 13 pays présenteront encore des différentiels de salaires avoisinant 30 % ou supérieurs à la moyenne simple du trio Mexique-Pologne-Turquie. Selon ces projections, seulement 12 pays conserveront un écart de revenu supérieur ou égal à 30 %. Plusieurs pays parmi les principaux pays d'immigration restent dans le premier tiers, à savoir le Luxembourg, les États-Unis et l'Australie, tandis qu'il y a par ailleurs une importante réorganisation des pays en termes d'écarts de revenu. D'une part, cela suggère la diminution future de l'attraction migratoire de nombreux pays de l'OCDE. D'autre part, même si l'attractivité économique diminue, elle restera cependant importante, et si les coûts de transport baissent et que les différentiels du coût de la vie convergent également, la logique de mobilité pourrait rester forte. Le degré selon lequel cela se vérifiera pourrait, en partie, dépendre d'autres facteurs d'attraction qui généreront une demande de main-d'œuvre étrangère dans les pays hôtes de l'OCDE.

Facteurs démographiques

Des études récentes confirment que la population mondiale est entrée dans une période de vieillissement sans précédent. Suivant les conditions de départ, cette tendance présente des effets variables pour les perspectives démographiques et économiques des pays. L'augmentation de l'âge médian de

la population entraîne une baisse proportionnelle de la taille de la population adulte en âge de travailler par rapport aux enfants et aux personnes âgées, c'est-à-dire une hausse du ratio des catégories d'âge susceptibles de ne pas travailler par rapport à la population d'âge actif. D'une manière générale, les pays qui en sont au stade initial du processus du vieillissement de la population connaîtront dans les décennies à venir une augmentation proportionnelle et absolue de la population d'âge actif. Les pays ayant atteint un stade plus avancé de l'évolution démographique seront confrontés à une hausse proportionnelle de la part des personnes âgées dans leurs populations et au déclin relatif de leur population d'âge actif.

Accroissement et déclin des populations totales et d'âge actif

Le tableau 2.6 classe les pays de l'OCDE selon la variation en pourcentage de la taille de la population d'âge actif entre 2000 et 2030 (mesure de la population âgée de 15 à 59 ans). Cela fournit une idée, en termes absolus, de l'impact probable des tendances démographiques sur la taille de la main-d'œuvre de chaque pays tous facteurs égaux par ailleurs. Le tableau montre aussi la variation projetée de la taille de la population. Bien que sept pays seulement affichent une diminution de la population totale, pas moins de seize pays, soit plus de la moitié des membres de l'OCDE, connaissent une baisse de leur population d'âge actif. Les sept pays affichant une baisse de la population générale figurent aussi parmi les pays les plus sévèrement frappés par le déclin de leurs populations d'âge actif (dans l'ordre : Hongrie, Pologne, Japon, République tchèque, Allemagne, Slovaquie et Italie). Les différences entre les variations projetées des populations totales et d'âge actif sont largement imputables à des tendances différentes en termes d'espérance de vie et, dans une moindre mesure, de fécondité.

Tableau 2.6. Population totale et population d'âge actif projetées.

Pays	Population totale			Population de 15 à 59 ans		
	2000	2030	Variation en %	2000	2030	Variation en %
Japon	127 034	118 252	-6.9	78 884	60 842	-22.9
Allemagne	82 309	79 348	-3.6	50 329	40 670	-19.2
Pologne	38 433	35 353	-8.0	24 608	20 732	-15.8
Hongrie	10 214	9 259	-9.4	6 460	5 458	-15.5
République tchèque	10 220	9 728	-4.8	6 666	5 643	-15.3
Italie	57 692	57 519	-0.3	35 479	30 265	-14.7
Corée	46 780	48 411	3.5	31 680	27 568	-13.0

Tableau 2.6. Population totale et population d'âge actif projetées (suite)

Pays	Population totale			Population de 15 à 59 ans		
	2000	2030	Variation en %	2000	2030	Variation en %
Finlande	5 176	5 469	5.7	3 206	2 874	-10.4
Slovaquie	5 388	5 217	-3.2	3 507	3 144	-10.3
Pays-Bas	15 924	17 141	7.6	10 066	9 057	-10.0
Autriche	8 111	8 643	6.6	5 084	4 620	-9.1
Grèce	10 975	11 179	1.9	6 827	6 208	-9.1
Danemark	5 335	5 602	5.0	3 295	3 016	-8.5
Portugal	10 227	10 607	3.7	6 373	5 932	-6.9
Belgique	10 193	10 780	5.8	6 167	5 774	-6.4
Suisse	7 263	8 104	11.6	4 573	4 360	-4.6
France	59 187	66 605	12.5	35 828	36 145	0.9
Espagne	40 229	46 682	16.0	25 619	25 872	1.0
Royaume-Uni	58 868	66 162	12.4	35 480	36 338	2.4
Suède	8 868	10 012	12.9	5 268	5 397	2.5
Norvège	4 489	5 366	19.5	2 726	2 960	8.6
Canada	30 689	39 105	27.4	19 705	21 622	9.7
Islande	281	344	22.4	173	194	11.7
Nouvelle-Zélande	3 854	4 895	27.0	2 373	2 735	15.2
Australie	19 139	25 287	32.1	12 016	14 061	17.0
États-Unis	284 857	366 187	28.6	177 415	208 711	17.6
Luxembourg	437	601	37.6	272	350	28.8
Mexique	99 735	128 125	28.5	59 297	79 853	34.7
Irlande	3 804	5 475	43.9	2 405	3 311	37.7
Turquie	68 158	92 468	35.7	42 127	58 902	39.8
Moyenne	37 795.6	43 264.2	12.4	23 463.6	24 420.5	1.2
33 ^e percentile	8 542.5	8 994.2	4.5	5 189.0	5 063.2	-9.5
66 ^e percentile	38 684.4	40 165.8	16.5	24 749.7	22 217.2	3.3

Source : Projections démographiques des Nations unies par groupe d'âge (Variante intermédiaire de projection); <http://data.un.org/Data.aspx?d=PopDiv&f=variableID%3a87>.

Les différences régionales dans la variation de la population totale sont prononcées, notamment en ce qui concerne les États membres de l'OCDE situés en Europe centrale ou en Asie de l'est. Les données régionales de l'ONU montrent que l'Europe est la seule région dans le monde susceptible de connaître une diminution généralisée (-3 %) de sa population. Une observation attentive révèle que ce déclin est principalement mené par l'Europe centrale où la population totale (englobant les États non membres de l'OCDE) est susceptible de connaître une baisse spectaculaire (-15,3 %) entre 2000 et 2030. Cependant, l'accroissement de la population totale dans d'autres parties d'Europe, s'il reste positif, ne s'avère pas particulièrement robuste pour autant. Le déclin rapide de la population d'Europe centrale est suivi d'une très faible croissance démographique de 4,3 % en Europe occidentale, de 4,5 % en Europe méridionale, et d'une croissance encore modérée de 11,3 % en Europe septentrionale.

De la même manière, il existe des différences marquées dans les variations projetées pour la population d'âge actif. En Europe centrale, une chute sévère (-19,1 %) est prévue, suivie de pertes de 10,1 % pour l'ouest de l'Europe et de 7,9 % pour le sud de l'Europe. Seule l'Europe septentrionale connaîtra une hausse mineure de sa population d'âge actif, de l'ordre de 1,3 %. L'Allemagne et, dans une moindre mesure, l'Italie, la Finlande et les Pays-Bas se distinguent parmi les pays d'Europe de l'Ouest pour la diminution rapide de leur population d'âge actif. Ces pays sont durement frappés par l'évolution démographique et le vieillissement de leur population. Leurs taux de natalité relativement faibles se conjuguant à des espérances de vie relativement élevées, l'Allemagne et l'Italie sont les seuls pays à afficher de faibles baisses de la population totale pendant cette même période.

Les États asiatiques membres de l'OCDE affichent, de manière très nette, le déclin escompté le plus important de la dimension de leurs populations en âge de travailler. Le Japon connaîtra le plus fort déclin individuel en pourcentage (net) de sa population d'âge actif, avec une perte de 22,9 %. Ce même pays connaîtra également un déclin important de sa population globale (-6,9 %) durant cette période. D'après les projections, la Corée perdrait 14,7 % de sa population d'âge actif tout en connaissant un très faible accroissement de la population totale (+ 3,5 %). Ces chiffres sont saisissants lorsqu'on les compare à d'autres pays d'Asie de l'Est où l'ONU prévoit une croissance de 1,3 % de la population d'âge actif et de 12,6 % de la population totale.

Les pays anglophones de l'OCDE – notamment les pays d'accueil traditionnels de l'immigration – obtiennent de meilleures projections démographiques. L'Irlande, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et le Royaume-Uni figurent tous parmi les États dont la population d'âge actif continuera de croître, et l'arrivée projetée de nouveaux immigrés est l'une des explications principales de cette croissance. Les pays scandinaves s'en sortent

également mieux que la plupart de leurs homologues européens : l'Islande, la Norvège et la Suède affichent une augmentation de leurs populations en âge de travailler.

Néanmoins, la croissance la plus prononcée au niveau de la population d'âge actif est prévue pour quatre pays : la Turquie, l'Irlande, le Mexique et le Luxembourg. Deux de ceux-ci comptent parmi les nations de l'OCDE les plus petites et les plus riches sur la base de leur PIB par habitant, tandis que les deux autres font partie des États membres de l'OCDE les plus densément peuplés, les plus pauvres et les moins développés.

Accélération des ratios de dépendance démographique

Dans le tableau 2.7, les pays sont classés selon leur ratio de dépendance projeté pour 2030, défini comme le rapport de la population supposée « dépendre » des autres – à savoir les individus âgés de moins de 15 ans et de plus de 65 ans – à la population en âge de travailler. Dans les pays qui affichent un ratio de dépendance élevé, chaque personne d'âge actif doit assumer la charge financière et physique d'un nombre supérieur de personnes. Les effets de la hausse des ratios de dépendance peuvent être compensés dans une certaine mesure par la stabilité ou la progression de la population active. Les pays pour lesquels il est prévu à la fois une hausse du ratio de dépendance et un déclin de la population seront confrontés aux défis les plus sérieux à l'avenir.

Tableau 2.7. Ratios de dépendance démographique (personnes âgées de 15-64 ans par rapport à la population d'enfants et troisième âge)

Pays	Ratio de dépendance		Variation en points de pourcentage
	2005	2030	
Finlande	50	71	21
Japon	51	71	20
Pays-Bas	48	67	19
Canada	44	63	19
Allemagne	50	68	18
Suisse	47	65	18
Autriche	47	63	16
Australie	48	63	15
Corée	39	54	15
Belgique	52	66	14
Danemark	51	65	14

Tableau 2.7. Ratios de dépendance démographique (personnes âgées de 15-64 ans par rapport à la population d'enfants et troisième âge) (suite)

Pays	Ratio de dépendance		Variation en points de pourcentage
	2005	2030	
Italie	51	65	14
Espagne	45	59	14
République tchèque	41	55	14
Suède	53	66	13
Pologne	42	55	13
France	53	65	12
Royaume-Uni	52	63	11
Nouvelle-Zélande	51	62	11
États-Unis	49	60	11
Portugal	48	59	11
Norvège	52	62	10
Islande	51	61	10
Grèce	48	58	10
Slovaquie	40	50	10
Hongrie	45	53	8
Luxembourg	49	55	6
Irlande	47	51	4
Turquie	51	45	-6
Mexique	58	48	-10
Moyenne	48	60	12
33 ^e percentile	48	59	11
66 ^e percentile	51	63	14

Source : Données des Nations unies sur les Projections de ratios de dépendance (Projections de la « variante moyenne »), Perspectives démographiques mondiales : Révision de 2006 et Perspectives de l'urbanisation mondiale, <http://esa.un.org/unpp>.

Les pays présentant les ratios de dépendance les plus élevés tendent à être ceux qui conjuguent déclin de la population d'âge actif et espérance de vie élevée. Parmi eux, l'on trouve de nombreux membres de l'OCDE situés en Asie orientale et en Europe occidentale déjà remarqués précédemment pour le déclin de leur population en âge de travailler, à savoir la Finlande, le Japon, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, le Danemark, et la Suisse. Mais certains pays affichent des ratios de dépendance assez élevés en dépit d'une certaine croissance de la population d'âge actif, notamment la Suède et la France. Dans ces deux cas, le ratio de dépendance élevé est attribuable à une espérance de vie élevée, étant donné qu'une plus grande proportion de la population ayant atteint l'âge de la retraite vit encore pendant de nombreuses années. De manière prévisible, les pays anglophones et scandinaves, dont nous avons déjà vu qu'ils devraient conserver une croissance élevée ou modérée de leurs populations d'âge actif, affichent des ratios de dépendance projetés assez modérés. Parallèlement, certains pays ayant des ratios de dépendance parmi les plus faibles connaissent la progression la plus significative de leurs populations en âge de travailler. La Turquie et le Mexique affichent les ratios de dépendance projetés les plus faibles, tandis que l'Irlande et le Luxembourg affichent respectivement le quatrième et le huitième ratio le plus faible de l'OCDE.

Toutefois, beaucoup de pays ayant les ratios de dépendance les plus bas figurent aussi parmi ceux dont les populations d'âge actif sont en déclin. Nous parlons dans ce cas de certains pays d'Europe centrale et notamment de la Slovaquie, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque, qui présentent les ratios de dépendance projetés parmi les plus faibles de l'OCDE alors même qu'ils subissent des baisses parmi les plus extrêmes de la population d'âge actif. La faiblesse des ratios s'explique dans ce cas par les taux de mortalité élevés de la population âgée. Le même schéma est vu à l'œuvre en ce qui concerne les projections pour la Corée du Sud, qui présente un faible ratio de dépendance projeté en dépit du déclin marqué de sa population en âge de travailler. En 2000, ces cinq pays affichaient les espérances de vie parmi les plus courtes de l'OCDE et les espérances de vie projetées y resteraient inférieures à la moyenne de l'OCDE.

La quatrième colonne du tableau 2.7 montre la variation du ratio de dépendance (différence en points de pourcentage) qui devrait se vérifier entre 2005 et 2030 pour chaque pays. Ce chiffre nous donne une idée de la rapidité d'évolution de l'équilibre démographique d'un pays en particulier, et permet par conséquent d'identifier les pays qui rencontreront les problèmes d'adaptation les plus difficiles face à l'augmentation de la dépendance. La Finlande, le Japon, les Pays-Bas, le Canada, l'Allemagne, et la Suisse semblent devoir être confrontés à des hausses spectaculaires de la proportion des personnes âgées au cours des prochaines vingt à vingt-cinq années entraînant des pressions pour leurs économies. Parallèlement, le déclin des ratios de dépendance au

Mexique et en Turquie, dû à une croissance démographique forte de la population en âge de travailler, offre à ces pays une opportunité démographique de stimuler la croissance économique.

L'avenir de la migration de remplacement

La vulnérabilité de différents pays de l'OCDE face à la crise démographique liée au vieillissement de la population dépend aussi de la façon dont chaque pays gère l'évolution de la pyramide des âges. L'un des axes de réflexion porte sur les enjeux financiers de la prise en charge de populations âgées toujours plus nombreuses. Par exemple, le programme « Global Aging Initiative » a élaboré un « indice de vulnérabilité au vieillissement » qui évalue les perspectives des pays face à des populations vieillissantes⁷. L'indice porte sur 12 pays de l'OCDE et incorpore quatre facteurs : le fardeau pour les dépenses publiques des prestations versées aux personnes âgées, les possibilités de modification de ces programmes dans les budgets de l'État, la dépendance relative des personnes âgées vis-à-vis des programmes gouvernementaux de prestations, et la relative aisance de la frange plus âgée de la population. Bien que très utile pour prendre la mesure de l'enjeu financier qui se profile, l'indice de vulnérabilité n'aborde pas la capacité de l'immigration à pallier les problèmes financiers générés par le déséquilibre démographique grandissant. La limite dans laquelle le vieillissement génère une demande d'immigrés dépend aussi du nombre d'immigrés nécessaires pour compenser des ratios de dépendance croissants.

En outre, des différences dans le stade du vieillissement démographique engendreront des pénuries de main-d'œuvre pour certains pays parmi les plus développés, tout en augmentant l'apport de main-d'œuvre dans d'autres pays moins développés. Le rapport sur les Perspectives démographiques mondiales des Nations unies de 2006 prévoit que le déclin proportionnel de la population d'âge actif commencerait en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie dès 2010, en Asie vers 2015, et en Amérique latine et dans les Caraïbes vers 2025. Ainsi que nous l'avons vu, dans certaines régions, le déclin de la population d'âge actif ne sera pas seulement proportionnel mais également absolu. Le rapport publié en 2000 par la Division de la population de l'ONU prévoit que vers 2020 les populations des régions les plus développées du monde auront largement commencé à décliner en termes absolus. La nécessité de sources supplémentaires de main-d'œuvre, dans les pays connaissant le déclin et le vieillissement de leurs populations, pourrait s'avérer un important facteur d'attraction encourageant l'immigration en provenance d'États moins développés ayant des populations plus jeunes.

Toutefois, la plupart des études sur ce thème concluent que migrer n'est pas une solution viable pour le maintien de la croissance démographique, des ratios de dépendance ou des systèmes de retraite. Le rapport de l'ONU a examiné à la fois la capacité des « migrations de remplacement » à maintenir les niveaux

démographiques généraux et à laisser inchangés les niveaux de soutien et de dépendance. Sa conclusion est que l'ampleur de l'immigration nécessaire pour préserver la plupart des populations serait de l'ordre de l'extrême. Par exemple, afin de compenser les pertes démographiques dues à une fécondité inférieure au taux de remplacement, le niveau de l'immigration actuelle devrait être multiplié par 9 pour le Royaume-Uni, par 44 pour l'Autriche et par 54 pour le Japon (Nyce et Schieber, 2001). La plupart des observateurs conviennent que « compenser la faible fécondité par la migration demanderait des niveaux de migration politiquement indéfendables⁸ » (Keely, 2002). Les chiffres requis pour un remplacement complet auraient probablement des effets très déstabilisants en termes de cohésion sociale. Et, les immigrés vieillissant à leur tour, de nouvelles exigences émergeraient pour les systèmes de retraite à l'avenir.

Ainsi, alors que le vieillissement de la population est susceptible d'exercer une importante attraction migratoire au bénéfice de nombreux pays de l'OCDE, il apparaît aussi clairement que l'immigration n'est pas une réponse suffisante à cet enjeu. Il ne sera pas aisé de déterminer quelle quantité supplémentaire d'immigration serait nécessaire pour s'adapter aux tendances démographiques, car si de petites augmentations peuvent avoir des effets favorables modérés, des hausses véritablement importantes généreraient bien évidemment un lot de problèmes spécifiques. La conclusion la plus communément admise est que le vieillissement créera un besoin sélectif d'immigrés pour les secteurs les plus affectés du marché de l'emploi. Ces pénuries pourront s'avérer générales, provoquées par le déclin des populations d'âge actif, ou spécifiques à certains secteurs. Les travailleurs faiblement qualifiés pourront faire l'objet d'une demande identique à celle d'aujourd'hui, à laquelle viendra s'ajouter une demande destinée aux soins et au soutien des personnes âgées. Les travailleurs hautement qualifiés pourront être demandés dans des secteurs déterminants pour la productivité économique tels que le commerce ou la recherche et développement.

Effets de réseau

Les réseaux sociaux sont formés de liens interpersonnels qui relient les migrants à leur famille, à leurs proches, à leur communauté et d'autres relations sociales qui favorisent les migrations. À l'instar des théories sur le système-monde et les marchés du travail à deux niveaux, la théorie des réseaux suggère une « dépendance d'une trajectoire historique » des schémas migratoires. Au départ, les immigrés déjà établis dans leur nouvel environnement peuvent aider les membres de leur famille ou leurs amis à entreprendre le voyage, à trouver du travail et à s'installer. Ensuite, les réseaux sociaux soutiennent les migrations une fois celles-ci commencées, réduisant coûts et risques associés. Nous aborderons ici les différences possibles dans les effets de réseau et appliquerons cette discussion à l'examen de l'influence éventuelle des réseaux sur les tendances futures.

Effets de réseau forts et faibles

Les spécialistes et les chercheurs ont proposé des modèles concurrents afin de prévoir l'importance des effets des flux migratoires préexistants sur les tendances migratoires futures. La question n'est pas tranchée quant à savoir si les réseaux constitueraient un facteur d'attraction primaire incitant à la migration, ou s'ils faciliteraient les flux alors que d'autres facteurs seraient plus déterminants; ils réduiraient alors simplement les coûts et les risques afférant à la migration et augmenteraient le transfert d'informations entre pays d'accueil et pays sources. Certains observateurs prévoient que les réseaux alimenteront la croissance continue des flux migratoires, tandis que d'autres suggèrent que ces flux finiront par diminuer d'eux-mêmes.

Les réseaux pourraient être secondaires pour les migrations à long terme si, comme le suggère une version faible de la théorie des réseaux, d'autres facteurs s'avéraient plus fondamentaux. En renforçant la connaissance du pays source et les liens personnels avec celui-ci, les réseaux présents dans le pays d'accueil réduisent le risque direct et le coût associés aux migrations. Toutefois, la durée de la migration ne correspondrait qu'au laps de temps pendant lequel l'incitation principale garderait sa vigueur. Selon cette analyse, les choix d'émigrer sont vus comme des décisions rationnelles prises par des individus sur la base de leur gain économique probable et les effets des réseaux sont susceptibles de s'atténuer avec la réduction des écarts de salaires.

Une variante forte de la théorie des réseaux suggère que ces derniers peuvent en fait perpétuer le flux migratoire indépendamment d'autres facteurs d'attraction. Les défenseurs de ce modèle soutiennent qu'un flux migratoire, une fois commencé, posséderait sa vie propre et ni les politiques ni même les changements économiques ou les mesures dissuasives ne réussiraient à le tarir. Au minimum, les réseaux diminuent le coût de la migration, mais ils structurent aussi les marchés du travail et sont renforcés par une culture d'attentes migratoires dans les pays sources. Les employeurs peuvent devenir dépendants du recrutement au sein des réseaux d'immigrés et certaines industries peuvent être « colonisées » par des groupes particuliers d'immigrés. L'effet de renforcement de la demande sectorielle et les attentes dans les pays sources pourraient s'avérer une force motrice de l'immigration en l'absence d'importants différentiels de salaires.

Perpétuation des migrations ou causalité cumulative

Dans une version de la théorie des réseaux qui a fait école, Massey et Zenteno avancent l'argument d'une dépendance historique de causes accumulées pour les migrations (Massey et Zenteno, 1999). Ils soutiennent que les projections d'émigration basées sur l'hypothèse des taux constants par âge et par sexe sous-estiment fortement les taux réels qui résultent d'une

constitution d'un capital social. Au fur et à mesure que des individus migrent vers une même destination, les liens entre communautés d'envoi et d'accueil se renforcent. Au fur et à mesure qu'une meilleure connaissance du pays de destination, conjuguée aux expériences personnelles, s'accumule au sein de la communauté source, l'on vérifie des probabilités supérieures d'immigration chez les membres individuels de la communauté et une augmentation progressive des taux généraux de mobilité.

En ce qui concerne la modélisation des schémas migratoires entre le Mexique et les États-Unis, Massey et Zentano indiquent que les taux réels d'émigration des communautés mexicaines vers les États-Unis sont susceptibles d'augmenter avec le temps. Leurs simulations aboutissent à une progression bien plus importante du taux global des migrations mexicaines vers les États-Unis pour les cinquante prochaines années que celle donnée par des projections fixes de migrations basées sur des probabilités constantes de migrations. Les auteurs soutiennent que les projections de taux fixes, telles que celles réalisées par le Bureau de recensement américain, sous-estiment grossièrement – à hauteur de 80 % – le nombre d'immigrés mexicains présents aux États-Unis en 2050. De la même façon, ils suggèrent que les projections de taux fixes surestiment de 5 % la taille de la population mexicaine pour la même période, car elles ne prennent pas en compte la réduction de la population mexicaine due aux taux élevés d'émigration. Bien que ces projections soient fondées exclusivement sur l'impulsion donnée par le réseau et ne fassent intervenir aucun autre facteur, elles paraissent conformes au niveau de hausse générale des migrations du Mexique vers les États-Unis depuis les années 1960.

Effets transitoires et « bosse migratoire »

Inversement, un modèle essentiellement économique incorporant les effets du commerce sur les migrations entre pays sources et récepteurs au sein d'un réseau migratoire aboutit à une atténuation escomptée des effets de réseau (Martin, 2006). Mais des études empiriques montrent qu'il faut souvent un laps de temps significatif avant de pouvoir observer ces effets. Bien qu'il y ait débat sur les conséquences des accords de libre-échange, la plupart des théories considèrent que ceux-ci éliminent les incitations économiques aux migrations sur le long terme. En dépit de la suppression des droits de douane, les effets de réseau continuent de jouer un important rôle causal pendant quelques années, période au cours de laquelle le marché s'adapte à la libéralisation des échanges. Cela a pour résultat une « bosse migratoire » ou une période d'augmentation des migrations suivant immédiatement l'instauration du libre-échange.

Sur le court terme, l'intégration crée une accélération du chômage à l'intérieur du pays source avec incitation à migrer aux fins de trouver un emploi mieux payé. Les réseaux existants contribuent à faciliter ces migrations tant

que l'incitation demeure en place. La « bosse migratoire », explique Martin (2002 : 15), est le résultat d'une persistance de l'attraction par la demande dans le pays d'accueil, d'un rejet accru dû à une poussée de l'offre dans le pays d'origine, tout cela du fait de l'intégration économique et de la permanence de réseaux de migrants qui permettent aux travailleurs de se déplacer à travers les frontières. Par conséquent, les réseaux migratoires existants facilitent initialement la mobilité étant donné que les conditions économiques s'améliorent mais, au final, les progrès des opportunités dans les pays sources freineront les migrations. Ainsi, le premier élargissement de l'UE, qui avait incorporé les pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal) dans une zone de migration élargie, n'a pas entraîné de hausse des migrations car l'intégration économique préalable avait réduit les écarts de salaires et donc l'incitation à migrer⁹.

Le modèle de la « bosse migratoire » suggère que même des effets de réseau modérés sur les migrations internationales (basées principalement sur les différentiels de salaire et le marché de l'emploi, et non seulement sur des raisons familiales ou personnelles) peuvent mener à la poursuite des flux migratoires à travers des réseaux établis, y compris, pour quelque temps, dans des conditions d'intégration économique. Au final, les effets de réseau s'atténuent au fur et à mesure que les conditions économiques convergent entre pays récepteurs et émetteurs. Une chute des différentiels de salaire n'est pas nécessaire. Ceux-ci doivent uniquement s'atténuer de façon à être moins importants que dans la période précédant la libéralisation des échanges. Bien entendu, le phénomène général est ici davantage lié à la convergence des opportunités économiques, qu'elle soit ou non générée par la libéralisation des relations d'échange.

Attraction future du réseau

Les théories des réseaux suggèrent que les schémas et taux migratoires sont enracinés dans la dynamique démographique aussi bien des pays d'accueil que d'envoi. Dans le pays récepteur, ce sont les immigrés qui « attirent » les migrants potentiels tandis que, bien évidemment, c'est la population du pays source qui fournit ces derniers. D'une part, hors restrictions dans le pays d'accueil, toute hausse (baisse) du nombre d'immigrants devrait alors provoquer la hausse (réduction) du nombre de nouveaux arrivants. D'autre part, toute augmentation (diminution) de la population source prépare le terrain à un réseau élargi (réduit) de migrants potentiels. Par conséquent, l'impact des réseaux sur les migrations peut dépendre soit de la croissance de la population immigrée dans le pays récepteur, soit du « réservoir » potentiel de migrants dans le pays source¹⁰.

Quelle population, celle du pays récepteur ou du pays source, doit-on prendre en compte pour la projection de l'impact des réseaux sur la mobilité future¹¹ ? Même si la théorie des réseaux implique un effet d'attraction de la

part de la population immigrée, la notion que les réseaux créent des attentes (des coûts inférieurs) chez ceux qui envisagent de s'installer ailleurs suggère que la taille du réservoir potentiel d'émigrants s'avère cruciale pour le nombre de migrants potentiels¹². La version forte de la théorie des réseaux postule que les attentes s'accumulent et provoquent une hausse du taux d'émigration. Au vu des tendances démographiques rapidement divergentes entre la plupart des pays sources et récepteurs, l'hypothèse d'une hausse des taux d'émigration se traduirait par une croissance non linéaire des populations immigrées. La version faible de la théorie des réseaux n'attribue aucun poids explicite à la croissance de la population migrante que ce soit dans le pays récepteur ou dans le pays d'envoi. Quoiqu'il en soit, il serait cohérent d'escompter que les effets de réseau alimenteront indépendamment les migrations jusqu'à un certain point. Les effets de réseau génèrent des attentes chez les émigrants, mais on peut supposer que ces attentes demeureront constantes et ne s'accumuleront pas – par conséquent le taux d'émigration resterait constant et les flux futurs ne seraient tirés que par la croissance démographique dans le pays source.

Nous supposons que les effets de réseau exercent leur impact principal sur la population du pays source et que les taux d'émigration demeurent constants (sans accélérer). Les projections de la population immigrée de demain pour chaque pays d'accueil sont élaborées en prenant pour hypothèse les taux d'émigration d'aujourd'hui, tels que mesurés uniquement pour les dix pays sources les plus importants de chaque pays récepteur. La projection elle-même est la somme du produit du taux d'émigration actuel pour chaque pays leader multiplié par la population future de chacun de ces pays sources leaders projetée indépendamment¹³. Ayant retenu qu'il est correct de placer l'accent sur la population source lorsqu'on considère les effets de réseau futurs, nous émettons les hypothèses prudentes que les réseaux futurs seront dominés par les liens bilatéraux existants avec des taux constants pour l'attraction (émigration) exercée par ces mêmes réseaux.

Nous procédons à cette projection afin de classer les pays selon le degré avec lequel les effets de réseau sont susceptibles de générer une pression favorable à un nombre plus ou moins important de futurs migrants, et non en tant que projection indépendante de l'immigration. Il n'est que trop évident que toute hausse du nombre des migrants pourrait être limitée par les politiques ou la demande de main-d'œuvre. Et nous acceptons volontiers la notion qu'une modélisation complète des effets de réseau bénéficierait de l'inclusion à la fois des populations des pays récepteurs et émetteurs. Toutefois, dans le cadre de notre travail ici, il est tout aussi évident qu'il n'existe pas de manière efficace de procéder à des projections mécaniques de l'immigration dans l'intention de hiérarchiser les pays d'après l'« attraction » potentielle des réseaux, ce qui serait tautologique. Pour un grand nombre de pays de l'OCDE, confrontés au déclin des taux de croissance démographique voire à

la baisse de leurs populations, ce fait est extrêmement pertinent. Un certain nombre de pays moins développés, qui leur fournissent un grand nombre d'immigrants, affichent à la fois des populations et des croissances démographiques plus importantes. Des projections qui ne tiendraient compte que des démographies nationales pourraient laisser prévoir une diminution des migrations, alors qu'il est fort possible que des migrations futures puissent résulter d'écart significatifs de croissance démographique.

Le tableau 2.8 classe les pays de l'OCDE d'après nos projections des populations immigrées, c'est-à-dire les projections de la variation du pourcentage d'immigrés par rapport à la population d'accueil, sur la base de taux d'émigration constants multipliés par les populations projetées des pays sources les plus importants. Le classement en lui-même se base sur la colonne qui affiche la variation en points de pourcentage, à savoir l'écart entre le pourcentage actuel d'immigrés et celui prévu pour 2030. Ainsi, les immigrés formaient 6,5 % de la population portugaise en 2000 et les projections suggèrent que les forces de réseau, si on ne les freine pas, pourraient faire progresser ce résultat jusqu'à atteindre 11,6 %, soit une hausse de 5,1 points de pourcentage. Les projections donnent le Portugal comme le pays de l'OCDE soumis aux pressions latentes de réseau les plus fortes, tandis que le Luxembourg se caractérise par les pressions latentes de réseau les plus faibles. La raison principale derrière ces différences spectaculaires dans le classement est l'association entre le taux actuel d'émigration, déjà élevé dans un pays comme le Luxembourg, et le dosage de pays sources. Ainsi, le Portugal « puise » dans un grand nombre de pays en développement qui connaîtront une croissance démographique vigoureuse à l'avenir, tandis que le Luxembourg accueille un grand nombre d'immigrés en provenance de pays européens affichant une démographie déclinante.

Tableau 2.8. Population née à l'étranger projetée avec hypothèse de taux constants d'émigration à partir des principaux pays sources, 2030

Pays	% de la population née à l'étranger	Variation en points de pourcentage
Luxembourg	30.6	-5.8
Irlande	9.0	-2.0
Turquie	1.5	-0.9
Australie	26.8	-0.4
République slovaque	2.8	-0.1
Pologne	2.3	-0.1
Nouvelle-Zélande	22.4	0.0
Mexique	0.3	0.0

Tableau 2.8. **Population née à l'étranger projetée avec hypothèse de taux constants d'émigration à partir des principaux pays sources, 2030** (suite)

Pays	% de la population née à l'étranger	Variation en points de pourcentage
Hongrie	3.4	0.1
République tchèque	5.5	0.4
Japon	1.5	0.5
Finlande	3.4	0.7
Espagne	6.2	1.1
États-Unis	14.4	1.2
Autriche	15.0	1.2
Suisse	25.1	1.3
Norvège	9.6	1.4
Canada	23.3	1.5
Italie	5.5	1.5
Grèce	13.0	2.2
Suède	16.6	2.3
Pays-Bas	11.2	2.5
Danemark	10.0	2.7
Belgique	14.9	3.0
Royaume-Uni	12.4	3.1
France	14.9	3.3
Portugal	11.6	5.1
Allemagne	–	–
Islande	–	–
Corée	–	–
Moyenne	11.6	1.0
33 ^e percentile	5.9	0.3
66 ^e percentile	14.5	1.5

Sources : Données des Nations unies sur les projections démographiques par groupe d'âge (Variante intermédiaire de projection), <http://data.un.org/Data.aspx?d=PopDiv&f=variableID%3a87>; Données de l'OCDE sur les personnes nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE en 2000, <http://stats.oecd.org/wbos/Index.aspx?usercontext=sourceoecd>.

Le marché du travail

Les tendances démographiques actuelles possèdent le potentiel d'engendrer une demande importante de travailleurs immigrés de la part du marché du travail. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, les pays les plus développés connaîtront le déclin de leurs populations d'âge actif. L'ampleur de la pénurie dépendra pour une part non négligeable de la façon dont chaque pays développera sa main-d'œuvre. La taille de cette main-d'œuvre est le produit non seulement de la dimension de la population en âge de travailler, mais aussi du degré selon lequel les individus choisiront de travailler. Les taux d'activité de la main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les femmes et les personnes âgées, peuvent considérablement augmenter le nombre de travailleurs. Des politiques favorables à l'embauche peuvent réduire le chômage et le nombre d'offres d'emploi non pourvues, améliorant les pénuries de main-d'œuvre liées aux tendances démographiques.

Chômage et politiques du marché du travail

La baisse du chômage pourrait jouer un rôle significatif en facilitant la demande de main-d'œuvre dans les économies de l'OCDE dans les années à venir. Certaines d'entre elles ont connu plus que d'autres le problème de la persistance de taux de chômage élevés ces dernières années. Les taux de chômage sont relativement faibles chez les membres asiatiques, scandinaves et anglophones de l'OCDE, ainsi qu'au Mexique, en Suisse et en Autriche. Le chômage est beaucoup plus élevé dans certains États d'Europe centrale et méridionale, de même que dans une partie des marchés du travail les plus importants d'Europe continentale. En Europe occidentale, l'Allemagne, la France et la Finlande se distinguent par leurs taux de chômage élevés, en dépit du fait qu'il s'agit d'économies parmi les plus développées de l'OCDE. Alors que le Japon et les États-Unis n'ont connu que des fluctuations cycliques, l'Europe a présenté une tendance à la hausse de ses taux de chômage.

Une conclusion est que les politiques comme les institutions jouent un rôle pour déterminer à la fois le niveau de chômage structurel d'un pays et la rapidité d'adaptation de son marché du travail. Certains disent depuis longtemps que la générosité excessive des prestations de chômage et des protections de l'emploi contribue à la hausse du chômage et au ralentissement de l'adaptation des marchés du travail aux chocs (Scarpetta, 1996). Les taux de chômage élevés en Europe apparaissent, du moins en partie, comme le résultat de politiques gouvernementales (*ibid.*, Scarpetta, 1996). Même si les effets précis de réformes spécifiques applicables au marché de l'emploi et aux industries demeurent difficiles à établir, il y a lieu de croire que des réformes de la réglementation, conjuguées à l'accélération de la demande de main-d'œuvre due aux pressions démographiques, pourraient suffire à réduire considérablement les taux de chômage tout en renforçant la participation au

marché de l'emploi. Par rapport aux États-Unis et aux pays anglophones, l'Europe tirerait le meilleur parti des réformes qu'elle est déjà en train d'engager (Sapir, *et al.*, 2004). Étant donné que de nombreux pays sont confrontés à une diminution de leur population d'âge actif, une augmentation de l'activité sur le marché de l'emploi permettrait de répondre à la pénurie de main-d'œuvre.

Participation des femmes à la population active

Une hausse du taux d'activité des femmes aurait un impact significatif pour l'activité générale sur le marché du travail et la dimension de la main-d'œuvre future. Les femmes représentent la moitié de la population en âge de travailler et, historiquement, affichent dans la plupart des pays de faibles taux de participation à la main-d'œuvre. En fait, de nombreuses projections supposent que les taux d'activité de la main-d'œuvre féminine, qui ont remarquablement augmenté au cours des décennies passées, demeureront plus ou moins constants dans les années à venir. Si la faiblesse des taux est attribuable dans certains cas à un phénomène culturel, dans d'autres elle résulte aussi des « défaillances du marché et des distorsions liées aux politiques », lesquelles engendrent des éléments dissuasifs pour le travail des femmes (OCDE, 2004). Certaines données tendent à prouver que les réformes des politiques portant sur les impôts du deuxième apporteur de revenu, le congé parental, les allocations familiales et les mesures d'incitation en faveur du travail à temps partiel pourraient considérablement réduire l'écart entre les taux d'activité homme/femme pendant leurs années de plus grand épanouissement. Toutefois, alors qu'une analyse économétrique des pays de l'OCDE identifie les effets liés aux politiques, elle suggère aussi que l'instruction des filles, les conditions générales du marché de l'emploi et les attitudes culturelles demeurent les déterminants principaux de l'activité féminine (Jaumotte, 2003).

Quoiqu'il en soit, pour certains membres de l'OCDE, une progression du taux d'activité de la main-d'œuvre féminine est déjà perceptible, notamment chez les femmes plus jeunes comparativement à la génération de l'après-guerre. Aux États-Unis, les taux de participation des femmes plus jeunes sont déjà comparables à ceux des hommes, du début jusqu'au milieu de carrière, ce qui laisse supposer que les taux pourraient ne pas augmenter beaucoup plus (Nyce et Schieber, 2001). Des études concernant l'Europe des 15 concluent que, depuis 1995, il y a eu une croissance annuelle de 1 % de l'emploi par tête, résultant des variations de la participation des femmes au marché du travail, y compris après contrôle des variables politiques et institutionnelles. Certains chercheurs expliquent que les normes sociales concernant la participation des femmes à la main-d'œuvre sont en train d'évoluer, notamment en Europe du Sud (Boeri, *et al.*, 2005). Depuis 1985, les taux d'activité des femmes en Italie et en Espagne, par exemple, convergent vers les taux bien plus élevés de la

Scandinavie. Ce processus, s'il se poursuivait et était encouragé par des politiques proactives, pourrait jouer un rôle important pour augmenter la main-d'oeuvre de certains pays de l'OCDE parmi les plus durement frappés par le vieillissement et la baisse de leurs populations (Dew-Becker et Gordon, 2008).

Le tableau 2.9 indique les taux de participation des hommes et des femmes à la main-d'oeuvre. L'écart entre les taux d'activité masculins et féminins est assez faible dans les pays européens du Nord et en Scandinavie, suivis par les pays anglophones, et les pays d'Europe centrale et orientale. Les écarts tendent à se creuser pour les pays asiatiques (Corée, Japon), sud-européens (Espagne, Grèce, Italie), et les pays de l'OCDE les moins développés (Mexique, Turquie). L'Irlande et le Luxembourg se distinguent également par des taux de participation féminine relativement bas. Une série de projections pour les 18 pays les plus développés de l'OCDE indique que la hausse de la participation féminine aura un impact considérable sur l'augmentation de la taille de la population active de demain (*op. cit.*, Nyce et Schieber, 2001). Les hausses les plus marquées sont prévues pour les pays présentant actuellement de faibles taux d'activité des femmes tels que l'Espagne, l'Italie et la Corée. Les pays dont les taux d'activité des femmes sont déjà élevés conserveront à peu près le même niveau, tout en restant au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Les prévisions d'une hausse remarquable de la participation féminine contrebalancent les petits déclinés escomptés de la participation masculine, conduisant à une croissance de 1,3 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre pour ces 18 pays de l'OCDE d'ici 2030; avec des taux de croissance compris entre 5 % et 8 % pour les Pays-Bas, l'Espagne, la Corée et l'Italie. Ainsi, l'on escompte un phénomène de « dépendance à trajectoire » pour les pays qui présentent aujourd'hui des taux de participation féminine faibles et conserveraient encore à l'avenir des taux inférieurs à la moyenne.

Tableau 2.9. **Taux d'activité**

Pays	Sélection de projections, 2030		Taux d'activité, 2007			Écart entre hommes et femmes
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	%
Turquie	–	–	52.1	77.1	27.2	49.9
Mexique	–	–	66.1	88.1	46.8	41.3
Japon	89.9	74.1	80.2	93.5	66.8	26.7
Italie	79.5	59.4	63.5	75.9	51.1	24.8
Grèce	–	–	68.2	80.7	55.8	24.8
Corée	83.5	72.6	70.6	82.6	58.7	23.9
Espagne	81.1	66.4	73.1	83.3	62.6	20.7

Tableau 2.9. **Taux d'activité** (suite)

Pays	Sélection de projections, 2030		Taux d'activité, 2007			Écart entre hommes et femmes
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	%
Luxembourg	–	–	65.8	75.8	55.5	20.3
Irlande	–	–	73.8	83.6	63.7	19.9
République tchèque	–	–	70.8	79.3	62.1	17.1
République slovaque	–	–	68.4	76.0	60.9	15.1
Australie	86.0	69.4	78.0	85.4	70.5	14.9
Nouvelle-Zélande	84.2	70.6	80.8	88.3	73.6	14.7
Autriche	–	–	75.9	83.2	68.7	14.5
Royaume-Uni	86.2	72.0	78.0	85.3	71.0	14.4
Suisse	–	–	83.7	90.8	76.6	14.2
Hongrie	–	–	62.3	69.5	55.5	14.0
Pologne	–	–	64.1	71.2	57.2	13.9
Belgique	74.2	70.4	67.2	73.8	60.4	13.4
États-Unis	84.7	79.4	78.3	85.0	71.7	13.3
Allemagne	83.1	74.0	76.7	83.2	70.2	13.0
Pays-Bas	79.3	72.4	77.9	84.0	71.7	12.4
Portugal	84.5	70.0	78.7	84.7	73.0	11.7
France	78.6	69.9	69.9	74.6	65.2	9.4
Canada	80.7	73.5	80.0	84.6	75.4	9.2
Danemark	84.1	79.8	81.5	85.8	77.2	8.6
Islande	–	–	90.8	94.9	86.4	8.5
Norvège	84.6	77.2	81.2	84.4	77.9	6.5
Suède	86.3	83.6	82.1	84.9	79.3	5.6
Finlande	79.2	77.6	76.6	78.7	74.5	4.2
Moyenne	82.8	72.9	73.9	82.3	65.6	16.7
33 ^e percentile	80.9	70.5	70.3	80.1	61.6	13.1
66 ^e percentile	84.5	74.0	78.0	84.7	71.7	15.4

Source : Données de l'OCDE sur l'emploi, Taux d'activité, <http://stats.oecd.org/wbos/Index.aspx?usercontext=sourceoecd>.

Taux de participation des « seniors » à la population active

Les simulations montrent que le relèvement – quel qu'en soit le mode opératoire – de « l'âge de la retraite serait, dans la plupart des cas mais non dans tous, la mesure la plus efficace pour (partiellement) compenser une croissance démographique faible ou négative » (Holzmann, 2005). Proportion croissante de la population de demain, les personnes âgées pourraient considérablement augmenter la main-d'oeuvre en étant plus nombreuses à choisir de reporter leur départ en retraite. Des études montrent que même des progressions modestes de l'activité des personnes âgées de plus de 60 ans à la main-d'oeuvre seraient une contribution importante à la préservation de la population active. Par ailleurs, l'âge de la retraite varie considérablement d'un pays à l'autre et la participation à la population active, notamment chez les hommes, a suivi une tendance décroissante au fil du temps.

Une littérature abondante se consacre à cette question et étudie les politiques susceptibles d'inciter les individus plus âgés à rester au sein de la main-d'oeuvre. L'OCDE a entrepris un certain nombre de projets examinant les approches possibles pour accroître la participation des travailleurs plus âgés. Bien entendu, les modifications réglementaires de l'âge légal de la retraite peuvent augmenter le taux d'activité des personnes plus âgées. Toutefois, les travailleurs ont la possibilité d'opter pour un départ à la retraite une fois leurs pensions disponibles, et les distorsions encourageant la retraite anticipée créent des impôts implicites pour les retraites différées. Restructurer les incitations dans le domaine de la retraite, en donnant aux travailleurs la possibilité d'améliorer le montant de leurs pensions, pourrait encourager les personnes plus âgées à rester en activité (Duval, 2003). Des études suggèrent que le fait de garder son activité pendant seulement quatre années supplémentaires permettrait d'augmenter considérablement le montant des pensions perçues, et apporterait une réponse à l'inquiétude de voir un nombre croissant de retraités vivre avec des revenus insuffisants à l'avenir (Munnell et Sass, 2008). Inciter les employeurs à continuer d'employer les travailleurs « seniors » pourrait être facilité en encourageant l'apprentissage tout au long de la vie à travers la mise en place de programmes de formation. Des études menées aux États-Unis suggèrent que les « seniors » ont de plus en plus envie de garder leurs emplois et que les employeurs peuvent tirer profit de leur expérience, économiser les coûts du recrutement de nouveaux employés, et bénéficier aussi de taux de rotation inférieurs chez leurs salariés (Towers Perrin, 2008).

Les individus vivent plus longtemps et en meilleure santé également. Ils peuvent avoir besoin de travailler plus longtemps afin de s'assurer des gains suffisants pour leur retraite future, leur santé les y autorisera et, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, nombreux sont ceux qui souhaitent conserver leur activité. Les projections d'évolution démographique qui s'appuient sur des mesures alternatives de l'âge suggèrent que le vieillissement de la

population dans les pays les plus développés dans le monde est loin d'être aussi spectaculaire qu'on le suppose souvent. Une proposition consiste à s'appuyer sur le « risque de mortalité » ou sur l'« espérance de vie restante » afin de mesurer l'« âge », dans le but d'évaluer les effets potentiels du vieillissement sur la population et l'économie. Ainsi, selon les critères conventionnels, la fraction de la population âgée de plus de 65 ans aura augmenté de près de 66 % aux États-Unis d'ici 2050. Toutefois, la fraction de la population dépassant le taux de mortalité correspondant à celui des personnes de plus de 65 ans aujourd'hui n'augmentera que de 20 % (Shoven, 2007).

L'on peut soutenir que les réformes devraient viser à maintenir des taux d'activité constants dans le temps en s'appuyant sur des politiques axées sur l'espérance de vie plutôt que sur l'âge chronologique. Au cours du siècle passé, le ratio durée de retraite sur durée d'activité a connu une progression continue, la hausse totale de l'espérance de vie chez les hommes contribuant davantage à l'allongement de la durée de la retraite qu'à celui de la durée d'activité. Aussi, si les âges de la retraite ne s'adaptent pas à l'allongement de l'espérance de vie, les travailleurs de demain pourraient passer jusqu'à 40 % de leur vie d'adultes en dehors de la population active. Si les taux d'activité demeurent constants par rapport à l'espérance de vie restante, les individus jouiront encore de la même durée moyenne de retraite. En revanche, l'offre totale de main-d'œuvre aux États-Unis dépasserait de 9,6 % les projections qui emploient des taux de participation stables basés sur l'âge chronologique. Et l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre résulterait à son tour en un PIB supérieur de 7 % à 10 % (Shoven, 2007).

Nous affectons une valeur approchée au potentiel de plus grande activité des travailleurs âgés en utilisant des données sur la retraite, l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé. Le tableau 2.10 montre les âges officiel et effectif moyens de départ à la retraite dans l'OCDE pour la période 2002-2007¹⁴. En les soustrayant à l'espérance de vie en bonne santé, nous procédons au classement des pays selon le nombre moyen d'années de retraite en bonne santé dont jouissent les ex-participants à la main-d'œuvre. Il est clair que certains pays parmi les plus sévèrement frappés par le vieillissement démographique sont également ceux où l'on bénéficie de très longues années de retraite. Parmi les pays affichant les espérances de vie en bonne santé les plus longues, seulement trois ont des âges moyens effectifs de retraite supérieurs ou égaux à 65 ans (Japon, Islande et Nouvelle-Zélande). Par ailleurs, sur les quinze pays ayant des espérances de vie en bonne santé inférieures, quatre ont des âges effectifs de retraite supérieurs ou égaux à 65 ans (Mexique, Corée, Portugal et Irlande). Les pays d'Europe occidentale et continentale ont pour caractéristique de présenter des âges effectifs de départ en retraite assez bas, en dépit de longues espérances de vie en bonne santé. Ceci est particulièrement remarquable dans les cas de la France, de l'Autriche, du Luxembourg et de la Belgique, chacun de ces pays ayant un

Tableau 2.10. Nombre moyen d'années de retraite et de retraite en bonne santé

Pays	Espérance de vie, 2003-2006		Espérance de vie, 2030			Âge de la retraite, 2002-2007			Années de retraite effectives, 2030	
	Générale	En bonne santé	Générale	En bonne santé	Légal	Effectif	Total	En bonne santé		
								Générale	En bonne santé	
France	80.0	72.0	83.3	76.0	60.0	59.1	24.2	16.9		
Autriche	79.1	71.0	82.5	75.1	62.7	58.5	24.0	16.6		
Belgique	78.4	71.0	82.2	74.7	60.0	59.0	23.2	15.7		
Italie	80.2	73.0	83.1	75.8	57.0	60.8	22.4	15.0		
Luxembourg	78.9	72.0	81.6	74.1	65.0	59.6	21.9	14.4		
Finlande	78.4	71.0	82.3	74.9	65.0	60.6	21.7	14.3		
Espagne	80.2	73.0	83.5	76.2	65.0	62.1	21.4	14.1		
Australie	80.8	73.0	84.2	77.0	64.1	63.4	20.8	13.6		
Canada	80.1	72.0	83.4	76.1	65.0	62.6	20.8	13.5		
Pays-Bas	79.1	71.0	82.2	74.8	65.0	61.5	20.8	13.4		
République slovaque	73.6	66.0	78.2	70.3	62.0	57.2	21.1	13.2		
Allemagne	79.0	72.0	82.1	74.7	65.0	61.6	20.5	13.1		
Grèce	79.0	71.0	82.2	74.8	58.0	61.8	20.5	13.0		
Suisse	81.0	73.0	84.2	77.0	64.5	64.7	19.5	12.3		
Royaume-Uni	78.4	71.0	82.2	74.8	62.7	62.6	19.6	12.1		
Norvège	79.4	72.0	83.0	75.7	67.0	63.7	19.3	11.9		
Suède	80.3	73.0	83.5	76.2	65.0	64.4	19.1	11.8		
République tchèque	76.0	68.0	79.8	72.1	60.7	60.6	19.3	11.6		
Pologne	74.4	66.0	78.9	71.1	62.7	59.7	19.2	11.4		
Danemark	77.9	70.0	81.2	73.6	65.0	62.4	18.7	11.2		
Nouvelle-Zélande	79.2	71.0	83.3	76.0	65.0	65.3	18.0	10.7		

Tableau 2.10. Nombre moyen d'années de retraite et de retraite en bonne santé (suite)

Pays	Espérance de vie, 2003-2006		Espérance de vie, 2030		Âge de la retraite, 2002-2007			Années de retraite effectives, 2030	
	En bonne santé		En bonne santé		Légal	Effectif	Total	En bonne santé	
	Générale	Générale	Générale	Générale				Total	Total
Hongrie	72.3	65.0	77.3	69.3	61.1	59.0	18.3	10.3	10.3
Japon	82.1	75.0	85.4	78.4	62.2	68.2	17.2	10.1	10.1
Islande	80.6	73.0	84.2	77.0	67.0	67.3	17.0	9.8	9.8
États-Unis	77.5	69.0	80.9	73.4	65.8	64.3	16.7	9.1	9.1
Irlande	78.5	70.0	81.8	74.3	65.0	65.3	16.5	9.0	9.0
Portugal	77.7	69.0	81.1	73.5	65.0	66.1	15.0	7.4	7.4
Corée	77.4	68.0	81.6	74.1	60.0	69.9	11.8	4.3	4.3
Turquie	71.4	62.0	75.9	67.8	59.5	63.7	12.2	4.1	4.1
Mexique	74.1	65.0	79.9	72.2	65.0	73.7	6.1	-1.6	-1.6
Moyenne	78.2	70.3	81.8	74.4	63.2	63.0	18.9	11.4	11.4
33 ^e percentile	78.2	70.0	81.6	74.1	62.5	61.2	18.5	11.0	11.0
66 ^e percentile	79.2	72.0	83.0	75.7	65.0	63.8	20.8	13.2	13.2

Source : Estimations de l'OMS des espérances de vie totale et en bonne santé, <http://www.who.int/whosis/>; Estimations de l'OCDE des âges effectif et légal de la retraite, <http://stats.oecd.org/>; Projections des Nations unies des espérances de vie totales, <http://data.un.org/Data.aspx?q=Life+Expectancy+2030&d=PopDiv&f=variableID%3a68%3btimeID%3a116%2c117>.

âge moyen de départ en retraite inférieur à 60 ans et des espérances de vie en bonne santé supérieures à 70 ans. L'Italie affiche aussi une très longue retraite effective en bonne santé, avec un âge moyen de départ à la retraite de 62 ans. Ces schémas sont susceptibles de persister avec un allongement des périodes de retraite en bonne santé de l'ordre de trois ou quatre années supplémentaires d'ici 2030.

Instruction, mobilité étudiante et immigration qualifiée

Dans le contexte actuel d'accélération des progrès technologiques, si l'on veut maximiser le potentiel de croissance économique, il faut plus d'éducation et de formation générale. Des changements apportés à l'éducation dans les pays de l'OCDE se répercutent sur les schémas futurs de migrations internationales. D'une part, de nombreux pays de l'OCDE souhaitent attirer davantage d'étudiants étrangers afin d'en faire profiter leurs systèmes d'enseignement, et faciliter ensuite leur intégration en tant que résidents permanents. Ces pays mènent des politiques d'admission plus « sélectives » afin d'attirer des immigrés hautement scolarisés, créant une rivalité autour des « meilleurs et des plus intelligents ». D'autre part, la production nationale d'étudiants titulaires d'un diplôme du supérieur est en augmentation dans la plupart des pays de l'OCDE. Les pays européens en particulier se sont engagés dans l'amélioration de leurs stratégies d'éducation. L'immigration pourra venir compléter ces stratégies, mais l'augmentation de la production nationale devrait également réduire la demande pour un nombre accru d'immigrés hautement qualifiés.

Étudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont devenus une partie intégrante de la compétition mondiale accrue autour des travailleurs étrangers hautement qualifiés. Aujourd'hui, les décideurs politiques considèrent les étudiants étrangers comme une composante essentielle des politiques de mobilité internationale, et non seulement comme une partie de leur appareil d'éducation ou de leurs obligations internationales. Les étudiants étrangers apportent une diversité aux corps nationaux d'étudiants, augmentent les recettes des droits de scolarité dans de nombreux pays et représentent une source précieuse d'immigrés hautement qualifiés et pré-socialisés. S'il est vrai qu'aujourd'hui l'OCDE domine le marché mondial des étudiants étrangers, il est possible de spéculer quant à l'avenir, au vu de l'accélération de la compétition mondiale notamment de la part des pays sources traditionnels moins développés.

Aujourd'hui, les pays de l'OCDE sont les principaux pays d'accueil dans le monde des étudiants étrangers, dont le nombre a doublé au cours des 20 dernières années, pour atteindre 1,6 million (OCDE, 2004). Le tableau 2.11

nous montre les principaux pays de destination et d'origine. Dans le monde, le nombre total d'étudiants étrangers inscrits dans des programmes d'enseignement supérieur en dehors de leur pays d'origine a progressé, passant de 1 875 567 en 2000 à 2 651 144 en 2004. Ces chiffres mondiaux représentent une accélération de 41 %, et cette hausse concerne 84 % des inscriptions dans les pays de l'OCDE. Aujourd'hui, près de 85 % de l'ensemble des étudiants qui suivent des études en dehors de leur pays d'origine se trouvent dans un pays de l'OCDE.

Tableau 2.11. **Étudiants étrangers dans la zone OCDE – principaux pays d'accueil et d'envoi de l'OCDE, 2001**

Pays d'accueil	Étudiants étrangers	Pays d'origine	Étudiants basés dans l'OCDE
États-Unis	475 169	Chine	124 000
Royaume-Uni	225 722	Corée	70 523
Allemagne	199 132	Inde	61 179
France	147 402	Grèce	55 074
Australie	110 789	Japon	55 041
Japon	63 637	Allemagne	54 489
Canada	40 667	France	47 587
Espagne	39 944	Turquie	44 204
Belgique	38 150	Maroc	43 063
Autriche	31 682	Italie	41 485
Italie	29 228	Malaisie	32 709
Suisse	27 765	États-Unis	30 103
Suède	26 304	Canada	29 326
Turquie	16 656	Indonésie	26 615
Pays-Bas	16 589	Espagne	26 196
Danemark	12 547	Royaume-Uni	25 198
Hongrie	11 242	Hong Kong	23 261
Nouvelle-Zélande	11 069	Fédération russe	22 004
Norvège	8 834	Singapour	19 514
Total OCDE	1 580 513		

Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Les étudiants étrangers inscrits dans des établissements supérieurs, et ceux provenant de certains pays sources, se concentrent dans différents pays. Les trois quarts d'entre eux suivent des études dans seulement six pays de l'OCDE : États-Unis (30 %), Royaume-Uni (14 %), Allemagne (13 %), France (9 %), Australie (7 %) et Japon (4 %). La majorité des étudiants étrangers est issue de pays non membres de l'OCDE : 43 % viennent d'Asie, 35 % d'Europe, 12 % d'Afrique, 7 % d'Amérique du Nord, 3 % d'Amérique du Sud, et 1 % d'Océanie. La Chine représente à elle seule 10 % des étudiants étrangers et l'Inde 4 %. L'Europe est la première région d'accueil tandis que l'Amérique du Nord est la région la plus ouverte aux autres régions. Quelque 840 000 étudiants étrangers poursuivent des études en Europe, 52 % étant des résidents d'autres pays européens. Quelque 520 000 étudiants étrangers poursuivent leurs études en Amérique du Nord (États-Unis, Canada, Mexique) et 60 % d'entre eux proviennent exclusivement d'Asie¹⁵. Cumulativement, 70 % de tous les étudiants étrangers d'origine asiatique étudient aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie¹⁶.

La capacité des pays individuels de l'OCDE à attirer les étudiants étrangers est déterminée par de multiples facteurs. Les États-Unis ont perdu un peu de leur part d'étudiants étrangers à la suite de la récession de 2001 et des événements du 11 septembre, mais le nombre d'étudiants admis est en forte reprise (Lowell, *et al.*, 2007). L'intensification de la rivalité internationale autour des étudiants étrangers a alimenté la controverse concernant ses effets. De nombreux pays européens et de pays anglophones mettent en œuvre des politiques destinées à attirer les étudiants étrangers à travers des admissions simplifiées, des cursus destinés aux étrangers¹⁷; des programmes de marketing extra-scolaires ou universitaires¹⁸; ainsi que des politiques de rétention des étudiants diplômés¹⁹. Les décideurs politiques tiennent désormais à faciliter la transition du statut d'étudiant à celui de travailleur, notamment pour les filières scientifiques et d'ingénierie. Le succès de ces politiques dépend de nombreux éléments.

Tout d'abord, si les politiques d'admission ciblées influent sur le choix des destinations des étudiants, ces derniers ne sont pas différents des autres migrants, en ce sens que les opportunités économiques sont pour eux une motivation principale. Les études empiriques disponibles concluent que les différentiels de revenu sont le corrélat le plus important des flux étudiants vers l'Amérique du Nord (Rosenzweig, 2006; Lowell et Khadka, 2008; DeVoretz, 2006). Par ailleurs, le coût de l'enseignement joue un rôle important dans le choix du lieu de migration pour l'obtention d'un diplôme universitaire, et l'augmentation des frais de scolarité est un élément dissuasif des flux étudiants. Toutefois, si la concurrence des autres pays diminue une partie du flux étudiant vers les États-Unis, principale destination des étudiants étrangers, elle ne paraît pas avoir systématiquement des effets significatifs. En résumé, les facteurs économiques sont importants pour les étudiants et,

jusqu'à aujourd'hui, la rivalité internationale entre pays de l'OCDE, si elle a profité aux pays individuellement, n'a pas changé de façon significative quels pays dominent le « marché étudiant ».

En regardant vers l'avenir, toutefois, les tendances de l'éducation conduisent certains observateurs à croire que l'avantage concurrentiel ira de manière croissante aux pays moins développés, sources de la majorité des migrants internationaux. Dans la plupart des pays – et notamment les pays moins développés – les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur ont connu des hausses importantes au cours de la dernière décennie. Le nombre croissant d'ingénieurs et de scientifiques diplômés en Inde et en Chine, par exemple, fait l'objet d'un grand intérêt. La tendance se généralise et se conjugue à une hausse des capacités de la recherche et du développement, sans oublier les opportunités croissantes d'emploi pour les travailleurs qualifiés, dans un grand nombre d'économies moins développées. Même si le vivier potentiel d'étudiants étrangers ne cesse de s'agrandir, les étudiants choisissant de partir étudier à l'étranger et ceux qui choisiront de rester une fois diplômés seront-ils moins nombreux ?

Les données empiriques disponibles suggèrent le contraire, à savoir que les étudiants continueront de partir à l'étranger tant que les opportunités économiques, la qualité de l'enseignement, et les futurs emplois s'y avèreront meilleurs. Encore une fois, les données économétriques disponibles concluent que les salaires forment le facteur d'attraction le plus important pour les étudiants étrangers, mais aussi qu'il existe une relation interactive entre l'économie et les capacités de l'enseignement. Les progrès des pays sources sur le plan de l'éducation sont associés à un nombre supérieur d'étudiants partant à l'étranger, mais à un taux décroissant dès lors qu'on fait intervenir les différentiels de salaire. Cela nous indique, par exemple, qu'il y aura relativement peu de migrations étudiantes entre deux pays de l'OCDE produisant des nombres élevés d'étudiants et offrant des conditions économiques similaires. Toutefois, les flux étudiants en provenance de pays plus pauvres réagiront positivement aux augmentations du revenu ou à une plus grande production d'étudiants²⁰ (*op. cit.*, Lowell et Khadka, 2007). Par conséquent, il est probable que le « marché » des étudiants étrangers connaisse un élargissement plutôt qu'un rétrécissement et cela même si, dans leur course aux étudiants étrangers, les pays connaissent des succès individuels plus ou moins grands. Les politiques d'immigration, de même que la dynamique du marché du travail, sont susceptibles de déterminer ensuite si les étudiants étrangers resteront dans le pays d'accueil une fois leur diplôme en poche.

La population étrangère hautement qualifiée, diplômée de l'enseignement supérieur

L'admission d'immigrés hautement qualifiés intéresse les décideurs politiques au plus haut point. La contribution des personnes nées à l'étranger au profil du capital humain dans le pays d'accueil est l'aboutissement d'un processus de sélectivité, lui-même résultant des politiques réglementant l'entrée des immigrés. Toutefois, la sélectivité des personnes nées à l'étranger résulte aussi du degré d'attraction socioéconomique d'un pays, ce qui rend difficile l'évaluation spécifique du succès des politiques de sélectivité. Il est possible de soutenir que ces politiques ne sont qu'une tactique servant à admettre un nombre optimal d'immigrés hautement qualifiés. Si le capital humain est, à l'instar d'autres formes de capital, cumulable, alors la part des ressources humaines née à l'étranger donne la mesure approximative du succès stratégique, du moins pour les pays qui autrement compteraient peu d'autochtones ayant un bon niveau d'instruction.

Le tableau 2.12 présente de fortes disparités entre pays de l'OCDE dans la proportion de la population adulte ayant achevé un cursus d'enseignement supérieur²¹. Les pays anglophones ou scandinaves, ainsi que le Japon, tendent à compter des parts plus importantes de population adulte (âgée de 15 ans et plus) diplômée de l'enseignement supérieur. Plus de 25 % de la population adulte du Canada, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis est titulaire d'un diplôme de l'enseignement tertiaire. À peine plus de 20 % de la population adulte en Irlande, en Norvège, en Finlande, en Belgique, en Suède, au Royaume-Uni, en Australie et au Danemark a complété un cursus d'enseignement supérieur. Les pays d'Europe continentale tendent à se classer dans une moyenne comprise entre 10 et 20 %, tandis que les pays d'Europe centrale tendent à se situer en dessous de 10 %.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les personnes nées à l'étranger possèdent un niveau d'instruction supérieur à celui de la population adulte autochtone²². En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 24 % des adultes nés à l'étranger ont mené à bien un cursus d'enseignement supérieur contre 20 % des adultes autochtones. En Irlande, au Canada, au Mexique, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande, en Norvège et au Japon une proportion supérieure ou égale à 30 % des personnes nées à l'étranger est titulaire d'un diplôme de niveau tertiaire. Les États-Unis se distinguent des autres pays traditionnels d'immigration, le niveau d'instruction des personnes nées à l'étranger n'y étant pas significativement plus élevé que celui des autochtones. Un petit nombre de pays, dans lesquels peu d'autochtones sont diplômés de l'enseignement supérieur, comptent des populations nées à l'étranger qui possèdent un niveau d'instruction supérieur à celui des autochtones, par exemple la Turquie, le Portugal, la République slovaque, la Hongrie et le Mexique.

La proportion des personnes nées à l'étranger et diplômées de l'enseignement supérieur est souvent considérée comme la mesure de leur contribution

au profil de compétences du pays d'accueil, ainsi que comme une mesure indirecte du succès des politiques de « sélection » de migrants hautement qualifiés. L'OCDE a créé deux indices qui différencient la mesure dans laquelle la part des diplômés du supérieur nés à l'étranger résulte du dosage de pays sources ou de la sélectivité des migrants. Si un pays accueille des immigrants issus de pays sources dont les populations possèdent un faible niveau d'instruction, en moyenne, alors il faut s'attendre à ce que cela réduise sa part de diplômés de l'enseignement supérieur nés à l'étranger. Si un pays sélectionne des immigrants mieux éduqués que l'adulte moyen dans le pays d'origine, alors il attirera les « meilleurs et les plus intelligents ». D'après cette mesure, le Canada, l'Irlande et les États-Unis sont les pays qui réussissent le mieux à attirer ou sélectionner des migrants hautement qualifiés, tout comme le Mexique, qui compte dans l'ensemble assez peu d'immigrés. Assez étonnamment, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ne sont pas particulièrement bien classés suivant l'indice de sélectivité. Un ratio plus sommaire, concernant la part d'immigrés diplômés de l'enseignement supérieur par rapport à la moyenne de l'OCDE, présenté au tableau 2.12, corrobore l'impression selon laquelle ce sont les pays traditionnels de l'immigration et les pays scandinaves qui rencontrent le plus de succès dans leur sélection des immigrants.

Toutefois, si les politiques d'admission sélective sont au centre de la course aux immigrants hautement qualifiés, elles peuvent être vues de manière extrême comme un outil de maximisation de la part nationale dans le réservoir mondial de capital humain, une stratégie parfois appelée « neuromercantilisme ». Ainsi, le tableau 2.12 classe les pays de l'OCDE d'après leur part relative dans le réservoir de l'OCDE constitué de migrants titulaires d'un diplôme d'enseignement tertiaire. Cet indice est le ratio du pourcentage de migrants diplômés de l'enseignement supérieur de chaque pays au sein des 17,8 millions de l'OCDE, par rapport au pourcentage que représente la population de chaque pays au sein des 1,2 milliard d'habitants de l'OCDE. Ainsi, le Japon affiche 10,8 % de la population totale de l'OCDE, mais seulement 1,6 % de tous les étrangers titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur vivant dans les pays de l'OCDE (ratio = 0,1). À l'opposé, la part de marché du Canada dans la population étrangère hautement qualifiée de l'OCDE, est 4,1 fois supérieure à sa part de la population totale de l'OCDE, ce qui est compréhensible au vu de la dimension relative de sa population. Si la compétition mondiale a pour but de capturer des parts de marché en termes de capital humain, elle s'efforce aussi d'importer des immigrants hautement qualifiés vers le marché national. Les immigrants apportent de la diversité et un capital humain qualitativement différent du type autochtone. Les pays qui sont non-sélectifs et comptent relativement peu d'immigrés hautement qualifiés – tout en affichant des taux relativement faibles d'éducation supérieure à l'intérieur du pays – sont les plus susceptibles de demander davantage de migration hautement qualifiée à l'avenir.

Tableau 2.12. Pourcentage de titulaires d'un diplôme de niveau supérieur dans la population, selon le pays d'origine.

Pays	% de la population âgée de 15 ans et plus ayant un niveau tertiaire		Ratio du % d'étrangers		% de densité		Part en % de la population OCDE		Ratio étrangers par rapport à population totale
	Total	Autochtones	Étrangers	par rapport au % d'autochtones	par rapport au % moyen	Étrangers par rapport à la population de niveau tertiaire	de la population totale	des étrangers de niveau tertiaire	
Mexique	12.8	12.8	34.8	2.7	1.5	1.0	8.9	0.4	0.1
Corée	–	–	38.1	–	–	–	4.1	0.3	0.1
Japon	27.8	27.8	30.0	1.1	1.3	1.0	10.8	1.6	0.1
Turquie	7.0	6.8	15.2	2.2	0.7	5.1	6.3	0.9	0.1
Pologne	10.5	10.4	11.9	1.1	0.5	2.7	3.2	0.5	0.2
République slovaque	10.5	10.6	15.7	1.5	0.7	4.2	0.5	0.1	0.2
Finlande	23.3	23.4	18.9	0.8	0.8	2.1	0.4	0.1	0.3
Italie	8.3	8.1	12.2	1.5	0.5	6.1	5.0	1.4	0.3
Hongrie	11.0	10.7	19.8	1.9	0.9	5.8	0.9	0.3	0.4
République tchèque	10.3	10.2	12.8	1.3	0.6	6.4	0.9	0.3	0.4
Espagne	18.2	18.0	21.1	1.2	0.9	6.4	3.7	2.3	0.6
Portugal	8.5	7.7	19.3	2.5	0.9	15.3	0.9	0.6	0.7
Danemark	20.1	19.9	23.9	1.2	1.1	7.6	0.5	0.4	0.8
Allemagne	18.7	19.3	14.9	0.8	0.7	–	7.0	5.7	0.8
Autriche	11.0	10.9	11.3	1.0	0.5	14.3	0.7	0.6	0.8
Grèce	14.2	14.0	15.9	1.1	0.7	12.1	0.9	0.9	0.9
Nouvelle Zélande	27.9	27.2	31.0	1.1	1.4	24.6	0.4	0.4	1.1
Pays-Bas	18.9	18.8	19.2	1.0	0.8	11.3	1.4	1.5	1.1

Tableau 2.12. **Pourcentage de titulaires d'un diplôme de niveau supérieur dans la population, selon le pays d'origine.**
(suite)

Pays	% de la population âgée de 15 ans et plus ayant un niveau tertiaire		Ratio du % d'étrangers		% de densité	Part en % de la population OCDE		Ratio étrangers par rapport à la population totale	
	Total	Étrangers	par rapport au % d'autochtones	par rapport au % moyen		de la population totale	des étrangers de niveau tertiaire		
France	17.0	16.9	18.1	1.1	0.8	12.4	5.2	5.7	1.1
Belgique	23.3	23.3	23.0	1.0	1.0	10.6	0.9	1.1	1.2
Islande	–	–	31.4	–	–	–	0.0	0.0	1.5
Royaume-Uni	21.6	20.1	34.8	1.7	1.5	16.0	5.1	7.7	1.5
Suède	23.0	22.8	24.3	1.1	1.1	14.2	0.8	1.2	1.5
États-Unis	27.3	27.4	26.1	1.0	1.1	13.9	25.7	46.2	1.8
Irlande	24.7	22.7	41.1	1.8	1.8	18.1	0.4	0.7	2.0
Norvège	23.5	23.0	30.5	1.3	1.3	8.1	0.4	1.0	2.4
Suisse	19.2	18.1	23.7	1.3	1.0	27.7	0.6	1.6	2.5
Australie	21.4	20.0	25.8	1.3	1.1	32.3	1.7	5.0	2.9
Luxembourg	16.0	12.8	21.7	1.7	1.0	49.0	0.0	0.1	3.4
Canada	32.9	31.5	38.0	1.2	1.7	25.8	2.8	11.4	4.1
Moyenne	18.2	17.7	22.7	1.3	1.0	13.1	100.0	100.0	1.2
Percentile, 33%	14.1	12.8	19.1	1.1	0.8	6.4	0.7	0.5	0.5
Percentile, 66%	21.6	20.1	25.8	1.3	1.1	14.3	3.3	1.4	1.3

Source : OCDE.Stat.

Note : Population totale en 2007 et population étrangère diplômée de l'enseignement tertiaire en 2000.

Futurs effectifs nationaux de l'enseignement supérieur et population diplômée

Même si un nombre relativement important de migrants hautement qualifiés est admis sélectivement, comme au Luxembourg et en Australie, le futur profil de capital humain d'un pays résultera principalement des tendances de sa démographie nationale. Le futur nombre d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur se base sur les tendances démographiques des populations jeunes et leur propension à poursuivre leur instruction au sein d'établissements de l'enseignement supérieur²³. Malgré l'aspect évident de cela, nous procéderons ci-après à l'analyse des taux d'inscription car nous ne possédons pas de projections concernant les taux d'obtention du diplôme chez les jeunes ou les adultes. Les inscriptions et l'obtention des diplômes dans l'enseignement supérieur affichent une tendance historique à la progression, et il est probable que de nouvelles hausses se vérifient à l'avenir.

Les pays anglophones et scandinaves affichent bien sûr déjà des taux élevés d'inscription et certains observateurs estiment que les taux d'obtention d'un diplôme universitaire ont peu de chances d'y progresser encore beaucoup. Toutefois, la possibilité d'une hausse des effectifs de l'enseignement supérieur existe y compris pour ces pays. En Europe, depuis 1999, le Processus de Bologne vise la création d'un « Espace européen de l'enseignement supérieur » au sein duquel les diplômes et les critères d'assurance qualité seront harmonisés et compatibles. La déclaration de Bologne comprend actuellement 43 signataires, dont 23 pays de l'OCDE sur 30²⁴. (Sont inclus tous les États membres de l'UE, la Turquie, la Russie, l'Ukraine, et tous les membres du Conseil de l'Europe sauf deux.) L'on espère que le raccourcissement à trois ans de la durée d'obtention d'un diplôme universitaire conduise à une hausse du taux des diplômés de l'enseignement supérieur chez les citoyens européens²⁵.

En ce qui concerne les tendances éventuelles de l'offre nationale de candidats compétitifs, deux forces s'opposent dans de nombreux pays de l'OCDE. D'un côté, le vieillissement de la population conduira, lors des deux prochaines décennies, à une baisse de la population des jeunes ayant l'âge de fréquenter l'enseignement supérieur, ce qui pourrait avoir pour conséquence la diminution des populations étudiantes et de l'offre de futurs travailleurs ayant suivi un enseignement supérieur, et la hausse de la demande d'étudiants et des travailleurs étrangers. D'un autre côté, l'accélération du taux de fréquentation des établissements d'enseignement supérieur par les étudiants contrebalance la première tendance. À l'heure où l'expansion des systèmes d'éducation supérieur se généralise, la hausse des effectifs dans l'enseignement supérieur a été remarquable dans certains pays (au premier rang desquels le Canada et les États-Unis). Cette tendance devrait se renforcer dans les pays les plus développés de l'OCDE dans les années à venir. La fréquentation de l'enseignement supérieur par une proportion plus grande de jeunes adultes pourrait

compenser le déclin démographique pour cette tranche d'âge et conduire au maintien voire à la progression des niveaux généraux d'effectifs du supérieur.

Afin d'évaluer ces tendances compensatrices, le tableau 2.13 prend en considération les projections des populations jeunes et des taux d'inscription futurs. Nous employons les projections des Nations Unies disponibles pour les populations âgées de 15 à 24 ans de 2000 à 2030 (la tranche d'âge approximative des étudiants²⁶). Un rapport destiné aux Nations Unies sur les prévisions de croissance économique fonde ses scénarios sur l'hypothèse que les pays de l'OCDE poursuivront sur la voie d'« une prolifération générale de l'éducation tertiaire²⁷ ». Nous utilisons ces projections pour les variations des taux d'inscription. Le produit de la population jeune par le taux d'inscription nous donne les taux escomptés des inscriptions dans l'enseignement supérieur. Il ne constitue pas une estimation de l'achèvement des cursus et encore moins de la durée ou du type de l'éducation tertiaire suivis par les étudiants inscrits, mais cette projection est directement corrélée aux deux. Nous n'avons pas connaissance de projections détaillées concernant les taux des cursus menés à bien dans l'enseignement supérieur pour tous les pays de l'OCDE et nous utilisons les données disponibles en qualité de valeur de substitution raisonnable.

Il existe, bien entendu, des différences remarquables entre les pays. Certains pays, notamment les pays récepteurs traditionnels de l'immigration, les pays anglophones et les pays scandinaves affichent une croissance modérée de leur population en âge d'étudier ou bien une valeur constante de celle-ci. Bien entendu, ceci est dans une certaine mesure fonction de projections démographiques qui englobent un bon nombre d'immigrés de deuxième génération dans ces pays. Toutefois, pour la période de 22 ans sur laquelle porte l'exercice ci-dessous, il s'agit d'une simple prise en compte du passé. Cependant, la majorité des pays de l'OCDE sera confrontée au déclin de ses populations en âge d'étudier. Dans certains cas, ce déclin sera assez rapide, notamment chez les membres de l'OCDE situés en Europe centrale, en Asie et en Europe du Sud.

Cependant, les variations des taux d'inscription peuvent être assez remarquables. D'ici 2030, le plus faible ratio brut d'inscriptions de l'OCDE – celui de la Suisse qui est actuellement de 33 % seulement – s'établira d'après les projections à 75 %. Le Canada affiche aujourd'hui le taux le plus élevé d'inscriptions dans le tertiaire – 88 % –, un taux qui devrait encore progresser jusqu'à atteindre 96 %. La croissance la plus rapide se produira probablement pour les pays développés où les taux d'inscription étaient précédemment assez faibles. Le Japon, la Suisse et l'Islande sont concernés par les hausses projetées les plus fortes. À l'autre bout du spectre, les États ayant déjà atteint des taux d'inscription élevés auront moins de latitude pour progresser. L'on remarque que le Canada, les États-Unis, l'Australie et la Finlande possèdent

des taux d'inscription déjà très élevés (plus de 70 %). Le rapprochement entre ces chiffres et les tendances démographiques portent à croire que ces pays seront confrontés à une stabilisation plus rapide de leurs effectifs nets de l'enseignement supérieur.

Les pays du tableau 2.13 sont triés d'après les dernières projections des inscriptions dans le tertiaire, ce qui occulte partiellement le fait que la population en âge d'étudier diminuera dans la plupart des pays de l'OCDE. Toutefois, il est escompté que les taux d'inscription dans le tertiaire progresseront pour tous les pays, ce qui élimine l'hypothèse selon laquelle la taille de la future population ayant fréquenté l'enseignement supérieur déclinera elle aussi. En moyenne, il est projeté un déclin de l'ordre de 9 % de la population ayant l'âge de fréquenter l'enseignement supérieur d'ici 2030. Parallèlement à cela, nous observons une hausse projetée assez considérable des taux d'inscription, puisque la moyenne de l'OCDE atteint 73 %. L'ampleur de cette augmentation contrebalance efficacement le rétrécissement de la population en âge d'étudier, entraînant une hausse de 47 % de cette population inscrite dans le tertiaire. Ainsi, le Japon devrait être confronté à un déclin de 37 % de sa population en âge d'étudier, mais la progression de son taux d'inscription conduit à la croissance projetée de 48 % de sa population inscrite dans l'enseignement tertiaire. Les États-Unis, pour lesquels il est prévu une hausse favorable de 22 % de sa population en âge d'étudier, devraient connaître une croissance encore plus importante de leur population inscrite dans le tertiaire, à savoir 40 %. D'après ces projections, la plupart des pays disposeront à l'avenir d'une population possédant un niveau d'instruction supérieur à celui d'aujourd'hui.

Facteurs liés à la santé

De nombreux observateurs estiment que des pénuries de personnels de santé se produisent déjà dans un grand nombre de pays de l'OCDE. Les pays où les populations connaissent un vieillissement rapide sont particulièrement à risque de connaître des pénuries généralisées dans les années à venir. Il y aura vraisemblablement une hausse de la demande de soins de santé intensifs et d'une large gamme de services connexes pour les personnes âgées. En supposant que les ressources nationales ne puissent répondre à la demande de services de santé, de nombreux pays de l'OCDE pourraient alors prendre des mesures afin de s'attaquer aux motifs de la faiblesse de l'offre. Toutefois, étant donné la durée considérable exigée pour la formation des professions médicales les plus qualifiées, il est peu probable que de nouvelles politiques nationales, destinées à encourager la formation voire la rétention, aboutissent à un retournement de la situation permettant la résorption des pénuries dans le court terme. Si celles-ci s'avèrent aussi importantes que certaines projections le laissent croire, l'immigration de personnels de santé étrangers est susceptible de jouer un rôle afin de satisfaire la demande de soins de santé (OCDE, 2004).

Tableau 2.13. Projection de la population des jeunes inscrits dans l'enseignement tertiaire

Pays	Population des 15-24 ans				Taux d'inscription dans le tertiaire				Effectifs des jeunes dans l'enseignement tertiaire			
	2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation		2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation		2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation	
Pologne	6 508	3 514	-46.0		53.2	87.8	64.9		346 487	308 379	-11.0	
Corée *	919	529	-42.4		57.3	89.4	56.1		52 694	47 339	-10.2	
Hongrie	1 502	924	-38.5		61.6	90.4	46.9		92 507	83 528	-9.7	
Canada	4 128	4 187	1.4		87.8	95.5	8.8		362 447	399 836	10.3	
Slovaquie	7 656	4 285	-44.0		37.6	74.7	98.6		287 777	319 940	11.2	
Finlande	660	612	-7.2		70.4	89.1	26.5		46 463	54 538	17.4	
République tchèque	1 559	958	-38.6		41.0	78.4	91.3		63 869	75 060	17.5	
Grèce	1 585	1 078	-31.9		42.3	78.7	86.1		67 031	84 878	26.6	
Australie	2 621	2 960	12.9		72.9	90.0	23.5		191 083	266 376	39.4	
Allemagne	9 163	7 355	-19.7		46.1	80.1	73.8		422 407	589 118	39.5	
Belgique	1 232	1 153	-6.4		56.3	83.9	49.0		69 340	96 769	39.6	
États-Unis	39 234	47 835	21.9		80.9	93.0	14.9		3 174 035	4 446 217	40.1	
Espagne	5 848	4 982	-14.8		47.8	80.8	68.9		279 527	402 330	43.9	
Japon	16 100	10 227	-36.5		35.0	81.1	131.7		563 490	829 412	47.2	
Portugal	1 481	1 109	-25.1		38.8	77.4	99.5		57 452	85 865	49.5	
Autriche	954	844	-11.5		47.4	80.6	70.0		45 203	68 022	50.5	
Italie	6 686	5 455	-18.4		42.3	78.7	86.1		282 821	429 303	51.8	
France	7 670	7 718	0.6		51.0	81.9	60.6		391 165	632 095	61.6	
Norvège	543	609	12.2		58.6	84.7	44.5		31 807	51 569	62.1	
Pays-Bas	1 886	1 860	-1.3		48.0	80.8	68.3		90 515	150 314	66.1	
Danemark	611	629	2.9		48.2	80.9	67.7		29 440	50 819	72.6	

Tableau 2.13. **Projection de la population des jeunes inscrits dans l'enseignement tertiaire** (suite)

Pays	Population des 15-24 ans			Taux d'inscription dans le tertiaire			Effectifs des jeunes dans l'enseignement tertiaire		
	2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation	2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation	2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation
Nouvelle-Zélande *	527	600	13.9	58.8	89.9	53.0	30 958	53 938	74.2
Royaume-Uni	7 162	7 697	7.5	49.6	81.4	64.1	355 242	626 520	76.4
Suède	1 026	1 138	11.0	46.7	80.3	71.9	47 891	91 403	90.9
Mexique *	20 063	18 089	-9.8	23.4	53.6	129.4	468 485	968 821	106.8
Irlande	650	718	10.5	39.6	77.7	96.2	25 742	55 818	116.8
Islande	43	43	1.4	35.4	76.2	115.1	1 512	3 296	118.0
Luxembourg	50	68	34.3	50.0	81.6	63.1	2 521	5 521	119.0
Turquie	13 610	13 303	-2.3	22.6	52.2	131.0	307 337	694 038	125.8
Suisse	839	835	-0.5	32.6	75.2	130.5	27 357	62 721	129.3
Moyenne	5 417	5 044	-8.8	49	81	73.1	273 820	401 126	55.8
33 ^e percentile	995	889	-16.4	42	79	62.0	50 629	72 034	39.5
66 ^e percentile	5 940	4 201	1.4	51	82	86.1	283 515	331 126	67.0

Sources : Nations unies 2000, 2008 ; OCDE 2008 ; calculs élaborés par les auteurs.

Notes : * Projections de taux d'inscription présumées par les auteurs sur la base de la tendance linéaire des autres pays de l'OCDE.

Prévoir le manque de médecins et de personnel infirmier

Au cours des vingt prochaines années, les pays de l'OCDE seront confrontés à de nouveaux défis afin de satisfaire la demande nationale en personnels de santé. Ce sera le résultat de l'augmentation et du changement dans la nature de la demande de soins de santé mais aussi de réductions possibles de l'offre. Au fur et à mesure que s'élargira la population des personnes âgées, une accélération du besoin de certains types de soins médicaux se produira, notamment de soins de longue durée et de services associés. Parallèlement, en raison du déclin proportionnel (et, dans certains cas, général) de la population jeune, la quantité de fournisseurs de soins de tous niveaux de compétences pourrait être potentiellement réduite. L'on prévoit un manque de personnel médical et de soignants de différents types, notamment de personnel infirmier et de personnel de soins à domicile pour personnes âgées.

L'évolution de la santé de la population entraîne des changements importants dans la demande de soins de santé. Entre autres facteurs contribuant actuellement à la hausse de la demande de soins de santé dans certains pays de l'OCDE figurent des problèmes de santé majeurs, résultant de l'obésité, d'un mode de vie sédentaire ou d'un régime alimentaire peu adapté. L'évolution de la santé de la population devient un facteur significatif si l'on considère les tendances démographiques sur le plus long terme dans la plupart des pays développés. Le vieillissement de la population s'accompagnera vraisemblablement d'une demande toujours plus importante de soins de santé afin répondre aux besoins d'une population âgée plus nombreuse. La transformation démographique verrait également émerger une demande de types particuliers de soins de santé. Face à une population vieillissante, les besoins en soins de longue durée et soins directs destinés aux malades chroniques deviendront encore plus importants. Les pays de l'OCDE ont achevé leur transition épidémiologique. Dans les Amériques, en Europe, dans le Pacifique occidental, le taux de mortalité lié aux maladies non transmissibles dépasse déjà de façon spectaculaire celui de toutes les autres causes réunies (ONU-DAES, 2007).

Des changements culturels dans la fourniture des soins destinés aux personnes âgées viennent compliquer le tableau. Une étude de Nations Unies relève que « l'appui informel apporté aux personnes âgées sur des bases familiales ou communautaires est soumis à des contraintes grandissantes dues à la chute des taux de fécondité, à la réduction de la taille des familles, à la longévité croissante des personnes âgées et à l'évolution des normes culturelles qui président aux soins des personnes âgées » (ONU-DAES, 2007). La demande de soins de longue durée est susceptible d'augmenter, au fur et à mesure que des familles plus réduites seront toujours moins capables d'apporter les soins nécessaires à leurs membres âgés ou qui souffrent de maladies chroniques. Contrairement au travail en hôpital, où les patients viennent consulter des médecins ou ont été hospitalisés en cas de maladie aiguë, les soins de longue durée requièrent une supervision plus

continue des patients. Ce type de « soins directs » peut être fourni soit dans des maisons médicalisées par du personnel infirmier soit au domicile des patients par d'autres catégories de personnel soignant. Même dans les pays ne connaissant pas de pénurie grave de médecins ou d'infirmiers, il existe souvent une demande non satisfaite en personnel de santé moins qualifié pour les soins de longue durée.

Des inquiétudes existent quant à l'offre future de travailleurs destinée à satisfaire la demande croissante. Les quinze dernières années ont vu un ralentissement du taux de croissance de la densité en médecins et personnel infirmier dans les pays de l'OCDE. Alors que, de 1975 à 1990, la croissance de la densité de médecins était de 3 % en moyenne par an, entre 1990 et 2005 ce chiffre est tombé à 1,6 %. De manière similaire, la hausse de la densité du personnel infirmier est passée de 2,6 % à 1,6 %. Alors que l'on serait tenté de dire que le ralentissement de la croissance de l'offre pourrait être une réaction à la saturation du marché, des éléments tendent à prouver que ce ralentissement s'est produit malgré une croissance de la demande. De nombreux motifs expliqueraient ce ralentissement de la croissance, l'un serait la limite imposée dans certains pays européens au nombre d'étudiants admissibles dans les programmes de formation médicale pour certains pays européens. Aux États-Unis, des capacités insuffisantes ont conduit de nombreuses écoles d'infirmiers à refuser des candidats.

Parallèlement, la structure du travail évolue. La réduction du temps de travail (par rapport à la durée de vie) des médecins et infirmiers signifie qu'un plus grand nombre de médecins est nécessaire pour répondre à un niveau identique de demande de soins de santé. Certains pays ont été affectés par des réformes réduisant le nombre d'heures de travail hebdomadaire dans les professions de santé (ceci est vrai dans l'UE et aux États-Unis). La féminisation de la profession de médecin pourrait également contribuer aux réductions des heures de travail (par rapport à la durée de vie). En moyenne, le pourcentage de médecins femmes est passé de 28,7 % à 38,5 % au cours des 15 dernières années. La tendance des docteurs à travailler moins d'heures hebdomadaires ou à avoir des carrières professionnelles plus courtes pourrait avoir contribué à la baisse de l'offre de soins médicaux. Parmi les évolutions récentes, l'on observe aussi une tendance vers un degré de spécialisation supérieur et l'augmentation des activités de soins chez les patients (analyses, malades dirigés vers d'autres médecins, consultation de spécialistes). Au niveau de l'OCDE, le ratio moyen de spécialistes par rapport aux généralistes est passé de 1,5 à 2 entre 1990 et 2005. Toutes ces tendances alimentent une inquiétude croissante quant à de futures pénuries de personnels de santé dans différentes catégories²⁸ (*op. cit.*, OCDE-ELSA, 2007).⁵²

Solutions nationales aux pénuries

Les pénuries de personnel de santé peuvent être abordées de façons multiples, et il faudra sans doute des approches différenciées. Bien entendu, la solution de l'immigration de professionnels de santé séduit un certain nombre

de décideurs politiques. Les migrations internationales de personnels de santé contribuent déjà dans certains pays à satisfaire les exigences du marché du travail, et il est probable que la demande croissante visant certains types de personnels de santé sera un important facteur d'attraction affectant les flux migratoires internationaux de personnels de santé dans les décennies à venir (OCDE, 2008).

Les politiques et stratégies nationales de l'emploi auront des incidences sur l'offre et la demande. Lorsqu'un pays améliore la rapidité avec laquelle il forme les médecins, les infirmiers et les soignants au niveau national, il réduit son besoin d'immigrants. Il y a effectivement eu une baisse de la production générale de professionnels de santé dans de nombreux pays de l'OCDE dans les années 1980 et au début des années 1990. Plusieurs pays ont connu une accélération spectaculaire de l'immigration de professionnels de santé vers la fin des années 1990. Toutefois, en dépit de l'augmentation à compter du milieu des années 1990 du nombre d'étudiants en formation, le nombre annuel moyen d'étudiants en médecine obtenant leur diplôme était, en 2005, toujours inférieur à celui de 1985 pour l'OCDE²⁹. Cette « courbe en U de la formation » est due d'une part aux limites imposées par certains pays aux taux d'admission des étudiants et d'autre part au financement des programmes de formation médicale.

Solution qui mérite que l'on s'y attarde, des initiatives pourraient cibler la progression des taux de rétention du personnel médical en exercice, en choisissant d'améliorer l'organisation de la main-d'œuvre ou de renforcer les incitations afin que les travailleurs aient envie de poursuivre leur activité (Simoens et Hurst, 2006 ; Simoens *et al.*, 2005). Une attention spéciale devra être accordée au cas des lieux géographiquement isolés et autres zones confrontées à des pénuries particulières en personnels de santé. Améliorer les conditions de travail et la rémunération permettrait de retenir le personnel infirmier et de soins, qui abandonne souvent le métier assez tôt. Les employeurs pourraient aussi réintégrer les travailleurs médicaux ayant déjà quitté leur emploi. La productivité du personnel médical existant pourrait aussi potentiellement progresser dans certains pays si le niveau des rémunérations était plus directement lié aux résultats.

Projections concernant la demande et les pénuries en soins de santé

Nous n'avons pas pu trouver des projections détaillées concernant les pénuries en soins de santé pour un vaste éventail de pays, notamment pour la période allant jusqu'en 2030. Les études nationales individuelles peuvent être relativement détaillées, cependant elles sont trop peu nombreuses et la diversité des méthodologies adoptées rend les comparaisons difficiles. Le manque de projections concernant des personnels autres que les médecins ou les infirmiers ou, inversement, l'agrégation de tous types de personnels de soins aggravent le problème ; tout comme les projections séparées qui concernent uniquement l'avenir des services de soins de longue durée (Lowell et Dumas,

n.d.). Plusieurs approches de l'estimation de la main-d'œuvre future du secteur de la santé sont possibles : planification axée sur les besoins, ratios personnel/population, cibles des services, approches axées sur la demande, extrapolation des admissions dans les écoles, et analyse comparative (Zurn, *et al.*, 2002). D'autres éléments viennent compliquer le tableau : façons diverses d'évaluer les « pénuries », allant des taux de chômage et des postes vacants aux problèmes de rétention du personnel qui réduisent l'offre potentielle, en passant par l'inégalité de l'offre de services selon la géographie ou la catégorie de revenu. En effet, « il apparaît clairement que le déséquilibre de la main-d'œuvre du secteur de la santé englobe une large palette de situations possibles et forme un problème complexe » (*op. cit.*, Zurn, *et al.*, 2002).

Une approche faisant appel aux ratios personnel/population jusqu'en 2050 fournit des estimations régionales du pourcentage de la main-d'œuvre nécessaire afin que le secteur de la santé puisse fournir différents niveaux de soins (Matthews, *et al.*, 2006). Elle conclut que la croissance escomptée du nombre de travailleurs du domaine de la santé sera plus lente en Europe qu'en Amérique du Nord, mais les deux régions verraient leur nombre de travailleurs converger d'ici 2050. Parallèlement, des projections prudentes jusqu'en 2025, portant sur le pourcentage de main-d'œuvre totale nécessaire au maintien des niveaux actuels de soins de santé, varient d'un faible 7,9% pour l'Europe du Sud à 11,6% pour l'Amérique du Nord, en passant par 9,2% pour l'Europe du Nord, 9,6% pour le Japon et 10,1% pour l'Europe occidentale. Approximativement, cela suggère que les forces de travail qui comptent déjà près de 10% de leurs travailleurs dans le secteur de la santé sont en bonne position pour répondre à la hausse projetée du niveau de la demande. Bien entendu, il faut prendre acte de cela en tenant compte des remarques précédemment émises concernant la façon dont l'offre future pourra satisfaire la demande.

Sous un autre angle, une étude de l'Organisation mondiale de la santé oppose des méthodes de projection axées sur les besoins et sur la demande concernant la pénurie mondiale de médecins (Scheffler, *et al.*, 2008). Examinant des données portant sur 158 pays entre 1980 et 2001, l'étude applique deux modèles différents. Le modèle axé sur les besoins suppose que le nombre nécessaire de médecins par habitant équivaut à un nombre permettant à 80% des naissances vivantes d'être assistées par un médecin. Ceci représente le niveau de base ou minimal de soins (implicitement il correspond aux attentes minimales de référence pour les pays africains moins développés). Le modèle axé sur la demande se base sur la demande économique en termes de médecins, laquelle est historiquement associée aux augmentations du revenu par tête; au fur et à mesure que les individus gagnent plus d'argent, leur propension à consommer des services de santé augmente. Les projections de l'offre correspondent à des extrapolations basées sur le rapport entre le nombre de médecins et le revenu par habitant. Les résultats de l'étude indiquent que l'offre mondiale de médecins en 2015 sera en équilibre sur la

base du modèle axé sur la demande, et en surplus sur la base du modèle des exigences minimales. Toutefois, si aucun pays européen ne devrait connaître des pénuries axées sur les besoins, dix d'entre eux pourraient, à l'instar des pays d'Amérique du Nord, connaître des pénuries axées sur la demande.

Les immigrants dans le secteur de la santé

Le tableau 2.14 présente des données sur le pourcentage exclusif de la main-d'œuvre née à l'étranger et employée dans le secteur de la santé, ainsi que des mesures de la densité de médecins et d'infirmiers pour 10 000 habitants dans les pays de l'OCDE. Le pourcentage de travailleurs employés par le secteur de la santé indique de manière imprécise s'il existe un nombre suffisant de travailleurs pour répondre à la demande. Sur la base des estimations ci-dessus, des pourcentages approximativement compris entre 9% et 10% suggèrent qu'un pays emploie déjà un nombre de travailleurs en proportion avec l'offre de services de santé nécessaire à la satisfaction de la demande sur le long terme. Les chiffres présentés ici concernent les travailleurs du secteur de la santé car des données comparables par métier n'étaient pas disponibles.

Tableau 2.14. Densité de la population globale de médecins et infirmiers, et pourcentage des personnes nées à l'étranger employées dans l'industrie de la santé

Pays	Pourcentage de main-d'œuvre étrangère	Densité pour 10 000 habitants, 2006*		Ratio par rapport au quintile supérieur de densité, 2006	
	Santé et autres services sociaux	Médecins (tous)	Infirmiers et sages-femmes (tous)	Médecins (tous)	Infirmiers et sages-femmes (tous)
Mexique	–	18	23	0.49	0.19
Turquie	–	16	29	0.44	0.24
Grèce	2.3	50	33	1.36	0.28
Corée	–	16	38	0.44	0.32
Portugal	8.0	34	46	0.93	0.39
Pologne	9.3	21	51	0.57	0.43
Hongrie	8.2	28	59	0.76	0.50
Slovaquie	8.6	31	66	0.84	0.55
Italie	4.7	38	70	1.03	0.59
Autriche	9.4	35	72	0.95	0.61
France	9.8	34	74	0.93	0.62
Espagne	2.8	38	74	1.03	0.62

Tableau 2.14. **Densité de la population globale de médecins et infirmiers, et pourcentage des personnes nées à l'étranger employées dans l'industrie de la santé**
(suite)

Pays	Pourcentage de main-d'œuvre étrangère	Densité pour 10 000 habitants, 2006*		Ratio par rapport au quintile supérieur de densité, 2006	
	Santé et autres services sociaux	Médecins (tous)	Infirmiers et sages-femmes (tous)	Médecins (tous)	Infirmiers et sages-femmes (tous)
Finlande	13.9	27	80	0.73	0.67
République tchèque	6.2	36	81	0.98	0.68
Canada	–	21	87	0.57	0.73
Pays-Bas	14.6	37	89	1.01	0.75
Japon	–	21	95	0.57	0.80
Australie	–	28	97	0.76	0.82
Allemagne	9.9	34	97	0.93	0.82
Nouvelle-Zélande	–	21	102	0.57	0.86
États-Unis	8.5	24	104	0.65	0.87
Suède	19.1	35	107	0.95	0.90
Royaume-Uni	15.7	24	123	0.65	1.03
Islande	–	37	140	1.01	1.18
Suisse	13.2	38	141	1.03	1.18
Belgique	10.4	40	148	1.09	1.24
Danemark	20.2	36	150	0.98	1.26
Irlande	10.8	28	152	0.76	1.28
Luxembourg	7.4	25	159	0.68	1.34
Norvège	25.4	37	310	1.01	2.61
Moyenne	10.8	30	97	0.82	0.81
20 ^e percentile	13.7	37	119	1.00	1.00
33 ^e percentile	8.5	26	73	0.71	0.61
66 ^e percentile	10.7	35	102	0.96	0.86

Source : Main-d'oeuvre, 2000 ou année la plus proche, OCDE Stat ; Densité, 2008, OCDE Stat ; données de l'OMS concernant certaines valeurs de densité.

Note : Estimation du pourcentage de la main-d'oeuvre. Estimation pour les États-Unis extraite de données concernant le secteur, 2000.

Ces données mériteraient des analyses auxquelles nous ne procéderons pas ici, nous contentant d'observer que le secteur de la santé est créneau particulier pour les femmes migrantes, ce qui comporte des répercussions sur le plan analytique et des politiques³⁰. Les secteurs des soins infirmiers et de longue durée sont connus notamment pour leur recours fréquent au personnel féminin³¹.

La densité, soit le nombre relatif de travailleurs, est une mesure privilégiée, car elle permet de refléter les niveaux minimaux (et maximaux) de fourniture de services de soins de santé. La densité de médecins et d'infirmiers dans les pays de l'OCDE est comprise entre 16 et 42 pour 10 000 habitants, pour la Turquie et la Belgique respectivement. Les disparités entre ratios d'infirmiers sont encore plus flagrantes, allant de 9% à 195 pour 10 000 habitants, au Mexique et en Irlande respectivement. Il existe une faible corrélation entre la densité de médecins et d'infirmiers ($r = 0,29$), ce qui suggère que le dosage de services de santé est offert de façon différentielle selon le type de fournisseur. Le Canada possède une densité d'infirmiers très élevée, mais une densité de médecins assez faible. La Grèce possède une densité d'infirmiers très faible, mais une densité de médecins très élevée. Naturellement, cela complique toute évaluation éventuelle de la satisfaction des besoins d'une société vieillissante. Toutefois, pour les soins de longue durée on aura sans doute besoin de plus de personnel infirmier. Cela suggère que les pénuries de personnel infirmier pourraient être un peu plus importantes puisqu'il faut satisfaire les demandes conjuguées de soins de santé généraux et de longue durée.

Le tableau 2.14 classe les pays de l'OCDE selon la densité d'infirmiers par rapport au quintile supérieur de la distribution de la densité d'infirmiers pour tous les pays de l'OCDE. Ceci ne convient pas tout à fait pour évaluer les pénuries futures, mais permet de jauger le niveau actuel de l'offre par rapport à un référentiel estimant la demande future (c'est-à-dire les densités les plus fortes constatées aujourd'hui). Encore une fois, ce classement est fortement corrélé avec le pourcentage de la main-d'œuvre immigrée employée par le secteur de la santé ce qui implique, dans ce contexte, que les pays qui emploient des immigrés dans le secteur de la santé bénéficient de services améliorés. Surtout, il faut noter que même si le Mexique et la Turquie affichent de faibles densités relativement au repère, il en va de même pour la France et l'Allemagne. Il est intéressant d'observer que tous les pays traditionnels de l'immigration – Canada, Australie et États-Unis – rentrent dans une fourchette moyenne pour la densité en personnel infirmier. Les pays dans le quintile supérieur des densités d'infirmiers incluent la Suède et la Norvège, ainsi que des pays d'immigration plus récents comme l'Irlande et le Royaume-Uni. Ces derniers possèdent les parts les plus élevées de l'OCDE en termes de main-d'œuvre immigrée employée dans le secteur de la santé.

Toujours plus abondante, la littérature sur le thème aborde les droits des travailleurs, les enjeux de la réglementation, et les impératifs liés à la gestion

d'une importante main-d'oeuvre immigrée dans le secteur de la santé (Bach, 2003 ; Forcier, *et al.*, 2004 ; Stilwell, *et al.*, 2004). Lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'une hausse de la production nationale de professionnels formés et d'une utilisation optimisée de la main-d'oeuvre existante dans le secteur de la santé, l'immigration risque de générer une dépendance qui freinerait les solutions nationales. Les politiques d'immigration ciblées sont susceptibles de rencontrer davantage de succès, notamment lorsqu'elles facilitent le recrutement de personnel médical étranger dans des secteurs caractérisés par une insuffisance de services ; la sélection de formateurs étrangers afin de stimuler la capacité de formation nationale ; ou harmoniser l'homologation de diplômés en médecine étrangers. Mettre au point des formes plus avancées de certification du personnel infirmier pourrait permettre « un dosage plus efficace des qualifications » sur le marché de l'emploi dans la santé.

Politiques d'intégration

Il existe des facteurs différents de ceux abordés jusqu'ici et qui sont susceptibles d'influer sur l'attraction exercée par les pays de l'OCDE sur les immigrants. De façon évidente, les catastrophes, le terrorisme, ou les guerres risquent de donner un coup de frein à la mobilité internationale. Sur le court terme, les événements du 11 septembre aux États-Unis ont entraîné un déclin du tourisme, voir aussi d'autres formes de mobilité. Bien entendu, une récession quasiment simultanée a également fait baisser les migrations, comme cela est courant dans les phases descendantes du cycle économique. À l'heure où nous rédigeons ce document, la crise financière mondiale est vue comme potentiellement aussi catastrophique que la Grande Dépression des années 1930. Si cela devait se confirmer, il est probable que les migrations connaîtraient un creux qui se prolongera dans le temps. Mais il est difficile de prévoir de tels événements en raison de leur extrême rareté (Smil, 2005).

Nous pouvons affirmer avec plus de conviction que les changements et les variations de l'immigration, de même que les politiques affectant l'intégration, sont susceptibles de jouer un rôle important en encourageant ou décourageant les futurs flux migratoires. Les politiques peuvent rencontrer un succès plus ou moins grand en cherchant à attirer les immigrants ou à orienter la réaction de la société vis-à-vis des nouveaux venus. Les politiques d'admission peuvent déterminer à la fois la quantité et la composition des compétences des flux d'immigrants ce qui, à son tour, aura un impact sur les autochtones. Les politiques d'intégration ont des répercussions sur la réussite des immigrés et la manière dont ces derniers seront perçus par l'électorat. Cependant, notre objet ici est d'évaluer les tensions pouvant peser sur les décideurs à l'avenir, et non d'analyser les implications ou les options des différentes politiques.

Politiques d'intégration et intégration

Les attitudes des individus vis-à-vis des migrations sont façonnées par l'expérience qu'ils ont et, inéluctablement, par les politiques qui les affectent. Des études indiquent que les autochtones se montrent nettement moins accueillants vis-à-vis d'immigrants avec lesquels ils seraient en concurrence sur le marché du travail ou lorsqu'ils perçoivent les étrangers comme un fardeau pour le système de protection sociale (Bauer, *et al.*, 2000). Une augmentation de l'immigration peut restreindre l'ouverture des autochtones à l'égard de toute nouvelle immigration (Hanson, 2005). Ces raisons de mécontentement peuvent s'exprimer à travers des groupes d'intérêt, mais cela n'empêcherait pas les décideurs d'être confrontés demain à des tensions engendrées par les politiques d'aujourd'hui.

Les décideurs politiques sont conscients des dangers d'un échec de l'intégration de nouveaux immigrants. Les émeutes en France et la découverte de cellules terroristes au sein de communautés immigrées dans plusieurs pays de l'OCDE ont été suivies avec la plus grande attention par le public. Dans les pays récepteurs, la présence de communautés d'immigrants culturellement, socialement ou économiquement isolées nourrit une inquiétude croissante. Si les pays se montraient incapables d'intégrer les nouveaux immigrants dans le tissu social et économique de leurs sociétés, il est probable qu'à l'avenir les décideurs politiques feraient l'objet de pressions de la part du public afin qu'ils limitent l'entrée de nouveaux immigrants. Certains gouvernements – notamment ceux confrontés à des forces liées à la démographie ou au marché du travail favorisant une immigration abondante – pourraient relever le défi en élaborant des politiques ciblant explicitement une meilleure intégration sociale des immigrants. Ni les éventuels succès passés de l'intégration des immigrants ni un contexte favorable en termes de politiques n'offrent de garantie contre l'instabilité sociale ou économique ou la réaction d'hostilité politique auxquelles pourraient conduire les futurs flux d'immigrants. Dans les pays où il est escompté que les flux migratoires entrants augmenteront considérablement au cours des années à venir, même les meilleures conditions structurelles pourraient ne pas suffire à favoriser une acceptation rapide de nouvelles populations immigrantes en quantité disproportionnée par rapport à la population locale.

Naturellement, les politiques d'intégration suscitent un grand intérêt et il existe de nombreuses études en la matière. Nous n'avons pas ici la place de les passer en revue de manière adéquate et, quoiqu'il en soit, le sujet soulève de nombreux débats. Comme on peut s'y attendre, l'intégration économique est généralement perçue comme l'étape de base à franchir pour réussir son intégration. Les immigrants capables de trouver un emploi et de percevoir un salaire en rapport avec leurs compétences sont presque toujours les mieux intégrés sous les points de vue linguistique, éducatif, social, politique et

culturel. Nous avons à faire ici, bien entendu, à l'éternel débat sur la poule et l'œuf, car les personnes mieux qualifiées sont mieux équipées pour réussir leur intégration économique. Mais il est communément admis que les obstacles à l'intégration freinent la réussite économique et sapent une intégration plus complète sur d'autres plans fondamentaux, notamment l'obtention de bons résultats multiculturels.

Nous n'avons pas connaissance de travaux fiables quant aux projections du succès de l'intégration des futurs immigrants dans les sociétés hôtes. Nous examinons ici deux indices qui tentent d'évaluer de manière dynamique les progrès courants sur la voie de l'intégration. L'une des approches consiste à prendre en compte l'intégration économique sur le marché du travail, l'autre à élaborer un indice comportant des sous-échelles portant sur une série de résultats d'intégration.

En premier lieu, l'OCDE passe régulièrement en revue les résultats des immigrés sur les marchés du travail des États-membres et chaque rapport annuel des *Perspectives des migrations internationales* génère de nouvelles informations et des mesures plus affinées. Publiés sur une base annuelle, ils présentent pour la plupart autant de données que possible sur la composition sectorielle et professionnelle des populations immigrées, ainsi que leurs taux relatifs de chômage ou de sous-emploi. Le rapport de 2003 introduisait pour la première fois des données sur les résultats comparés des salaires des autochtones et des immigrés, ainsi qu'un « tableau de notation » des progrès réalisés par les immigrés dans le domaine du travail sur une période de cinq ans, par sexe et par rapport à la population autochtone. Il se base sur les indicateurs du marché de l'emploi concernant les taux d'emploi, d'activité et de chômage. Dans le tableau 2.15 ci-dessous, nous présentons uniquement le classement attribué sur la base d'une évaluation du taux d'emploi des immigrés en 2006 ; le taux d'emploi corrigé des différences d'instruction par rapport aux autochtones ; les variations du taux d'emploi des immigrés au cours des cinq dernières années ; et les variations de l'écart entre les taux d'emploi des immigrés et des autochtones au cours des cinq dernières années.

D'après ce classement, certains pays ont connu une dégradation de leur situation au cours des cinq années comprises entre 2001 et 2006. En France, le taux d'emploi des immigrés a perdu 1,4 point de pourcentage et aux Pays-Bas il a chuté de 3,4 points. En Belgique, seul un immigré sur deux avait un emploi, mais des progrès ont été enregistrés dans la situation des femmes. En Autriche, en revanche, la situation s'est détériorée à la fois en termes absolus et relatifs. La Suisse affiche le taux d'emploi des immigrés le plus élevé d'Europe. Les pays de l'Europe du Sud s'en sortent eux aussi relativement bien, probablement car leur immigration est davantage alimentée par les admissions destinées au marché du travail. Les membres non européens de l'OCDE, notamment les pays traditionnels de l'immigration comme les

États-Unis et l'Australie, tendent à afficher la meilleure intégration sur le marché du travail. L'effort de créer un indice de l'intégration a été entrepris par le British Council. Son « Indice des politiques d'intégration des migrants » (MIPEX) fait appel à plus d'une centaine d'indicateurs et élabore des sous-échelles pour l'accès au marché du travail, le regroupement familial, la résidence de longue durée, la participation politique, l'accès à la nationalité, et la lutte contre la discrimination. Ses conclusions sont que l'intégration dans les 25 États de l'Union européenne se situe seulement « à mi-chemin des meilleures pratiques », il y a donc une marge considérable pour son amélioration. Seule la Suède s'est vu décerner une note « meilleure pratique » pour chacun des indicateurs, mais uniquement dans le cadre de l'accès au marché du travail. Neuf pays sur les 28 notés par l'indice appliquent des politiques considérées comme partiellement favorables : les pays nordiques, les pays de la Méditerranée occidentale, le Benelux, le Canada et le Royaume-Uni. En même temps cinq pays se classent dans la moyenne de l'intégration majoritairement défavorable, à savoir la Lettonie, Chypre, la Grèce, la Slovaquie et l'Autriche. Les dix pays obtenant le plus mauvais classement de l'indice sont les Républiques baltes, les pays de la Méditerranée occidentale, l'Europe centrale et le Danemark.

Le tableau 2.15 nous montre le « tableau de notation » de l'OCDE sur l'emploi et les indices MIPEX global et du marché du travail. Les pays sont classés d'après le score MIPEX pour le marché de l'emploi car il est fortement corrélé au score MIPEX global ($r = 0,84$), et nous pouvons imputer des notations aux pays manquants (en gras) sur la base du « tableau de notation » et, par déduction, à partir des caractéristiques des immigrants. L'imputation est un exercice quelque peu risqué et critiqué par certains, mais il nous paraît improbable d'avoir commis des erreurs grossières d'affectation des pays non inclus dans le MIPEX dans les tranches d'intégration haute, moyenne et basse. Bien entendu, les classements sont les mêmes que ceux déjà mentionnés, avec la plupart des pays traditionnels de l'immigration et la Scandinavie obtenant le meilleur classement (Danemark non inclus). À l'opposé, la Pologne obtient le classement le plus faible, la Turquie et le Mexique étant inclus ici principalement en raison de leur nombre relatif d'immigrants extrêmement réduit.

Remarque concernant les politiques d'admission

La quantité et les types d'immigrants qui entrent dans un pays sont, pour une part non négligeable, les conséquences des politiques d'admission et de sélection. D'une manière générale, on pense que les immigrants les plus qualifiés ou les plus instruits réussiront le mieux leur intégration. Toutefois, relativement peu de recherches ont été menées quant aux différentes mesures de politique pouvant contribuer à une meilleure composition générale du flux d'immigrants.

Tableau 2.15. Indicateurs de l'intégration des immigrants

Pays	Taux de chômage		Indice d'amélioration de l'emploi			Indice des politiques d'intégration		
	Autochtones	Étrangers	Ratio Étrangers/ Autochtones	Classement 2006	Vérification par rapport à l'éducation	Générales	Marché du travail	Marché du travail avec imputation
Suède	6.2	13.4	2.2	12	12	88	100	100
Portugal	8.0	9.8	1.2	2	4	79	90	90
Espagne	8.1	11.2	1.4	5	5	61	90	90
Italie	6.7	8.5	1.3	9	11	65	85	85
Australie	4.1	4.7	1.1	6	7	–	–	80
Canada	6.4	7.0	1.1	–	–	67	80	80
Nouvelle-Zélande	4.8	6.0	1.3	–	–	–	–	80
États-Unis	5.3	4.4	0.8	4	2	–	–	80
Belgique	7.0	17.3	2.5	20	20	69	75	75
Suisse	2.8	8.0	2.9	1	1	50	75	75
Finlande	8.7	18.1	2.1	15	15	67	70	70
Islande	–	–	–	–	–	–	–	70
Pays-Bas	3.8	10.7	2.9	16	16	68	70	70
Norvège	3.0	8.3	2.7	8	3	64	70	70
Royaume-Uni	5.1	7.6	1.5	8	9	63	60	60
Slovaquie	–	–	–	19	18	40	55	55
République tchèque	7.1	11.5	1.6	14	9	48	50	50
France	9.0	16.2	1.8	18	19	55	50	50
Allemagne	10.4	17.0	1.6	17	14	53	50	50
Irlande	4.2	6.0	1.4	3	7	53	50	50

Tableau 2.15. Indicateurs de l'intégration des immigrants (suite)

Pays	Taux de chômage			Indice d'amélioration de l'emploi			Indice des politiques d'intégration		
	Autochtones	Étrangers	Ratio Étrangers/ Autochtones	Classement 2006	Vérification par rapport à l'éducation	Générales	Marché du travail	Marché du travail avec imputation	
Autriche	3.8	9.8	2.5	11	10	39	45	45	
Luxembourg	3.3	6.5	2.0	6	6	55	45	45	
Danemark	3.7	7.5	2.0	10	13	44	40	40	
Grèce	9.0	9.4	1.1	7	8	40	40	40	
Hongrie	7.5	7.0	0.9	13	17	48	40	40	
Japon	-	-	-	-	-	-	-	40	
Corée	-	-	-	-	-	-	-	40	
Mexique	-	-	-	-	-	-	-	25	
Pologne	-	-	-	21	21	44	25	25	
Turquie	-	-	-	-	-	-	-	25	
Moyenne	6.0	9.8	1.7	11	11	57	62	60	
33 ^e percentile	4.3	7.6	1.3	7	7	50	50	48	
66 ^e percentile	7.1	10.2	2.0	14	14	64	70	71	

Sources : Indice des politiques d'intégration des migrants, <http://www.integrationindex.eu/>; OCDE, 2008, <http://dx.doi.org/10.1787/427612120345>; OCDE, 2008, <http://dx.doi.org/10.1787/427620785702>.

Notes : Les valeurs présumées sont attribuées de manière à être comparables aux pays similaires et à la tranche la plus probable, par exemple le Canada, l'Islande, le Japon, la Corée, le Mexique et la Turquie.

Les immigrants sont généralement admis pour l'un de ces trois motifs : regroupement familial, emploi ou qualifications, motifs humanitaires. Bien entendu, des critères différents s'appliquent à chacun des motifs et, en outre, les pays emploient différents mécanismes afin de réguler le nombre d'immigrants admis dans chacune des trois catégories. Une étude des catégories d'admission énonce l'argument suivant :

Les autochtones des pays accueillant principalement des migrants de la catégorie demandeurs d'asile sont relativement plus préoccupés par l'impact de l'immigration sur des problèmes sociaux tels que la criminalité plutôt que par ses effets sur le marché de l'emploi. Les natifs des pays recevant principalement des migrants de type économique sont relativement plus inquiets de perdre des emplois au profit des immigrants. Toutefois, les résultats suggèrent aussi que les autochtones peuvent percevoir l'immigration de manière plus positive si les immigrants sont sélectionnés en fonction des besoins des marchés du travail (Bauer, *et al.*, 2000).

Ces observations résument parfaitement les changements parallèles des politiques dans de nombreux pays de l'OCDE. Les pays européens ont une protection sociale plus complète que les États-Unis et certains ont limité l'accès des demandeurs d'asile et des migrants au marché du travail ; ce qui, en partie, a eu pour résultat des difficultés d'intégration sur le marché du travail et des tensions sociales. Ces pays ont pris des mesures pour changer les politiques visant les demandeurs d'asile. Parallèlement, les admissions privilégiant les migrants économiques ou effectuées sur des critères d'employabilité risquent de générer des craintes de concurrence sur le marché de l'emploi. Toutefois, si les politiques d'emploi sont bien conçues, elles devraient pouvoir apaiser ces craintes. En effet, beaucoup sont désormais convaincus que les migrations basées sur l'emploi sont préférables et plus facilement gérables³².

La transformation des politiques d'admission, au profit d'une sélection d'immigrants ayant un niveau d'éducation élevé ou hautement qualifiés, est déjà en cours dans de nombreux États membres de l'OCDE. Le degré selon lequel un pays sélectionne et s'efforce d'attirer des immigrants hautement qualifiés est un aspect particulièrement significatif de sa politique migratoire. Dans les années à venir, ces « politiques de sélection » pourraient atténuer une partie des conséquences attendues des pénuries sur le marché du travail liées à l'évolution démographique dans les pays développés (Koslowski, 2008). Hors leur contribution économique potentielle, les immigrants possédant un haut niveau d'éducation ou hautement qualifiés sont préférés à des groupes faiblement qualifiés pour des motifs de cohésion sociale. Les immigrants hautement qualifiés tendent à s'intégrer rapidement sur le plan social et économique. Certaines politiques nationales dénotent une attitude compétitive, certains États s'efforçant d'attirer plus d'immigrants hautement

qualifiés que les autres, les immigrants étant vus comme une ressource rare dans le système mondial.

Les politiques d'admission des migrants ont un impact sur l'intégration et l'acceptation sociale de ces derniers. D'une manière générale, deux aspects sont importants : (1) les mécanismes d'admission qui régulent le nombre de migrants et protègent l'emploi national ; et (2) les droits des migrants dans la population active, ainsi que leurs droits à la résidence permanente (et enfin à la citoyenneté) (Lowell, 2005). Un nombre de migrants qui n'évoluerait pas en fonction de l'économie est susceptible d'avoir un impact négatif sur les travailleurs du pays en cas de ralentissement de la conjoncture, et d'alimenter la frustration des employeurs en cas de reprise de la croissance. À leur tour, ces situations ont le potentiel d'exacerber des tensions sociales et d'entraîner des fluctuations dans les politiques. Les droits des migrants sont importants car ils préparent la voie vers l'intégration. En ce sens, la mise en place de programmes d'admission « temporaire », destinés aux travailleurs qualifiés, instaure une période d'essai qui, au final, risque de rendre l'intégration plus longue et plus difficile dans son ensemble (Ruhs, 2006).

Des politiques d'admission plus compétitives pourraient voir le jour car certains décideurs politiques sont persuadés de leur nécessité dans une économie mondialisée et compétitive. Mal gérées, toutefois, elles risquent d'engendrer des déséquilibres au sein du marché du travail et un ressentiment de la part des autochtones, risquant de conduire à un nouveau cycle de politiques plus restrictives. Trop d'alternance dans les politiques d'admission et d'intégration pourrait être évitée si celles-ci sont vues comme un ensemble, où l'on tient dûment compte des variations dynamiques du nombre des migrants et où l'on assume des droits optimaux à ceux-ci, permettant leur réussite sur le marché du travail.

Composition et niveaux futurs des migrations

Les facteurs d'attraction abordés dans le présent rapport se répartissent entre facteurs ayant un impact plus direct sur les chiffres ou le niveau des migrations et facteurs davantage susceptibles d'affecter la composition des flux migratoires. Les différentiels économiques, par exemple, affecteraient davantage le degré d'attractivité exercée sur les futurs migrants quel que soit leur niveau de qualification. Même les changements démographiques sont susceptibles d'engendrer une demande abondante de migrations de tous niveaux de qualification afin de pallier les pénuries dans les services de santé nécessitant un faible niveau de qualification, ou dans l'agriculture ; mais aussi afin de pallier le manque de personnel infirmier hautement qualifié ou encore de répondre à la demande en chercheurs et ingénieurs aux fins de stimuler la productivité. Toutefois, les ressources nationales en travailleurs possédant

un haut niveau d'éducation ou spécialisés dans les soins de santé sont susceptibles de modérer la future demande d'immigrants qualifiés. En outre, les pays qui aujourd'hui admettent la majorité de leurs travailleurs en provenance des pays plus développés auront probablement besoin d'accueillir demain des immigrants de pays moins développés. Dans les pays plus développés, moins de migrants seront disponibles au fur et à mesure que la croissance démographique ralentira, que se réduiront les écarts salariaux et que la hausse de la demande nationale affectera la rétention³³.

Le tableau 2.16 résume les facteurs d'attraction et classe chaque pays dans un triptile. Les facteurs employés sont les différentiels économiques (PIB par habitant relativement à la base des pays moins développés), les facteurs démographiques tels que le vieillissement de la population ou la croissance de la population active, les réseaux de migrants, les facteurs liés à la main-d'œuvre tels que la probable participation des femmes et des personnes âgées à l'avenir, et l'intégration qui détermine la réceptivité sociale face à la hausse des migrations. Chaque triptile s'est vu affecter une note correspondant au fait que l'attraction exercée sur les migrants est haute (H = 3), moyenne (M = 2), ou légère (L = 1). Nous avons ensuite procédé au calcul du score modal, et de deux valeurs pour lesquelles il a été attribué, respectivement, un demi-coefficient aux facteurs économiques et un demi-coefficient aux facteurs démographiques. Nous avons procédé de la sorte car le facteur économique est reconnu comme le principal déterminant du taux de l'immigration dans presque tous les modèles empiriques ; de la même façon, la plupart des décideurs politiques sont persuadés qu'une part substantielle de l'attraction de l'immigration sera due au vieillissement démographique et au ralentissement de la croissance des populations d'âge actif, éléments fondamentaux pour l'avenir de la productivité et les pénuries de main-d'œuvre. Nous avons ensuite procédé au classement des pays selon leur attraction majoritairement économique (pondération de 50% attribuée au PIB relatif par habitant).

Neuf pays sont classés comme exerçant une attraction « haute » sur les migrations futures. Les cinq pays du peloton de tête obtiennent une note « haute » *aussi bien* pour leur attraction économique que démographique : il s'agit de l'Australie, de la Finlande, de l'Autriche, du Japon et des Pays-Bas. Les pays qui conjuguent facteurs économiques et démographiques sont possiblement ceux qui exerceront la plus forte attraction sur les migrations futures. Toutefois, certains pays leaders voient leur attraction majoritairement démographique obtenir un classement faible : il s'agit du Luxembourg, de l'Irlande, du Danemark, et des États-Unis, lesquels ont déjà une immigration relativement vigoureuse ou sont des pays récemment entrés dans la course³⁴. Le débat reste ouvert quant à savoir si l'ensemble ou si une partie seulement de ces 13 pays leaders connaîtra une augmentation des migrations³⁵.

Tableau 2.16. Facteurs d'attraction affectant le nombre de migrants

H = attraction Haute, M = attraction Moyenne, L = attraction Légère ;
et classement des pays avec une pondération de 50% pour l'attraction économique

	Migration nette	Ratio		Variation		Réseaux		Travail des femmes		Années		Intégration	Mode	Attraction	
		PIB par habitant	de dépendance	de l'âge actif	Ratio de dépendance	Ratio de dépendance	de l'âge actif	après retraite	Intégration	démographique (50%)	économique (50%)				
Australie	H	H	H	L	H	H	M	H	H	H	H	H	H	2.4	2.8
Finlande	M	H	H	H	M	M	L	H	M	M	M	M	H	2.4	2.6
Pays-Bas	M	H	H	H	L	L	M	H	M	M	M	M	H	2.4	2.6
Autriche	L	H	H	H	M	M	M	H	L	L	L	L	H	2.3	2.6
Japon	M	H	H	H	M	M	H	H	L	L	L	L	H	2.3	2.6
Luxembourg	L	H	L	L	H	H	H	H	H	H	L	L	L	1.7	2.4
Irlande	L	H	L	L	H	H	H	H	L	L	M	M	L	1.6	2.4
Danemark	L	H	M	H	L	L	L	L	M	M	L	L	L	1.8	2.3
États-Unis	L	H	L	L	M	M	M	L	L	L	H	H	L	1.6	2.3
Belgique	H	M	M	H	M	L	M	H	M	H	H	H	H	2.5	2.2
Italie	M	M	M	H	M	L	H	H	H	H	H	H	H	2.5	2.2
Corée	H	M	H	H	H	-	H	H	H	L	L	L	H	2.3	2.2
Islande	L	H	L	M	M	-	L	L	L	L	M	M	L	1.5	2.2
Suisse	L	M	H	H	M	M	M	M	M	M	H	H	M	2.3	2.1
Espagne	L	M	M	M	M	M	H	H	H	H	H	H	M	2.2	2.1
Allemagne	M	M	H	H	H	-	L	M	M	M	M	M	M	2.1	2.1
Canada	L	M	H	M	H	L	L	L	L	H	H	H	L	2.1	2.0
Nouvelle-Zélande	H	M	L	L	H	H	M	L	L	L	H	H	H	1.7	2.0
France	M	M	M	M	L	L	L	L	L	H	M	M	M	1.9	1.9
Suède	M	M	M	M	L	L	L	L	L	M	H	H	M	1.9	1.9

Tableau 2.16. Facteurs d'attraction affectant le nombre de migrants :
H = attraction Haute, M = attraction Moyenne, L = attraction Légère ;
et classement des pays avec une pondération de 50 % pour l'attraction économique
(suite)

	Ratio		Variation		Années		Intégration	Mode	Attraction	
	Migration nette	PIB par habitant	Ratio de dépendance	de l'âge actif	Travail des femmes	après retraite			démographique (50%)	économique (50%)
Portugal	M	M	L	H	L	L	H	L	1.8	1.9
Royaume-Uni	M	M	L	M	M	M	M	M	1.8	1.9
Norvège	L	M	L	M	L	M	M	M	1.5	1.8
République tchèque	H	L	M	H	H	M	M	M	2.2	1.7
Pologne	H	L	M	H	H	M	L	H	2.0	1.6
Slovaquie	H	L	L	H	H	M	M	H	1.9	1.6
Hongrie	H	L	L	H	H	M	L	L	1.7	1.5
Mexique	H	L	L	L	H	H	L	L	1.5	1.4
Turquie	H	L	L	L	H	H	L	L	1.5	1.4
Grèce	L	L	L	H	L	H	L	L	1.7	1.4
Mode	1	2	1	3	1	2	1	1	2	3
Moyenne	2.0	2.1	1.9	2.3	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1
33 ^e percentile	1.0	2.0	1.0	2.0	1.6	1.6	1.6	1.0	1.9	1.9
66 ^e percentile	2.1	2.1	2.0	3.0	2.2	2.1	2.1	3.0	2.3	2.2

Les neuf pays obtenant une note « moyenne » pour leur future attraction principalement économique sont la Belgique, l'Italie, la Corée, l'Islande, la Suisse, l'Espagne, l'Allemagne, le Canada et la Nouvelle-Zélande. Seule la Suisse obtient également une note « haute » pour son attraction majoritairement économique, tandis que les pays restants obtiennent presque tous une note « moyenne » aussi bien pour leur attraction majoritairement économique que démographique. Il s'agit d'une convergence intéressante, où la prédominance aussi bien des facteurs économiques que démographiques suggère une attraction modérée. Pour la plupart, ces pays se situent dans une catégorie d'attraction économique modérée, laquelle se conjugue à des facteurs qui se compensent – démographiques, liés à la main-d'œuvre, ou d'intégration – qui viennent compléter les raisons diverses de leur classement d'ensemble. Par ailleurs, le Royaume-Uni est inclus dans ce groupe de pays à l'attraction doublement modérée, alors qu'il fait partie des pays recherchant de la manière la plus ambitieuse – et réussissant à obtenir – une hausse de la migration.

Douze pays obtiennent une note d'attraction « légère » pour leur attrait principalement économique : la France, la Suède, le Portugal, le Royaume-Uni, la Norvège, la République tchèque, la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, le Mexique, la Turquie et la Grèce. Tous sauf trois obtiennent également un classement faible pour leur attraction principalement démographique ; il s'agit des pays d'Europe orientale suivants : République tchèque, Pologne et Slovaquie, lesquels obtiennent une note modérée pour leur facteur démographique pondéré, principalement en raison de l'évolution lente projetée de leurs ratios de dépendance. La plupart de ces pays présentent aussi de faibles taux d'immigration aujourd'hui, de même qu'une intégration relativement pauvre. En résumé, il existe des motifs qui renforcent l'anticipation d'une future attraction « légère » avec hausse liée de l'immigration. La Norvège fait ici figure d'exception car elle affiche des migrations importantes, notamment concernant des travailleurs hautement qualifiés, tout en obtenant un classement entre faible et modéré pour la quasi-totalité de ses facteurs d'attraction.

Nous étudions ensuite l'impact des facteurs d'attraction sur la composition future de l'immigration. Le tableau 2.17 présente un classement des pays selon une moyenne fondée sur des facteurs tels que la proportion de la population actuelle née à l'étranger et issue des pays plus développés, la part relative du pays d'accueil dans le réservoir mondial de la population active ayant suivi un enseignement supérieur, la croissance future de la population nationale ayant suivi un enseignement supérieur, et la densité (de départ) d'infirmiers relativement à une demande « repère » déterminée par la population. Onze pays voient leur future attractivité sur les migrants hautement qualifiés en provenance de pays moins développés classée comme élevée : il s'agit de la Pologne, de la Slovaquie, de la République tchèque, de la Hongrie, de la Finlande, de l'Autriche, de la Turquie, de la Grèce, de la Corée, de l'Italie et du Mexique. Tous ces pays tendent à compter peu de migrants issus des pays

Tableau 2.17. **Facteurs d'attraction affectant la source et la composition des compétences des migrants**

H = attraction Haute, M = attraction Moyenne, L = attraction Légère ;
et classement des pays avec une pondération de 50% pour l'attraction économique

	Population née à l'étranger dans des pays plus développés	Part du réservoir mondial des personnes qualifiées	Population nationale ayant fréquenté l'enseignement supérieur	Densité d'infirmiers	Mode	Moyenne
Hongrie	H	H	H	H	H	3.0
Pologne	H	H	H	H	H	3.0
Slovaquie	H	H	H	H	H	3.0
République tchèque	H	H	H	M	H	2.8
Finlande	M	H	H	M	M	2.5
Grèce	M	M	H	H	M	2.5
Corée	L	H	H	H	H	2.5
Turquie	H	H	L	H	H	2.5
Autriche	H	M	M	M	M	2.3
Italie	L	H	M	H	H	2.3
Mexique	M	H	L	H	H	2.3
Canada	M	L	H	M	M	2.0
Allemagne	M	M	M	M	M	2.0
Japon	L	H	M	M	M	2.0
Portugal	L	M	M	H	M	2.0
Australie	M	L	M	M	M	1.8
Belgique	M	M	M	L	M	1.8
France	L	M	M	M	M	1.8
Pays-Bas	L	M	M	M	M	1.8
Espagne	L	M	M	M	M	1.8
Islande	H	L	L	L	L	1.5
Irlande	H	L	L	L	L	1.5
Luxembourg	H	L	L	L	L	1.5
Norvège	M	L	M	L	M	1.5
Suisse	H	L	L	L	L	1.5
Danemark	L	M	L	L	L	1.3
Nouvelle-Zélande	L	M	L	L	L	1.3
Suède	M	L	L	L	L	1.3
États-Unis	L	L	M	L	L	1.3
Royaume-Uni	L	L	L	L	L	1.0

Tableau 2.17. Facteurs d'attraction affectant la source et la composition des compétences des migrants

H = attraction Haute, M = attraction Moyenne, L = attraction Légère ;
et classement des pays avec une pondération de 50 % pour l'attraction économique
(suite)

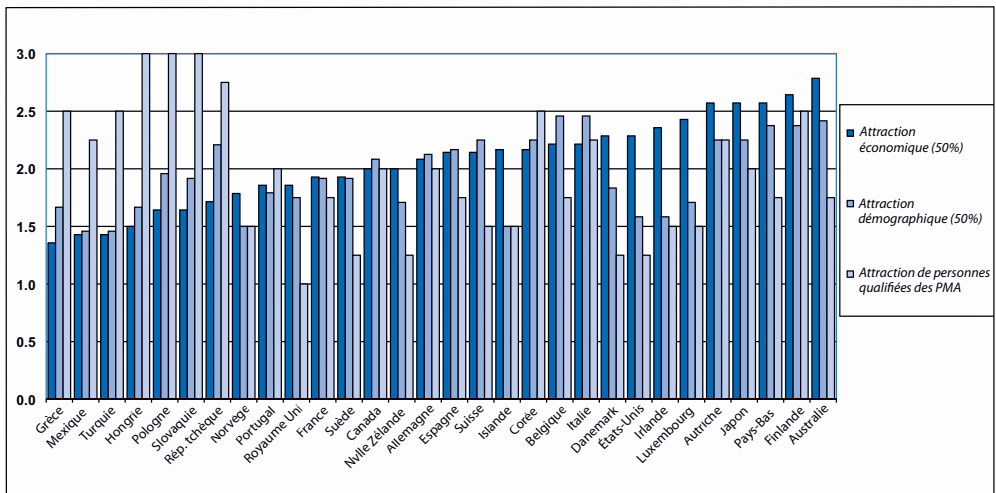
	Population née à l'étranger dans des pays plus développés	Part du réservoir mondial des personnes qualifiées	Population nationale ayant fréquenté l'enseignement supérieur	Densité d'infirmiers	Mode	Moyenne
Mode	1	2	2	1	2	2
Moyenne	2.0	2.0	1.9	1.9	2.0	2.0
33 ^e percentile	1.0	1.6	1.6	1.0	2.0	1.6
66 ^e percentile	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0	2.3

plus développés, peu d'autochtones ou d'étrangers ayant suivi un enseignement supérieur, et présentent de faibles densités de personnel infirmier. Dix autres pays obtiennent une note modérée pour l'attraction exercée sur les migrants qualifiés des pays moins développés – dans l'ensemble et pour la plupart des dimensions individuelles – à savoir le Japon, l'Allemagne, le Portugal, la Norvège, l'Australie, le Luxembourg, la Belgique, l'Espagne, le Canada et la France. Les pays restants, qui voient leur future attraction sur les migrants qualifiés en provenance des pays moins développés classée comme faible, accueillent déjà un nombre considérable de ces travailleurs étrangers : il s'agit des Pays-Bas, de l'Irlande, des États-Unis, de l'Islande, de la Suisse, du Danemark, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède et du Royaume-Uni.

Enfin, le graphique 2.1 classe les pays selon un facteur majoritairement économique, puis majoritairement démographique, et aussi d'après l'attraction future exercée sur les migrants qualifiés en provenance des pays moins développés. Elle montre la répartition que nous venons de décrire entre les pays leaders qui obtiennent un classement élevé et ceux qui obtiennent une note faible pour leur attrait majoritairement démographique, ainsi que la tendance des pays à attraction moyenne à obtenir une note modérée pour les deux types de facteurs. Mais il n'y a pas de relation cohérente dans la tendance des pays obtenant une note modérée à élevée à attirer les migrants qualifiés des pays moins développés, car ceci est clairement vrai pour des pays comme l'Autriche mais faux pour le Luxembourg. Ces disparités sont principalement dues à la capacité des pays à capitaliser sur un nombre croissant de

travailleurs formés au niveau national. Parallèlement, les sept pays obtenant le classement le plus faible en termes d'attractivité future tendront à l'avenir à attirer de façon particulièrement marquée les travailleurs qualifiés issus des pays moins développés. En effet, il existe une corrélation faible ($r = 0,27$) entre les classements d'après le niveau et la composition de l'attraction future, ce qui suggère que les politiques à l'avenir divergeront assez dans le degré avec lequel l'on recherchera des changements dans la composition.

Graphique 2.1. **Migrations futures et dosage de facteurs d'attraction classés par différentiels économiques mi-pondérés**



Le présent chapitre a été consacré aux facteurs d'attraction des migrations dans l'OCDE pour la période s'achevant en 2030. Nous avons adopté une approche résolument schématique, en ce sens que nous avons analysé la probable évolution future de différents facteurs d'attraction sans pour autant traduire leur impact individuel ou combiné en des nombres précis d'immigrants. Après tout, il existe un certain nombre d'études qui se prêtent justement à cet exercice, par conséquent notre effort ici s'est simplement porté sur l'évaluation d'un éventail possible d'effets d'attraction. En classant les facteurs d'attraction dans des triptiles, nous espérons avoir minimisé les erreurs de précision caractéristiques de toutes les projections, tout en restant fidèles à notre objectif d'évaluer la force relative de l'influence des changements intervenant dans ces facteurs. En mettant en contraste indices économiques et démographiques fortement pondérés, nous avons privilégié

les facteurs projetés possédant la plus grande importance théorique. Quoiqu'il en soit, notre exercice s'apparente à la plupart des projections détaillées de l'immigration vers les pays hôtes en ce qu'il suppose de manière implicite une offre assez élastique de migrants étrangers.

Autres scénarios de migrations

Le tableau 2.18 vous est présenté dans le cadre d'une série finale d'observations. Il explore mes réflexions personnelles concernant des scénarios plus généraux qui pourraient s'appliquer à tous les pays. Ces scénarios sont définis d'après la puissance de cinq types de facteurs – économiques, démographiques, réseaux (migrants), ressources nationales en matière de compétences et réceptivité sociale du pays hôte – affectant le niveau et la composition des migrations. Quatre scénarios sont envisagés comme résultant des combinaisons possibles entre ces cinq types de facteurs qui conditionnent les migrations ; ces scénarios produisant à leur tour des effets sur la composition et le niveau ultérieurs des flux migratoires. Un signe positif (+) indique une forte attraction exercée par l'un des facteurs, tandis qu'un signe négatif (–) exprime le contraire. Pour tous ces scénarios, les facteurs démographiques, à savoir le vieillissement et le déclin des populations d'âge actif, sont supposés continuer d'exercer une attraction modérément forte (++) sur les migrations futures, tandis que l'intensité des autres facteurs est variable.

Le premier scénario suppose la persistance d'une attraction modérément forte de la part des différentiels économiques et des facteurs démographiques,

Tableau 2.18. **Autres scénarios de migration**

#	Puissance des facteurs					Résultat pour les migrations	
	Economiques	Démographiques	Réseaux	Ressources nationales en travailleurs qualifiés	Réceptivité sociale	Niveau des migrations	Composition
1	++	++	+++	++	++	++	permanente, mélange de qualifications
3	+	++	+	+	+	+	permanente et recrutement actif
2	++	++	++	+	-	+	temporaire, qualifiée
4	-	++	++	+	-	-	limitée à la famille

et une attraction très forte (+++) des réseaux de migrants. Il associe une forte attraction vis-à-vis des migrations qualifiées, une hypothétique faiblesse des ressources nationales en travailleurs qualifiés et un climat de réceptivité sociale favorable. Ces facteurs combinés favorisent une forte attraction ayant un impact plus marqué sur les migrants qualifiés, même si la réceptivité sociale permet d'accueillir favorablement des migrants permanents qu'ils soient hautement ou faiblement qualifiés. Cela devrait conduire à une croissance des migrations allant de modérée à très forte. Et c'est aussi ce que l'analyse déjà citée suggérait comme avenir probable des migrations au cours des deux prochaines décennies. Cette hypothèse comporte également d'autres éventualités, notamment au vu de l'évolution récente et soudaine de la situation économique, qui entraîne d'autres possibilités modérées ou extrêmes (Martin et Lowell, 2009).

Le scénario numéro deux se caractérise principalement par une moindre attraction de la part des différentiels économiques et des réseaux de migrants, tandis que les ressources nationales en compétences ou encore la réceptivité sociale y sont également moins favorables que dans le scénario numéro un. Il en résulterait probablement un niveau de migrations moins important et, dans le cas où il se produirait des pénuries à l'échelon national, les pays hôtes pourraient devoir intensifier leurs activités de recrutement dans les pays sources afin de cibler les immigrants. Il s'agit d'une modification majeure par rapport au premier scénario, et qui suppose une reprise imminente, même si imparfaite, de l'économie mondiale d'aujourd'hui. Le scénario prend également la liberté de supposer que les migrations permanentes resteraient la forme dominante des migrations, alors que les tendances les plus récentes suggèrent une hausse des flux temporaires, donnant plus d'équilibre entre les différentes formes de migrations.

Le troisième scénario est également similaire au premier pour ce qui est de la plupart des facteurs, mais il introduit une opposition de la future réceptivité sociale face à de nouvelles vagues d'immigration. Cette situation pourrait découler de l'échec de l'intégration des immigrants par le pays hôte, ce qui aurait alors une incidence sur la décision de migrer de ces derniers. Une réceptivité sociale défavorable peut avoir pour conséquence une intégration faible, et/ou naître dans le sillage de celle-ci ou du choc psychologique provoqué par une récession économique auprès de la population hostile d'un pays. Une opinion publique défavorable peut ainsi conduire à l'élaboration de politiques restrictives en réponse aux perceptions du public. Le niveau des migrations demeurerait ici assez élevé – après tout les facteurs d'attraction fondamentaux resteraient en place – mais le contexte social ou politique défavorable pourrait modifier la composition des migrations. L'on passerait alors des migrations permanentes à des politiques visant à augmenter la part relative des migrations temporaires.

Notre dernier scénario, le scénario numéro quatre, émet l'hypothèse d'une diminution de la réceptivité sociale concomitante à l'effondrement des facteurs d'attraction de type économique. Il s'agit, bien entendu, du scénario extrême que de nombreux observateurs évoquent au fur et à mesure que se déploie la récession mondiale en générant des questions quant à sa portée et à sa durée futures (Papademetriou, *et al.*, 2008). Une faible croissance économique et un taux de chômage élevé affaiblissent l'attraction des économies hôtes, tout en réduisant la capacité des candidats immigrants à affronter les dépenses d'un déplacement. L'on pense souvent que la réceptivité sociale se détériore en période de récession économique car l'offre de migrants engendrerait une concurrence au niveau des emplois en quantité restreinte, ou c'est du moins la perception qu'en ont les autochtones. Si la récession se prolonge suffisamment longtemps et si la réceptivité sociale se détériore, les migrations sont susceptibles de connaître un ralentissement. Il est même possible que la migration nette devienne négative (l'émigration dépasserait l'immigration) comme cela a été le cas pour les États-Unis lors de la Grande Dépression des années 30.

Conclusions

Les migrants viendront-ils aussi longtemps que la porte leur restera ouverte? Nous avons évoqué ici une version forte de la théorie des réseaux qui postule que politiques et autres facteurs d'attraction n'ont que peu de pertinence, et que les migrants continueront d'affluer dès lors qu'ils n'en seront pas activement empêchés. Bien entendu, cela ne pourra être le cas que si le réservoir potentiel de migrants continue d'augmenter et/ou devient considérablement plus large que celui d'aujourd'hui. C'est bien le cas et cela le restera au cours du prochain siècle, de telle façon que même des taux constants d'émigration devraient conduire à des nombres croissants de migrants qui, à leur tour, renforceront les taux d'immigration (*op. cit.*, Lowell 2007). En conclusion, nous adoptons le point de vue selon lequel dans un avenir prévisible le nombre des migrants est susceptible de demeurer important, en termes relatifs et absolus (Martin, 2008).

D'autres points de vue existent, qui envisagent notamment dans un futur proche le déclin des migrations en provenance des pays moins développés, au vu du ralentissement déjà vérifiable des taux de croissance démographique de ces derniers (Schieber, 2005). Cette tendance pourrait ultérieurement se renforcer si l'admission des immigrants avait principalement pour but d'alléger le fardeau des retraites des pays plus développés, et amènerait une augmentation de la taxe sur les salaires. La concurrence entre les pays autour d'un réservoir de migrants potentiels caractérisé par une croissance faible peut réduire les quantités d'immigrants que les pays seraient individuellement capables d'attirer. La concurrence pourrait alors s'intensifier notamment concernant les

migrants les plus éduqués, au moment même où les pays sources augmentent leurs effectifs dans l'enseignement supérieur. Parallèlement, la croissance du revenu par habitant et la hausse de la rétention dans les pays sources pourraient contribuer au rétrécissement du réservoir de migrants potentiels. Ceux-ci ayant un plus grand éventail de choix de destination, quels seront les pays qui sauront attirer les « meilleurs et les plus intelligents » ?

L'exemple des migrations en provenance du Mexique vers les États-Unis illustre ces points de vue contradictoires. Le nombre de migrants a plus que doublé pendant les années 90 et il est resté très élevé pendant toute la récession américaine – pourtant caractérisée par de nombreuses pertes d'emplois – jusqu'à l'éclatement de la bulle immobilière en 2006. Les chiffres continueront-ils de croître alors que la plupart des facteurs d'attraction et de rejet, notamment des réseaux sociaux solides, resteront en place ? Vers le milieu des années 90, certains spécialistes suggéraient déjà que les migrations en provenance du Mexique commenceraient à décliner vers le milieu de la décennie actuelle (Latapí et Martin, 2006). Le fait que les chiffres – malgré un léger décalage – connaissent une tendance à la baisse relèverait-il d'une coïncidence ? (Passel et D'Vera Cohn, 2008) L'argument en faveur du déclin arrive alors que le Mexique entame son « dividende démographique », à savoir une période de croissance plus lente mais néanmoins vigoureuse de sa population d'âge actif, non accompagnée d'une hausse des ratios de dépendance. À présent, son économie en développement est en mesure de commencer à générer un nombre d'emplois suffisant dans le secteur officiel qui lui permettra de recruter les migrants potentiels. Nombreux sont les sceptiques face à ce scénario de déclin et quelques années ne suffisent pas à établir une tendance. Il est également difficile de discerner dans quelle mesure le ralentissement des migrations aurait été déclenché de façon principale par une baisse de l'attractivité économique (bulle immobilière et perte d'emplois [Immigration Policy Center, 2008]) ou le renforcement de la réglementation locale (contexte moins accueillant [Pew Hispanic center, 2007]). Quel que soit l'élément déclencheur, la combinaison entre facteurs économiques et démographiques au Mexique pourrait renforcer le ralentissement des migrations. Il nous reste désormais à voir si la croissance repartira avec la reprise économique dans les deux pays ou si les migrations poursuivront leur déclin ou resteront constantes. Ces deux derniers scénarios soutiennent le point de vue que facteurs économiques et démographiques se conjuguent, provoquant une baisse de l'attractivité des États-Unis. Il est difficile de souscrire à ce point de vue optimiste dans sa conclusion, mais cette possibilité existe bel et bien.

L'immigration d'aujourd'hui est souvent comparée aux vagues de migrations de masse qui ont eu lieu au XIX^e siècle et un peu après ; et il y a sûrement des leçons à en tirer. Toutefois, les dynamiques économique et démographique sont très différentes et il est peu probable que le phénomène migratoire reproduise le même schéma aujourd'hui. L'immigration a déjà

traversé plusieurs étapes et presque tous les pays de l'OCDE ont connu deux grandes vagues migratoires, l'une dans la deuxième moitié des années 1960 et l'autre à partir du milieu des années 1990. La nature des migrations et le débat qui les accompagne ont beaucoup évolué à chacune de ces vagues, notamment au fur et à mesure que certains pays échangeaient leur ancien statut de pays d'émigration contre celui de pays d'immigration entre les deux vagues. Nous entrons peut-être dans la phase finale de cette accumulation de migrations internationales et il est possible que, d'ici 2030, nous abordions une nouvelle étape plus stable en matière de migrations. Très certainement, au cours de cette décennie encore lointaine les différentiels économiques seront devenus bien moins importants et les changements démographiques rapides d'aujourd'hui se seront stabilisés, donnant lieu à un nouvel équilibre. Jusqu'à ce moment-là, les facteurs d'attraction des migrations sont susceptibles de demeurer vigoureux et il nous reste à voir si nos efforts actuels de gestion rationnelle du phénomène suivent ou contrarient les flux de migrants internationaux.

Notes

1. Parallèlement, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile est en baisse. Bien que l'on pense que le nombre des résidents illégaux soit en augmentation, il est impossible de vérifier cela de manière fiable sauf à obtenir des données des États-Unis.
2. La migration dite de libre circulation au sein de l'UE est incluse dans la migration de longue durée ou permanente.
3. Sur une base mondiale, la plupart des estimations considèrent que 30 % à 40 % de la mobilité internationale a lieu dans le sens « Sud-Sud », tandis qu'une estimation récente de la Banque mondiale suggère que les flux « Sud-Sud » représenteraient d'ores et déjà la moitié des flux mondiaux. Voir Lowell, 2007; Ocampo, 2006; Ratha et Shaw, 2007.
4. *Op cit.*, Williamson 2003, soutient que la rapidité de la croissance démographique en Afrique pourrait être l'un des moteurs potentiels les plus importants des migrations futures.
5. Voir, par exemple, *Office of Travel and Tourism Industries to International Trade Administration*, Département du Commerce, 2005.
6. Cette comparaison n'est pas tout à fait appropriée car les fonds d'ajustement structurel de l'UE ont aidé l'Espagne à améliorer sa situation économique avant son inclusion dans l'espace Schengen. C'est la raison pour laquelle, par exemple, certains observateurs appellent à un investissement important dans les pays moins développés dans les accords de commerce afin de réduire l'attraction des migrations, par exemple, du Mexique vers les États-Unis. Toutefois, pour ce qui relève de l'attraction migratoire, la leçon à en tirer est substantiellement identique, à savoir que la baisse des écarts de revenu réduit l'incitation à migrer.
7. L'indice classe la France, l'Italie et l'Espagne dans la catégorie « vulnérabilité élevée », le Canada, la Suède, le Japon, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique dans la catégorie « vulnérabilité moyenne », et l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis dans celle d'une « vulnérabilité faible ». D'une manière générale, l'Europe continentale est confrontée à une « vulnérabilité au vieillissement » plus sévère que les pays anglophones. En Asie, le Japon est également confronté à une vulnérabilité importante. Voir Jackson, Richard et Neil Howe, 2003.

8. Pour les États-Unis, où le taux de fécondité approche le niveau de remplacement, les niveaux actuels de l'immigration représentent déjà une contribution significative à la croissance de la main-d'œuvre et à la solution des problèmes liés au vieillissement de la population.
9. Cela pourrait être le cas des migrations en provenance des pays en voie d'adhésion d'Europe orientale à destination de l'Union européenne, et du Mexique à destination des États-Unis sous l'ALENA. Toutefois, les cas de libéralisation commerciale de l'Europe de l'Est et du Mexique se différencient des précédentes expansions de l'UE, où l'accent mis sur l'assistance économique préalable à la finalisation de l'adhésion avait contribué à minimiser la « bosse migratoire » qui a suivi.
10. Un facteur susceptible d'intervenir ici est le nombre de migrants potentiels qu'un immigré peut attirer, le « multiplicateur de migrants », à savoir le nombre modal de membres de la famille ou d'amis qui le suivront. Cela est parfois explicitement incorporé dans les projections de migration (Lowell, 2006).
11. Un modèle économétrique des migrations vers l'Europe n'a pas trouvé d'effets de l'effectif d'immigrés dans le pays récepteur sur les taux d'immigration. Voir Hooghe, *et al.*, 2008.
12. Bien entendu, il est possible de soutenir que les migrations futures seront fonction à la fois de la population dans le pays récepteur et dans le pays source. Voir Cohen, *et al.*, 2008.
13. $Immig_{ti} = \sum Remig_{ij} * pop_{tj}$, où la population immigrée présente dans un pays *i* à un moment *t* est déterminée par la somme des *j* de chaque pays source, à savoir son taux actuel d'émigration multiplié par sa population au moment *t*.
14. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de corrélation forte entre les âges officiels de la retraite et les âges effectifs auxquels les individus prennent en général leur retraite. Dans certains pays, l'âge moyen de la retraite peut être jusqu'à cinq ans inférieur à l'âge officiel (Luxembourg) et, dans d'autres cas, les travailleurs prennent leur retraite en moyenne neuf à dix ans après l'âge officiel (respectivement la Corée et le Mexique).
15. L'Amérique du Nord a fortement tendance à être un pays récepteur d'étudiants étrangers plutôt qu'un pays source, le nombre d'Américains qui choisissent d'étudier à l'étranger étant en hausse mais demeurant réduit.
16. Les quatre pays anglophones – les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada – attirent plus de la moitié de l'ensemble des étudiants étrangers (54 %).
17. La France et l'Allemagne prévoient des cours en langue anglaise et ont restructuré leurs programmes d'études de façon à les rendre compatibles avec un format plus universel des diplômes de premier et deuxième cycles de l'enseignement supérieur.

18. IIE, Atlas of Student Mobility, Promotional Activities and Policies (<http://open-doors.iienetwork.org/>).
19. International Centre for Migration Policy Development, 2006. Par exemple, la France et l'Allemagne s'efforcent de faciliter la rétention. L'Australie a modifié son système de points pour l'admission des immigrants afin d'allouer des points supplémentaires aux étudiants qui obtiennent leur diplôme dans une université australienne à l'intérieur du pays. Le Canada confère des points aux étudiants qui resteront et iront travailler dans les provinces qui présentent des pénuries de compétences.
20. Par exemple, les élasticités des flux étudiants vers les États-Unis au revenu par habitant et aux inscriptions en Inde sont de 0,61 et 0,29 tandis que les chiffres correspondants pour le Royaume-Uni sont de 0,13 et de - 0,38. Cela nous indique que plus il y aura d'étudiants qui obtiendront leur diplôme en Inde, plus il y aura d'étudiants qui partiront à l'étranger (vers les États-Unis). Au Royaume-Uni, l'augmentation du nombre d'étudiants diplômés s'accompagnera d'un pouvoir de rétention supérieur (mesuré par Rosenzweig à l'aide de mesures de capacité).
21. Il existe différents types importants d'éducation tertiaire, ainsi que des sens répandus du concept. « Diplômé d'université » est un terme général qui englobe différents niveaux de cursus universitaires complétés. Aux États-Unis par exemple, être « *college educated* » signifie généralement que l'on a suivi un cursus d'éducation post-secondaire d'une durée d'au moins quatre ans. Dans certains contextes, l'utilisation généralisée du terme tertiaire implique au moins une année d'éducation post-secondaire. En grande partie, la discussion de cette section se réfère à 3-4 années ou plus d'éducation suivie auprès d'institutions tertiaires de niveau supérieur, par exemple ISCED-97 tous niveaux 5 et 6. Voir OCDE, 2004.
22. En même temps, une forte corrélation existe entre la part de la population autochtone et celle de la population née à l'étranger ayant suivi un enseignement supérieur ($r = 0,68$).
23. Il s'agit d'un phénomène classique entre stocks et flux : le pourcentage de la population adulte totale ayant suivi une éducation tertiaire résultera du flux entrant de jeunes ayant suivi un enseignement supérieur et du stock existant d'adultes. Au cours des années 70, la part de population ayant suivi un enseignement tertiaire s'est considérablement accrue en raison de la mortalité des adultes plus âgés (dont le niveau d'instruction se situait en moyenne bien en deçà d'une éducation tertiaire).
24. Les sept pays membres de l'OCDE restants sont : le Canada, les États-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Mexique et la Corée du Sud.
25. Parmi les objectifs subsidiaires du processus de Bologne figure la réforme du système d'éducation, destinée à instaurer une plus grande compatibilité entre les systèmes d'éducation américain et européen. Les réformes ont pour but de faciliter les mouvements entre différents pays d'étudiants désireux d'y poursuivre des

études ou d'y travailler. L'on espère qu'elles renforceront l'attractivité du système d'éducation européen aux yeux des non Européens et, ainsi, attireront étudiants étrangers et travailleurs hautement qualifiés. Ces objectifs sont compatibles avec l'amélioration du potentiel de l'Europe en tant que milieu de pointe de la recherche universitaire. Dans le cas où l'offre nationale d'étudiants compétitifs décroît, ou dans le cas où la capacité du système d'éducation augmente, la place potentiellement disponible pour les étudiants étrangers au sein du système d'éducation tertiaire est susceptible d'augmenter. Le premier cas pourrait être la conséquence soit d'une préparation inadéquate de la part de l'éducation nationale préalablement suivie, soit d'un déclin de la population en âge de fréquenter l'université. Le deuxième cas pourrait résulter de changements de politiques renforçant l'expansion du système d'éducation ou d'une croissance naturelle des institutions existantes afin de répondre à la hausse du nombre des candidats qualifiés.

26. Nous aurions préféré la tranche d'âge des 18 à 24 ans, mais ces projections n'étaient pas disponibles.
27. UN Forestry Division, *Forecasting Economic Growth*, 2002. Sur la base des projections de l'ONU et les données démographiques de l'OCDE, une analyse de régression a été utilisée pour prévoir les valeurs projetées de référence équivalentes pour les pays non inclus dans les projections des Nations Unies (marqués d'un astérisque dans le tableau).
28. Au fur et à mesure que le nombre des jeunes adultes déclinera dans certains pays dans les années à venir, il est possible que la concurrence se renforce à travers différents secteurs afin de recruter les meilleurs étudiants dans chaque catégorie de diplômes. Cela pourrait réduire le nombre global de ceux qui entreront dans les professions médicales, et il est certain que cela réduira la production proportionnelle de travailleurs du secteur médical par rapport à la population globale dans les pays les plus durement frappés par le vieillissement démographique.
29. Les États-Unis ont connu un ralentissement de la formation au début des années 90, en partie car à l'époque l'on avait communément adopté l'idée que la multiplication de réseaux de soins coordonnés (*Health Maintenance Organizations*) plus efficaces donnerait lieu à des surplus de travailleurs médicaux.
30. Plus de 17 % des femmes immigrées dans les pays européens membres de l'OCDE travaillent dans le secteur de la santé, ce pourcentage étant comparable à celui des femmes autochtones. Toutefois, en Scandinavie, les femmes nées à l'étranger s'avèrent fortement concentrées dans ce secteur, avec 32 % en Norvège, 29 % en Suède, 27 % au Danemark et 24 % en Finlande (23 % au Royaume-Uni). OCDE, 2006. *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*.
31. Veuillez noter qu'il existe une correspondance étroite entre le pourcentage de la main-d'œuvre immigrée totale (hommes et femmes) et la densité de personnel infirmier dans les pays de l'OCDE ($r = 0,58$), mais aucune avec la densité de médecins ($r = - 0,06$).

32. L'immigration familiale tend en revanche à minimiser l'importance des compétences sur le marché de l'emploi et cela a partiellement pour conséquence le fait que les migrants familiaux sont moins qualifiés et souvent s'intègrent moins rapidement.
33. Le succès de la Stratégie de Lisbonne ciblant la hausse de la mobilité à l'intérieur de l'UE constituerait un important avertissement par rapport à cela. Remarquons qu'au sein des pays de l'Union (dans l'Union européenne des 15, préalable à l'élargissement), seul quelque 0,1 % de la population d'âge actif change de pays de résidence sur une base annuelle. En comparaison, près de 3 % de la population d'âge actif aux États-Unis emménage dans un nouvel État chaque année. Toutefois, les États-Unis demeurent un importateur net d'immigrants et, clairement, une hausse de la mobilité intra-européenne ne ferait que compenser partiellement le déclin de la population européenne d'âge actif. Voir Ester, Peter et Krieger, Hubert, 2008.
34. Le peloton de tête de ces 13 pays affiche aujourd'hui de *faibles* taux d'immigration nette et obtient une note haute (H) pour ce facteur. Ces pays sont donc classés comme candidats à une *hausse* de l'attraction lorsque d'autres facteurs œuvrent dans cette même direction.
35. L'indice sur l'intégration pourrait être employé en substitution de la volonté politique et sociale d'accroître les migrations, mais il s'agit d'une mesure très imparfaite car aussi bien le Luxembourg (immigration élevée) que le Japon (immigration faible) reçoivent une note d'intégration faible.

Bibliographie

- Bach, S. (2003), « International migration of health workers : Labour and social issues », Working Paper WP.209, SECTORAL ACTIVITIES PROGRAMME, Bureau International du Travail (BIT), Genève.
- Bauer, T.K., M. Lofstrom et K.F. Zimmermann (2000), « Immigration Policy, Assimilation of Immigrants and Natives' Sentiments Towards Immigrants : Evidence from 12 OECD Countries », www.ccis-ucsd.org/PUBLICATIONS/wrkg33.pdf.
- Boeri, T.; Daniela Del Boca et Christopher Pissarides (eds.), (2005), *Women at Work : An Economic Perspective*, Oxford : Oxford University Press.
- Camarota, S. A. et K. Jensenius (2008) « Homeward Bound : Recent Immigration Enforcement and the Decline in the Illegal Alien Population », Center for Immigration Studies Backgrounder, www.cis.org/trends_and_enfo.
- Cohen, J. E., D. C. Reuman et C. GoGwilt. (2008), « International migration beyond gravity : A statistical model for use in population projections », PNAS, août, www.pnas.org/content/early/2008/09/26/0808185105.full.pdf.
- Dawkins, P. et G. Lim (2004) « The Impacts of Population Ageing on Labour Force Participation ». Victorian Workforce Participation Taskforce, The Melbourne Institute, www.melbourneinstitute.com/forums/Labour%20Force%20Participation_Paper.pdf.
- Department of Homeland Security (2007), « Preserving our Welcome to the World in an Age of Terrorism », Report of the Secure Borders and Open Doors Advisory Committee, www.dhs.gov/xlibrary/assets/SBODAC_011608-Accessible.pdf.
- DeVoretz, D. (2006), « The Education, Immigration and Emigration of Canada's Highly Skilled Workers in the 21st Century », Working Paper, Institute for the Study of International Migration, Georgetown University, <http://isim.georgetown.edu/pages/Publications1.html>.

- Dew-Becker, I. et R. J. Gordon (2008), « Europe's employment growth revived after 1995 while productivity growth slowed : Is it a coincidence? », www.voxeu.org/index.php?q=node/1058.
- Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension Systems and Other Social Transfer Programmes in OECD Countries », OECD Economics Department Working Papers, No. 370.
- Ester, P. et H. Krieger (2008) « Labour mobility in a transatlantic perspective – Conference report », Eurofound, <http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2008/26/en/1/ef0826en.pdf>.
- Ester, P. et H. Krieger (2008), « Labour mobility in a transatlantic perspective – Conference report », Eurofound. www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2008/26/en/1/ef0826en.pdf.
- Forcier, M. B., S. Simoens et A. Giuffrida (2004), « Impact, regulation and health policy implications of physician migration in OECD countries », Human Resources for Health, Vol. 2, No. 12, www.human-resources-health.com/content/2/1/12.
- Hanson, G. H. (2005), « Public Preferences on Immigration Policy », in *Why Does Immigration Divide America? Public Finance and Political Opposition to Open Borders*, Peterson Institute. <http://bookstore.petersoninstitute.org/book-store/4000.html>.
- Hatton, T. J. et J. G. Williamson (2003), « What Fundamentals Drive World Migration? » World Institute for Development Economics Research, Discussion Paper No. 2003/23.
- Holzmann, R. (2005), « Demographic Alternatives for Aging Industrial Countries : Increased Total Fertility Rate, Labor Force Participation, or Immigration », IZA DP No. 1885. www.iza.org/.
- Hooghe, M., A. Trappers, B. Meuleman et T. Reeskens (2008) « Migration to European Countries : A Structural Explanation of Patterns, 1980-2004 », *International Migration Review*, 42 (2) : 476-504.
- Howe, N. et R. Jackson (2006), « Long-Term Immigration Projection Methods : Current Practice and How to Improve It », CSIS Global Aging Initiative, Center for Strategic and International Studies, www.csis.org/media/csis/pubs/060627_immigration_report.pdf.
- IIE (n.d.) Atlas of Student Mobility, Promotional Activities and Policies. <http://opendoors.iienetwork.org>.
- Immigration Policy Center (2008), « Fewer Job Openings Equals Fewer Immigrants : Undocumented Immigration Slows Along With the

- U.S. Economy », Washington DC., www.immigrationpolicy.org/index.php?content=fc081001.
- International Centre for Migration Policy Development (2006) « Comparative Study on Policies Toward Foreign Students : Study on Admission and Retention Policies towards Foreign Students in Industrialized Countries », International Center for Migration Policy Development, Autriche.
- Jackson, R. et N. Howe (2003), *The 2003 Aging Vulnerability Index : An Assessment of the Capacity of Twelve Developed Countries to Meet the Aging Challenge*, CSIS and Watson Wyatt Worldwide.
- Jaumotte, F. (2003), « Female Labour Force Participation : Past Trends and Main Determinants in OECD Countries », OECD Economics Department Working Papers, No. 376.
- Keely, C. (2002), « Replacement Migration : the wave of the future? » *International Migration*, 39(6) : 103–110.
- Koslowski, R. (2008) ,« Selective Migration Policies and their Potential Pitfalls », Paper presented to the workshop on « Economically Motivated Migration – A Challenge for Western Societies », University of Virginia.
- Krepps, S., Lowell, L., G. Flores et M. Rom (2005), « Consular Affairs Futures Study », Report by Change Navigators to the U.S. Department of State, Bureau of Consular Affairs, Washington DC.
- Latapí, A. E. et S. Martin (eds.), (2006), *Mexico-U.S. Migration Management : A Binational Approach*, CIESAS-Occidente and Georgetown University. www.hewlett.org/Programs/GlobalAffairs/Publications.
- Lincoln, Q. (1995), « Prejudice as a Response to Perceived Group Threat : Population Composition and Anti-Immigrant and Racial Prejudice in Europe », *American Sociological Review*, Vol. 60, No. 4, pp. 586-611.
- Lowell, B. L. (2005), « Policies and Regulations for Managing Skilled International Migration for Work », Report to the United Nations ; Cerna, Lucie, 2007. CITE.
- Lowell, B. L. (2006) ,« Projecting Immigrant Visas : Report on an Experts Meeting », Working Paper of the Institute for the Study of International Migration, Georgetown University, <http://isim.georgetown.edu>.
- Lowell, B. L. et P. Khadka (2008), « International Student Mobility in a Competitive World : Determinants and US Policy Before and After Post 9/11 », Paper presented to the Population Association of America, New Orleans.

- Lowell, B. Lindsay (2005), « Policies and Regulations for Managing Skilled International Migration for Work », Nations unies / DAES, New York, www.un.org/esa/population/publications/ittmigdev2005/P03-LLowell.pdf.
- Lowell, B. Lindsay et V. A. Dumas, « Gender and Migration : The Impact of Aging in OECD Countries on Gender-Specific International Migration Flows », Institute for the Study of International Migration, Georgetown University, Report to the World Bank.
- Lowell, B. L., M. Bump et S. Martin (2007), *Foreign Students Coming to America : the Impact of Policy, Procedures and Economic Competition*, Institute for the Study of International Migration, Georgetown University, <http://isim.georgetown.edu>.
- Mansoor, A. et B. Quillin (eds.) (2007), *Migration and Remittances : Eastern Europe and the Former Soviet Union*, The World Bank, Washton D.C. <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/ECAEXT/0,contentMDK:21173991~pagePK:146736~piPK:146830~theSitePK:258599,00.html>.
- Martin, P. (2006), « The Trade, Migration and Development Nexus », Federal Reserve Bank of Dallas, Dallas. www.dallasfed.org/news/research/2006/06migr/martin.pdf.
- Martin, P. (2008), « The Labor Migration Potential in OECD Countries », Report to the ILO, www.ilo.org/public/english/region/asro/bangkok/events/overseas/download/paper8.pdf.
- Martin, P. L., M. I. Abella et C. Kuptsch (2006), *Managing Labor Migration in the Twenty-first Century*, Yale University Press, New Haven.
- Martin, S. et B. L. Lowell (2009), « Slowing Economic Growth and Future Impacts on Migration and Migrants », document préparé pour Inter-American Program for the Promotion and Protection of the Human Rights of Migrants, Including Migrant Workers and Their Families, 2009 Annual Meeting, The Organization of America States, Washington DC.
- Massey, D. S. et R. M. Zenteno (1999), « The dynamics of mass migration », *PNAS*, 96 (9) : 5328-5335.
- Matthews, Z., A. Channon et W. Van Lerberghe (2006), « Will there be enough people to care? Notes on workforce implications of demographic change 2005–2050 », Evidence and Information for Policy, Organisation Mondiale de la santé, Genève. www.who.int/hrh/resources/workforce_implications.pdf.

- Mayda, A. M. (2005), « International Migration : A Panel Data Analysis of Economic and Non-Economic Determinants, IZA DP No. 1590 www.csmb.unimo.it/index/other/125.migration.pdf.
- McDonald, P. et R. Kippen (2001), « Labor Supply Prospects in 16 Developed Countries, 2000-2050 », *Population and Development Review*, 27 (1) : 1-32.
- Munnell, A. H. et S. A. Sass (2008), *Working Longer the Solution to the Retirement Income Challenge*, Brookings Institution Press.
- NOBE Independent Centre for Economic Studies (2002), « Forecasts of the Economic Growth in OECD Countries and Central Eastern European Countries for the Period 2000-2040 », Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE). www.fao.org/documents/pub_dett.asp?lang=en&pub_id=189492.
- Nyce, S. A. et S. J. Schieber (2001), « Our Assumptions About Aging and What We Are Doing About It », Watson Wyatt Worldwide. www.actuaries.org.uk/_data/assets/pdf_file/0003/19299/schieber_paper.pdf.
- Ocampo, J. A. (2006), Affairs, « International Migration and Development », Presentation to the United Nation's International Symposium on International Migration and Development, Turin, juin. www.un.org/esa/population/migration/turin/index.html.
- OCDE (2003), *ICT and Economic Growth : Evidence from OECD Countries, Industries and Firms*, Paris.
- OCDE (2004) « How can OECD Countries Achieve a Sustainable Health Workforce? The Role of Education, International Migration and Health Workforce Management Policies », Labour and Social Affairs Committee Health Committee, Paris.
- OCDE (2004), « Female Labour Force Participation : Past Trends and Main Determinants in OECD Countries », May 2004. www.oecd.org/dataoecd/25/5/31743836.pdf.
- OCDE (2004), *Regards sur l'éducation 2004*, Paris.
- OCDE (2008) « How Can OECD Countries Achieve a Sustainable Health Workforce? The Role of Education, International Migration and Health Workforce Management Policies », Employment, Labour and Social Affairs Committee (ELSA), Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008*, Paris.

- ONU-DAES (Département des Affaires Economiques et Sociales, Nations Unies) (2007), « Chapitre VI : Health and long-term care systems for ageing societies », *World Economic and Social Survey 2007 : Development in an Ageing World*, New York, 2007. Disponible sur : www.un.org/esa/policy/wess/wess2007files/wess2007.pdf.
- Papademetriou, D. G., M. Sumption et W. Somerville (2008), « Migration and the Economic Downturn : What to Expect in the European Union », Migration Policy Institute. www.migrationpolicy.org/.
- Passel, J. et D'Vera Cohn (2008), « Trends in Unauthorized Immigration : Undocumented Inflow Now Trails Legal Inflow », Pew Hispanic Center, <http://pewhispanic.org/reports/report.php?ReportID=94>.
- Passel, J. S. et D'Vera Cohn (2008), « U.S. Population Projections : 2005–2050 », Pew Research Center, 2.11.2008. <http://pewhispanic.org/reports/report.php?ReportID=85>, p. 35.
- Peri, G. (2005), « International Migrations : Some Comparisons and Lessons for the European Union », Department of Economics, University of California at Davis.
- Pew Hispanic Center (2007), « 2007 National Survey of Latinos : As Illegal Immigration Issue Heats Up, Hispanics Feel a Chill », Pew Hispanic Center. <http://pewhispanic.org/reports/report.php?ReportID=84>.
- Ratha, D. et W. Shaw (2007), « South-South Migration and Remittances », World Bank Working Paper 102. <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/SouthSouthMigrationandRemittances.pdf>.
- Rosenzweig, M. R. (2006), « Global Wage Differences and International Student Flows », Yale University. <http://www.nyu.edu/africahouse/forresearchers/africana/Mig120506Rosensweig.pdf>.
- Ruhs, M. (2006), « The potential of temporary migration programmes in future international migration policy », *International Labour Review*, Vol. 146 (1-2). www.compas.ox.ac.uk/publications/papers/RUHS-ILR-Vol145.pdf.
- Sapir, A., P. Aghion, G. Bertola, M. Hellwig, J. Pisani-Ferry, D. Rosati, J. Vinals et H. Wallace (2004), *An Agenda for a Growing Europe : The Sapir Report*. Oxford..
- Scarpetta, S. (1996), « Assessing the Role of Labour Market Policies and Institutional Settings on Unemployment : A Cross-Country Study », OECD Economic Studies No. 26. 199611. www.oecd.org/dataoecd/60/29/2502834.pdf.

- Scheffler, R. M., J. X. Liu, Y. Kinfcu et M. R. Dal Poz (2008), « Forecasting the global shortage of physicians : an economic- and needs-based approach », *Bulletin of the World Health Organization*, July 2008, 86 (7), pp. 516-525, disponible sur : www.who.int/bulletin/volumes/86/7/07-046474.pdf.
- Schieber, S. J. (2005), « Thinking about US Immigration in a Global Economic Context », Watson Wyatt Worldwide, A presentation to the Social Security Advisory Board, Washington DC. www.ssab.gov/immigration-forum/documents/SCHIEBER-0905.pdf.
- Shoven, J. B. (2007), « New Age Thinking : Alternative Ways of Measuring Age, Their Relationship to Labor Force Participation, Government Policies and GDP », Working Paper 13476, National Bureau of Economic Research. www.nber.org/papers/w13476.pdf.
- Simoens, S. et J. Hurst (2006), « The Supply of Physician Services in OECD Countries », OECD Health Working Papers Series No. 21. <http://www.oecd.org/dataoecd/27/22/35987490.pdf>.
- Simoens, S. ; M. Villeneuve et J. Hurst (2005), « Tackling Nurse Shortages in OECD Countries », OECD Health Working Papers Series No. 19. www.oecd.org/dataoecd/11/10/34571365.pdf.
- Smil, V. (2005), « The Next 50 Years : Fatal Discontinuities », *Population and Development Review*, Vol. 31, No. 2, pp. 201-236.
- Stilwell, B. ; K. Diallo, P.Zurn, M. Vujcic, O. Adams, et M. Dal Poz (2004) « Migration of health-care workers from developing countries : strategic approaches to its management », *Bulletin of the World Health Organization*, Vol. 82, pp.595-600. www.who.int/bulletin/volumes/82/8/en/595arabic.pdf.
- Towers Perin (2008), *The Business Case for Workers Age 50+ : Planning for Tomorrow's Talent Needs in Today's Competitive Environment*. A report for the AARP. http://assets.aarp.org/rgcenter/econ/workers_fifty_plus_1.pdf.
- UN Forestry Division (2002), *Forecasting Economic Growth*.
- Williamson, J. G. (2003), « Migration and Development : Policy Issues », Paper presented to the IBRD/IDD Paris Workshop on Migration and Development, May.
- Zurn, P., M. Dal Poz, B. Stilwell et O. Adams (2002), « Imbalances in the health workforce », Briefing paper, Organisation Mondiale de la Santé, Genève. www.who.int/hrh/documents/en/imbalances_briefing.pdf.

Chapitre 3

Les facteurs de rejet dans les pays non membres de l'OCDE sur le long terme

Anna di Mattia
Programme de l'OCDE sur l'avenir

Guilhem Cassan
École d'Économie de Paris

Introduction

Le Secrétariat du Programme de l'OCDE sur l'avenir, qui a rédigé le chapitre sur la « synthèse des facteurs de rejet », s'est donné pour tâche de réunir des données provenant de différentes sources, notamment de la Banque mondiale, de diverses agences des Nations Unies et d'institutions spécialisées, d'instituts de recherche, ainsi que des statistiques de l'OCDE. Près de soixante-dix indicateurs ont été élaborés, concernant l'ensemble des pays de l'OCDE et trente pays non membres de l'OCDE. Une partie des résultats est utilisée dans ce chapitre. La littérature consacrée aux migrations internationales privilégie dans la plupart des cas les facteurs d'attraction des pays d'accueil, alors que les études qui portent plus précisément sur les facteurs de rejet semblent être moins nombreuses. La collecte de données fiables et comparables sur les pays non membres de l'OCDE s'est avérée une tâche ambitieuse, ce qui reflète en partie les lacunes des offices statistiques des pays en voie de développement. Le présent chapitre s'appuie sur des exemples – principalement qualitatifs – tirés d'études régionales préparées par des experts externes pour le Programme de l'OCDE sur l'avenir, dont les noms figurent à l'Annexe II. Ces experts ont été sollicités afin de présenter un aperçu général de la mobilité actuelle et future, selon leurs régions de compétence. Ils ont fourni une évaluation qualitative de l'évolution probable des facteurs influant sur l'émigration, intra-régionale et vers les pays de l'OCDE, au départ des pays non OCDE d'ici 2025/2030. Le but de ce chapitre est de brosser un aperçu général et évaluer les facteurs de rejet les plus remarquables dans les pays non membres de l'OCDE, ayant un impact sur les flux migratoires futurs, en particulier à destination de la zone OCDE. Il a été décidé par le groupe de pilotage qui a soutenu et orienté la préparation de l'atelier d'experts sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE que les politiques ne feraient pas l'objet des discussions. Le modèle basé sur les facteurs de rejet et d'attraction (*Push-Pull Model*) utilisé dans notre analyse est le concept théorique le plus connu, et il est inhérent à la plupart des modèles économiques sur les migrations. Ce modèle décrit les causes fondamentales des migrations, les facteurs de rejet les plus importants y étant de nature économique, suivis des facteurs démographiques et politiques. Les migrations y sont envisagées comme une réponse à court terme aux décalages entre pays et régions, mais non en tant que solution à long terme.

Ce chapitre aborde en premier lieu les facteurs économiques et liés au marché du travail. L'écart entre les niveaux de revenu dans les pays membres et non membres de l'OCDE, les inégalités à l'intérieur des pays et l'évolution du taux de chômage demeureront des incitations économiques fortes aux migrations, de même que les différences en termes de protection sociale entre le pays d'origine et le pays de destination potentiel. En ce qui concerne les facteurs démographiques, l'aspect le plus remarquable est la pression démographique des populations particulièrement jeunes. La forte croissance démographique dans certaines régions non OCDE telles que l'Afrique sub-saharienne, l'Afrique

du Nord et l'Asie du Sud va se poursuivre dans les années à venir. Une relative stabilité de la croissance démographique est prévue pour l'Amérique latine, la Chine et l'Asie du Sud-Est et un certain déclin démographique est même envisagé pour l'Europe orientale et la Russie. L'enseignement supérieur et la formation sont des moteurs importants pour les migrations. Un rendement des compétences supérieur dans de nombreux pays de l'OCDE, associé aux faibles opportunités de l'enseignement supérieur dans de nombreux pays non membres, peut encourager les étudiants à se déplacer vers la zone OCDE. L'analyse se penche ensuite sur les effets des réseaux et des envois de fonds. Bien que ne s'agissant pas d'un facteur économique pur, cela peut constituer une variable explicative des schémas migratoires, car les réseaux réduisent les coûts et améliorent l'échange d'informations préalablement au départ. Les envois de fonds des migrants à l'étranger peuvent avoir un effet multiplicateur dans le pays d'origine. Les facteurs environnementaux peuvent entraîner des mouvements de personnes qui choisissent de se déplacer pour fuir les catastrophes naturelles ou répartir les risques (environnementaux) au sein du ménage. Si leur incidence sur la décision d'émigrer est difficile à distinguer de celle exercée par les autres facteurs de rejet, ils apparaissent plutôt comme un facteur secondaire. Enfin, des facteurs géopolitiques tels que la primauté du droit, le droit à la parole et la responsabilité, la stabilité politique et l'absence de violence sont des forces motrices significatives pour les migrations, mais les évolutions futures sont pratiquement impossibles à prévoir. Il est également difficile de les isoler des autres facteurs de rejet. Les flux migratoires futurs – temporaires ou permanents – vers les pays de l'OCDE, notamment les pays de l'OCDE voisins de pays politiquement instables, sont fluctuants. À chaque fois que cela a été possible, un bref aperçu concernant le facteur en discussion est donné sous forme de tableau à la fin de chaque section. La vue d'ensemble régionale tentée dans ce chapitre masque inévitablement les différences que certains pays de la région pourraient éventuellement présenter.

Situation actuelle des flux et effectifs de migrants dans l'OCDE

Aujourd'hui, environ 3% de la population mondiale vit en dehors de son pays natal (Nations Unies, 2005). Le flux migratoire vers les pays de l'OCDE semble avoir augmenté au cours de ces dernières années. L'entrée de migrants permanents dans la zone OCDE a progressé de 5% entre 2005 et 2006 (OCDE, 2008). Comme l'illustre le graphique 3.1, 7,5% de la population totale dans la zone OCDE est née à l'étranger et 4,4% ne possède pas la nationalité de son pays de résidence.

Dans près de la moitié des pays de l'OCDE, les personnes nées à l'étranger représentent au moins 10% de l'ensemble de la population (OCDE, 2008a). Une grande partie de cette mobilité se produit soit à l'intérieur de la zone OCDE soit exclusivement entre pays en voie de développement, mais dans la période récente une part croissante de cette mobilité humaine a eu lieu entre les pays membres et non membres de l'OCDE (OCDE 2007a). La plupart des personnes nées à

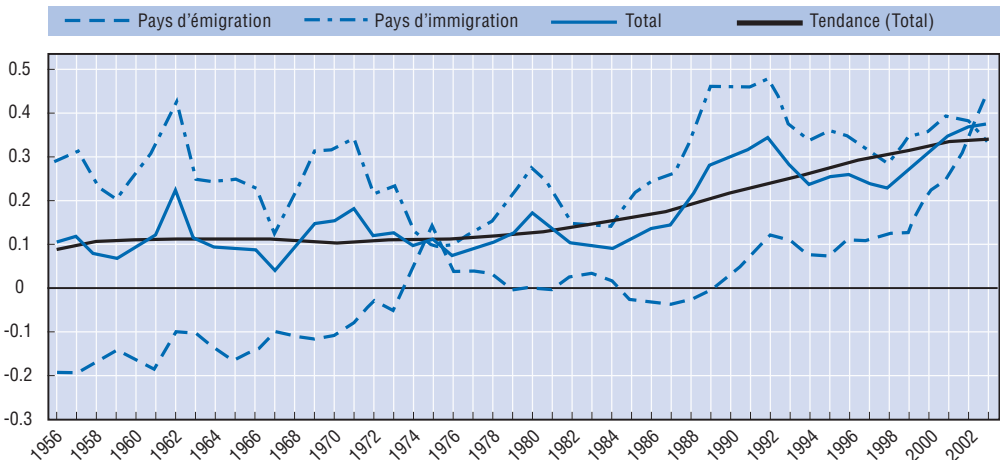
l'étranger et vivant dans la zone OCDE (OCDE, 2008) sont originaires d'Europe, suivies par les ressortissants d'Amérique latine et d'Asie. Ainsi, en 2007 plus de 2 millions de personnes d'origine latino-américaine vivaient dans un seul pays membre de l'OCDE : l'Espagne (Martinez Pizarro, 2008). La Chine génère en 2006 plus de 10% des flux migratoires, à destination notamment du Japon et de la Corée, pays asiatiques membres de l'OCDE (OCDE, 2008b). Il est intéressant de noter que la Bolivie, la Roumanie et la Pologne ont connu la plus forte augmentation de flux d'émigration vers la zone OCDE au cours de la période 2000-2006 (2008b).

Deux « faits stylisés » concernent l'origine des immigrants actuellement dans la zone OCDE :

- i. Ils tendent à être originaires de pays très proches. Ainsi, Martinez Pizarro (2008) montre que près de la moitié des émigrants originaires de toute l'Amérique latine, ayant quitté leur pays dans les années 1990, s'est surtout dirigée vers les États-Unis. Les principaux pays de destination parmi les pays de l'OCDE sont, pour les Tunisiens, la France et l'Italie, et pour les Marocains, la France et l'Espagne (Gubert et Nordman, 2008). Toutefois, il existe des exceptions notables, ainsi l'Amérique du Nord est la destination principale des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest, en dépit de la distance géographique (Bossard, 2008).

Graphique 3.1. **Taux de migration nette, pays traditionnels d'immigration et d'émigration de l'OCDE, 1956-2003**

Entrées – sorties en pourcentage de la population totale



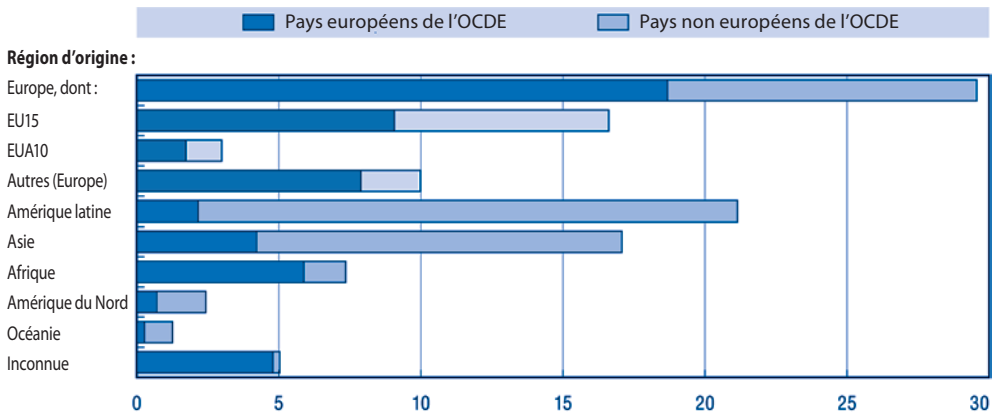
Note : pour la définition de pays d'immigration et d'émigration, se reporter au texte.

Source : Statistiques de la population active, OCDE (2006).

- ii. Les immigrés de la zone OCDE sont originaires de pays à revenu intermédiaire et non des pays en voie de développement les plus pauvres (OCDE, 2007a). En moyenne, les taux d'émigration vers l'OCDE sont plus élevés parmi les pays en voie de développement les plus riches que parmi les plus pauvres. Continent englobant le plus grand nombre de pays les moins avancés (PMA¹), l'Afrique présente de faibles taux d'émigration vers les pays développés et, en 2004, il n'y avait pas plus de 7,2 millions d'immigrés africains déclarés dans les pays membres de l'OCDE, une vaste proportion d'entre eux provenant de pays relativement développés tels le Maroc (Bossard, 2008). Selon Bossard (2008), l'immigration africaine est faible par comparaison avec d'autres groupes d'immigrés. Seulement quatre pays européens comptaient un nombre assez important d'immigrés d'origine africaine, loin pourtant de constituer une majorité : aux Pays-Bas vivent 150 000 Marocains; 310 000 Marocains résident en Espagne; le Royaume-Uni accueille 100 000 Sud-Africains, 100 000 Kényans et 100 000 Nigériens; et, en Italie, les immigrés d'origine africaine représentent un tiers de la communauté immigrée (dont le groupe le plus important est constitué par 155 000 Marocains).

Le graphique 3.2 présente un aperçu de la provenance des immigrés dans la zone OCDE. La plupart des immigrés vivant dans les pays européens de l'OCDE sont originaires d'autres pays européens.

Graphique 3.2. Population née à l'étranger vivant dans les pays de l'OCDE (européens et non européens), par région d'origine (en millions)



Source : OCDE (2005).

Note : Il est difficile, voire impossible, de prévoir l'amplitude et l'orientation des migrations futures, mais tout indique que les flux en provenance du monde en développement à destination des pays de l'OCDE augmenteront dans les décennies à venir. Ils seront en grande partie influencés par des changements structurels – démographiques, économiques, environnementaux, politiques, liés au marché du travail, technologiques, etc. – mais aussi par les changements d'orientation des politiques dans les pays développés.

Une grande partie des flux migratoires sont encore intrarégionaux et n'ont pas pour destination les pays de l'OCDE. Ainsi, Ducanes et Abella (2008) confirment que l'émigration au départ des pays du Sud-Est asiatique est importante mais elle est principalement absorbée par cette région.

Certains mouvements migratoires vers la zone OCDE sont irréguliers et cette tendance devrait persister (OCDE, 2008). Les flux irréguliers ne sont pas enregistrés officiellement, le nombre d'immigrés peut donc être bien supérieur aux chiffres officiels. Des estimations peuvent être établies après les programmes de régularisation ou en utilisant la méthode dite « résiduelle » (OCDE, 2008). Les États-Unis par exemple emploient un système sophistiqué pour estimer le nombre d'immigrés irréguliers qui vivent sur leur territoire. L'on pense que les flux migratoires irréguliers augmentent lorsque les contrôles aux frontières et les conditions d'obtention d'un visa se resserrent.

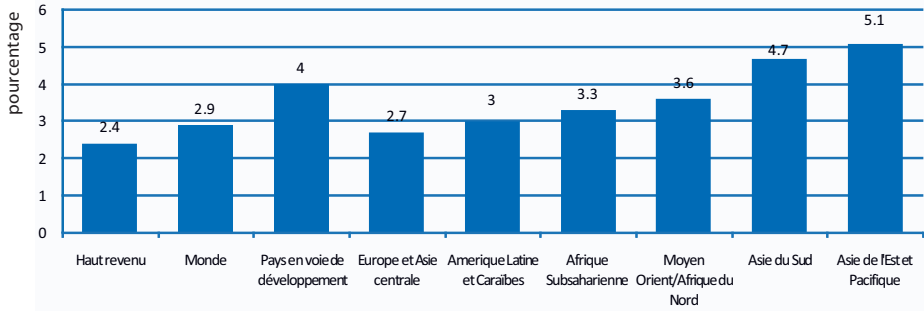
Il est difficile, sinon impossible, de prévoir l'échelle et la direction des futures migrations, mais les éléments à disposition indiquent une augmentation des flux depuis les pays en développement vers les pays de l'OCDE dans les décennies à venir. Ces flux seront influencés, dans une large mesure, par des changements structurels – démographiques, économiques, politiques, liés au marché du travail, technologiques, etc. – mais aussi par des changements d'attitude de la part des pays développés.

Principaux facteurs de rejet dans différentes régions non OCDE et leur évolution probable à l'horizon 2025/2030

Facteurs économiques ou liés au marché de l'emploi

L'évolution de la situation économique est supposée être un déterminant clé dans la décision d'émigration. La comparaison entre les opportunités économiques offertes dans les pays d'envoi et dans les pays d'accueil potentiels a beaucoup été étudiée dans la littérature empirique et théorique sur les migrations, laquelle souligne les conséquences complexes et souvent ambiguës des facteurs économiques sur les migrations. Ainsi que nous le démontrerons, une distinction doit être opérée entre les opportunités économiques moyennes offertes dans les pays et la répartition de ces opportunités dans chaque pays. En d'autres termes, il ne suffit pas de prendre en considération l'écart de développement entre les pays, pour avoir un aperçu plus complet sur les facteurs de rejet liés à l'économie ou au marché de l'emploi, il faut également comparer l'inégalité des opportunités économiques à l'intérieur des pays.

Graphique 3.3. Prévisions de croissance du PIB réel, 2008-2030



Source : OCDE, d'après Perspectives Économiques Mondiales, Banque mondiale (2007).

Différences au niveau des opportunités économiques entre les pays

Les approches économiques telles que celle de Sjaastad (1962) considèrent les migrations comme un type d'investissement dans le capital humain : le migrant potentiel compare les différents marchés de l'emploi afin de maximiser son utilité sur son horizon de vie, après avoir pris en compte l'ensemble des coûts liés à une migration et les avoir comparés aux bénéfices. Dans ces types de modèles, le migrant potentiel est davantage susceptible d'émigrer lorsque les opportunités économiques s'avèrent meilleures dans le pays de destination, et moins susceptible d'émigrer si les opportunités économiques dans le pays source s'améliorent, ou si le coût de la migration augmente.

Les différences entre opportunités économiques dans les pays d'origine et d'accueil se reflètent (quoique de façon imparfaite) dans le niveau de PIB par habitant des pays d'envoi et d'accueil et dans le taux de chômage dans les pays d'accueil (ce dernier représentant un facteur d'attraction). Le graphique 3.3 illustre la croissance escomptée du PIB réel par niveau de développement et par principales régions du monde.

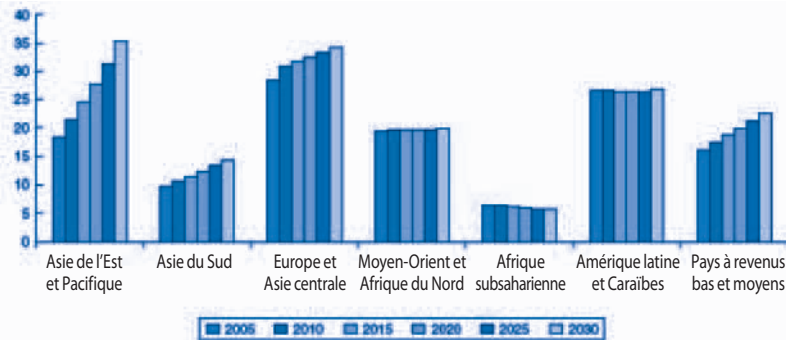
La conclusion principale du modèle d'investissement dans le capital humain de Sjaastad est par conséquent très intuitive : les migrants tendent à se déplacer des pays pauvres vers les pays riches (où les opportunités économiques sont meilleures), et cette tendance s'accroît lorsque les écarts de revenus entre les pays se creusent. La convergence entre les niveaux de revenu par tête dans les pays en voie de développement et dans les pays à haut revenu réduirait l'intérêt à émigrer. Par conséquent, si l'écart de revenu entre les pays OCDE et non OCDE ne se résorbe pas au fil du temps, il n'y aura pas de raison de s'attendre à une baisse de la pression migratoire de la part de migrants cherchant à tirer parti des meilleures opportunités économiques de la zone OCDE. Voir également le graphique 3.4.

Pression migratoire et écarts croissants entre les revenus : Amérique latine et Afrique

Selon la Banque mondiale (2007), le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord, l’Afrique sub-saharienne, et l’Amérique latine et les Caraïbes ne devraient pas rattraper les pays à haut revenu en termes de revenu par tête d’habitant d’ici 2030. La pression migratoire due à l’écart croissant entre les niveaux de revenu ne devrait pas diminuer pour ces trois régions, voire se renforcerait dans le cas de l’Afrique sub-saharienne. Les écarts de revenu exerceront par conséquent une forte pression attractive à l’avenir. Le graphique 3.4 illustre les évolutions futures du revenu par habitant par intervalles de cinq ans.

Graphique 3.4. **Tendances de la convergence des revenus par habitant des régions en développement avec les pays à haut revenu (2005-2030)**

Indice : pays à haut revenu = 100



Source : Banque mondiale (2007) Perspectives économiques mondiales. (Simulations de la Banque mondiale utilisant le modèle Linkage.)

Note : Ratio du revenu par habitant corrigé en fonction des PPA comparé à la moyenne des pays à haut revenu. L’année de référence pour le calcul des PPA est 2001.

Hatton et Williamson (2003) ont construit un modèle économétrique dans lequel ils essaient d’évaluer la future pression migratoire en provenance de l’Afrique. Ils s’appuient sur divers scénarios d’évolution des écarts de revenu entre l’Afrique et les pays de l’OCDE. Dans le scénario privilégié, les salaires réels dans les pays de l’OCDE et de l’Afrique continuent de croître jusqu’en 2025 au rythme constaté entre le milieu des années 70 et le milieu

des années 90. L'étude estimait une limite inférieure de pression *additionnelle* aux migrations équivalente à 0,31 par millier d'habitants en 2025.

Une étude réalisée par Clark, Hatton et Williamson (2004) sur les causes de l'émigration au départ de l'Amérique latine à destination des États-Unis (qui accueillait 88 % des Latino-Américains vivant à l'extérieur de l'Amérique latine en l'an 2000) montre l'aspect central des écarts de revenus entre les pays d'Amérique latine et les États-Unis dans l'explication de l'émigration au départ de l'Amérique latine. Selon leurs résultats, une hausse de 10 % (baisse) du revenu aux États-Unis (pays source) conduirait à une hausse de 15 % de l'émigration au départ du pays source vers les États-Unis. Si l'Amérique latine ne rattrape pas les pays de l'OCDE, et notamment les États-Unis, il est probable que la pression migratoire due à des motifs économiques demeurera élevée à l'avenir.

Régions en rattrapage et nouvelles régions d'immigration

D'une manière générale, la pression migratoire en provenance des régions à croissance lente n'est pas susceptible de décroître à l'avenir et l'on ne discerne pas clairement si cette pression visera les pays d'immigration traditionnels de l'OCDE. Au fur et à mesure que leur revenu par tête augmente, d'autres régions, comme l'Asie de l'Est et le Pacifique deviendront des destinations toujours plus attractives pour des migrants potentiels en provenance de pays moins développés, et notamment des pays voisins. Par conséquent, l'on peut s'attendre à ce qu'une partie de la pression migratoire soit réorientée de la zone OCDE vers les régions en phase de rattrapage. Bien que conforme au modèle de Sjaastad (1962), cette tendance devrait s'avérer relativement peu importante.

Avec une population supérieure à un milliard d'habitants, on pense à l'Inde lorsqu'on s'intéresse aux migrations sud-asiatiques, et ses tendances migratoires sont déterminantes pour comprendre les migrations de la région dans leur ensemble. Sur la base des projections de l'OCDE (voir le graphique 3.5), le PIB réel de l'Inde devrait augmenter de plus de 200 % d'ici 2030. En effet, depuis les réformes de 1991, l'Inde a abandonné le « taux de croissance Hindou » de 3,5 % par an pour atteindre une moyenne de 6 %, affichant ainsi la deuxième plus forte croissance au monde après la Chine. L'avènement attendu de l'Inde au rang de superpuissance économique aura probablement des retombées importantes en termes d'orientation de la migration sud-asiatique pour raisons économiques : la pression migratoire en provenance de cette région et à destination des pays de l'OCDE a de fortes probabilités de se réduire, avec l'augmentation des opportunités économiques au sein de la région elle-même.

Encadré 3.1. Coûts et bénéfices de la migration

Les modèles économiques emploient les termes génériques de « coûts et bénéfices migratoires » pour tous les facteurs susceptibles d'influer sur la décision de migrer d'un individu. Le coût réel de la migration payé par le migrant fait bien entendu partie des « coûts » migratoires : les coûts d'obtention d'un visa et du transport sont directement pris en considération par le migrant. La décision d'émigration est directement affectée par la distance géographique entre le pays source et le pays de destination, ainsi que par l'évolution du progrès technique : au fur et à mesure que le voyage devient moins onéreux, les coûts associés à la migration se réduisent.

En outre, ainsi que Sjaastad (1962) le soulignait, les opportunités économiques dans le pays de destination constituent l'un des déterminants majeurs des bénéfices de la migration : ceux-ci s'avèrent supérieurs dans un pays où les chances de trouver un emploi sont plus grandes et les salaires plus élevés.

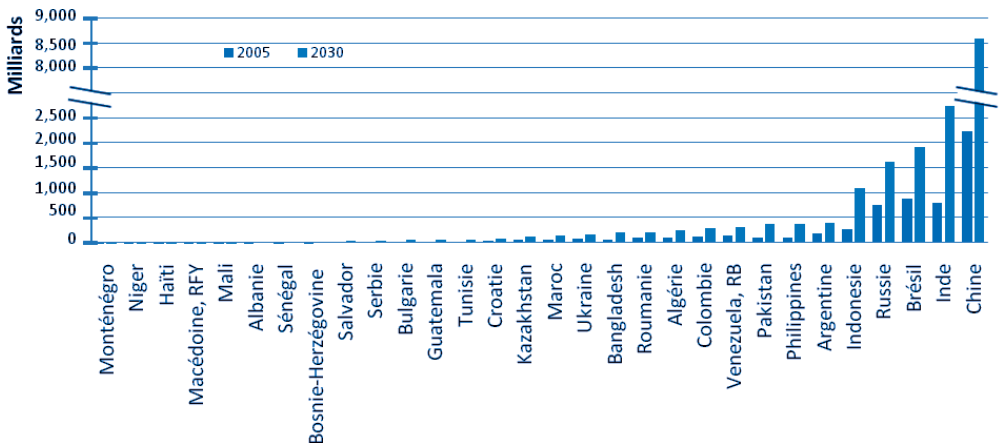
De plus, la distance culturelle entre le pays d'origine et de destination fait également partie des coûts subis et des bénéfices escomptés de la migration. Si le pays de destination et d'origine partagent, par exemple, la même langue, la migration pourra en être facilitée, en abaissant les barrières psychologiques à la migration tout en augmentant les avantages pour des immigrants. Chiswick et Miller (1999) par exemple établissent une forte corrélation entre les revenus et les compétences linguistiques d'un immigré, la capacité à parler la langue du pays de destination étant un important déterminant de ses niveaux de revenu. En outre, si les pays source et de destination partagent un lien colonial, la migration est susceptible d'en être simplifiée, car les compétences du migrant seront davantage transférables (et par conséquent mieux récompensées) dans l'ancienne puissance coloniale. Deux études intéressantes par Docquier, Lohest et Marfouk (2006) et Gubert et Nordman (2006) attestent du rôle positif d'un ancien lien colonial et du partage d'une même langue dans la décision de migrer.

Sources : Chiswick B. et T. Hatton (2002); Chiswick et Miller (1999); Docquier, F., O. Lohest, et A. Marfouk (2006); Gubert, F. et C. Nordman (2008); Sjaastad, L. (1962).

D'ici 2030, les Philippines et l'Indonésie, deux importants pays d'envoi de l'Asie du Sud-Est, devraient atteindre les niveaux de revenus qui étaient ceux de la Thaïlande vers le milieu des années 90 et de la Corée du Sud vers le milieu des années 80. À l'époque, ces deux pays ont connu une baisse rapide de leurs taux d'émigration et, après avoir été des pays d'envoi, ils sont devenus des pays à solde migratoire positif (Ducanes et Abella, 2008). Si les Philippines et l'Indonésie suivent le même mouvement que ces deux pays, l'on peut s'attendre à une tendance très marquée à la baisse de leurs taux de migration d'ici 2030, jusqu'au point où ils cesseront de présenter un solde migratoire négatif. Par ailleurs, la croissance chinoise, si elle se maintient, permettra à la Chine d'atteindre à la fin de la décennie le niveau de développement qu'avaient la Thaïlande et la Corée du Sud lorsque ces pays ont commencé à avoir un solde migratoire positif (Ducanes et Abella, 2008).

Cela implique qu'à l'avenir la Chine est susceptible de devenir un aimant plus puissant pour l'immigration, détournant ainsi les flux migratoires actuellement observés entre les pays asiatiques et la zone OCDE. Par conséquent, le rythme de croissance des pays asiatiques conduit à une convergence accélérée entre leur niveau de développement et celui des pays de l'OCDE, incitant les résidents des pays asiatiques à ne pas émigrer, tout en offrant de nouvelles opportunités de migration à leurs pays voisins, dont les flux migratoires pourraient s'orienter de manière croissante vers des pays non membres de l'OCDE.

Graphique 3.5. Prévisions de PIB réel (dollars US courants), par pays



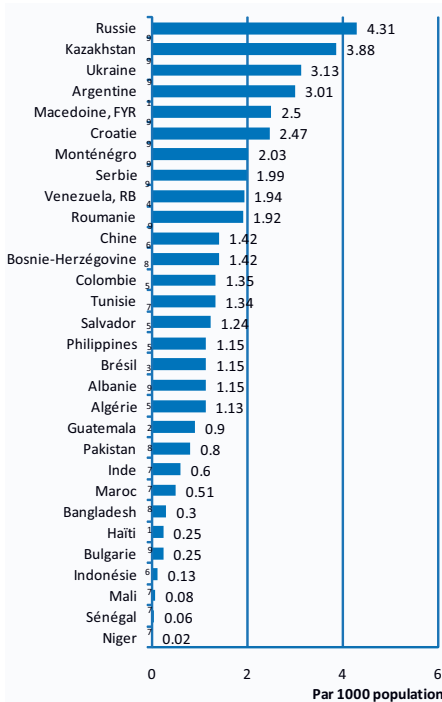
Source : OCDE, d'après les Perspectives économiques mondiales de la Banque mondiale, 2007.

Protection sociale

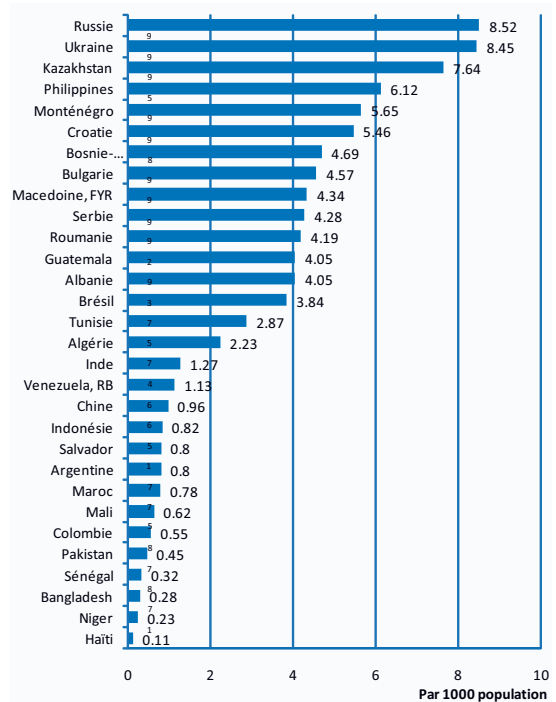
La décision de migrer n'est pas uniquement motivée par les disparités de revenus ou de richesses. L'écart en termes de protection sociale par rapport aux pays de destination potentiels représente un important facteur d'attraction mais comporte aussi un effet de rejet. Le candidat potentiel à l'émigration va tenir compte dans sa décision du régime de protection sociale de son pays d'origine. En particulier, l'éventualité du chômage ou du sous-emploi dans le pays d'origine est source d'inquiétude, car ayant des conséquences sur le revenu des personnes. Selon un point de vue économique très répandu, ce n'est pas uniquement leur revenu, mais aussi leur utilité que les migrants cherchent à maximiser. Bien naturellement, les migrants comparent aussi les « agréments » (tels que la gratuité des soins de santé et les retraites) et les « désagréments » offerts par les différents pays d'accueil potentiels, tel que souligné par Borjas (2000).

Les graphiques 3.6 et 3.7 montrent respectivement les ratios médecin/habitants et infirmière et sage femme/habitants, et nous donnent une indication approximative de l'offre de services médicaux dans une sélection de pays non membres de l'OCDE. Un ratio faible signifie que l'offre de services médicaux est sous-optimale. Pour le personnel médical, cette pénurie se traduit par de mauvaises conditions de travail, et pour la population en général par un accès restreint au personnel médical. Dans les deux cas, cela peut influencer sur la décision d'émigrer. Si la fourniture de services médicaux est déjà faible, il faudra du temps pour constituer un service de santé, car il faut plusieurs années pour former convenablement le futur personnel sanitaire ; et cela à condition d'avoir réuni les fonds nécessaires au renforcement de la fourniture de soins médicaux. Dans les pays où la fourniture de soins médicaux (notamment en termes de

Graphique 3.6. Médecins



Graphique 3.7. Personnel de soins infirmiers et obstétricaux



Source : OCDE, d'après le Système d'information statistique de l'OMS, 2008.

Notes : La dernière année disponible est indiquée de la manière suivante : 1 = 1998, 2 = 1999, 3 = 2000, 4 = 2001, 5 = 2002, 6 = 2003, 7 = 2004, 8 = 2005 et 9 = 2006.

personnel de santé) est satisfaisante, elle est susceptible de le demeurer dans un futur proche, si aucun bouleversement majeur ne se produit.

Plusieurs études ont démontré qu'aux États-Unis les ménages immigrés sont davantage susceptibles de percevoir des prestations sociales que les ménages autochtones. Borjas et Hilton (1996) montrent, par exemple, qu'au début des années 90 près de 21 % des foyers immigrés bénéficiaient de programmes sociaux aux États-Unis contre seulement 14 % des ménages autochtones. Bien entendu, avant toute chose, la raison principale pour laquelle les immigrés tendent à utiliser les programmes sociaux plus que les ménages autochtones résulte du fait que les foyers immigrés sont en général plus pauvres, et ont par conséquent plus souvent droit aux prestations sociales. Cette surreprésentation des immigrés dans les prestations sociales souligne aussi le fait que ces dernières peuvent être prises en compte dans la décision d'émigration. Borjas (1999) a relevé ce qu'il appelle « l'effet aimant de la protection sociale », et montré que les migrants procèdent à des arbitrages entre les destinations, en valorisant davantage les destinations offrant la meilleure protection sociale. Voir l'encadré 3.2 pour une analyse de l'effet « aimant » de la protection sociale.

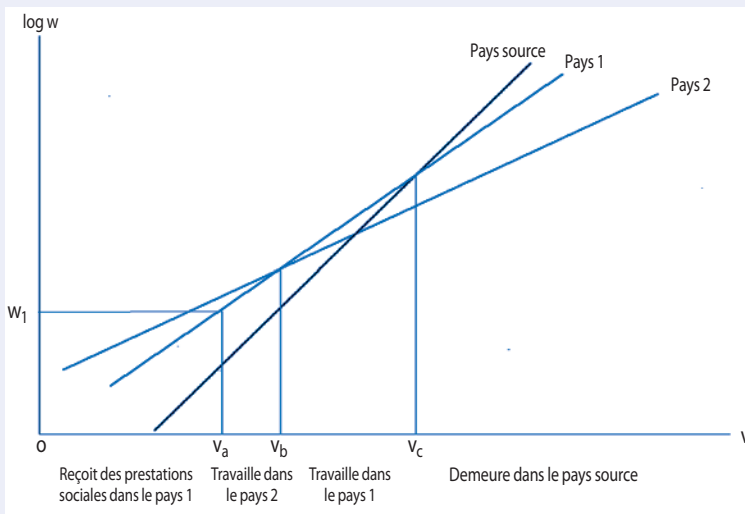
Avec l'accroissement de la richesse dans le pays en développement, il est probable que les fonds dédiés à la protection sociale dans les pays non OCDE augmentent parallèlement au PIB par habitant. Après un probable décalage dans le temps, il ne serait alors pas surprenant de voir une évolution des migrations motivées par la protection sociale, suivant le schéma des migrations à motivation économique. En d'autres termes, les institutions de la protection sociale devraient connaître une amélioration relativement rapide dans les pays présentant une croissance rapide, et vice-versa dans les pays à croissance lente. Les conséquences sur les flux migratoires futurs dépendent des améliorations de la protection sociale à l'avenir. Des améliorations significatives de la protection sociale dans les pays non OCDE feraient de celle-ci un facteur de rejet moins important.

La comparaison entre les couvertures sociales des pays de destination et d'envoi influe effectivement sur la décision d'émigrer, ceci apparaît par exemple dans le choix que font les migrants de l'État où ils souhaitent s'établir aux États-Unis. Tel que mentionné précédemment, les effets de la protection sociale relèvent davantage du facteur d'attraction que du facteur de rejet. En tant que facteur de rejet, les effets du système de protection sociale sont probablement pris en compte de manière marginale dans la décision de migrer, la différence entre la couverture sociale du pays d'origine et de destination pouvant réduire le coût de la migration. (Voir l'encadré 3.1 sur les coûts et bénéfices de la migration.)

Encadré 3.2. L'effet « aimant » de la protection sociale

Borjas (1999) propose un modèle afin d'expliquer le choix de l'État d'installation des migrants vers les États-Unis, chaque État offrant différents niveaux de protection sociale. Les 50 États utilisés dans le modèle constituent un exemple facilement transposable au choix qu'opèrent les migrants potentiels entre les prestations sociales proposées dans différents pays de destination. Les lignes représentent la relation entre les salaires (leur log) et la compétence (v) dans différents pays. Il est supposé ici que seul le Pays de destination 1 (*Country 1*) possède un système de protection sociale, représenté simplement par un salaire minimum équivalent à w_1 . Le migrant potentiel réalisera un arbitrage entre ses revenus futurs dans les différents pays. Dans le cas représenté sur le graphique, si la compétence du migrant est inférieure à V_a , il choisira d'émigrer vers le Pays 1 afin d'y bénéficier de son système de protection sociale qui lui offrira un revenu meilleur que s'il devait travailler dans son propre pays ou dans le Pays 2 (*Country 2*). Si sa compétence se situe entre V_a et V_b , il choisira de migrer et de travailler dans le Pays 2 ; pour une compétence située entre V_b et V_c , il émigrera et travaillera dans le Pays 1 ; tandis que pour une compétence supérieure à V_c , il choisira de rester et de travailler dans son pays d'origine. Par conséquent, le système de prestations sociales du Pays 1 induit des migrations au départ du Pays Source qui n'auraient pas eu lieu autrement : en l'absence des prestations sociales du Pays 1, le migrant aurait choisi d'émigrer vers le Pays 2 si son niveau de compétence avait été inférieur à V_a .

Graphique 3.8. Effet « aimant » de la protection sociale



Source : Figure d'après Borjas (1999).

Encadré 3.2. L'effet « aimant » de la protection sociale *(suite)*

Une motivation forte dans la décision de migrer naît de la comparaison entre les différents systèmes de protection sociale dans le pays d'origine et les destinations potentielles. En effet, si le Pays Source devait introduire de très généreuses mesures de protection sociale au niveau V_c , il est possible de constater à partir du graphique 3.8 que toute la migration se produisant entre les niveaux de compétence 0 et V_b serait évitée, le système de protection sociale dans le pays de destination incitant alors les migrants potentiels à choisir de rester chez eux.

En appliquant ce modèle au cas des États-Unis, dont les États présentent différents niveaux de protection sociale, Borjas (1999) montre que les migrants tendent à être davantage concentrés dans les États où la protection sociale est plus élevée.

Source : Borjas, G. (1999).

Différence d'opportunités économiques au sein des pays

D'ici 2030, la situation de la plupart des personnes se sera améliorée en termes absolus, mais cette évolution comporte aussi une large détérioration des niveaux de vie relatifs d'une vaste proportion de la population mondiale. La Banque mondiale (2007) a identifié certaines typologies de pays dont les citoyens pourraient ne pas réussir à améliorer leur situation, risquant même de régresser, en termes de répartition mondiale des revenus. Un de ces groupes comprend les « exportateurs d'énergie » à revenu faible et intermédiaire, à savoir les pays dont les exportations de pétrole ou de gaz naturel dépassent 20% de la valeur totale des exportations. En l'an 2000, les résidents des pays exportateurs d'énergie formaient 15% du premier décile (inférieur) de la répartition mondiale des revenus. D'ici 2030, la part de la population des pays exportateurs d'énergie dans le décile le plus pauvre pourrait atteindre 27%. De la même façon, les pays exportateurs agricoles pourraient régresser dans la même période : alors qu'en 2000, leurs citoyens représentaient à peine 10% du décile mondial le plus pauvre, leur part pourrait atteindre 23% en une trentaine d'années (Banque mondiale, 2007). D'après la Banque mondiale (2007), la classe moyenne mondiale² est amenée à s'élargir à l'avenir, devenant le segment de la population mondiale affichant la croissance la plus rapide, mais sa composition sera différente. Dans de nombreux pays, la correspondance entre la classe moyenne mondiale et celle à l'intérieur du pays est assez faible.

Auto-sélection

Borjas (1987) a montré que les migrants ne constituent pas un échantillon aléatoire de la population du pays source mais qu'il s'opère une auto-sélection au sein de cette population. Dans la zone OCDE, par exemple,

la proportion de personnes ayant suivi un enseignement supérieur est plus forte chez celles nées à l'étranger (23,6 %) que chez les autochtones (19,1 %), alors que le niveau moyen d'éducation est supérieur dans les pays membres de l'OCDE comparativement aux pays d'envoi n'appartenant pas à l'OCDE (OCDE, 2008). Comment pouvons-nous expliquer cette surreprésentation des migrants hautement qualifiés ? Pour Borjas³ (1987), qui privilégie l'aspect salarial, il est possible de montrer que la forme de distribution de revenus, dans le pays source et dans les pays d'accueil, affecte le niveau de compétences des migrants. Dans un modèle où les migrants s'efforcent de maximiser leurs gains, les personnes qui choisissent d'émigrer sont celles dont les compétences seront mieux rémunérées dans le pays de destination. Donc, un facteur de rejet très fort dans la décision de migrer sera la comparaison des bénéfices des compétences entre les pays de destination potentiels. Le migrant éventuel choisira d'aller travailler dans le pays où ses compétences seront le mieux récompensées (si un haut niveau de compétences permet d'obtenir un haut niveau de salaire dans le pays d'origine, les personnes hautement qualifiées resteront dans leur pays, tandis que si un faible niveau de compétences permet d'accéder à un meilleur salaire à l'étranger, les personnes peu qualifiées choisiront l'émigration). En outre, plus la distribution de revenus entre pays est similaire, moins il y aura de sélection. Si le niveau d'inégalité est exactement le même dans le pays d'envoi et dans le pays d'accueil, alors aucune sélection ne s'opère, et l'ensemble de la population sera susceptible de tirer profit de la migration. Clark, Hatton et Williamson (2004) trouvent que les résultats de leur étude sur l'émigration latino-américaine vers les États-Unis, sont conformes aux prévisions du modèle de Borjas et concluent que plus la distribution des revenus dans le pays d'envoi ressemblera à celle des États-Unis, plus le taux d'immigration sera élevé. La théorie de Borjas (1987) sur l'auto-sélection parmi les migrants s'en trouve renforcée, ce dernier ayant conclu que si la distribution du revenu est similaire dans les deux pays, cela signifie que l'ensemble de la population pourrait être disposée à émigrer, contrairement aux situations où la distribution du revenu est très différente.

Le piège de la pauvreté

Prévoir l'évolution des migrations en provenance des pays non OCDE vers des pays de l'OCDE liées à des facteurs de rejet économiques exige de connaître l'évolution des inégalités de revenu entre les pays, mais aussi des inégalités de revenu à l'intérieur des pays, celles-ci pouvant affecter la composition des compétences de la population immigrée. En particulier, il serait intéressant d'établir si les forts taux de croissance de nombreux pays n'appartenant pas à l'OCDE conduisent à une plus grande égalité ou inégalité. En effet, la littérature économique sur la croissance « pro pauvre » explore des liens entre la croissance, l'inégalité et la réduction de la pauvreté. Ravallion

(2004) a étudié le lien entre l'inégalité et la croissance. Ses conclusions montrent que ce qui compte vraiment est le profil géographique et sectoriel de la croissance, les personnes situées en bas de l'échelle de la distribution des revenus étant souvent concentrées dans des métiers et/ou régions spécifiques. En particulier, le degré avec lequel la croissance affecte ou n'affecte pas les régions rurales est déterminant pour la réduction de la pauvreté étant donné que la plupart des pauvres se concentrent dans le secteur agricole. En effet, la croissance peut signifier une accentuation des disparités de revenu dans de nombreux pays en voie de développement, l'Inde nous en fournissant un bon exemple. Datt et Ravallion (2002) montrent que les États indiens qui ont connu les plus fortes croissances ont aussi été ceux dont la croissance a le moins réduit la pauvreté, tandis que le secteur agricole, crucial pour la subsistance de nombreux Indiens pauvres, accuse un retard de développement par rapport à de nombreux autres secteurs. Cet exemple le démontre : une croissance rapide ne détient pas en elle-même la clé de la réduction de la pauvreté et des inégalités. Les bénéfices de l'accroissement de la richesse d'un pays ne sont pas équitablement répartis au sein de la population et, par conséquent, une croissance rapide peut mener à un rapide renforcement des inégalités de revenus dans le pays, et n'avoir aucun impact déterminant sur la réduction de la pauvreté.

L'évolution de l'inégalité des revenus dans un pays est donc un facteur à prendre en compte pour comprendre les schémas migratoires : elle affecte à la fois le niveau et la composition des migrations. En outre, l'association entre croissance et réduction de la pauvreté peut en elle-même affecter les taux d'émigration. En effet, en libérant les personnes du piège de la pauvreté (voir encadré 3.3), l'effet conjugué de la croissance et de la réduction de la pauvreté peut générer une tendance à la hausse de l'émigration dans le court terme.

Le déclin des inégalités peut atténuer les effets positifs de la croissance sur la réduction de la pauvreté sur le court comme sur le long terme, augmenter le risque d'aliénation sociale chez les personnes situées au bas de l'échelle de la distribution des revenus et même avoir un effet boomerang, contre-productif pour la poursuite de l'intégration dans l'économie mondiale. L'Afrique, par exemple, est susceptible d'afficher de fortes disparités initiales en termes de revenus, une croissance démographique relativement élevée, et la croissance du revenu par habitant la plus faible parmi les régions des pays en voie de développement (Banque mondiale, 2007). Le résultat de l'interaction entre ces déterminants peut avoir des conséquences majeures sur les flux migratoires futurs vers les pays de l'OCDE.

Ainsi que nous l'avons vu, les schémas des migrations économiquement motivées sont susceptibles de connaître une modification en profondeur dans les prochaines décennies avec l'émergence d'une nouvelle classe moyenne mondiale, plus large. L'avènement probable de la Chine et de l'Inde en tant

que pays de destination pourrait transformer la trajectoire des flux migratoires asiatiques, de l'ancien schéma de type « Asie vers les pays de l'OCDE » à un nouveau schéma de type « Asie vers Asie ». En outre, même si la migration asiatique vers les pays de l'OCDE est susceptible de diminuer à l'avenir, cela ne sera pas nécessairement le cas des flux migratoires en provenance de l'Afrique et de l'Amérique latine vers les pays de l'OCDE.

Tableau 3.1. **Bref aperçu des facteurs économiques⁴ : impact futur sur les pressions à la migration**

Région/ Impact futur	Hausse	Baisse	Pas de changement
Amérique latine			✓
Russie & Europe du Sud-Est		✓	
Asie du Sud-Est et Chine		✓	
Asie du Sud		✓	
Afrique sub-saharienne	✓		
Afrique du Nord-Est			✓

Facteurs liés au marché de l'emploi

Comme nous l'avons déjà abordé dans les parties précédentes, les revenus et leur distribution relèvent des principaux déterminants dans le choix de migrer. De nombreux modèles théoriques et études empiriques soulignent leur impact décisif sur ce choix. Toutefois, la plupart de ces modèles économiques ne prend pas en considération le fait que, du point de vue du candidat à la migration, c'est le revenu *escompté* et non le revenu moyen qui compte : le migrant envisage la probabilité d'avoir accès à un revenu supérieur dans un autre pays. En d'autres termes, les migrants comparent la situation du marché de l'emploi dans le pays de destination et le pays d'origine. Ce qui importe réellement est non seulement le niveau supérieur des salaires dans le pays de destination, mais aussi la probabilité pour ces migrants d'y trouver un emploi et bénéficier de ces rémunérations. Harris et Todaro (1970) ont élaboré un cadre de migrations zone rurale-zone urbaine, qui montre que la population rurale est disposée à migrer vers les zones urbaines dès lors que les salaires *escomptés* y sont plus élevés, même si une forte augmentation de la population rurale dans les villes doit y engendrer la hausse du chômage. Si nous appliquons ce modèle aux migrations internationales, le migrant potentiel compare le revenu attendu dans le pays d'origine à celui dans le pays de destination.

Encadré 3.3. Croissance pro-pauvre, pièges de la pauvreté et migration

Des études comme celles de Massey (1988), d'Hatton et Williamson (1998) ou de Stalker (2000) ont mis en avant que, contrairement à ce que laissent entendre les prévisions du modèle de Sjaastad (1962), en réalité l'on observe souvent une accélération des migrations avec le développement économique des pays les plus pauvres. Alors que selon ce modèle le développement économique conduit au ralentissement de l'émigration, au fur et à mesure que s'améliorent les opportunités économiques dans le pays d'origine, ce sont en fait les pays les plus pauvres qui génèrent les nombres de migrants les plus faibles, comparativement à des pays moins pauvres. L'on a par exemple observé que les pays européens les plus pauvres ont connu au XIX^e siècle un cycle d'émigration, passant de petites vagues de départs à l'étranger à une importante hausse de l'émigration au fur et à mesure que la situation économique s'améliorait dans le pays d'origine et ce jusqu'à ce que la pauvreté soit réduite de manière significative et que l'émigration ralentisse. Ce cycle s'observe encore aujourd'hui et constitue par conséquent un paradoxe pour la théorie économique classique de la migration.

L'une des explications de ce paradoxe repose sur ce que les économistes appellent la « contrainte de la pauvreté ». Alors même que les plus pauvres pourront avoir envie d'émigrer, ils n'en auront peut-être pas la possibilité. En particulier, tel que détaillé dans l'encadré 3.1 sur les Coûts et bénéfices de la migration, la migration coûte cher, et il est probable que les plus pauvres ne seront pas en mesure de soutenir les coûts qui y sont associés. Par conséquent, les pays les moins développés sont aussi ceux qui tendent à envoyer moins de migrants, leurs populations n'ayant simplement pas les moyens de soutenir les coûts migratoires. Toutefois, dès que les pays les moins développés connaissent une accélération de leur croissance, le revenu moyen augmente, ce qui réduit la contrainte de la pauvreté et permet à ceux qui n'étaient pas en mesure de le faire précédemment d'assumer les coûts de la migration. Faini et Venturini (1994) ont ainsi conclu que l'augmentation du salaire réel en Italie avait été un déterminant clé de la hausse de l'émigration italienne vers la fin du XIX^e siècle.

La réduction de la pauvreté due à la croissance économique s'est avérée, notamment pour les pays les moins développés, un facteur d'augmentation des migrations. Cette tendance de la croissance économique à favoriser les migrations est d'autant plus prononcée lorsqu'elle est essentiellement « pro-pauvre ». En effet, plus la croissance économique réduit les inégalités, plus elle atténue la contrainte de la pauvreté, permettant aux pauvres de financer leur émigration.

Toutefois, cette hausse de l'émigration au départ des pays moins développés qui affichent une croissance économique serait limitée dans le temps, la multiplication des opportunités économiques dans le pays d'origine réduisant l'intérêt d'émigrer. C'est la raison pour laquelle le cycle migratoire lié au développement économique est souvent décrit comme une « courbe en U inversé » : la migration augmente dans un premier temps grâce au soulagement de la contrainte de la pauvreté amené par le développement économique, avant de décroître en raison de l'amélioration des opportunités économiques dans le pays d'origine.

Sources : Hatton, T. et J. Williamson (1998); Faini, R. et A. Venturini (1994); Massey, D. (1988); Sjaastad, L. (1962); Stalker, P. (2000).

Les projections de la Banque mondiale indiquent qu'en 2030 la plus grande partie des travailleurs se trouvera dans les pays en voie de développement et sera non qualifiée. La main-d'œuvre réunie de deux pays seulement – la Chine et l'Inde – formera 40 % de la main-d'œuvre mondiale d'ici 2030. Si ces travailleurs ne pouvaient être absorbés par leurs économies nationales, ils pourraient alors être amenés à rechercher un emploi dans un autre pays. Le tableau 3.2 fournit un aperçu régional détaillé.

Tableau 3.2. **Croissance de la main-d'œuvre mondiale 2001-2030**

Région du monde	Tous les travailleurs (millions)			Travailleurs non qualifiés (millions)			Travailleurs qualifiés (millions)		
	2001	2030	Croissance (% par an)	2001	2030	Croissance (% par an)	2001	2030	Croissance (% par an)
Total Monde	3 077	4 144	1.03	2 674	3 545	0.98	403	598	1.37
Pays de haut revenu	481	459	-0.16	327	276	-0.58	154	183	0.60
Pays en développement	2 596	3 684	1.21	2 347	3 269	1.15	249	415	1.78
Asie de l'Est et Région Pacifique	1 060	1 279	0.65	988	1 163	0.56	71	117	1.70
Chine	773	870	0.41	740	816	0.34	33	54	1.72
Asie du Sud	632	1 005	1.62	589	925	1.56	42	81	2.27
Inde	473	712	1.42	441	653	1.36	32	59	2.10
Europe et Asie centrale	236	233	-0.04	195	192	-0.06	41	41	0.02
Moyen Orient et Afrique du Nord	119	205	1.88	87	144	1.74	32	61	2.25
Afrique sub-saharienne	313	617	2.36	293	573	2.33	20	44	2.74
Amérique latine et Caraïbes	236	345	1.32	194	273	1.19	42	72	1.85

Source : Banque mondiale (2007).

Deux facteurs principaux sont à prendre en compte. Premièrement, le différentiel entre le niveau de chômage entre pays d'envoi et pays d'accueil, qui affecte les chances du migrant de trouver un emploi (et par conséquent de percevoir une rémunération) Deuxièmement, le salaire minimum qui, comme le soulignent Harris et Todaro (1970), joue un rôle significatif puisqu'il augmente le revenu escompté, à savoir le salaire minimum (prépondérant) des migrants. Même lorsque les migrants sont hautement qualifiés, il peut leur être difficile d'obtenir la reconnaissance formelle de leur qualification dans

le pays de destination. Ainsi, les professionnels de la santé doivent souvent entreprendre de nouvelles périodes de formation avant de pouvoir exercer leur métier. Ainsi que nous l'avons vu dans la partie sur la Protection sociale, le système de couverture sociale joue aussi un rôle dans les décisions d'émigrer.

Prévoir le niveau de chômage dans les différentes régions jusqu'en 2030 représente un exercice délicat, d'autant que les conséquences à moyen et long termes de la récente crise financière n'apparaissent pas encore clairement. Toutefois, l'observation des différentes tendances de la croissance du PIB réel peut apporter un éclairage utile sur la possible évolution des situations du marché de l'emploi dans les différentes régions du monde. Comme il est possible de voir sur le graphique 3.4, les prévisions de la Banque mondiale indiquent qu'en moyenne les pays à haut revenu devraient connaître une croissance moins rapide que le reste du monde. En particulier, les pays en développement afficheraient une croissance annuelle supérieure de plus de 50% à celle des pays à haut revenu, soit près de 4% contre 2,4% pour la période 2008-2030. En outre, prises séparément, toutes les régions du monde afficheraient un taux de croissance prévue supérieur à celui des pays à haut revenu, allant de + 0,3 point pour l'Europe et l'Asie centrale⁵ à + 2,7 points pour l'Asie de l'Est et le Pacifique.

Aussi, pour ce qui relève de la situation du marché de l'emploi en tant que facteur de rejet, l'on peut raisonnablement s'attendre à voir une baisse du chômage dans les pays d'origine (comparativement aux niveaux de chômage dans les pays de l'OCDE), l'amélioration de la situation du marché de l'emploi étant attendue en raison des taux de croissance supérieurs des pays non-OCDE.

**Tableau 3.3. Bref aperçu des facteurs liés au marché de l'emploi⁶ :
impact futur sur les pressions à la migration**

Région/Impact futur	Hausse	Baisse	Pas de changement
Amérique latine			✓
Russie et Europe du Sud-Est			✓
Asie du Sud-Est et Chine		✓	
Asie du Sud		✓	
Afrique sub-saharienne		✓	
Afrique du Nord-Est	✓		

Facteurs démographiques

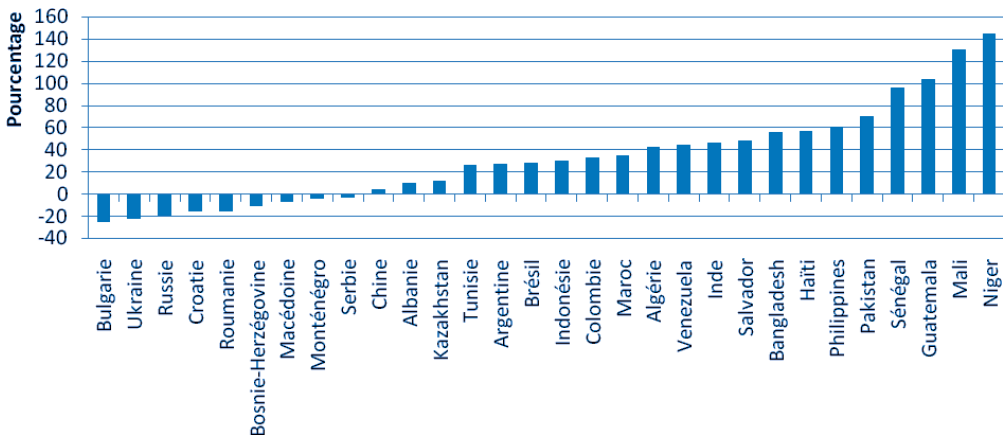
L'accent placé sur les incitations économiques aux migrations ne doit pas nous faire oublier les déterminants sociaux et démographiques. Y compris dans le modèle économique de Sjaastad (1962), le migrant prend en considération son utilité intertemporelle de migration, l'âge du migrant potentiel acquérant ainsi implicitement une grande importance, de même que la pyramide des âges de la population du pays source. Borjas (2000) affirme : « La migration est plus courante chez les jeunes travailleurs. Le modèle du capital humain fournit une explication simple à cette tendance. Les travailleurs plus âgés disposent d'une période plus courte pour cueillir les fruits de leur investissement migratoire. Le raccourcissement de la période de rentabilité diminue les gains nets de la migration, réduisant ainsi la probabilité d'émigrer. » Plus un migrant sera jeune, plus importants seront les bénéfices qu'il retirera de la migration, un jeune⁷ migrant percevant un revenu élevé dans le pays de destination pendant une période plus longue qu'un migrant plus âgé. Toutes choses égales par ailleurs, l'intérêt de la migration est supérieur pour une personne jeune que pour une personne plus âgée.

Les caractéristiques démographiques des pays d'envoi peuvent par conséquent constituer un facteur de rejet ; car plus une population sera jeune, plus importante sera la quantité de personnes susceptibles d'émigrer. En outre, tel que suggéré par Hatton et Williamson (2002), il existe un autre canal via lequel la démographie peut affecter les migrations : la pression démographique crée un facteur de rejet indirect en « provoquant un engorgement au niveau du marché national du travail, contribuant à la détérioration des conditions de l'emploi. » L'augmentation de la population jeune n'est pas un facteur de rejet seulement car elle accroît mécaniquement la tranche de population à laquelle appartiennent les migrants (les jeunes), mais aussi car elle augmente la part des candidats à la migration *parmi* cette population. Au fur et à mesure que le marché de l'emploi dans le pays d'origine réduit les opportunités économiques dans le pays, une proportion plus grande d'entre eux sera disposée à migrer. En effet, Hatton et Williamson (2002) montrent que des taux de natalité décalés de vingt ans produisent un impact fort sur les migrations vers les États-Unis. Les pays ayant présenté un taux de natalité élevé il y a vingt ans (et aujourd'hui confrontés à une forte hausse de leur population en âge de travailler) tendent à avoir des taux d'émigration supérieurs, toutes choses égales par ailleurs. Gubert et Nordman (2008) annoncent aussi le maintien de la pression démographique en Afrique du Nord jusqu'en 2050.

La pression démographique apparaît comme un déterminant fort des migrations, repoussant les migrants potentiels hors de leurs pays. Basés sur les données des Nations unies (2006), les calculs du Programme de l'OCDE sur l'avenir montrent que l'évolution de la population d'âge actif (15 à 64 ans) dans une sélection de pays n'appartenant pas à l'OCDE est susceptible de

beaucoup varier selon les pays et les régions. En effet, comme il est possible de le voir sur le graphique 3.9, le classement des pays par ordre ascendant selon la variation de leur population d'âge actif prévue entre 2005 et 2030 présente des tendances similaires d'un continent à l'autre, avec deux évolutions frappantes aux extrémités. Un groupe de pays d'Europe orientale voit décroître la taille de sa population en âge de travailler, tandis qu'à l'extrémité opposée, un groupe de pays (principalement) africains est confronté à la hausse de ses populations d'âge actif.

Graphique 3.9. **Variation attendue de la taille de la population d'âge actif, 2005-2030**

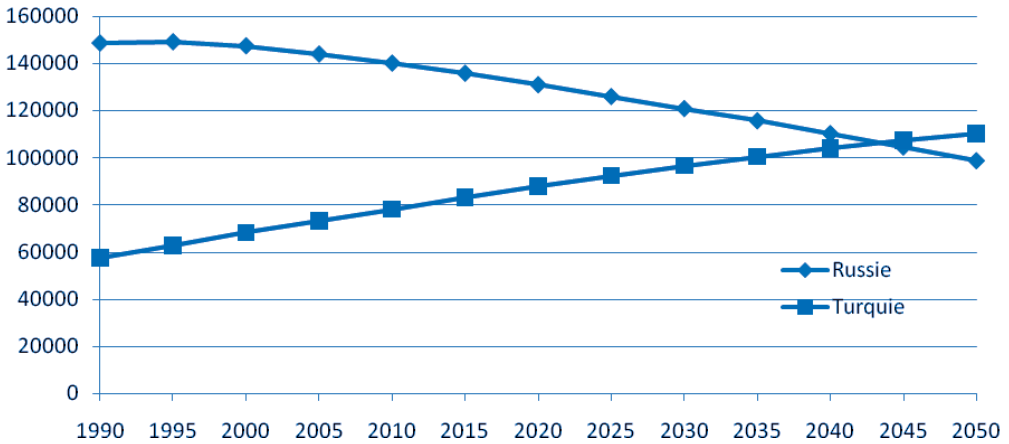


Source : OCDE, d'après Nations unies, *Perspectives démographiques mondiales : Révision de 2005*.

Le déclin démographique de l'Europe orientale

L'Europe orientale sera confrontée à une tendance démographique très particulière, influencée notamment par l'évolution de la démographie russe. Tel que souligné par Thränhardt (2008), la population russe a vu sa taille diminuer depuis le début du siècle, et perdu en moyenne 800 000 habitants par an. Les projections des Nations unies (2006) montrent que d'ici 2043, la Turquie aura supplanté la Russie en tant que pays le plus peuplé d'Europe (voir le graphique 3.10). Cette évolution, conjuguée à l'augmentation des opportunités économiques de la Russie (due notamment à l'exploitation de ses ressources naturelles) font que la Russie d'aujourd'hui relève davantage de l'« aimant » pour l'immigration que de la source d'émigration qu'elle a été après l'effondrement de l'Union soviétique. Il est probable que cette situation persistera dans les décennies à venir.

Graphique 3.10. Projections démographiques pour la Russie et la Turquie



Source : Nations unies, *Perspectives démographiques mondiales : Révision de 2006*.

Accroissement démographique en Asie du Sud, Afrique du Nord, et Afrique sub-saharienne

Le Pakistan et le Bangladesh connaîtront un accroissement massif de leur population d'âge actif d'ici 2030, tandis que la croissance de la population indienne en âge de travailler, bien que plus modeste, devrait néanmoins se situer à hauteur de 45%. Il s'agit d'une hausse impressionnante, notamment si l'on compare ce taux de croissance à la taille réelle de la population en Inde. Ainsi que le faisait remarquer Khadria (2008), l'augmentation résultante de la part des jeunes dans la population indienne totale risque de s'avérer un « fardeau démographique » : « la formidable hausse du nombre des jeunes sera un véritable défi que tous les gouvernements centraux et les États devront relever s'ils veulent survivre politiquement. » La pression migratoire en provenance de l'Asie du Sud apparaît comme le facteur à suivre parmi les facteurs de rejet démographiques : l'Asie du Sud d'aujourd'hui représente déjà un cinquième de la population mondiale, et l'augmentation projetée de cette population pourrait s'avérer d'une importance cruciale pour les flux migratoires futurs, en raison de la taille considérable de sa population.

La situation de forte croissance démographique en Afrique du Nord est en quelque sorte similaire à celle de l'Asie du Sud. La croissance annuelle combinée de la population de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc est de 1,31 % entre 2000 et 2010 ; elle sera de 1,22 % entre 2010 et 2020 et de 0,87 % entre 2020 et 2030 (Gubert et Nordman, 2008).

L'Afrique sub-saharienne est une autre région à observer attentivement, car sa population croît à un rythme très rapide. Alors qu'elle égalait à peine la moitié

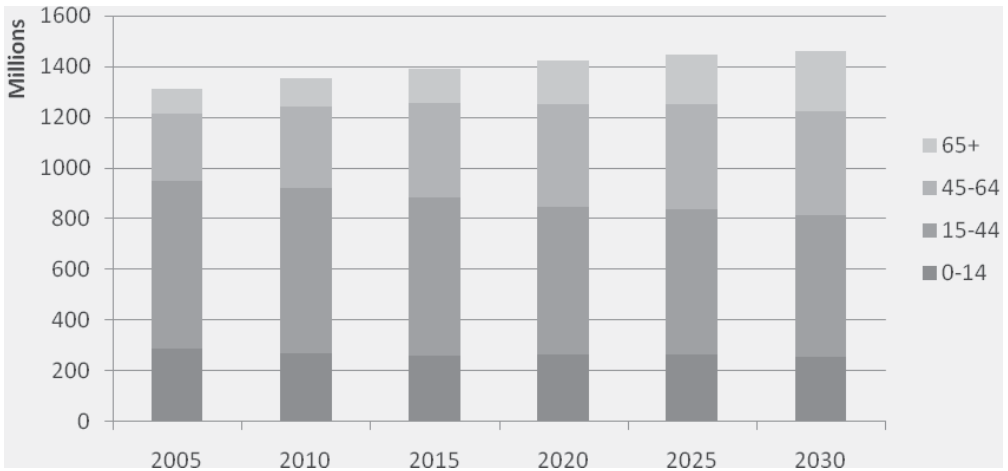
de la population européenne en 1960, la population africaine sub-saharienne lui est aujourd'hui supérieure de 20% (Bossard, 2008). Avec 60% de sa population âgée de moins de 25 ans en 2005, et un taux de croissance démographique prévu de 1,3% pour la période 2045-2050 (2,5% pour la période 2000-2005), la pression démographique en provenance de l'Afrique sub-saharienne est susceptible de devenir une question importante pour les pays de l'OCDE. En effet, Hatton et Williamson (2003) estiment qu'une hausse de 5% de la population âgée de 15 à 29 ans en Afrique conduirait à une hausse de l'émigration équivalente à 1,3 personne sur un millier. Ainsi, même si elle reste modeste en comparaison avec les chiffres sur l'Inde, la migration africaine due à la pression démographique est susceptible de s'accroître dans les décennies à venir, et pourrait devenir assez importante pour un certain nombre de pays d'accueil traditionnels tels que la Belgique, le Portugal ou la France, dans lesquels 50% des immigrés issus des pays en voie de développement sont des ressortissants africains (Bossard, 2008).

Stabilité relative en Amérique latine, en Chine et en Asie du Sud-Est

Toutes les régions du monde ne sont pas confrontées aux tendances démographiques que nous venons de décrire. L'Asie du Sud-Est et la Chine présentent une tendance très différente. Selon les projections, la population d'âge actif en Chine connaîtra une situation assez particulière. Bien qu'étant aujourd'hui le pays le plus peuplé dans le monde, son accroissement démographique a été lent depuis l'adoption de la « politique de l'enfant unique » dans les années 70. En effet, sa croissance démographique devrait être en moyenne de 0,42% par an jusqu'en 2030 (Ducanes et Abella, 2008). Ainsi, bien que sa population augmente toujours, cette hausse se produit à un rythme très lent, et la pyramide des âges évolue vers une plus large proportion de personnes plus âgées. Comme il est effectivement possible d'observer sur le graphique 3.11, la population chinoise en âge de travailler devrait légèrement augmenter. Toutefois, la présentation détaillée de la population d'âge actif y souligne l'élargissement de la tranche d'âge des 45-64 ans au sein de la population active. La pression démographique sur les migrations issues de la Chine sera probablement amenée à décroître, parallèlement au vieillissement de la population chinoise.

Ainsi que le faisait observer Martinez Pizarro (2008), l'Amérique latine et les Caraïbes seront confrontés à une tendance similaire, avec une augmentation de la part des adultes plus âgés dans la population, et une décélération de la croissance de la population en âge de travailler. Clark, Hatton et Williamson (2004) montrent qu'une progression de 5% de la tranche d'âge des 15-29 ans dans la population de l'Amérique latine aboutirait à une hausse de 20% du taux de migration vers les États-Unis. Toutefois, au fur et à mesure que la croissance démographique de l'Amérique latine se stabilisera, voire reculera, la démographie cessera d'être un important facteur de rejet dans cette région.

Graphique 3.11. Prévisions de la population chinoise par cohorte d'âge



Source : Nations unies, *Perspectives démographiques mondiales : Révision de 2006*.

Les migrations liées aux évolutions démographiques varient selon la croissance passée, présente ou projetée de la population des différentes régions. Dans l'ensemble, la croissance de la population mondiale ralentit, mais à des rythmes différents selon les régions. En termes de pression migratoire, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique (et en particulier l'Afrique sub-saharienne) seront confrontées aux plus fortes hausses de la proportion de leurs jeunes populations, segments les plus susceptibles d'émigrer. D'autres régions ou pays, tels que la Chine, l'Amérique latine ou les Caraïbes connaîtront un vieillissement de leurs populations, qui pourrait signifier que leurs ressortissants seront moins enclins à émigrer ailleurs dans le monde. D'autres parties du monde, et notamment l'Europe orientale, connaîtront une tendance à la décroissance de leur population, ce qui atténuera la pression à migrer exercée par des facteurs démographiques.

Enseignement supérieur et formation

L'enseignement et la formation constituent des facteurs de migration importants. Selon Rosenzweig (2006), les États-Unis, l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni admettent à eux seuls 525 000 étudiants par an, ce qui représente près de 40 % des entrées de ressortissants étrangers dans ces pays en 2005. Pour comprendre les mouvements migratoires dans leur globalité et établir des projections, il est crucial d'expliquer les causes des migrations pour études.

Tableau 3.4. **Bref aperçu des facteurs démographiques⁸ :
impact futur sur les pressions à la migration**

Région/Impact futur	Hausse	Baisse	Pas de changement
Amérique latine			✓
Russie et Europe du Sud-Est		✓	
Asie du Sud-Est et Chine			✓
Asie du Sud	✓		
Afrique sub-saharienne	✓		
Afrique du Nord-Est	✓		

Encadré 3.4. Migration étudiante en Inde

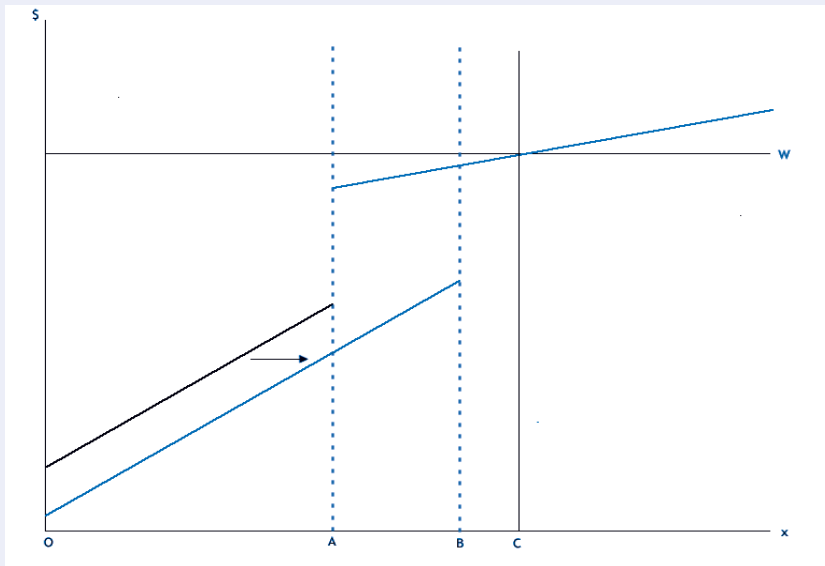
L'Inde offre une bonne illustration du modèle du Coût de la formation pour ce qui concerne la migration étudiante. Le système éducatif en Inde est souvent décrit comme relativement pauvre, notamment dans le cas de l'enseignement supérieur, à l'exception d'un petit nombre d'universités prestigieuses et réputées. On dit souvent que l'Inde est devenue un « supermarché » virtuel pour les meilleurs établissements internationaux d'enseignement dans le monde, pour la plupart situés dans les pays de l'OCDE. Ces institutions recrutent les meilleurs étudiants indiens, victimes de la pénurie d'établissements d'éducation de haute qualité dans leur pays, et qui concluent qu'il est plus avantageux de se diplômer à l'étranger afin de renforcer leurs opportunités d'emploi dans leur pays d'origine.

Source : Khadria, B. (2008).

Théorie sur migrations étudiantes

Dans son étude, Rosenzweig (2006) identifie et modélise deux raisons principales pour lesquelles les étudiants migrent. La première se rapporte à un facteur d'attraction : les étudiants sont attirés par les pays plus riches en raison de la supériorité des bénéfices des compétences. Les étudiants migrent vers les pays à haut revenu afin d'accéder à de meilleurs bénéfices par rapport à leurs compétences. La seconde raison relève au contraire des facteurs de rejet : les migrations étudiantes peuvent être dues à un coût de la formation simplement trop élevé dans le pays d'origine, qui pousse les étudiants à partir vers des pays disposant d'établissements d'éducation supérieure de meilleure qualité. Ce « coût élevé » inclut les droits d'inscription à l'université (et tout autre frais lié à l'enseignement), mais il se réfère plus spécifiquement au manque d'établissements post-secondaires disponibles ou encore aux cas où ces derniers sont de mauvaise qualité en raison d'une pénurie de ressources financières, de professeurs qualifiés ou lorsque les classes sont surchargées.

Encadré 3.5. Modèle restreint de l'offre d'enseignement dans le pays d'origine



Source : Graphique adapté de Rosenzweig (2006).

Dans le modèle restreint de l'offre d'enseignement dans le pays d'origine, la quantité totale de compétences dans un pays X est déterminée par l'égalisation du coût marginal de l'amélioration du niveau de compétences d'une unité avec le gain marginal qui en découlera. La ligne noire représente la courbe marginale de l'amélioration des compétences dans le pays d'origine ; la ligne bleue représente le coût marginal de l'amélioration des compétences à l'étranger. En raison de la pénurie d'établissements scolaires, l'amélioration des compétences au-delà de OA exige le départ à l'étranger des étudiants, où ils suivront un enseignement jusqu'à ce que leur niveau de compétences atteigne OC, point auquel le coût marginal de l'éducation égale w , à savoir les bénéfices de leurs compétences dans leur pays. Dans ce cas, les unités de compétences OA sont produites dans le pays source alors que les unités AB sont produites à l'étranger.

Si le pays source augmente sa fourniture d'écoles, entraînant un déplacement vers la droite de la ligne des coûts d'enseignement nationaux, il y aura une hausse de la production de compétences dans le pays d'origine, laquelle passera de OA à OB, et une baisse de la production de compétences à l'étranger, qui passera de AC à BC.

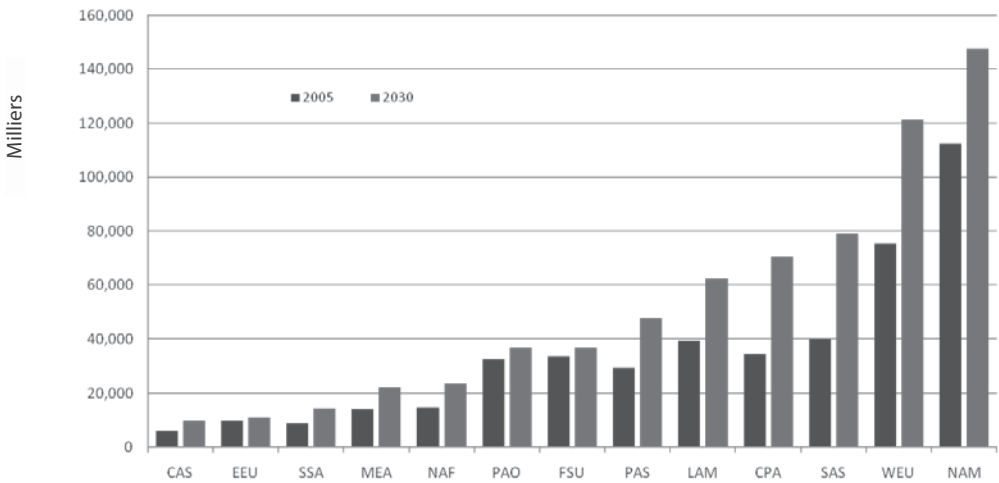
En résumé, le modèle restreint de l'offre d'enseignement dans le pays d'origine montre qu'une augmentation de la disponibilité d'infrastructures d'enseignement dans le pays source devrait réduire l'émigration étudiante.

Source : Rosenzweig, M. (2006).

Il existe quelques preuves empiriques de la mesure dans laquelle les étudiants étrangers restent en qualité de migrants dans le pays d'accueil. Une analyse transversale conduite par Dreher et Poutvaara (2005) examine neuf pays membres de l'OCDE : Allemagne, Belgique, Danemark, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Elle conclut que l'effectif d'étudiants étrangers issus d'un pays d'origine donné, et inscrits dans un pays hôte donné, est un important indice des migrations futures entre les deux pays.

En termes de politiques, les implications des deux modèles ci-dessus : des « bénéficiaires supérieurs dans les pays plus riches » et du « coût élevé de l'enseignement supérieur dans les pays pauvres » décrits par Rosenzweig sont très différentes. Pour le pays source, les conclusions de ces deux modèles pour l'élaboration de politiques d'éducation à adopter sont assez opposées. En effet, si ces migrations découlent du désir des étudiants de bénéficier des

Graphique 3.12. Effectifs de l'enseignement supérieur : scénario constant



Source : OCDE, sur la base des projections de l'IIASA, 2008.

Notes : Le scénario des « taux de transition constants » (ou scénario « constant ») suppose l'absence de progression au fil du temps dans la proportion d'une cohorte de jeunes acquérant différents niveaux d'instruction tandis que les tendances de la fécondité, de la mortalité et des migrations suivent les hypothèses démographiques médianes.

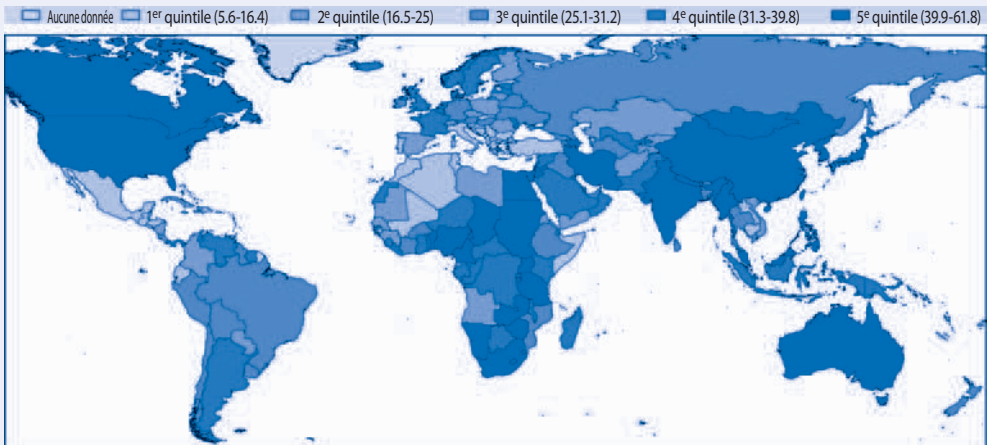
CAS = Asie Centrale, CPA = Chine et CPA, EEU = Europe orientale, FSU = ex-URSS, LAM = Amérique latine, MEA = Moyen Orient, NAF = Afrique du Nord, NAM = Amérique du Nord, PAO = OCDE Pacifique, PAS = Asie Pacifique, SAS = Asie du Sud, SSA = Afrique sub-saharienne, WEU = Europe de l'Ouest.

Encadré 3.6. La fuite des cerveaux

Le thème des migrations pour motifs d'études ou de formation ne saurait se soustraire au débat sur la « fuite des cerveaux ». Ainsi que le démontrent Hatton et Williamson (2004), les migrants ayant suivi un cursus universitaire représentent souvent dans les pays d'envoi une large proportion de la population totale issue de l'enseignement supérieur. Dans le cas de l'Algérie, par exemple, en 1990, les migrants issus de l'enseignement supérieur représentaient 55 % de l'ensemble des diplômés universitaires de ce pays. Même si cet exemple n'est peut-être pas représentatif de la ponction qu'exercent les migrations sur la population qualifiée des pays d'envoi, il montre que les migrants en provenance des pays moins développés sont en général beaucoup plus qualifiés que la moyenne de la population dans le pays d'accueil.

Graphique 3.13. Proportion d'émigrés vers les pays de l'OCDE possédant un niveau d'éducation tertiaire par pays d'origine

Pourcentage de la population de 15 ans ou plus



Source : OCDE (2008).

Deux aspects sont relevés concernant l'impact de l'exode des cerveaux sur le pays d'envoi. Le premier, l'« effet cerveau », voit dans la fuite des cerveaux une opportunité pour le pays d'envoi, la possibilité de migrer renforçant l'intérêt de suivre un enseignement, tout en rehaussant ainsi le niveau d'éducation général dans le pays d'origine. Toutefois, cet effet positif est contrebalancé par l'« effet fuite », l'émigration diminuant la part des « cerveaux » hautement qualifiés dans le pays d'origine. Gubert et Nordman (2008) ont étudié l'Algérie, le Maroc et la Tunisie et en ont conclu que la fuite des cerveaux est sensible à la pression démographique dans le pays d'origine et que l'ampleur de cette pression s'accroît avec la catégorie d'éducation. Comme il est possible d'observer sur le graphique 3.13, la part des

migrants issus de l'enseignement supérieur est, par rapport à la population migrante, très élevée pour certains pays, ce qui souligne l'importance potentielle de l'effet « fuite ».

Docquier (2006) réexamine ces différents points de vue et souligne le fait que, pour la majorité des pays d'envoi, c'est l'« effet fuite » qui prédomine. Hors le mécanisme principal de l'aspect « fuite des cerveaux », qui consiste à réduire la moyenne a posteriori de l'éducation dans le pays d'envoi, Docquier (2006) identifie d'autres mécanismes qui pourraient jouer un rôle de facteurs de rejet pour les migrations. La possibilité d'émigrer pourrait influencer le choix d'éducation des étudiants, qui choisiraient de se spécialiser dans des domaines correspondant davantage à la demande internationale qu'aux besoins nationaux.

Lucas (2004) rapporte par exemple qu'il s'agit du cas des étudiants philippins. Cela risque de conduire à une pénurie des compétences dont le pays source a spécifiquement besoin, affectant la capacité du pays à tirer parti de son capital humain et freinant ainsi son potentiel de croissance, ce qui, à son tour, offrirait de nouveaux motifs pour quitter le pays. Bhargava et Docquier (2006) montrent que la fuite des cerveaux dans le monde médical, dont on a démontré le rôle central dans le niveau de croissance d'un pays, est également due à la hausse du nombre des décès provoqués par le sida.

Sources : Bhargava, A. et F. Docquier (2006); Docquier (2006), Gubert, F. et C. Nordman (2008); Hatton, T. et J. Williamson (2004); Lucas, R. (2004).

infrastructures d'enseignement de meilleure qualité disponibles à l'étranger, alors l'amélioration qualitative et quantitative de l'infrastructure d'enseignement dans le pays source devrait (tendanciellement) réduire les migrations étudiantes. Voir l'encadré 3.5 sur le Modèle restreint de l'offre d'enseignement dans le pays d'origine.

La motivation principale des migrants potentiels étant d'accéder à des bénéfices des compétences supérieurs, l'amélioration qualitative et quantitative des établissements d'enseignement supérieur dans le pays source serait de nature à réduire la pression à l'émigration. Il existe une forte incitation pour que les étudiants améliorent leurs compétences dans leur pays afin de pouvoir être admis dans un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger. Les étudiants démarrent leurs études dans leur pays avant de partir étudier à l'étranger dans le but d'y obtenir un diplôme supérieur qui facilitera la transférabilité de leurs compétences et renforcera leurs chances d'être autorisés à travailler dans le pays hôte. Certains pays de l'OCDE tels que l'Allemagne ou les États-Unis accordent aux nouveaux diplômés étrangers des permis de travail temporaires spécifiques qui simplifient la transition de l'établissement d'enseignement au marché de l'emploi. Une motivation supplémentaire pour aller étudier à l'étranger est le souhait d'accéder immédiatement au marché du travail dans les pays hôtes, de nombreux pays accordant en effet aux étudiants

étrangers le droit de travailler jusqu'à vingt heures hebdomadaires sans permis spécial. Cette possibilité permet de compenser du moins en partie les coûts élevés des études à l'étranger et – si ces informations sont connues préalablement au départ – peut influencer sur la décision de migrer. Une importante émigration étudiante en provenance des pays en voie de développement conduit à une hausse de la « fuite des cerveaux », phénomène sur lequel l'encadré 3.6 sur la Fuite des cerveaux se penche plus en détail.

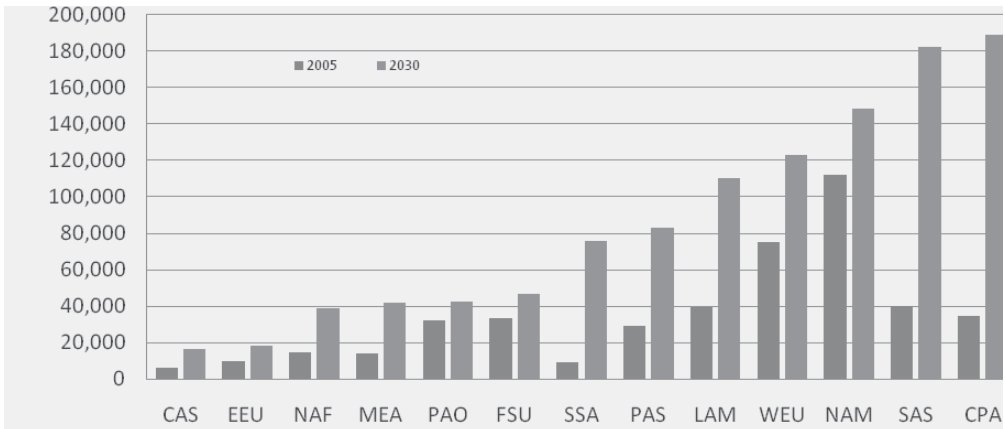
Les résultats de l'étude de Rosenzweig tendent à privilégier le modèle des « Bénéfices supérieurs dans les pays plus riches » décrit ci-dessus. S'appuyant sur des données relatives aux migrations étudiantes vers les États-Unis, il montre que la multiplication du nombre des universités et leur amélioration qualitative dans le pays source tendent à augmenter les flux migratoires d'étudiants vers les États-Unis.

Migrations et offre d'enseignement dans les pays non membres de l'OCDE

Si le différentiel des bénéfices des compétences entre pays membres et non membres de l'OCDE demeure constant, le modèle de Rosenzweig (2006) laisserait prévoir qu'une hausse des migrations accompagnerait l'amélioration de l'offre d'enseignement dans les pays d'envoi⁹. Une série de scénarios basés sur différentes hypothèses a été projetée par l'International Institute for Applied Systems Analysis (Autriche) concernant les tendances futures des effectifs de l'enseignement supérieur d'ici 2030. Ces scénarios varient du scénario restreint ou « constant » jusqu'au scénario optimiste ou « américain ». Le scénario des « taux de transition constants » (ou scénario « constant ») (voir graphique 3.12) suppose qu'aucune amélioration n'intervient avec le temps pour la part d'une cohorte de jeunes qui acquiert différents niveaux d'éducation, tandis que les tendances de la fécondité, de la mortalité et de la migration suivent les hypothèses démographiques médianes. À l'autre extrémité, le scénario « américain » (voir graphique 3.14) prévoit la « convergence vers les taux de transition nord-américains d'ici 2030 ». Ce scénario est fondé sur l'hypothèse que toutes les régions connaîtront une progression linéaire de leurs effectifs et afficheront vers 2025-2030 les niveaux d'effectifs de l'Amérique du Nord d'aujourd'hui. En d'autres termes, tous les enfants bénéficieront au moins en partie d'un enseignement primaire et jusqu'à 98% d'entre eux bénéficieront en partie d'un enseignement secondaire. La fréquentation des établissements supérieurs progressera, atteignant 55%. Le scénario « américain » implique aussi un rétrécissement de l'écart entre les sexes à tous les niveaux du système éducatif d'ici 2030. Situés entre les scénarios « constant » et « américain », deux scénarios plus modérés existent. Le scénario « CIPD » (voir graphique 3.15) reflète les objectifs quantitatifs concernant l'éducation convenus lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD),

qui s'est tenue au Caire en 1994. Ces objectifs explicites sont principalement liés à l'expansion de l'éducation dans les pays en voie de développement et se réfèrent spécifiquement à la scolarité des filles. Le scénario des « tendances internationales » (voir graphique 3.16) identifie une orientation moyenne pour tous les pays connaissant une expansion dans l'offre d'enseignement. Il s'agit d'un scénario positif qui prend en compte le développement conformément à la vitesse générale du développement de l'enseignement. Il devrait être réaliste dans le cas des pays développés mais davantage un « vœu pieux » dans les pays moins développés. Toutefois, il ne rend pas compte des circonstances spécifiques des pays. Les trajectoires au niveau des pays ne doivent pas être interprétées comme l'anticipation d'un développement effectif dans le futur, mais comme indicatives du développement de l'enseignement sous l'hypothèse que le pays converge vers les tendances internationales, sauf discontinuités ou « chocs » externes.

Graphique 3.14. Effectifs de l'enseignement supérieur : scénario américain



Source : OCDE (2008), sur la base des projections de l'IIASA.

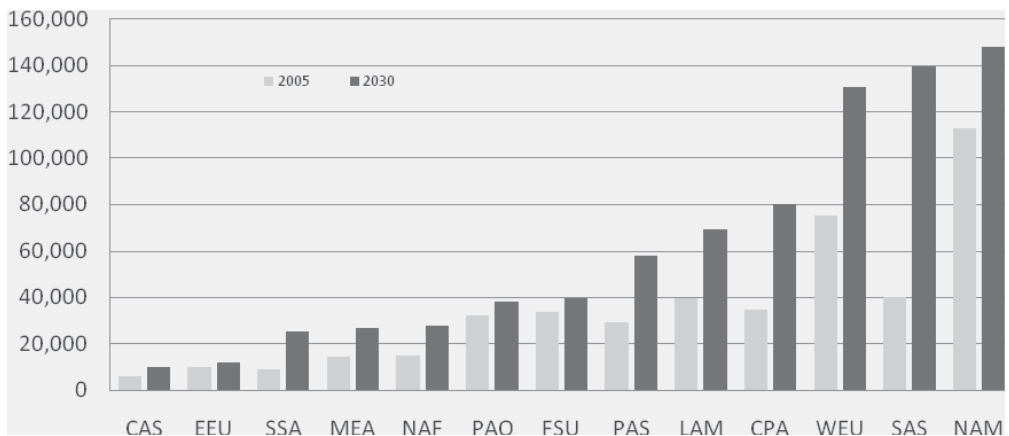
Notes : Le scénario de la « convergence vers les taux de transition nord-américains d'ici 2030 » (ou « américain ») suppose que toutes les régions connaîtront une progression linéaire de leurs effectifs et afficheront vers 2025-2030 les niveaux d'effectifs de l'Amérique du Nord d'aujourd'hui. En d'autres termes, tous les enfants bénéficieront au moins en partie d'un enseignement primaire et jusqu'à 98 % d'entre eux bénéficieront en partie d'un enseignement secondaire. La fréquentation des établissements supérieurs progressera, atteignant 55 %. Le scénario « américain » implique aussi un rétrécissement de l'écart entre les sexes à tous les niveaux du système éducatif d'ici 2030.

CAS = Asie Centrale, CPA = Chine et CPA, EEU = Europe orientale, FSU = ex-URSS, LAM = Amérique latine, MEA = Moyen Orient, NAF = Afrique du Nord, NAM = Amérique du Nord, PAO = OCDE Pacifique, PAS = Asie Pacifique, SAS = Asie du Sud, SSA = Afrique sub-saharienne, WEU = Europe de l'Ouest.

Parmi les scénarios décrits ci-dessus, le scénario « CIPD » paraît être le plus probable car il reflète en particulier la hausse des effectifs dans les pays en voie de développement. Dans ce scénario, les effectifs de l'enseignement supérieur connaîtront une progression dans toutes les régions. Dans certaines régions, cette progression sera importante. En Asie du Sud, par exemple, les taux d'inscription feront plus que tripler, en Chine et CPA¹⁰ les taux d'inscription feront plus que doubler et en Amérique latine ils seront pratiquement multipliés par deux. Selon le scénario « CIPD » la progression la plus modeste aura lieu en Europe orientale, l'OCDE Pacifique, et l'ex-URSS. L'on peut par conséquent s'attendre à ce que la plus forte hausse de ce type de pression migratoire provienne de l'Asie du Sud, de la Chine & CPA et de l'Amérique latine, ces régions étant susceptibles de connaître l'augmentation la plus spectaculaire de leurs effectifs de l'enseignement supérieur.

Ainsi, l'une des composantes principales qui semblent alimenter les migrations étudiantes des pays non OCDE vers les pays de l'OCDE est, comme pour les autres types de migrations, la différence entre les bénéficiaires des compétences dans les pays source et de destination. Gubert et Nordman (2008) sont arrivés à la conclusion que les flux migratoires des travailleurs peu diplômés d'Algérie, du Maroc et de Tunisie sont sensibles aux tendances futures du PIB par habitant dans le pays d'origine alors que les travailleurs

Graphique 3.15. Effectifs de l'enseignement supérieur : scénario CIPD

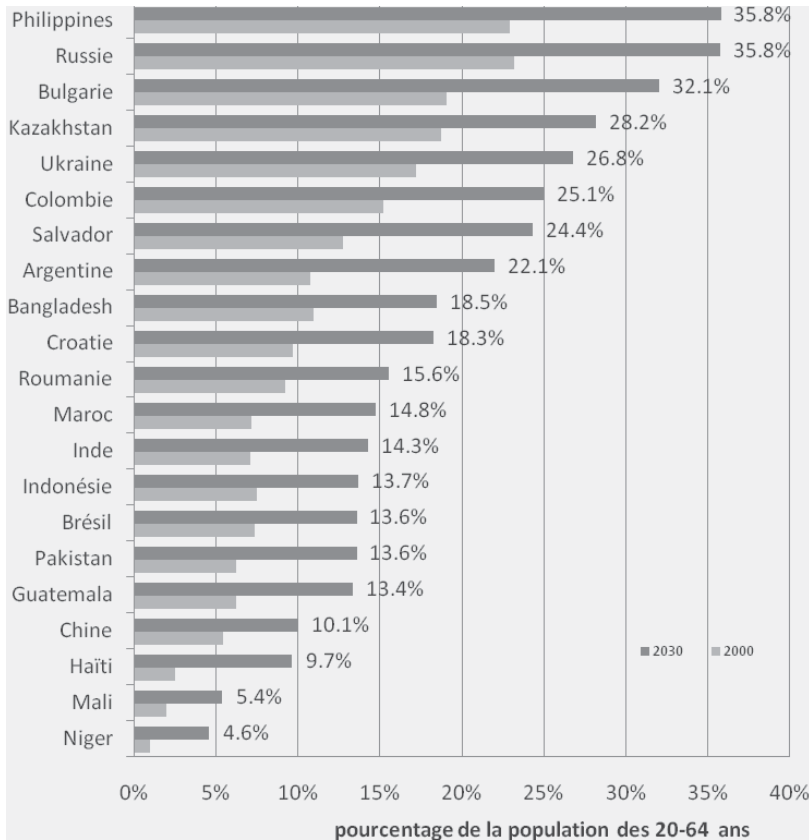


Source : OCDE (2008), d'après les projections de l'IIASA.

Notes : CAS = Asie Centrale, CPA = Chine et CPA, EEU = Europe orientale, FSU = ex-URSS, LAM = Amérique latine, MEA = Moyen Orient, NAF = Afrique du Nord, NAM = Amérique du Nord, PAO = OCDE Pacifique, PAS = Asie Pacifique, SAS = Asie du Sud, SSA = Afrique sub-saharienne, WEU = Europe de l'Ouest.

très diplômés réagissent moins à ces mêmes tendances. L'établissement de projections concernant l'avenir des migrations étudiantes exigerait une meilleure connaissance de l'évolution future des bénéficiaires des compétences dans différents pays, ainsi que de l'évolution de l'offre d'enseignement. D'une manière générale, il a été observé que l'offre d'enseignement augmentera,

Graphique 3.16. Effectifs de l'enseignement supérieur :
scénario des « tendances internationales »



Source : OCDE (2007), sur la base des projections de l'IIASA sur la population par niveau d'instruction.

Le scénario des « tendances internationales » identifie une orientation moyenne pour tous les pays connaissant une expansion dans l'offre d'enseignement. Il ne rend pas compte des circonstances spécifiques des pays. Les trajectoires au niveau des pays ne doivent pas être interprétées comme l'anticipation d'un développement effectif dans le futur, mais comme indicatives du développement de l'enseignement sous l'hypothèse que le pays converge vers les tendances internationales, sauf discontinuités ou « chocs » externes.

souvent de manière significative, dans la plupart des pays n'appartenant pas à l'OCDE. La mauvaise qualité des établissements d'enseignement, ou encore leur pénurie, dans la plupart des pays non-OCDE forme sans nul doute un facteur de rejet. L'amélioration qualitative et quantitative des infrastructures éducatives dans les pays non-OCDE dans le futur est par conséquent susceptible de réduire ce motif de migration. Toutefois, ainsi qu'illustré par Rosenzweig (2006) et dans l'encadré 3.5 sur le Modèle restreint de l'offre d'enseignement dans le pays d'origine, une hausse de la fourniture d'enseignement risquerait également d'accroître le phénomène de fuite des cerveaux, car davantage de « cerveaux » seraient alors formés dans le pays d'envoi traditionnel. Même si Rosenzweig (2006) conclut que cet effet pourrait s'avérer important, il est peu probable qu'il prédomine au fil du temps : si les pays non OCDE offrent à leurs étudiants des opportunités économiques à la hauteur des compétences qu'ils ont acquises, alors l'amélioration des infrastructures éducatives des pays non membres de l'OCDE ne devrait pas amplifier la fuite des cerveaux. En effet, il a été établi que l'instruction est un moteur central de la croissance économique (Romer, 1990). Il est par conséquent probable que le développement de l'enseignement s'accompagnera, pour les cohortes fraîchement diplômées, de nouvelles opportunités de tirer parti de leurs compétences, ce qui atténuerait le phénomène de fuite des cerveaux.

Effets des réseaux et des envois de fonds

Consacrée aux facteurs de rejet liés à l'économie et au marché de l'emploi, la partie ci-dessus a montré l'importance des facteurs économiques « purs » en tant que déterminants de rejet significatifs pour les flux migratoires. Toutefois, des facteurs « souples » jouent également un grand rôle. L'impact des réseaux sociaux sur les migrations, également appelé « l'effet

Tableau 3.5. Bref aperçu des facteurs liés à l'éducation et à la formation : impact futur sur les pressions à la migration

Région/ Impact futur	Hausse	Baisse	Pas de changement
Amérique latine			
Russie et Europe du Sud-Est	✓		
Asie du Sud-Est et Chine		✓	
Asie du Sud		✓	
Afrique sub-saharienne	✓		
Afrique du Nord-Est			

des amis et de la parenté » a été mis en avant dans de nombreuses études. Les réseaux de migrations ont été définis par Massey *et al.*, (1993) comme « des séries de liens interpersonnels entre migrants, anciens migrants et non migrants dans les pays d'origine et de destination à travers des relations familiales, amicales et communautaires. »

Ils peuvent influencer sur les décisions de migration à plusieurs niveaux. Tout d'abord, ils exercent un effet situé davantage du côté attractif, tel que souligné par Lowell (2008) dans sa contribution à cet ouvrage. Les réseaux de migrations réduisent les coûts de déménagement, car le migrant potentiel profite de meilleures informations, d'où son intégration facilitée dans le pays de destination. En outre, l'auteur souligne que, toujours concernant les facteurs d'attraction, outre l'aspect lié à la réduction des coûts migratoires, les réseaux de migrations peuvent devenir eux-mêmes des incitations à émigrer. En effet, les réseaux peuvent structurer le marché de l'emploi du pays de destination, « les employeurs devenir dépendants du recrutement au sein des réseaux d'immigrés et certains secteurs peuvent être « colonisés » par des groupes spécifiques d'immigrés » (Lowell, chapitre 2, ci-dessus).

Empiriquement, de nombreuses études montrent le poids des réseaux dans la décision de migrer, car les effectifs d'immigrés en provenance d'un pays spécifique tendent à avoir un impact positif sur la migration issue de ce pays. Hatton and Williamson (2002a), par exemple, concluent que plus la population de migrants issue d'un pays spécifique est nombreuse aux États-Unis, plus l'émigration au départ de ce pays d'origine et à destination des États-Unis sera importante. L'impact sur l'émigration est d'autant plus fort que les réseaux engloberont un grand nombre de migrants déjà installés dans le pays de destination.

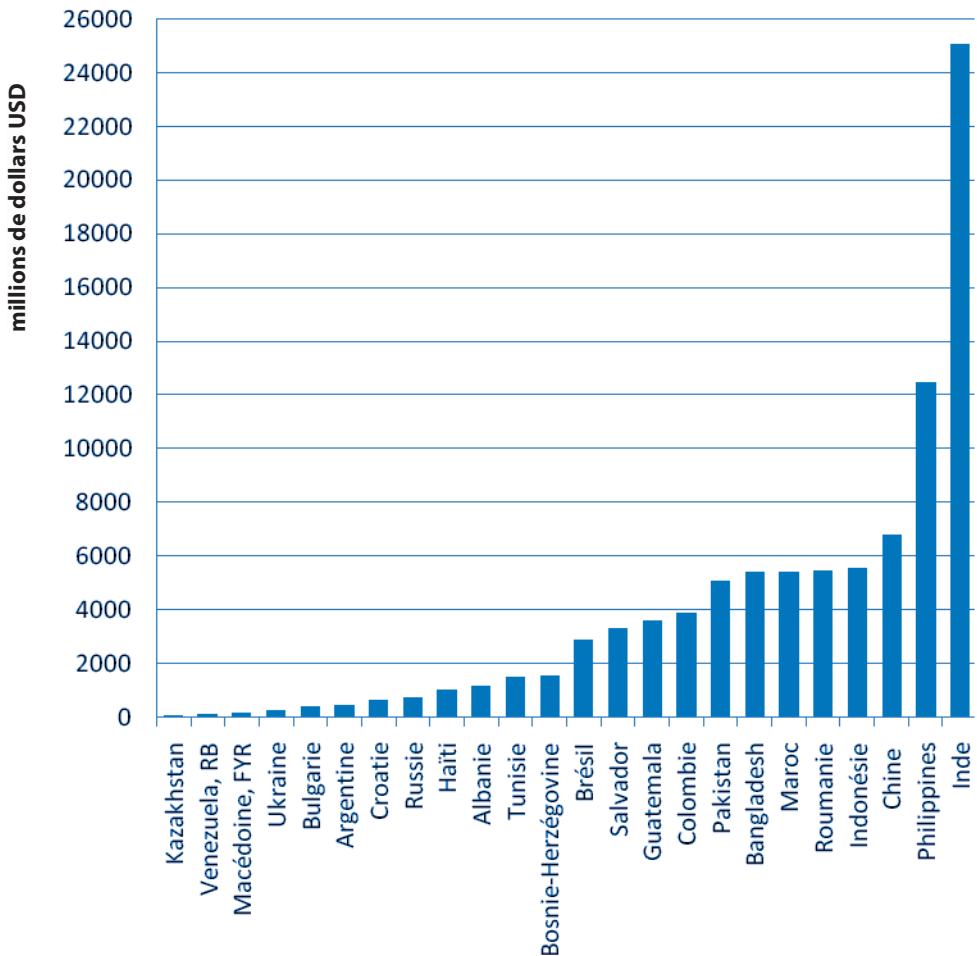
Envois de fonds des migrants et développement économique

Les effets de réseau ne sont pas limités au versant attractif, les facteurs de rejet doivent aussi être pris en compte. Les réseaux non seulement influent sur les conditions dans le pays de destination, mais ils ont aussi un impact direct sur la situation dans le pays source. Les réseaux permettent un meilleur flux d'informations entre le pays de destination et le pays source, et une meilleure intégration dans le pays de destination. Ils représentent aussi une source importante de flux monétaires, les migrants envoyant des fonds aux membres de leurs familles restés au pays. Comme il est possible de constater dans le graphique 3.17, ces envois de fonds représentent souvent une part importante du PIB des pays.

Les envois de fonds sont une source majeure de financement externe pour les pays en voie de développement. Selon la Banque mondiale (Global Development Finance 2008), ils revêtent une importance cruciale pour les pays en voie de développement et égalaient en 2007 1,8% de leur PIB cumulé.

Leur poids est plus important dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dans lesquels ils représentent plus de 10 % du PIB (par exemple, 40 % du PIB au Tonga et 25 % au Lesotho, selon les Perspectives des migrations internationales de l'OCDE, 2006). Aussi, les envois de fonds ne doivent pas être négligés car ils sont au centre des réseaux de migrations, et influent en profondeur sur la situation économique du pays source. Plusieurs études en ont examiné les conséquences, lesquelles présentent souvent un intérêt en termes de décisions migratoires.

Graphique 3.17. Envois de fonds des travailleurs, 2006



Source : OCDE (2008), d'après FMI BOPS.

D'abord, en raison de la vaste quantité de devises qu'ils représentent, les envois de fonds peuvent avoir un impact macroéconomique, sur le court comme sur le long terme. Rapoport et Docquier (2005) passent en revue les différents impacts macroéconomiques des envois de fonds sur les pays récepteurs. La plupart des études s'efforcent de décrire les effets des migrations et des envois de fonds sur le système de protection sociale et de déterminer si le déclin de la production dû aux migrations serait compensé par les envois de fonds des migrants. Sur le court terme, l'effet multiplicateur que les envois de fonds sont susceptibles d'avoir est renforcé. La force de l'effet multiplicateur dépend principalement de l'emploi des envois de fonds. Ils sont susceptibles d'avoir des effets différents selon les pays et les comportements de consommation de leurs citoyens. Glytsos (1999) par exemple montre que les envois de fonds exercent un vaste impact sur la production en Égypte et en Jordanie, mais cet impact s'avère bien plus modeste dans d'autres pays méditerranéens. En effet, si les envois de fonds sont affectés à l'achat de produits d'importation, l'effet multiplicateur sera probablement relativement modeste. Toutefois, dans ce contexte, les envois de fonds représentent une augmentation du revenu disponible, et permettent par conséquent l'accélération de la croissance du pays récepteur. En termes de projections, cela pourrait signifier que les aspects d'attraction et de rejet des réseaux migratoires prendraient des directions opposées. Des réseaux solides tendent à augmenter les migrations sur le versant attractif en réduisant les coûts migratoires. Parallèlement, les envois de fonds, en améliorant la situation économique du pays source, pourraient au fil du temps réduire la propension à émigrer.

D'autres aspects doivent également être envisagés afin de rendre compte des retombées des envois de fonds sur les décisions migratoires. Au niveau micro-économique, tel qu'illustré par l'encadré 3.3 sur la Croissance pro-pauvre, les pièges de la pauvreté et la migration, la décision de migrer est influencée par les ressources disponibles du ménage. Le désir de migrer n'induit pas la migration en cas d'indisponibilité des fonds nécessaires à recouvrir les dépenses impliquées. Mais si un ménage dont la décision d'émigrer est ainsi contrariée bénéficie d'envois de fonds, son revenu en sera augmenté et les membres de la famille auront la possibilité d'émigrer. Dans ce cas, en levant la restriction du revenu sur la décision de migrer dans le pays source, les envois favoriseront les migrations ; les aspects d'attraction et de rejet des réseaux migratoires privilégieraient donc tous deux l'accélération des migrations. Toutefois, cela n'est vrai que si les ménages bénéficiaires des envois de fonds sont également ceux qui sont les plus concernés par les pièges de la pauvreté. Souvent, cela n'est pas le cas, ainsi que le suggère la littérature consacrée à l'impact des envois de fonds sur les inégalités.

Envois de fonds et inégalité

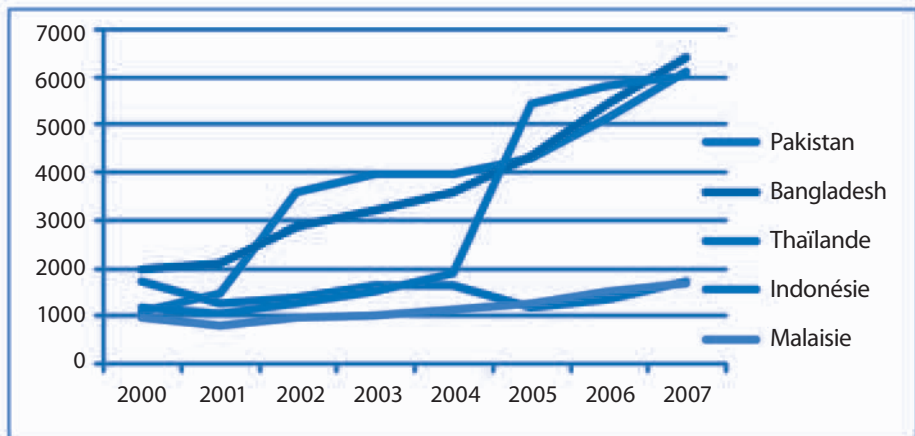
Le piège de la pauvreté touchant exclusivement les ménages les plus pauvres, ce sont principalement les ménages les plus riches qui ont la possibilité d'envoyer un ou plusieurs membre(s) de leur famille à l'étranger, accédant ainsi au bénéfice des envois de fonds. Ces envois sont par conséquent susceptibles de creuser les inégalités dans le pays d'origine, car ils forment un revenu additionnel perçu par les ménages dont la situation était supérieure avant même d'en bénéficier. Stark, Taylor et Yitzhaki (1986 ; 1988) proposent un cadre dynamique dans lequel ils montrent que l'impact des envois de fonds sur les inégalités relèverait d'une relation en U inversé, l'augmentation des inégalités induite par les envois de fonds ralentissant au fil du temps. Il est effectivement possible d'envisager en premier abord que l'élargissement de la taille des réseaux entraîne une réduction des coûts de la migration, permettant à des ménages plus pauvres d'envoyer à l'étranger quelques membres de la famille, laquelle pourra ainsi accéder aux envois de fonds. S'intéressant à la répartition des revenus ruraux dans deux villages mexicains, les auteurs concluent que l'effet des envois de fonds sur cette répartition dépend nettement de l'histoire des migrations, et du degré de diffusion des opportunités de migrer entre les ménages. Au début du siècle dernier, lorsqu'il existait peu de réseaux migratoires, le coût des migrations était très élevé et seuls quelques ménages étaient en mesure d'envoyer quelqu'un à l'étranger. Toutefois, suite à cette première vague de migrations, les coûts migratoires ont baissé sous l'effet des réseaux,

Encadré 3.7. Envois de fonds au Pakistan

Le total des envois de fonds au Pakistan est l'un des plus élevés au monde. Sur les dix principaux pays de destination des migrants pakistanais, six sont membres de l'OCDE. Ces dix destinations principales sont : l'Inde, l'Arabie saoudite, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, Oman, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et Singapour (Banque mondiale, 2008). Sur les 159 millions de citoyens pakistanais, la population expatriée serait aujourd'hui estimée à 7 millions, dont 2,5 millions résidant dans la zone OCDE (Division des statistiques Pakistan). Il en résulte qu'en 2008 le Pakistan est l'un des plus grands récepteurs des envois de fonds du monde en développement, après l'Inde, les Philippines, la Chine, l'Indonésie, la Roumanie, le Maroc et le Bangladesh. Les envois de fonds au Pakistan dépassent régulièrement le volume d'IDE et d'APD. Les sources principales sont encore les Pakistanais qui travaillent dans les États du Golfe qui traversent actuellement une période de prospérité économique, tels que l'Arabie saoudite (28% du total des envois de fonds) ou les Émirats arabes unis (17,5%), mais aussi les pays de migration permanente tels que le Royaume-Uni (7,5%) et les États-Unis d'Amérique (12,4%). Comparativement, les pays de l'Union européenne sans le Royaume-Uni ne représentent que 2% du total des envois de fonds, et le Canada à peine 0,5% (Banque centrale du Pakistan, 2008). Les études montrent qu'au Pakistan ces fonds sont principalement consacrés aux dépenses quotidiennes.

Le total des envois de fonds au Pakistan est estimé à 7 milliards, sur un total mondial supérieur à 300 milliards (Banque mondiale, 2008). Le total des envois de fonds au Pakistan reste une estimation, car une large part des flux d'envois de fonds emprunte l'informel mais très efficace canal « hundi », via lequel l'argent est transféré à partir de n'importe quelle grande ville du monde et livré à domicile au Pakistan dans un délai de deux jours.

Graphique 3.18. Total des envois de fonds dans une sélection de pays (en millions USD)



Source : Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds, Banque mondiale.

Note : Ces chiffres représentent les envois de fonds officiellement enregistrés. Leur véritable taille serait en réalité plus élevée.

Émigrer devient une possibilité encore plus attrayante au fur et à mesure que les Pakistanais constatent les quantités d'argent gagnées par les travailleurs émigrés. Prenant acte de l'importance du rôle des envois de fonds, le gouvernement pakistanais a adopté une politique de promotion des envois de fonds, simplifiant les transferts afin de s'assurer que ceux-ci emprunteront les canaux officiels au détriment des réseaux informels. Le Pakistan n'affichant pas le rythme de croissance de la Chine ou de l'Inde, l'émigration demeurera une option séduisante aux yeux de la population pakistanaise et les envois de fonds devraient poursuivre leur progression.

Source : United States Library of Congress (2005); Banque centrale du Pakistan (2008); Ministère pakistanais de l'économie et des statistiques (2009); Steimann, B. (2005); Statistiques démographiques des Nations unies (2008); Banque mondiale (2008).

et des ménages plus pauvres ont pu émigrer. En termes d'impacts sur l'inégalité, cela signifie que dans un premier temps, les envois de fonds vont creuser les inégalités, mais cet effet négatif deviendra moins prononcé avec le temps et la baisse des coûts migratoires. Par conséquent, à terme, les ménages plus pauvres pourront eux aussi profiter des envois de fonds.

La littérature empirique ne soutient pas toujours les conclusions du modèle de Stark, Taylor et Yitzhaki (1986, 1988). Docquier et Rapoport (2003) montrent qu'une baisse des coûts de migratoires due aux réseaux n'est pas une condition préalable à l'obtention d'une relation en U inversé. Ils construisent un cadre qui apporte une explication intéressante concernant la non confirmation des modèles de Stark, Taylor et Yitzhaki (1986; 1988) par les études empiriques. Ils démontrent en effet que pour mesurer l'impact des migrations sur les rémunérations locales, le niveau initial de l'inégalité est d'une importance cruciale aux fins de déterminer l'impact des envois de fonds sur celle-ci. Lorsque l'inégalité est forte, les effets du réajustement local des salaires et ceux des envois de fonds tendent à se renforcer, mais sont susceptibles d'avoir des effets contraires si l'inégalité de départ est faible.

Tendances futures

Les effets des réseaux, et en particulier les envois de fonds, apparaissent comme très importants aux fins de déterminer les schémas migratoires. Sur le court terme, les réseaux demeurent l'un des principaux facteurs d'attraction sur l'aspect « rejet » en baissant le coût des migrations. Toutefois, l'impact des réseaux est plus ambigu. Les envois de fonds pourraient permettre une croissance économique supérieure pour le pays d'origine, réduisant de ce fait l'intérêt des migrations. L'Inde nous livre un bon exemple d'une stratégie d'interaction avec les diasporas mise en œuvre par le gouvernement d'un pays d'envoi. Le gouvernement indien a récemment créé l'Overseas Indian Facilitation Centre (OIFC), conçu comme interlocuteur unique pour les Indiens établis à l'étranger, et dont le but est de promouvoir les investissements des Indiens à l'étranger en Inde, notamment les investissements novateurs et les initiatives en matière de politiques. Parallèlement, les envois de fonds exercent un impact très ambigu sur l'inégalité et, par conséquent, sur la sélection de migrants du pays source (voir la partie 1 sur les Facteurs économiques et liés au marché de l'emploi pour une analyse approfondie de la sélection). Les caractéristiques des ménages migrants sont susceptibles d'évoluer avec le temps, les ménages plus pauvres devenant toujours plus capables financièrement de franchir les frontières.

À l'avenir, deux tendances deviendront plus manifestes. Dans les pays où les réseaux sont déjà bien établis, les effets de rejet seront immédiats et susceptibles de demeurer conséquents à l'avenir. Dans les pays où les réseaux doivent encore se renforcer, il faudra du temps avant qu'un effet quelconque ne remonte jusqu'au pays source.

Facteurs environnementaux

La plupart des théories classiques sur les migrations tendent à ignorer l'environnement en tant que facteur migratoire¹¹. Dun et Gemenne (2008) confirment qu'il n'y a actuellement aucun consensus autour des définitions des migrations environnementales et que la diversité des termes qui en résulte génère confusion et n'apporte aucune aide. La raison principale de l'absence de définition des migrations induites par l'environnement dépend, selon Dun et Gemenne (2008), de la difficulté à isoler les facteurs environnementaux des autres facteurs qui alimentent les migrations. Un autre obstacle réside dans la confusion entre migrations forcées et migrations volontaires : on peut parler de migrations environnementales lorsqu'il se produit un changement environnemental ou un processus de dégradation lents (par exemple une désertification) touchant les personnes directement dépendantes de leur environnement pour leurs moyens de subsistance. Lorsque la dégradation environnementale contribue aux migrations – sans en être un facteur clé – il devient difficile de savoir si on peut encore parler de migrations environnementales. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (2002), près de 24 millions de personnes ont dû fuir des famines, des inondations et autres catastrophes environnementales.

Variations des conditions environnementales moyennes

Selon les scénarios élaborés par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le changement climatique présentera deux caractéristiques principales. La première, que nous aborderons dans cette partie, concerne l'évolution des conditions environnementales moyennes que connaîtront les différentes régions du monde. La deuxième, l'augmentation de la volatilité, sera analysée dans un deuxième temps. À l'avenir, de plus en plus de personnes dans le monde seront confrontées à un nombre croissant de phénomènes météorologiques extrêmes, à l'élévation du niveau de la mer et/ou à des aléas climatiques de plus grande intensité. D'après six scénarios différents élaborés par le GIEC, on peut s'attendre à une hausse de la température moyenne, ainsi qu'à une augmentation de la quantité de précipitations.

Par conséquent, le changement climatique pourrait inciter à migrer des pays non OCDE à destination de la zone OCDE. Selon l'analyse du GIEC (2007a), ce sont effectivement les pays n'appartenant pas à l'OCDE qui seront davantage touchés par le changement climatique :

L'Afrique est probablement le continent le plus vulnérable aux changements climatiques. Parmi les risques auxquels il est confronté figurent la réduction de la sécurité alimentaire et de la productivité agricole, notamment de l'agriculture de subsistance [...], la hausse du stress hydrique [...] et, résultant de cela et de l'augmentation potentielle de l'exposition à la maladie et autres risques sanitaires,

l'accroissement des risques pour la santé humaine [...]. D'autres régions sont également confrontées aux risques liés à l'évolution climatique. Près d'un milliard de personnes en Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Est seraient exposées à des risques de diminution des ressources en eau [...], à la baisse de la productivité des cultures [...], et à des risques accrus d'inondations, de sécheresses ou de choléra [...]. Entre quelques dizaines de millions et plus de cent millions de personnes en Amérique latine seraient confrontées à des risques accrus de stress hydrique [...]. Les zones côtières de basse altitude très peuplées sont fortement susceptibles d'être confrontées à des risques dus à l'élévation du niveau de la mer et à l'intensité accrue de phénomènes météorologiques extrêmes [...]. L'association entre les changements d'utilisation du sol et l'évolution climatique est fortement susceptible de réduire considérablement la biodiversité [...].

Pour donner un exemple, Ducanes et Abella (2008) estiment que dans les ports indonésiens de Djakarta, Palembang, Surabaya et Ujung Pandang, 700 000 personnes seraient menacées par les inondations. Khadria (2008) rapporte qu'il est prévu que trois pays seulement – le Pakistan, le Bangladesh et l'Inde – seront confrontés à un tiers de la menace mondiale prévue liée aux inondations futures.

Gubert et Nordman (2008) font observer que la pénurie d'eau sera particulièrement sévère en Algérie, au Maroc et en Tunisie, engendrant des problèmes pour la production alimentaire locale et le développement économique d'ici 2025, à moins que la région ne devienne suffisamment riche pour pouvoir appliquer de nouvelles technologies pour la consommation, la conservation et la réutilisation de l'eau.

La hausse des températures moyennes peut être interprétée comme un déclin de la situation économique du pays : récolte moins abondante, augmentation du stress hydrique, sans oublier le risque accru d'inondations pour les villes côtières. Dans les termes du modèle économique décrit dans notre partie consacrée aux facteurs économiques, ce déclin se traduirait par une réduction de l'utilité liée au fait de résider dans les pays touchés. En raison des conditions météorologiques moyennes plus difficiles, les opportunités économiques moyennes offertes par le pays d'origine se détérioreraient. En particulier, l'effet des changements climatiques sur le pouvoir d'achat n'est pas à négliger : avec la baisse de la productivité agricole, les prix agricoles tendraient à augmenter, affectant le bien-être économique aussi bien des populations urbaines que rurales. L'évolution climatique est donc susceptible de donner lieu à des migrations d'un type nouveau, bien que difficiles à distinguer des migrations alimentées par des facteurs de rejet de nature économique ou démographique.

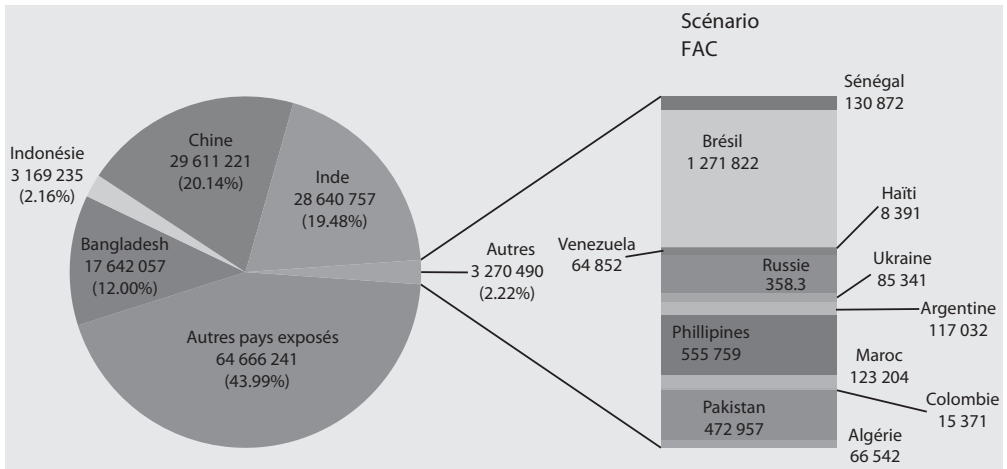
Le graphique 3.19 montre l'exposition prévue d'une sélection de pays non membres de l'OCDE aux inondations côtières. Les projections de l'OCDE

concernant les 147 millions de personnes exposées aux inondations côtières dans le monde entre 2070 et 2080 concluent que les pays les plus à risque parmi les pays non-OCDE étudiés sont l'Inde, la Chine et le Bangladesh.

Variations dans l'incidence d'événements météorologiques extrêmes

La deuxième caractéristique du changement climatique élaborée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est une augmentation de la volatilité. Il est prévu que l'incidence d'événements extrêmes progressera avec les changements climatiques. Certaines parties du monde deviendront des lieux de vie moins viables en raison du manque de fiabilité des ressources alimentaires et en eau et de la gravité croissante des inondations et tempêtes. L'imprévisibilité de l'environnement pourrait former à lui seul un autre canal par lequel les changements climatiques pourraient affecter les schémas migratoires. Ainsi que le souligne Stark (1991), les principales raisons qui sous-tendent les migrations mises en avant dans la littérature économique demeurent strictement économiques : les différences des revenus et des salaires (escomptés) entre les pays, ainsi que les bénéfices dus au différentiel d'éducation, peuvent motiver la décision d'un individu souhaitant maximiser le revenu escompté pour sa vie entière.

Graphique 3.19. **Prévisions d'inondations côtières en 2070-2080**



Source : d'après Documents de travail sur l'environnement No. 1, OCDE (2007).

Notes : L'on estime à 147 millions le nombre des personnes (soit 5 % de la population mondiale, équivalent à 100 % aux fins de ce graphique) qui seront exposées à l'élévation du niveau de la mer, aux marées de tempête et à la subsidence.

Comme déjà suggéré dans la partie 4 sur le Réseau et les envois de fonds, les migrations ne relèveraient pas forcément d'une décision individuelle : la décision de migrer peut davantage relever du choix du ménage que d'un seul individu (Borjas et Bronars, 1991). Rosenzweig et Stark (1989) montrent que la décision de migrer est d'une manière générale prise au niveau du ménage, car elle peut être une manière efficace d'affronter le risque auquel il est soumis. Pour cette raison, la décision de migrer prend très probablement en compte les besoins du ménage, faisant ainsi naître de nouveaux motifs de migrations.

Le risque environnemental jouera un rôle de plus en plus important dans la vie des ménages dans les décennies futures. En particulier, le rendement de la récolte des ménages ruraux deviendra progressivement plus imprévisible en raison d'une variabilité accrue des conditions météorologiques et de la multiplication de phénomènes extrêmes tels que sécheresses et inondations. Ces chocs imprévus ont, sur les incitations des migrants potentiels, des effets différents de ceux des conditions environnementales moyennes, car ce n'est pas seulement le climat moyen qui évolue en même temps que le changement climatique, mais également sa variabilité, ce qui non seulement détériore la situation des ménages mais la rend aussi plus risquée. Le changement climatique n'est pas uniquement une question de climat moyen « meilleur » ou « pire », la variabilité des conditions météorologiques demeure également centrale. Pour un ménage rural, il existe une différence entre quelques jours de pluie, bénéfiques pour les cultures, et un seul jour de très fortes précipitations succédant à une période de sécheresse, comportant un risque de destruction totale des récoltes. Même si les conditions moyennes demeurent les mêmes (à savoir la même quantité de précipitations annuelles), il est important de prendre également en considération la variabilité de ces conditions, car elles sont déterminantes pour les ménages ruraux dont le revenu est directement lié aux conditions météorologiques.

Rosenzweig et Stark (1989) ont expliqué que la migration d'un ou plusieurs membres du ménage pouvait contribuer à réduire le risque pour ce ménage tout en facilitant sa consommation (pour plus de détails, voir l'encadré 3.8 sur les Migrations et variabilité du climat). Le risque accru dû aux changements climatiques et auquel sont confrontés les ménages (notamment les très nombreux ménages ruraux majoritaires dans de nombreux pays non membres de l'OCDE) modifiera leur comportement migratoire. Il serait donc plus fortement incités à envoyer certains de leurs membres à l'étranger, suivant ainsi l'augmentation prévue des migrations induites par le changement climatique.

Il est généralement admis que la poursuite de la dégradation environnementale – chronique ou liée aux catastrophes naturelles – due à l'évolution climatique induira des mouvements de population. Toutefois, prévoir l'ampleur et la direction des ces nouveaux flux migratoires est difficile, car il

Encadré 3.8. Migrations et variabilité du climat

Rosenzweig et Stark (1989) proposent un modèle explicatif pour la migration des jeunes mariées vers le domicile de leurs maris en tant que moyen de s'accommoder d'un environnement agricole à risque. Ainsi qu'ils l'ont exposé : « Une caractéristique distinctive du secteur agricole est que le risque sur le revenu y possède une forte dimension spatiale. En conséquence, la mise en commun des risques implique le transfert de fonds ou de ressources à travers l'espace. »

La théorie moderne du portefeuille implique qu'il est possible de réduire le risque du portefeuille en détenant simplement des instruments imparfaitement corrélés. Pour les ménages, cela signifie qu'il est possible de réduire le risque environnemental à travers la migration de quelques membres du ménage vers un lieu suffisamment éloigné où ils ne seront pas affectés par le même choc environnemental que le reste du ménage resté dans sa région d'origine. Le raisonnement derrière cela est qu'il est improbable qu'inondations et sécheresses se produisent simultanément dans différents pays ou régions. Dans l'éventualité de tels chocs, les migrants seraient à même de compenser la perte de revenu que subiraient leurs familles, tandis que le contraire est également vrai : lorsque le migrant est lui-même victime d'un choc environnemental, sa famille d'origine peut alors lui offrir le soutien nécessaire afin qu'il puisse y résister.

Pour cette raison, dans un cadre d'incertitude environnementale accrue, les migrations d'une partie des membres d'un ménage aux fins de répartir les risques sur le revenu du ménage est susceptible de s'accroître.

Source : Rosenzweig, M. et O. Stark (1989).

existe peu d'événements comparables dans le passé d'après lesquels fonder le comportement futur. Au cours des décennies à venir, l'incidence des facteurs environnementaux sur la décision de migrer se fera plus forte, mais pour les pays membres de l'OCDE ce facteur de rejet seul sera moins significatif que d'autres facteurs de rejet précédemment exposés. Les personnes touchées par les dangers environnementaux sont susceptibles de rester dans leur pays en raison du coût élevé d'un départ et/ou de retourner rapidement chez elles suite à une catastrophe. Seules les personnes aisées et affectées par la dégradation environnementale pourront décider d'aller vivre ailleurs, notamment dans les pays membres de l'OCDE. Dans l'ensemble, l'impact des changements climatiques sur les migrations sera principalement *indirect*, compromettant la capacité de certains secteurs de croissance clés, tels que le tourisme ou l'agriculture, à générer de la croissance (Gubert et Nordman, 2008). En résumé, les migrations environnementales sont un nouveau type de migrations et, même si son ampleur est demeurée modeste jusqu'à aujourd'hui, ne doit pas être négligée car son importance est susceptible de se renforcer à l'avenir.

**Tableau 3.6. Bref aperçu des facteurs environnementaux :
impact futur sur la pression migratoire**

Région/ Impact futur	Hausse	Baisse	Pas de changement
Amérique latine	✓		
Asie du Sud-Est et Chine	✓		
Asie du Sud	✓		
Afrique sub-saharienne	✓		
Afrique du Nord-Est	✓		

Facteurs géopolitiques

Les facteurs géopolitiques, qui incluent ici la Participation et la Responsabilisation, la Stabilité politique et l'absence de Violence/Terrorisme, l'Efficacité des pouvoirs publics, la Qualité de la réglementation, la Primauté du droit et la Lutte contre la corruption, sont selon Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2008), d'importants déterminants migratoires. Pour donner quelques exemples, Shami (1999) souligne que les guerres et l'instabilité au Liban, en Palestine et en Jordanie ont joué un rôle central dans les migrations massives à partir de ces pays et à destination des États du Golfe voisins. En ce qui concerne l'Afrique, Hatton et Williamson (2003) concluent que la guerre civile est la variable explicative la plus importante dans les déplacements transfrontaliers des réfugiés. Dans le cas de l'Amérique latine, Clark, Hatton et Williamson (2004) observent que les guerres civiles provoquent une hausse des migrations à partir des pays d'Amérique latine et à destination des États-Unis d'environ 22 %.

L'instabilité politique et son évolution joueront en effet un rôle dans les schémas migratoires des décennies à venir. Khadria (2008) souligne que même si l'Inde a connu une relative stabilité politique par le passé, sa stabilité politique pour les futures décennies n'est pas garantie. Le Pakistan et le Bangladesh, exemples de pays proches, ont pour caractéristiques communes une situation politique instable et un régime militaire. En effet, l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh n'obtiennent pas une bonne note dans l'indice de perception de la corruption 2008 publié par Transparency International. L'Inde est placée en 84^e position, le Pakistan en 134^e et le Bangladesh est 147^e. Les aspects géopolitiques sont par conséquent susceptibles de s'avérer des facteurs de rejet majeurs dans ces pays, comme le souligne Khadria (2008); et l'on s'attend à ce que régime politique et gouvernance soient des motifs importants de migrations. Eu égard à l'Asie du Sud-Est, Ducanes et Abella (2008) font observer que dans les Philippines deux conflits armés de

longue date (les conflits avec les séparatistes musulmans au Mindanao et avec les rebelles communistes) ont provoqué le déplacement de 3,3 millions de personnes au total à l'intérieur du pays lors de leurs phases les plus dures. Bossard (2008) signale que le grand nombre de réfugiés d'Afrique occidentale est principalement dû aux populations pauvres qui fuient dans des situations d'urgence.

Les facteurs géopolitiques incitent les personnes à quitter les pays non OCDE à destination des pays de l'OCDE, ces derniers étant généralement perçus comme des pays sûrs et stables. Selon Gubert et Nordman (2008), des degrés inférieurs de droits politiques dans le pays d'origine donnent lieu à des incitations à l'émigration. La littérature sur les migrations met en lumière l'aspect régional et temporaire de ce type de migrations – celle qui concerne les réfugiés. En Afrique, le continent qui – avec ses 2,7 millions de réfugiés – est celui qui reçoit le plus grand nombre de réfugiés dans le monde, ces derniers restent principalement dans leur région car les migrants fuyant une situation d'urgence sont souvent pauvres, et tendent à prendre le chemin des pays voisins. Ainsi, « le nombre de personnes ayant les moyens de rechercher l'asile dans les pays développés est marginal et le restera » (Bossard, 2008). En outre, toujours d'après la même source, les migrations de retour sont fortes, et les réfugiés qui changent de statut et finissent par rester sur le long terme sont peu nombreux.

Les tendances géopolitiques étant hautement imprévisibles, il est difficile de formuler des prévisions exactes. Ce qu'il est possible de dire avec quelque degré de certitude est que les pressions migratoires motivées par des facteurs géopolitiques sont pour le moment relativement modestes pour la plupart des pays de l'OCDE, car en général des personnes ne franchissent pas les frontières ou, du moins, restent dans leur région. Toutefois, il est improbable que ce facteur de rejet perde son importance et il pourrait devenir une grande source d'inquiétude à l'avenir. Les pays membres de l'OCDE tels que le Mexique, la Turquie et les pays de l'OCDE en Europe du Sud, situés à proximité de pays politiquement instables, seraient davantage susceptibles de devenir des destinations pour les migrants dont le départ est motivé par des raisons géopolitiques.

Conclusions

Les personnes continueront-elles à migrer ? La zone de l'OCDE restera-t-elle une destination de choix ou d'autres régions ou pays s'avèreront-ils plus attrayants dans le futur ? Ce chapitre a analysé les facteurs que l'on appelle « de rejet » et qui contribuent à la décision de migrer. Deux éléments sont apparus clairement : une association de facteurs de rejet alimente la décision d'émigration au départ de pays non membres de l'OCDE, et il est parfois

difficile de distinguer l'importance relative des différents facteurs de rejet entrant en jeu. Ce chapitre a identifié la démographie ainsi que l'économie et le marché de l'emploi comme étant les principaux facteurs de rejet motivant les migrations au départ de pays non membres de l'OCDE. Ces facteurs sont liés entre eux dans la mesure où la croissance démographique a besoin de la croissance économique afin que soient créés de nouveaux emplois pour une population plus importante ; lorsque ces facteurs ne s'ajustent pas entre eux, une incitation au départ se crée. Les autres facteurs de rejet abordés dans ce chapitre : l'éducation et la formation ; le réseau et les envois de fonds ; les effets de la protection sociale ; les facteurs environnementaux et les facteurs géopolitiques forment souvent des incitations au départ supplémentaires. La décision d'étudier à l'étranger, par exemple, est aussi étroitement liée à la question de savoir comment et où maximiser les bénéfices des compétences, et le niveau de la protection sociale est habituellement lié au PIB. Les facteurs environnementaux et géopolitiques sont difficiles à isoler des principaux facteurs de rejet précédemment cités. Ainsi, l'agitation politique, les guerres (civiles) et les catastrophes écologiques à grande échelle vont souvent de pair avec le déclin économique. Ce sont des facteurs contributeurs – et non des facteurs principaux – au déclenchement des migrations.

Les différentiels de revenu entre les pays membres et non membres de l'OCDE continueront d'exercer une importante pression de « rejet » à l'avenir, même s'il est probable que les directions des flux changeront et incluront des destinations alternatives telles que des pays non membres de l'OCDE à forte croissance économique comme la Chine ou l'Inde¹². Une nouvelle classe moyenne mondiale, plus nombreuse, verra le jour dans les décennies à venir mais les inégalités entre les pays pourraient ne pas diminuer.

La croissance démographique mondiale ralentit. Dans un futur proche, des disparités considérables se dessineront entre les régions. Pour certaines d'entre elles, notamment l'Afrique sub-saharienne, l'Afrique du Nord et l'Asie du Sud, la croissance démographique se poursuivra dans les années à venir jusqu'à ce que la transition démographique soit complétée. Dans ces régions, la démographie demeurera un important facteur de rejet.

À présent, le petit nombre et/ou la mauvaise qualité des institutions éducatives dans de nombreux pays non membres de l'OCDE constituent un facteur de rejet. L'on prévoit d'une façon générale la progression de l'offre et de la qualité de l'éducation dans la plupart des pays non membres de l'OCDE, ce qui est essentiel pour la croissance économique et le développement. Cette évolution favorable est par conséquent susceptible de réduire l'incitation à la migration.

Le chapitre sur les facteurs de rejet a également montré que la décision de migrer prend en compte les besoins du ménage, donnant ainsi lieu à de nouvelles incitations à la migration. Les envois de fonds servent de mécanisme

permettant de faire face et de compléter un revenu fluctuant, toutefois ils n'atteignent pas toujours les couches les plus pauvres de la population. Les effets des réseaux, et notamment les envois de fonds, apparaissent comme cruciaux pour déterminer les schémas migratoires, et cette tendance persistera à l'avenir.

Les migrants potentiels comparent le système de protection sociale du pays source et du pays hôte éventuel. L'accélération du PIB par habitant dans les pays non membres de l'OCDE est susceptible d'engendrer une amélioration correspondante de la protection sociale, ce qui en réduirait le poids en tant que facteur de rejet.

Les facteurs de rejet de nature géopolitique ou environnementale, bien que difficiles à isoler des autres facteurs de rejet, sont susceptibles de gagner en importance à l'avenir ; même si, pour la zone OCDE, ils devraient s'avérer peu pertinents car les migrants ont alors tendance à demeurer dans leur pays ou région. L'ampleur exacte et les flux dus aux facteurs géopolitiques et environnementaux sont difficiles à prévoir en raison de leur nature volatile. En outre, la reconnaissance et l'admission de réfugiés politiques ou environnementaux relèvent de choix politiques.

Ce qui apparaît clairement est le besoin d'un supplément de données afin de pouvoir analyser les forces motrices actuelles des migrations et prévoir les tendances futures. La décision de migrer se fonde sur des interactions complexes entre facteurs de rejet et d'attraction. L'étude exclusive des facteurs de rejet ne suffit pas à élaborer des prévisions concernant les schémas migratoires futurs. Le chapitre intitulé « Facteurs d'attraction sur le long terme de l'immigration dans les pays de l'OCDE » dans le présent volume analyse les facteurs d'attraction les plus pertinents.

Notes

1. 34 pays africains sur un total de 50 ont été classés parmi les pays les moins avancés selon les Nations unies. (UN-OHRLLS, <http://www.un.org/special-rep/ohrlls/ohrlls/allcountries-regions.pdf>).
2. La Banque mondiale (2007) définit la « classe moyenne mondiale » comme ayant un seuil de revenu par tête approximativement compris entre 4 000 et 17 000 dollars internationaux de 2000.

3. Borjas (1987) affirme que les individus émigrant de pays à forte inégalité de revenus vers des pays où celle-ci est peu prononcée tendent à avoir été négativement auto-sélectionnés. L'inégalité des revenus est bien plus prononcée dans la plupart des pays non OCDE que chez les membres de l'OCDE. Dans le cas où les compétences sont mieux rémunérées dans le pays source (où la distribution des revenus est relativement inégale ; en d'autres termes, où l'accès aux opportunités économiques présente de fortes disparités selon que l'on est hautement ou faiblement qualifié) que dans le pays de destination, les migrants seront négativement sélectionnés, c'est-à-dire qu'une personne qui décidera de migrer possèdera un niveau de compétences inférieur à la moyenne. Le contraire est également vrai. Dans les pays sources où la récompense d'un haut niveau de compétences est relativement faible (où la distribution des revenus est relativement équitable, de même que l'accès aux opportunités économiques) par rapport au pays de destination, il s'opère une sélection positive qui signifie que les migrants tendront à posséder des compétences supérieures à la moyenne.
4. Les informations se basent sur les notes régionales des experts et des études supplémentaires mentionnées dans le document.
5. La définition de l'Europe et de l'Asie centrale par la Banque mondiale englobe : l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Géorgie, la Hongrie, le Kazakhstan, la République kirghize, le Kosovo, la Lettonie, la Lituanie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Moldavie, le Monténégro, la Pologne, la Roumaine, la Fédération de Russie, la Serbie, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie, le Tadjikistan, la Turquie, le Turkménistan, l'Ukraine, et l'Ouzbékistan.
6. Les informations se basent sur les notes régionales des experts et des études supplémentaires citées dans le document.
7. La définition de la tranche d'âge incluse varie fortement d'une étude à l'autre. Habituellement, les personnes considérées comme « jeunes » appartiennent à la tranche d'âge 15-24 ans, ou encore à celle des 15-29 ans.
8. Les informations se basent sur les notes régionales de l'expert et des études supplémentaires citées dans le document.
9. Consulter www.iiasa.ac.at pour plus d'informations sur les ensembles de données.
10. CPA inclut le Cambodge, Hong Kong, le Laos, la Mongolie, la Corée du Nord, Taïwan et le Vietnam.
11. À ce propos, la plupart des théories sur la gouvernance environnementale ignorent elles aussi les flux migratoires.
12. Les évolutions récentes déclenchées par la crise financière n'ont pas été prises en compte.

Bibliographie

- Banque mondiale (2007), *Perspectives pour l'économie mondiale 2007*, Washington D.C.
- Banque mondiale (2009), *Shaping the Future : A Long-Term Perspective of People and Job Mobility for the Middle East and North Africa*, Washington D.C.
- Banque mondiale, (2008), *Migration and Remittances Factbook*, Banque mondiale, Washington D.C.
- Bhargava, A. et F. Docquier (2006), « HIV Pandemic, Medical Brain Drain and Economic Development in Sub Saharan Africa », Rapport, Banque mondiale.
- Borjas G., et J. Trejo (1991), « Immigrant Participation in the Welfare System », *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 44, No. 2, pp. 195-211.
- Borjas G., et L. Hilton (1996), « Immigration and the Welfare State : Immigrant Participation in Means-Tested Entitlement Programs », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 111, No. 2, pp.575-604.
- Borjas, G. (1987), « Self-Selection and the Earnings of Immigrants », *American Economic Review*, Vol. 77, No. 4, pp. 531-553.
- Borjas, G. (1999), « Immigration and Welfare Magnets », *Journal of Labor Economics*, Vol. 17, No. 4, pp.607-637.
- Borjas, G. (2000), « Economics of Migration », *International Encyclopaedia of the Social and Behavioural Sciences*.
- Borjas, G. (2002), « Welfare Reform and Immigrant Participation in Welfare Programs », *International Migration Review*, Vol. 36, No. 4, pp. 1093-1123.
- Borjas, G. et S. Bronars (1991), « Immigration and the Family », *Journal of Labor Economics*, Vol. 9, No. 2, pp.123-148.

- Bossard, L. (2008), « The future of International West African Migration », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Bourguignon, F. et C. Morrisson (2002), « Inequality Among World Citizens : 1820-1992 », *American Economic Review*, Vol. 92, No. 4, pp. 727-744.
- Chiswick et Miller (1999), « Language Skills and Earnings Among Legalized Aliens », *Journal of Population Economics*, Vol. 12, No.1, pp. 63-91.
- Chiswick, B. et T. Hatton (2002), « International Migration and the Integration of Labor Markets », Document de réflexion, IZA, No. 559.
- Clark, X., T. Hatton et J. Williamson (2004), « What Explains Emigration Out of Latin America? », *World Development*, Vol. 32, No. 11, pp.1871 – 1890.
- Council of Europe Development Bank (2008), « Migration in Europe : The CEB's Experience », Paris.
- Datt, G. et M. Ravallion (2002), « Has India's Post-Reform Economic Growth Left the Poor Behind », *Journal of Economic Perspectives*, Vol.16, No.3, pp. 89-108.
- Docquier (2006), « Brain Drain and Inequality Across Nations », Série de Documents de réflexion IZA, No. 2440.
- Docquier, F., O. Lohest, et A. Marfouk (2006), « What Determines Migrants' Destination Choice? », Document de travail.
- Docquier, R. et H. Rapoport (2003), « Remittances and Inequality : a Dynamic Migration Model », Document de travail CREDPR.
- Docquier, R. et H. Rapoport (2005), « The Economics of Migrants' Remittances », Document de réflexion IZA, No.1531.
- Dreher, A. et P. Poutvaara (2005), « Student Flows and Migration : An Empirical Analysis », Série de Documents de réflexion IZA, No 1612, p. 23, Bonn.
- Ducanes G. et M. Abella (2008), « Future Outward Migration Flows from China and Southeast Asia », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Dun, O. et F. Gemenne (2008), « Defining “environmental migration” », in *Forced Migration Review 31 : Climate change and displacement*, Oxford.
- Faini, R. et A. Venturini (1994), « Italian Emigration in the Pre War Period », in Hatton T. et Williamson T. (eds.), *Migration and the International Labour Market, 1850-1939*.

- Fargues, P. (2008), « Emerging Demographic Patterns across the Mediterranean and their Implications for Migration Through to 2030 », MPI and Transatlantic Council, Washington DC.
- GIEC (2007a), *Changements climatiques 2007 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation*, Genève.
- GIEC (2007b), *Changements climatiques 2007 – Les éléments scientifiques Contribution du Groupe de travail I au Quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, GIEC, Genève.
- GIEC (2007c), *Bilan 2007 des Changements climatiques – Conséquences, Adaptation et Vulnérabilité*, Genève.
- GIEC (2007d), *Bilan 2007 des Changements climatiques – L'atténuation du changement climatique*, Genève.
- Glytsos, N. (1999), « Modelling the Growth Generating Capacity of Migrants Remittances : an Application to Mediterranean Countries », Mimeo.
- Gubert, F. et C. Nordman (2006), « Migration from MENA to OECD countries : trends, determinants and prospects », Rapport pour la Banque mondiale.
- Gubert, F. et C. Nordman (2008), « The Future of Migration to OECD countries : A Regional Note for North Africa (Morocco, Algeria and Tunisia) », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Harris J. et M. Todaro (1970), « Migration, Unemployment & Development : A Two-Sector Analysis », *American Economic Review*, Vol. 60, No.1, pp.126-42.
- Hatton, T. et J. Williamson (1998), *The Age of Mass Migration : Causes and Economic Impact*, New York : Oxford University Press.
- Hatton, T. et J. Williamson (2002a), « Out of Africa : Using the past to project future African demand for Emigration », *Review of International Economics*, Vol. 10, No. 3, pp. 566-573.
- Hatton, T. et J. Williamson (2002b), « What Fundamentals drive World Migration? », Document de travail NBER, No. 9159, Cambridge.
- Hatton, T. et J. Williamson (2003), « Demographic and Economic Pressure on Emigration out of Africa », *Scandinavian Journal of Economics*, Vol. 105, No. 3, pp. 465-482.
- Hatton, T. et J. Williamson (2004), *Global Migration and the World Economy*, MIT Press, Cambridge.

- IIASA (2008), *Tertiary enrolment projections*, World Population Programme, Laxenburg. www.iiasa.ac.at.
- Kaufmann D., A. Kraay, et M. Mastruzzi (2007), « Governance Matters VI : Governance Indicators for 1996-2006 », Banque mondiale, Washington D.C.
- Khadria, B. (2008), « Future of Migration from South Asia to the OECD Countries : Reflections on India, Pakistan and Bangladesh », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Lowell, B. (2008), « Immigration “pull” Factors in OECD Countries over the Long Term : Synthesis Report », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Lucas, R. (2004), « International Migration Regimes and Economic Development », Rapport pour le Groupe d'experts sur les questions du développement, Ministère suédois des Affaires étrangères.
- Manpower (2008), « The Borderless Workforce : 2008, A Manpower White Paper », Milwaukee.
- Martinez Pizarro, J. (2008), « Regional Notes about Continuities and Changes in Latin American International Migration During the First Half of the 21st Century », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Massey D., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci, A. Pellegrino et J.E. Taylor (1993), « Theories of International Migration : Review and Appraisal », *Population and Development Review*, Vol. 19, No.3, pp 431-466.
- Massey, D. (1988), « Economic Development and International Migration in Comparative Perspective », *Population and Development Review*, Vol. 14, No. 3, pp. 383-413.
- McKenzie D. et H. Rapoport (2007), « Self Selection Patterns in Mexico-US Migration : the role of Migration Networks », Document de travail BREAD.
- McLeman, R. et B. Smit (2006), « Migration as an adaptation to Climate Change », *Climate Change*, Vol.76, No. 1-2, pp.31-53.
- Ministère pakistanais des Affaires économiques et des Statistiques (2009), Division des statistiques Pakistan, Islamabad.
- Nations Unies (2005), *Trends in Total Migrant Stock*, New York.
- OCDE (2005), *Migrations, transferts de fonds et développement*, Paris.

- OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*, Paris.
- OCDE (2007a), *Cohérence des politiques pour le développement : Migration et pays en développement*, Paris.
- OCDE (2008), *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century*, Paris.
- Overseas Indian Facilitation Centre OIFC (2009), *www.oifc.in*, Delhi, Inde.
- Pedersen, P., M. Pytlikova et N. Smith (2004), « Selection or Network Effects? Migration Flows into 27 OECD Countries, 1990-2000 », Document de réflexion IZA, No. 1104.
- Ravallion, M. (2004), « Pro-Poor Growth : A Primer », *World Bank Policy Research Working Paper* No. 3242.
- Romer, P (1990), « Endogenous Technological Change », *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No.5, pp.71-102.
- Rosenzweig, M (2006), « Global wage differences and international student flows », *Brookings trade forum*, pp. 57-86.
- Rosenzweig, M. et O. Stark (1989), « Consumption Smoothing, Migration and Marriage : Evidence from Rural India », *Journal of Political Economy*, Vol. 97, No.4, pp.905-926.
- Shami, S. (1999), « Emigration Dynamics in Jordan, Palestine and Lebanon », in R. Appleyard (ed.) *Emigration Dynamics in Developing Countries* : Vol. IV.
- Sjaastad, L. (1962), « The cost and returns of human migration », *Journal of Political Economy*, Vol. 70, No. 5, pp. 80-93.
- Stalker, P. (2000), *Workers without Frontiers : the Impact of Globalisation on International Migration*, London.
- Stark, O. (1991), *The Migration of Labor*, Basil Blackwell.
- Stark, O., J.E. Taylor et S. Yitzhaki (1986), « Remittances and Inequality », *The Economic Journal*, No. 96, pp. 722-740.
- Stark, O., J.E. Taylor et S. Yitzhaki (1988), « Migration Remittances and Inequality : A Sensitivity Analysis using the Extended Gini Index », *Journal of Development Economics*, No. 28, pp. 309-322.
- State Bank of Pakistan (2008), Rapport annuel pour l'exercice 2005 de la Banque centrale du Pakistan, Islamabad.
- Statistiques démographiques de l'ONU (2008) Données statistiques, New York.

- Steimann, B. (2005), « Livelihood Strategies in North-West Pakistan. Results from the Sustainable Livelihoods Survey 2004, North-West Frontier Province (Pakistan) », NCCR IP6 Document de travail No. 5.
- Thränhardt, D. (2008), « Future Migration Trends in Europe : The EU and Its Eastern and South Eastern Neighbours », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.
- Tremblay, K., D. Roseveare, P. Santiago et M.C. Duguay (à paraître), « The Study and Stay Route to Highly-skilled Migration », *OECD Education Working Paper*, OECD, Paris. www.oecd.org/edu/workingpapers.
- UNHCR (2002), « Environnement, l'heure est à l'urgence », *Revue Réfugiés*, no. 127.
- United States Library of Congress (2005), « Country Studies/Area Handbook Series Pakistan », Washington D.C.

Chapitre 4

Scénarios de l'économie mondiale et implications pour les migrations

Rohit Talwar

Fast Future Research, Royaume-Uni

Introduction

L'objectif du présent chapitre est d'employer des techniques de planification par scénarios aux fins :

- d'explorer l'évolution des perspectives mondiales sur les plans économique, politique, technologique, environnemental et social à l'horizon 2030,
- d'en évaluer les conséquences pour les migrations des pays plus pauvres vers les économies plus riches, et
- d'examiner les défis spécifiques auxquels seront confrontés les pays de l'OCDE, concernant l'action des pouvoirs publics.

Cinq scénarios sont présentés. Ils ont été préparés au préalable puis développés à l'occasion d'une discussion thématique de groupe avec des experts des migrations, organisée par le Programme de l'OCDE sur l'avenir en juillet 2008. Les scénarios ont été ultérieurement élaborés sur la base des apports du groupe de pilotage. Ils ont été examinés et débattus lors de l'atelier d'experts du Programme de l'OCDE sur l'avenir qui s'est tenu en décembre 2008 et approfondis suite à ces discussions. Une description plus détaillée du processus d'élaboration des scénarios est fournie à l'Annexe A.

Le document est structuré en cinq sections principales et cinq annexes clés :

Section 1 – présente les raisons du choix d'une approche de type « planification par scénarios » et expose la méthodologie adoptée

Section 2 – présente neuf importants schémas sous-jacents de l'évolution mondiale qui pourraient, selon nous, exercer la plus grande influence sur la progression des scénarios

Section 3 – introduit les cinq scénarios et fournit un résumé de leurs principales caractéristiques

Section 4 – fournit une discussion plus détaillée de chaque scénario et de leurs conséquences pour les migrations et les politiques migratoires

Section 5 – tire les conclusions : examine les implications des scénarios pour les migrations des principales régions d'envoi, évalue la puissance globale des « facteurs attractifs » et suggère les répercussions sur la migration nette pour les pays de l'OCDE selon chaque scénario.

Annexe 4.A1 – fournit une description plus détaillée de la méthodologie ayant servi à la construction des scénarios.

Annexe 4.A2 – présente une description détaillée de l'impact des principales tendances et forces pour chaque scénario.

Annexe 4.A3 – explore l'impact éventuel des facteurs d'attraction déterminants dans le cas de chaque scénario.

Annexe 4.A4 – décrit l'impact éventuel des principaux facteurs de rejet dans le cas de chaque scénario.

Annexe 4.A5 – examine les éventuels « wild cards » (événements rares à forte répercussion) et leurs implications pour les migrations et les politiques migratoires.

Annexe 4.A6 – présente la gamme de facteurs sous-jacents envisagés sous chaque intitulé de facteurs d'attraction et de rejet.

Pourquoi employer une approche de type « planification par scénarios » ?

Pourquoi adopter une approche basée sur des scénarios? Le ralentissement économique actuel a mis en lumière la rapidité avec laquelle nos attentes à l'égard d'un avenir probable ou « privilégié » sont susceptibles d'être contrariées. En effet, il est désormais considéré comme très dangereux pour les pouvoirs publics et les entreprises de dépendre d'un plan unique et de sa série d'hypothèses sous-jacentes, y compris dans le cadre de résultats à court terme. C'est à un éventail de futurs possibles que nous devons nous préparer. Plus nous cherchons à voir loin, plus l'incertitude grandit. Les scénarios sont un moyen qui nous aide à mettre de l'ordre dans nos perceptions et à affronter l'incertitude.

Un nombre de facteurs de nature économique, géopolitique, sociale, technologique et environnementale intervient dans les perspectives à l'horizon 2030. Étant donné les incertitudes inhérentes à chacun de ces domaines, il serait impossible et inadéquat de tenter d'imaginer ou de définir une seule vision du monde pour 2030. Aux yeux des décideurs, il est bien plus utile de pouvoir réfléchir aux incertitudes sous-jacentes et aux facteurs moteurs du changement, et d'explorer leurs combinaisons éventuelles en vue de créer une palette de différents « scénarios » possibles de ce à quoi pourrait ressembler le monde en 2030. Cette connaissance pourra ensuite servir à mettre à l'épreuve la pensée actuelle et à élaborer un solide éventail de mesures destinées à répondre aux différents scénarios susceptibles de se matérialiser.

Méthodologie de la planification par scénarios

Les scénarios sont un outil permettant la création d'une série d'« histoires » plausibles et réalisables concernant différents futurs possibles – il ne s'agit ni de prévisions, ni de projections, ni de pronostics. L'évaluation de leur plausibilité peut varier d'un observateur à l'autre, mais l'important est d'envisager une gamme d'avenirs possibles, même si certains peuvent nous paraître moins probables au vu de notre situation actuelle. Pour élaborer ces scénarios, nous identifions une série de forces motrices et de paramètres qui feront partie de chaque scénario. Dans l'approche adoptée pour cette étude, connue sous le terme de modèle de la force motrice, le point de départ de l'élaboration des scénarios est l'identification de deux forces principales qui devraient jouer un rôle primordial dans l'évolution des scénarios.

Ainsi, en termes de développement économique mondial et de migrations internationales, les deux forces qui devraient jouer le rôle le plus significatif pour les scénarios sont le niveau de croissance des économies de l'OCDE et le niveau de développement social des États n'appartenant pas à l'OCDE. Une décomposition des principales étapes du processus d'élaboration des scénarios adopté est présentée à l'Annexe 4.A1.

Dans le cadre du projet du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur les migrations, nous avons envisagé la façon dont les forces motrices pouvaient se combiner entre elles afin de créer cinq scénarios différents. Ces scénarios et leur impact potentiel sont résumés à la section 3 et décrits plus en détail à la section 4. Nous avons également résumé ci-après, en section 2, les principaux schémas évolutifs aujourd'hui évidents dans le monde et qui auront une incidence sur le développement de l'économie mondiale à l'horizon 2030.

Dans le cadre du développement des scénarios, nous avons identifié quatre séries de paramètres :

- Une série de descripteurs des scénarios de référence – résumés ci-après et présentés dans leur intégralité à l'Annexe 4.A2.
- Les principaux facteurs d'attraction qui encouragent les personnes à se rendre dans un pays en particulier – (Annexe 4.A3).
- Les principaux facteurs de rejet qui incitent les personnes à quitter leur pays d'origine (Annexe 4.A4).
- Les « wild cards » – événements de faible probabilité, à impact élevé (Annexe 4.A.5).

Les principaux paramètres suivants ont été pris en compte pour les scénarios de référence :

- perspectives géopolitiques

- économie mondiale et commerce – croissance du PIB et PIB par habitant
- développement social et économique
- ressources/matières premières
- préoccupations environnementales
- technologie
- infrastructure
- coopération régionale et aide internationale

Schémas de changements sous-jacents

Nous estimons que neuf schémas principaux de changement auront une forte incidence sur la concrétisation des scénarios :

- Évolutions démographiques
- Paysage économique en mutation
- Complexité politique
- Élargissement des responsabilités des entreprises
- Innovation et croissance par la science
- Société vieillissante
- Pénuries de personnel qualifié
- Expansion mondiale de l'Internet
- Accroissement des risques environnementaux

Nous procédons à leur description ci-dessous.

Évolutions démographiques

Dans « Perspectives de la population mondiale : révision 2008 » (2009), les Nations unies prévoient un bond radical de la population mondiale, qui atteindrait 9,2 milliards en 2050 contre 6,8 milliards en 2009. Nous observons également une évolution rapide de la composition ethnique des populations, en particulier en Europe et aux États-Unis. Citant le *Daily Telegraph* (2007), le *Brussels Journal* rapporte que l'on s'attend à ce qu'une moyenne de 2,2 millions de personnes émigre des pays pauvres vers les pays riches chaque année jusqu'en 2050. La World Future Society prévoit que la population hispanique pourrait représenter un quart de la population des États-Unis d'ici une dizaine d'années (Cetron et Davies, 2008).

Paysage économique évolutif

La crise du crédit et le ralentissement économique mondial qu'elle a engendré et qui a démarré en 2008 soulignent l'importante intégration de l'économie mondiale et la rapidité avec laquelle les ondes de choc se propagent à travers le système. De nombreux commentateurs suggèrent que ce sont les économies les plus développées, telles que les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui pourraient être le plus lourdement affectées et avoir besoin de délais plus importants pour récupérer. En dépit du ralentissement, l'on s'attend encore fortement à ce que les économies BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) acquièrent davantage de pouvoir économique. Les prévisions actuelles de l'OCDE suggèrent que le PIB de la Chine pourrait dépasser celui des États-Unis dès 2015 (Maddison, 2008).

Un certain nombre d'autres pays émergents se sont forgé des économies plus fortes – créant au passage des nouvelles opportunités ou des menaces potentielles pour les entreprises de l'OCDE. La façon dont ils traverseront le ralentissement économique pourrait déterminer dans quelle mesure ils tiendront leurs promesses à l'horizon 2030. Une attention particulière a été accordée à ce que Goldman Sachs a appelé en 2005 les « Next Eleven », soit les onze économies à fort potentiel (O'Neill et al., 2005). Il s'agit des onze pays qui, dans le sillage des BRIC, possèdent la capacité de faire partie des 20 premières économies mondiales dès 2025. La liste comprend le Bangladesh, l'Égypte, l'Indonésie, l'Iran, le Mexique, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines, la Corée du Sud, la Turquie et le Vietnam. Les principaux critères de sélection ont été la stabilité macroéconomique, la maturité politique, l'ouverture des politiques commerciales et d'investissement, et la qualité de l'enseignement. Ces économies possèdent le potentiel d'être à la fois pays sources et hôtes pour les migrants dans la période allant jusqu'en 2030.

Pour un grand nombre des pays les moins avancés (PMA), le progrès économique pourrait en réalité initialement conduire à une hausse des flux de sorties de migrants, l'augmentation des revenus et l'obtention de meilleurs niveaux d'instruction aidant les citoyens à rechercher de meilleures opportunités ailleurs. Toutefois, pour la plupart des pays, et en supposant un certain degré de stabilité politique et sociale, il arrive un moment où les différentiels salariaux commencent à se rétrécir entre pays hôtes et d'envoi et où le rythme de la migration économique ralentit. À l'occasion de la réunion de juillet 2008 avec le groupe de pilotage, les discussions ont permis de définir ce moment comme celui où les différentiels salariaux s'établissent à un niveau inférieur ou égal à 30-50%.

Une plus grande complexité politique

Les préoccupations politiques mondiales deviennent toujours plus complexes et interdépendantes. Parallèlement, un plus grand nombre d'intervenants se presse sur la scène internationale afin d'y faire entendre leur volonté politique. Par conséquent, les voix européenne et américaine ne se font plus entendre aussi fortement ni aussi distinctement qu'autrefois sur l'arène internationale. La Chine et l'Inde deviennent chaque jour davantage les « porte-parole » du monde en développement, et des lignes failles commencent à apparaître dans des institutions telles que les Nations unies, au fur et à mesure que les mondes ancien et nouveau s'affrontent sur une série de sujets allant des règles commerciales aux problèmes de sécurité en passant par les politiques environnementales. Le dialogue s'intensifie autour de la nécessité de changements qu'il faudrait apporter au cadre institutionnel aux fins d'une meilleure représentation du monde en développement.

En même temps, il existe clairement un potentiel de renforcement et d'élargissement du rôle d'associations politiques telles que l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), l'Union africaine, l'USAN (Union des nations sud-américaines), l'Organisation des États américains (OAS), le Gulf Cooperation Council (GCC), l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), ou la Communauté des États indépendants (CEI). En outre, de nouvelles entités pourraient émerger afin de mieux refléter les besoins et aspirations des pays en développement et des PMA, qui se sentent sous-représentés dans l'organisation actuelle des institutions internationales. Par conséquent, le paysage institutionnel international pourrait connaître des changements assez significatifs d'ici 2030.

Les États-Unis prévoient un ordre du jour politique toujours plus chargé et complexe face aux défis existants et nouveaux. Parmi ceux-ci figurent les choix difficiles portant sur le niveau d'engagement et de financement des campagnes en Iraq et en Afghanistan, et la réponse aux tensions dans et avec l'Iran et le Pakistan. Les choix économiques au niveau national exigeront également de difficiles compromis politiques concernant leur financement. Ainsi, la Société américaine de génie civil (ASCE) estime-t-elle dans son rapport « 2005 Report Card for America's Infrastructure » que 1,6 milliard d'USD est nécessaire pour l'amélioration des infrastructures au cours des cinq prochaines années. Parallèlement, les coûts des soins de santé devraient, selon le Bureau du budget du Congrès, atteindre 25 % du PIB en 2025 et 49 % du PIB en 2082. Au moment de la rédaction du présent document, l'ampleur potentielle de la crise économique continue d'augmenter ; l'édition d'avril 2009 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde, par le Fonds monétaire international, évalue les pertes globales sur prêts et autres titres à 2 700 milliards d'USD pour les États-Unis et à 4 100 milliards d'USD dans le monde.

Élargissement des responsabilités des entreprises

Dans de nombreuses parties de l'OCDE, les entreprises doivent faire face à des situations nationales plus difficiles au fur et à mesure que le ralentissement économique s'étend à travers le monde. Les entreprises européennes et américaines ne sont plus en mesure d'être les chefs de file dans chaque secteur. Le ralentissement économique national pourrait inciter de manière plus marquée un grand nombre d'entreprises de l'OCDE à s'intéresser aux marchés émergents et des PMA et à adopter une perspective sur un plus long terme. Parallèlement à cela, les entreprises sont appelées à privilégier davantage l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à se montrer plus vigilantes quant à leur responsabilité envers leurs employés à travers le monde. Elles ont une triple obligation de résultats sur les plans du profit, des personnes et de la planète. Cela pourrait contribuer à l'amélioration des perspectives économiques, des opportunités d'emploi et de la situation sociale dans les marchés en développement et à la réduction des pressions migratoires.

Innovation et croissance par la science

La science et la technologie envahissent tous les secteurs et deviennent toujours plus incontournables pour l'innovation dans les produits et processus des entreprises. Des domaines tels que la nanotechnologie, les technologies propres et la biotechnologie possèdent le potentiel de devenir des secteurs générant un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de dollars. La rapidité de la mondialisation de la recherche et du développement et de la diffusion technologique seront cruciales pour l'évolution des perspectives de croissance et de développement des pays non membres de l'OCDE.

Une société vieillissante

Le vieillissement de la population mondiale sera une composante démographique majeure du XXI^e siècle. Le rapport des Nations unies *World population ageing report 2007* souligne que, depuis 1945, l'espérance de vie des habitants des pays plus riches du monde a progressé d'une année tous les cinq ans. L'élargissement de l'accès aux soins de santé de base, à la nutrition, aux ressources en eau salubre a eu pour résultat la hausse de l'espérance de vie globale. L'American Academy of Anti-Ageing Medicine (2005) estime que l'espérance de vie moyenne aux États-Unis atteindra 100 ans vers 2029.

Le vieillissement comporte de vastes implications pour la répartition des richesses, les retraites, les services sociaux, les soins de santé, les services financiers, les dépenses des consommateurs, la composition du secteur industriel, les marchés de l'emploi et les politiques sociales. Un rapport de l'ONU, *World Population Ageing* (mis à jour en 2002/2007), rappelle que les personnes âgées de plus de 60 ans représentaient 8 % de la population mondiale en 1950,

contre 11 % en 2007 ; et les prévisions établissant cette proportion à 22 % à l'horizon 2050 (O'Brien, 2007). Le rapport met également en exergue le fait qu'à l'horizon 2050, les personnes âgées de 60 ans et plus formeront un tiers de la population dans les régions développées.

Le vieillissement du monde développé aura des conséquences importantes en termes de rétrécissement de la population d'âge actif et de la demande de main-d'œuvre migrante qui en résultera. L'étude de l'ONU suggère que le ratio mondial des travailleurs âgés de 15 à 64 ans par rapport aux personnes plus âgées, qui était de 12 à 1 en 1950, pourrait atteindre 4 à 1 à l'horizon 2050. L'Asie et l'Europe devraient vieillir plus rapidement que les autres régions. Vers 2015, l'UE devrait dénombrer, pour la tranche d'âge des 50-74 ans, 26 % de personnes supplémentaires et, pour la tranche d'âge des plus de 65 ans, un tiers supplémentaire par rapport à 2007. Ce phénomène s'accompagnera d'un recul de 16 % concernant la cohorte des 15-44 ans. Aux États-Unis, il est prévu une hausse de la population âgée de plus de 65 ans, qui s'établirait à 19,6 % en 2030 contre 12,4 % en 2000. Pour la même période, l'espérance de vie devrait atteindre 75 ans en Chine, 72 ans dans la Fédération russe et 71 ans en Inde.

Pénuries de personnel qualifié

Étant donné que jusqu'à 70 % de la valeur des entreprises cotées en Bourse se base sur leur réservoir de compétences et propriété intellectuelle (Fleming, 2007), l'inquiétude grandit chez les employeurs du monde développé face à l'écart entre demande et offre de personnel qualifié dans pratiquement tous les secteurs. Encore une fois, ces problèmes paraissent plus marqués aux États-Unis, où le rapport *Employment outlook : 2006-16* du Bureau américain des statistiques du travail indique que le départ en retraite de la génération des « baby boomers » équivaut à ôter quelque 70 millions de personnes à la main-d'œuvre américaine. Si la « Génération X » a apporté quelque 40 millions de personnes à la main-d'œuvre, la Génération Y (née entre 1978 et 1995), qui la suit, est estimée à 77 millions de personnes » (Deloitte, 2005). Parallèlement à cela, une étude de la US National Association of Manufacturers conclut que 84 % des employeurs du secteur manufacturier américain se disent insatisfaits de la qualité de l'enseignement scolaire et secondaire.

Expansion mondiale de l'Internet

L'essor d'Internet au niveau mondial accélère la vitesse de diffusion technologique et aide les candidats à la migration à comprendre quelles sont les opportunités et les défis dans les pays hôtes potentiels. Les statistiques internationales concernant Internet suggèrent un total de près de 1,6 milliard

d'utilisateurs au 31 mars 2009. Du fait de la popularité croissante d'Internet, on a estimé en novembre 2008 que 691 millions de membres de réseaux sociaux avaient au moins une fois visité des sites (Schonfeld, 2008). De manière croissante, Internet permet aux personnes de répondre aux opportunités internationales tout en restant dans leur pays d'origine, et de rechercher des opportunités de migration internationale. Le canal en ligne et les dispositifs mobiles deviendront aussi des instruments déterminants dans la distribution de contenus éducatifs de manière abordable.

Accroissement des risques environnementaux

Relever le défi de la gestion des ressources naturelles et de la réduction de notre empreinte environnementale sera déterminant pour réduire le nombre de réfugiés environnementaux. Nous savons que les taux de consommation actuels dépassent déjà les capacités de notre planète ; si le monde en développement voulait consommer selon les rythmes européens, nous aurions besoin de trois planètes. La demande énergétique dépasse fortement nos capacités de fourniture et les nécessités mondiales devraient, selon les projections l'Energy Information Administration des États-Unis, connaître une hausse de 50 % entre 2005 et 2030.

Les cinq scénarios

L'analyse des principaux moteurs d'évolution, identifiés au préalable dans la Section 2, suggère cinq scénarios plausibles pour l'économie mondiale pour la période allant jusqu'en 2030. Ils sont présentés dans le Graphique 4.1 et résumés ci-après.

Il est certain que le ralentissement économique mondial qui se produit au moment de la rédaction du présent document a une incidence significative sur les perspectives économiques à brève échéance. Ces hypothèses concernant le court terme influencent à leur tour les possibles voies du développement économique à l'horizon 2030. Toutefois, poser une série d'hypothèses pour notre analyse sur le court terme, puis définir une série de scénarios pour chacun de ces points de départ possibles, nous aurait conduits à un nombre ingérable de scénarios pour notre analyse portant sur 2030. Ainsi, dans la construction des scénarios, nous avons présupposé que, d'ici 2013, l'économie mondiale aura entièrement récupéré du ralentissement économique et renoué avec ses niveaux de croissance de 2007-08. Les cinq scénarios se résument de la manière suivante :

Scénario 1 – Progrès pour tous : la croissance et le développement ont apporté des progrès en termes de protection sociale d'un bout à l'autre de la planète. Il existe une forte demande et une concurrence acharnée autour de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée dans les pays de l'OCDE et les

économies en développement. Il en résulte un important flux circulaire de migrants, notamment parmi la main-d'œuvre qualifiée.

Scénario 2 – Long boom de l'OCDE : la forte croissance tirée par l'innovation dans les pays de l'OCDE ne trouve pas son équivalent dans les pays BRIC, qui sont en proie à des difficultés internes. Toutefois, beaucoup d'autres pays en voie de développement réalisent des progrès. Il existe une forte demande de migrants qualifiés et non qualifiés émanant de l'OCDE mais la concurrence autour du personnel qualifié est moindre de la part des pays non membres de l'OCDE.

Scénario 3 – Progrès inégaux : alors que l'OCDE et les pays BRIC poursuivent leur développement, l'écart avec les pays émergents et les PMA se creuse. Une concurrence acharnée sévit entre pays de l'OCDE et pays BRIC, notamment en ce qui concerne les migrants qualifiés.

Scénario 4 – Fléchissement de la mondialisation : une série de ralentissements économiques au niveau mondial freine radicalement la demande pour tous, à l'exception des travailleurs hautement spécialisés.

Scénario 5 – Destinées découplées : un découplage économique se produit au fur et à mesure que les pays de l'OCDE sont confrontés aux coûts croissants de la reprise, suite à une série de ralentissements éprouvants. Les pays en voie de développement sont toutefois propulsés par un afflux de capitaux d'investissement à long terme. Alors que la demande de personnel, comprenant la main-d'œuvre spécialisée, est faible dans l'OCDE, les opportunités s'améliorent à la fois au niveau national et dans d'autres pays en voie de développement n'appartenant pas à l'univers OCDE.

Un bref aperçu général des principales caractéristiques de chaque scénario est présenté dans le Tableau 4.1 ci-après. Une description plus détaillée est donnée à l'Annexe 4.A2. Dans l'intérêt de la clarté et de la concision, l'analyse est présentée sous sa forme résumée et non sous la forme d'une description par pays. Les scénarios peuvent être interprétés comme des variantes du scénario numéro un – « Progrès pour tous » – qui pourrait être considéré comme l'« avenir privilégié » aussi bien pour les économies développées qu'en développement.

Comme il est possible de le constater, dans le cadre du scénario numéro un, les perspectives globales sont d'un progrès économique continu et d'une amélioration de la stabilité politique et sociale – notamment dans les PMA. L'investissement généralisé dans les infrastructures autorise une diffusion plus vaste des innovations technologiques, laquelle est en mesure de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie. Initialement, l'amélioration de la stabilité, de la croissance des pays et des niveaux d'instruction dans les économies émergentes et les PMA est susceptible d'alimenter une hausse de l'émigration. Dans ces circonstances, davantage de citoyens possèdent en

réalité les moyens financiers de quitter leur pays en quête d'opportunités plus nombreuses. Sur le long terme toutefois, les niveaux des migrations peuvent retomber et le nombre des retours augmenter, une fois que les disparités de revenu entre pays hôtes et pays d'envoi se seront résorbées pour n'atteindre plus que 30 à 50%.

Graphique 4.1. Les cinq scénarios

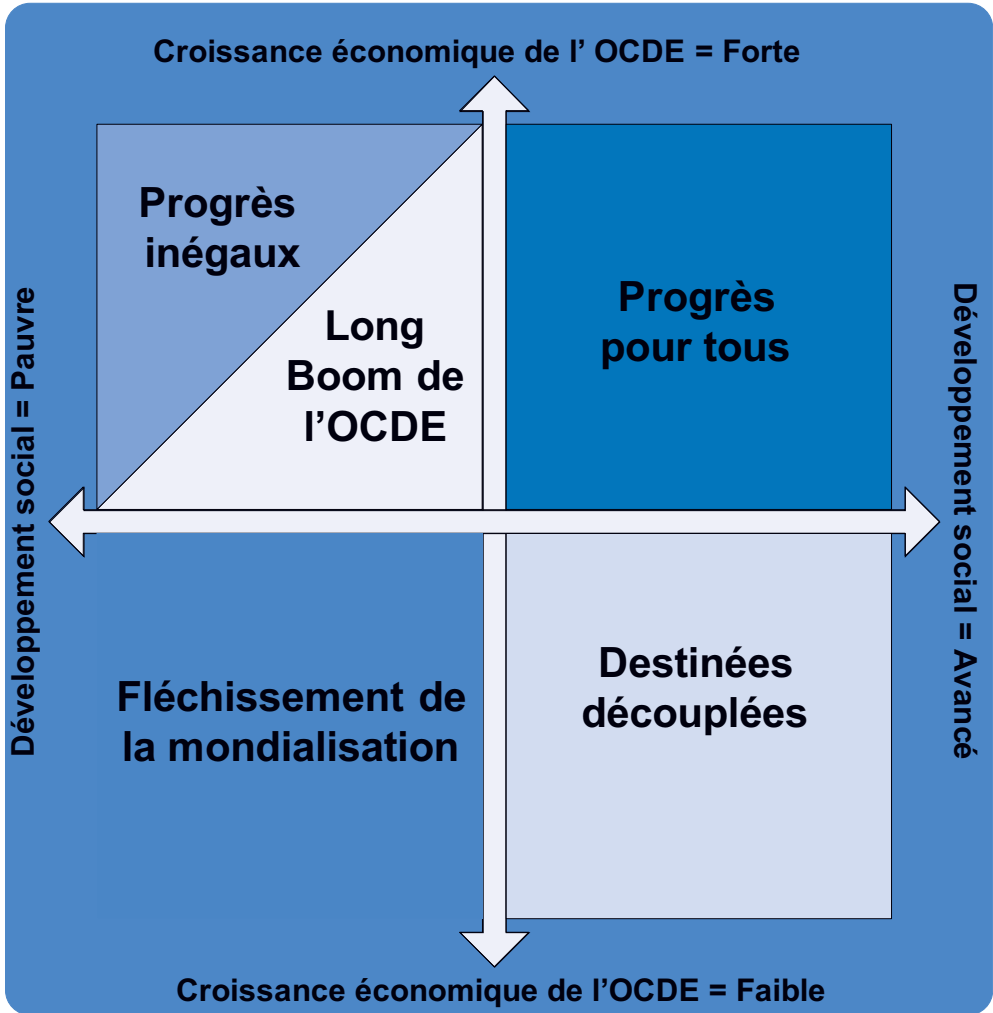


Tableau 4.1. Les 5 scénarios de référence

Scénario aperçu général	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Perspectives géopolitiques	<ul style="list-style-type: none"> • Perspectives géopolitiques stables – dû au fait que la priorité est donnée à la croissance économique mondiale • La réduction des conflits internes dans la plupart des PMA permet des progrès économiques plus importants 	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte relativement propice à la coopération internationale en dépit des tensions qui montent entre l'OCDE et les pays BRIC • Assistance ciblée de la part des pays de l'OCDE afin d'aider une sélection d'économies émergentes et de PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • La prédominance des BRIC et de quelques États du Moyen-Orient par rapport à des États plus vulnérables s'est concrétisée • Les nations développées se montrent plus interventionnistes afin de protéger les ressources naturelles et de prévenir les conflits nationaux et régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration de la coopération internationale entre les pays développés et en voie de développement • Multiplication des tensions et des conflits entre les nations les plus pauvres autour de ressources telles que l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles institutions politiques évoluent afin de se concentrer sur les besoins des pays en voie de développement et des PMA – marginalisant potentiellement l'ONU, la Banque mondiale, le FMI et l'OCDE • Plus de coopération entre les pays émergents et les PMA

Tableau 4.1. Les 5 scénarios de référence (suite)

Scénario aperçu général	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées décollées »
Économie mondiale et commerce international	<ul style="list-style-type: none"> Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : - Monde 4-4,5 % - OCDE 2,5 % - Non-OCDE 5-6 % - Chine 7,5 % - Inde 6 % - Afrique/MO/AL 3,5-4,5 % <ul style="list-style-type: none"> Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : OCDE 2 % ; non-OCDE 5 % Intégration rapide du commerce mondial 	<ul style="list-style-type: none"> Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : - Monde 3,5-4 % - OCDE 2,5 %+ - Non-OCDE 4-5 % - Chine 3-5 % - Inde 2-4 % - Afrique/MO/AL 3,5-4,5 % <ul style="list-style-type: none"> Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : plus de 2 % pour les pays de l'OCDE ; non-OCDE 3-4 % Intégration croissante des pays non BRIC dans les échanges mondiaux, les BRIC privilégient les marchés internes 	<ul style="list-style-type: none"> Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : - Monde 4-4,5 % - OCDE 2-2,5 % - Non-OCDE 5-6 % - Chine 8 %+ - Inde 6 %+ - Afrique/MO/AL 2,5-3,5 % <ul style="list-style-type: none"> Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : OCDE 2 % ; non-OCDE 5 % Intégration forte de l'OCDE avec ses partenaires clés dans le monde en développement 	<ul style="list-style-type: none"> Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : - Monde 1,5-2 % - OCDE 0,5-1,5 % - Non-OCDE 2-4 % - Chine 4-6 % - Inde 3-5 % - Afrique/MO/AL 1,5-2,5 % <ul style="list-style-type: none"> Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : OCDE 0,5-1 % ; non-OCDE 1-3 % Le commerce, l'investissement et les flux d'aide ralentissent considérablement 	<ul style="list-style-type: none"> Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : - Monde 3-4 % - OCDE 0,5-1,5 % - Non-OCDE 6-7 % - Chine 8 %+ - Inde 7 %+ - Afrique/MO/AL 3,5-5,0 % <ul style="list-style-type: none"> Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : OCDE 1 % ; non-OCDE 5-6 % Intégration toujours plus forte des économies émergentes et des PMA

Tableau 4.1. Les 5 scénarios de référence (suite)

	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Développement socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès sociaux à grande échelle dans les régions n'appartenant pas à l'OCDE • Les avancées d'un grand nombre de PMA accélèrent en fait l'incitation à migrer dans le court terme mais contribuent à réduire les inégalités salariales sur un plus long terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Alors que les BRIC calent, les PMA poursuivent leur croissance grâce au renforcement des liens avec l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès inégaux vers un meilleur niveau de vie dans les régions n'appartenant pas à l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Des divisions toujours plus tranchées entre gagnants et perdants 	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès continus pour les BRIC, d'autres économies émergentes et de nombreux PMA
Ressources/Matières premières	<ul style="list-style-type: none"> • Les innovations dans les domaines des énergies de substitution et la production alimentaire préservent la maîtrise de l'inflation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le ralentissement de la croissance des BRIC réduit la demande alimentaire et énergétique, l'innovation augmente l'offre 	<ul style="list-style-type: none"> • Le ralentissement de la demande et l'innovation du côté de l'offre permettent de contenir la hausse des prix 	<ul style="list-style-type: none"> • Alors que la demande décroît, le rythme de l'innovation ralentit et les prix des ressources demeurent élevés 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des prix de l'énergie tandis que l'innovation agricole contribue à maîtriser les prix des denrées alimentaires

Tableau 4.1. Les 5 scénarios de référence (suite)

	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Préoccupations environnementales	<ul style="list-style-type: none"> Des progrès mondiaux mieux coordonnés concernant la protection de l'environnement et les changements climatiques réduisent les facteurs environnementaux des migrations pour de nombreux pays à l'horizon 2030 	<ul style="list-style-type: none"> La plupart des États de l'OCDE réalisent de grands progrès par rapport à l'environnement, les économies émergentes et les PMA ont du mal à atteindre les objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de pays de l'OCDE progressent conformément aux plans ; les pays en voie de développement et les PMA prennent de plus en plus de retard par rapport aux objectifs mondiaux 	<ul style="list-style-type: none"> Hausse de la dégradation environnementale et des effets négatifs des changements climatiques dans un contexte où les pays ont du mal à financer les améliorations 	<ul style="list-style-type: none"> La dégradation environnementale augmente alors que l'accélération de la demande alimentaire soumet la chaîne agroalimentaire à plus de pression
Technologie	<ul style="list-style-type: none"> L'accélération de la diffusion technologique et son adoption contribuent à faire avancer le monde en développement 	<ul style="list-style-type: none"> L'innovation technologique accélère le développement dans de nombreux pays de l'OCDE ; adoption plus lente et inégale en ce qui concerne le monde en développement 	<ul style="list-style-type: none"> La plupart des pays de l'OCDE maintiennent le rythme du progrès, les économies émergentes accélèrent le rythme d'adoption, les PMA continuent de connaître des difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> Le ralentissement de la croissance et une situation géopolitique défavorable réduisent la diffusion technologique 	<ul style="list-style-type: none"> Les améliorations dans la distribution de la puissance contribuent à accélérer la diffusion technologique dans le monde en développement

Tableau 4.1. Les 5 scénarios de référence (suite)

Scénario aperçu général	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> La croissance économique et l'aide tirent les dépenses dans les infrastructures matérielles, éducatives et sanitaires dans les économies émergentes et les PMA 	<ul style="list-style-type: none"> Les économies émergentes et les PMA ont du mal à financer leurs besoins croissants dans le domaine des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> Alors que les BRIC et de nombreuses économies émergentes augmentent les dépenses d'infrastructure, les PMA réalisent des progrès limités 	<ul style="list-style-type: none"> Ralentissement considérable de l'investissement dans les infrastructures au niveau mondial 	<ul style="list-style-type: none"> Alors que les dépenses dans les infrastructures sont en hausse dans les nations non membres de l'OCDE, l'investissement dans l'OCDE connaît un ralentissement entravant davantage la reprise et la croissance
Coopération régionale et aide internationale	<ul style="list-style-type: none"> Les institutions régionales et pan-régionales, existantes et nouvelles, sont en plein essor : encourageant la volonté politique, le commerce mondial, les flux d'aide et la réduction de la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> Des liens forts et l'alignement entre les pays de l'OCDE renforcent l'exercice d'influence sur les États n'appartenant pas à l'OCDE en contrepartie de l'aide. La collaboration entre les BRIC/PMA connaît un ralentissement 	<ul style="list-style-type: none"> Plus d'intégration au sein des pays émergents, une attitude plus affirmée vis-à-vis de l'OCDE et flux d'aide « ciblés » plus importants 	<ul style="list-style-type: none"> Institutions mondiales et régionales moins agissantes, flux d'aide réduits et la corruption se poursuit impunément dans de nombreux PMA 	<ul style="list-style-type: none"> Montée des tensions entre les institutions du « vieux » et du « nouveau » monde. Aide inférieure de la part de l'OCDE, flux d'aide supérieurs de la part des BRIC

Synopsis et implications des scénarios

Dans cette section, nous examinons plus en détail les dynamiques de chaque scénario et leurs implications cruciales pour les migrations et les politiques migratoires.

Scénario 1 – « Progrès pour tous »

Aperçu général

À l'horizon 2030, les avantages liés à une plus grande intégration et à l'accélération économique mondiale profitent à la plupart des pays – y compris aux Pays les moins avancés (PMA). L'économie mondiale est fortement intégrée, le contexte politique est relativement favorable et des progrès ont lieu au niveau international dans la lutte contre les risques environnementaux. L'UE s'est élargie et renforcée en tant qu'institution. De solides institutions régionales ont également émergé en Asie, en Afrique, dans les États du Golfe et en Amérique latine. La capacité de ces institutions a contribué au renforcement des économies régionales, à l'augmentation des échanges internationaux et à l'établissement d'accords mondiaux concernant la mobilité des travailleurs. Le vieillissement démographique de l'OCDE, la vigoureuse croissance économique et les pénuries de main-d'œuvre dans la plupart des secteurs sont les principales forces motrices de la demande d'immigrés. L'émergence de pôles de croissance régionaux stimule l'accélération des migrations intra-régionales.

La poursuite de l'internationalisation des entreprises aussi bien du monde développé qu'en développement a contribué à intensifier la concurrence autour du personnel qualifié et non qualifié dans les pays membres et non membres de l'OCDE. Un solide flux circulaire – notamment concernant le personnel hautement et moyennement qualifié – s'est établi entre les pays de l'OCDE, les pays BRIC et les autres économies en développement. L'attraction de la migration est freinée par la multiplication du nombre d'opportunités dans les pays d'origine, bien que l'écart de richesses et de revenu entre les pays de l'OCDE et BRIC demeure important.

Une caractéristique principale de ce scénario est la coopération internationale qui contribue à alimenter la mondialisation, à accélérer les échanges internationaux pour l'essentiel des régions et à accroître les flux d'aide de l'OCDE et des BRIC vers les autres économies émergentes et les PMA. En dépit de l'amélioration des perspectives pour les économies émergentes et les PMA pour la période allant jusqu'en 2030, il est peu probable que nous constatons une évolution des facteurs de rejet pendant la première dizaine d'années.

Implications pour les migrations et les politiques migratoires

Les principales caractéristiques de ce scénario pour les pays de l'OCDE sont une croissance continue, des taux d'emploi national élevés, de faibles taux de fécondité, une population vieillissante, une hausse des ratios retraités/actifs et l'intensification de la concurrence mondiale autour des personnels qualifiés. Si les migrants devraient, en majorité, prendre le chemin des traditionnelles puissances économiques dans l'OCDE ou les pays BRIC, une minorité importante choisira de migrer vers des destinations moins traditionnelles dans le monde en développement, contribuant ainsi à la diffusion intellectuelle et technologique.

Les effectifs les plus importants de personnes nées à l'étranger sont attendus pour les pays les plus riches, par exemple les États-Unis. Des niveaux supérieurs de croissance nationale et une hausse des revenus dans des régions telles que l'Europe orientale, les pays BRIC et l'Afrique du Nord et subsaharienne pourraient freiner la tendance à migrer parmi les travailleurs les plus qualifiés tout en multipliant l'éventail d'opportunités qui leur est offert au niveau mondial. Dans des régions telles que l'Afrique, l'on s'attend à une hausse des migrations intra-régionales.

Afin d'accroître les ressources globales en personnel qualifié, un nombre croissant d'institutions d'enseignement de l'OCDE est susceptible de mettre en place des programmes et des campus d'enseignement dans des lieux situés dans le monde en développement. Des facteurs environnementaux, tels que les pénuries en eau, la dégradation des sols ou les inondations pourraient stimuler les migrations – notamment vers les États voisins. La diffusion de techniques nouvelles, par exemple une pénétration accrue des téléphones mobiles, est susceptible d'intensifier la migration circulaire, cela permet aux individus de rester en contact avec leur diaspora nationale et de se déplacer conformément aux opportunités émergentes.

Les principales implications pour les pays de l'OCDE incluraient :

- Une forte demande localement insatisfaite de travailleurs qualifiés et non qualifiés
- Des pressions émanant des employeurs pour que des mesures plus favorables à l'immigration soient mises en place
- La probabilité de flux considérables de migrants vers les pays où sont déjà implantés d'importants réseaux de personnes nées à l'étranger
- Une réduction des « coûts de transaction » dans les pays où une vaste population née à l'étranger est déjà établie

- Les inquiétudes grandissantes concernant la « fuite des cerveaux » des personnels qualifiés originaires des pays en voie de développement et des PMA
- Une intensification de la concurrence avec les économies en développement autour des personnels qualifiés
- Une possible augmentation de la résistance à l'immigration au-delà d'un seuil élevé
- Les pays possédant un faible niveau de population née à l'étranger pourraient devenir plus populaires auprès des migrants si une réaction défavorable à l'immigration se vérifiait dans les pays comptant un niveau élevé/supérieur de personnes nées à l'étranger.

Du point de vue de l'action des pouvoirs publics, le défi majeur sera d'assurer un vigoureux flux de personnel ayant les qualifications adéquates, afin de préserver le développement économique tout en évitant une résistance importante sur le plan national à l'immigration. Des mesures destinées à élever la fécondité du pays devront avoir été mises en place d'ici 2010 afin qu'elles puissent avoir un impact réel sur la population active à l'horizon 2030 – aussi la demande d'immigration est-elle susceptible de croître. L'Union européenne a déjà ouvert les frontières aux travailleurs européens et, sous le présent scénario, des programmes similaires pourraient être adoptés par la plupart des pays de l'OCDE, au fur et à mesure que la croissance sur le long terme et les réformes sociales et politiques suppriment un grand nombre des barrières à l'intégration. Voici quelques-uns des défis cruciaux que les décideurs devront affronter :

- Démontrer à leurs concitoyens la nécessité d'une immigration importante et prouver qu'il a été mis en place des mesures appropriées de suivi et de contrôle en matière de migration.
- Déterminer le juste équilibre entre migrations permanentes et migrations temporaires, nécessaire pour répondre aux pénuries de compétences.
- Trouver un équilibre entre les migrations et le report de l'âge de la retraite afin d'élargir la population active.
- Investir afin d'assurer l'éducation, les compétences et la productivité des migrants – y compris possiblement dans leurs pays d'origine.
- Affronter les difficultés de langage et d'intégration culturelle de manière à éviter les tensions sociales.
- Bien réfléchir aux effets de deuxième et troisième ordre des migrations de masse – par exemple, la façon dont seront affectés les marchés de l'emploi et l'incidence sur les communautés locales.

Scénario 2 – « Long boom » de l'OCDE

Aperçu général

Ce scénario dépeint la poursuite d'un modèle de développement du xx^e siècle, où les pays plus riches continuent de prospérer tandis que les pays en développement ont du mal à réaliser leur potentiel. Si les pays de l'OCDE ont de nouveau renoué avec la prospérité économique, grâce à un investissement considérable dans l'innovation technologique, les pays BRIC n'ont pas réussi à maintenir leurs spectaculaires taux de croissance de la fin des années 1990 et du début des années 2000. Des obstacles internes tels que le sous-investissement ont freiné les progrès dans les pays BRIC, tandis que d'autres pays en voie de développement ont été entraînés dans le sillage de la croissance de l'OCDE. Des institutions telles que l'UE et l'OCDE se sont élargies et renforcées tandis que dans le monde en développement d'autres groupements régionaux n'ont pas réussi à être un moteur cohérent de croissance et de progrès. La demande d'immigration demeure élevée dans l'OCDE, mais la compétition est moins intense de la part des BRIC.

Implications pour les migrations et les politiques migratoires

Face à la croissance dans l'OCDE, aux pénuries de personnel qualifié et à une population vieillissante, l'immigration s'avère un instrument pour garantir un flux constant de main-d'œuvre alimentant des progrès continus. Voici quelques-unes des principales répercussions d'un développement inégal au niveau de l'OCDE et des économies BRIC :

- Les pays BRIC sont susceptibles d'être des exportateurs net de migrants pour la période allant jusqu'en 2030.
- Un flux croissant d'étudiants originaires des pays BRIC vers les États de l'OCDE.
- Une concurrence limitée, à l'échelon international, autour des meilleurs travailleurs qualifiés, les économies émergentes mais à croissance ralentie éprouvant des difficultés à retenir/attirer les meilleurs éléments.
- Le creusement de l'écart de croissance entre pays développés et économies en développement.
- Une hausse des niveaux de pauvreté dans les pays moins développés.
- Une augmentation de la migration clandestine/informelle.

Du point de vue des politiques, les faibles taux d'inflation de l'OCDE comparativement à ceux du monde en développement pourraient aussi s'avérer particulièrement attrayants pour les ressortissants retournés dans leurs

pays émergents et qui éprouveraient désormais des difficultés pour progresser sur le plan économique. Si les opportunités pour les travailleurs qualifiés sont limitées dans les pays n'appartenant pas à l'OCDE, des niveaux supérieurs d'éducation tertiaire et la présence d'institutions d'enseignement étrangères pourraient accélérer la « fuite des cerveaux » vers les États de l'OCDE. Cela pourrait creuser davantage l'écart entre les pays riches et les pays pauvres ; et engendrer aussi une possibilité de « gaspillage de cerveaux » dans les pays de l'OCDE au cas où les migrants qualifiés seraient sous-utilisés.

Les effets négatifs d'une croissance faible – à savoir l'instabilité politique, la faible gouvernance, le faible développement et la corruption – pourraient intensifier, chez les personnes qualifiées comme chez celles non qualifiées, le désir de migrer vers des nations plus riches. Sur un plus long terme, une hausse des migrations non réglementées pourrait conduire à une hausse des coûts économiques qui freinerait le potentiel de croissance. Une réduction du financement de la protection de l'environnement de la part des pays BRIC augmenterait les risques et accélérerait les migrations aussi bien internes qu'externes. Il est possible de partiellement parer à cela grâce à la possibilité d'augmentation de l'aide fournie par les États de l'OCDE. Cette aide pourrait contribuer à réduire les risques environnementaux et à améliorer l'approvisionnement en eau salubre, l'assainissement, et la protection des côtes dans les nations plus pauvres à risque, et participerait à une réduction des pressions migratoires.

Des niveaux élevés d'immigration sont susceptibles d'augmenter les tensions internes dans les pays de l'OCDE. De nouvelles restrictions à l'entrée des travailleurs non qualifiés pourraient voir le jour une fois que l'OCDE aurait reconstitué ses forces de travail. Un resserrement du contrôle frontalier et une montée de l'immigration illégale pourraient s'ensuivre. Des tensions entre pays membres et non membres de l'OCDE sont susceptibles d'apparaître.

L'accélération de la croissance devrait conférer davantage de moyens permettant aux pays de l'OCDE d'intégrer, développer et renforcer les populations nées à l'étranger. En revanche, en l'absence d'une véritable intégration, des problèmes de stabilité politique et de cohésion sociale pourraient survenir au sein de l'OCDE.

Les principaux défis pour l'action des pouvoirs publics incluront notamment :

- L'intégration efficace des populations nées à l'étranger en prenant en compte les problèmes de cohésion sociale dans un effort de mise en place d'une société harmonieuse de type « melting pot ».
- La recherche du juste équilibre entre reculer l'âge national de la retraite, augmenter le niveau de l'immigration permanente et accorder des permis de travail temporaire afin de lisser les pics et les creux des ressources nationales en personnel qualifié.

- La confrontation avec les problèmes de santé qui peuvent être plus importants, plus de personnes pauvres souhaitant migrer vers les nations plus riches.
- Le développement de l'éducation et les compétences des migrants afin que ceux-ci représentent une contribution économique élevée et un coût global net faible ou nul pour le pays hôte.
- Les tensions entre pays pourraient nécessiter un renforcement des contrôles aux frontières des États de l'OCDE. La hausse du nombre de réfugiés autorisés à entrer dans l'OCDE est également susceptible de nourrir des tensions.

Scénario 3 – Progrès inégaux

Aperçu général

Les pays de l'OCDE et les pays BRIC réalisent de grands progrès et une étroite intégration économique et commerciale s'installe. L'écart se creuse avec de nombreux autres pays en voie de développement et les PMA, qui ne peuvent pas se permettre le même niveau d'investissement dans l'innovation technologique, l'infrastructure, l'éducation et la santé. Alors qu'il existe une forte concurrence autour des personnels qualifiés entre les pays de l'OCDE et les nations BRIC, le nombre des candidats à l'émigration qualifiés et non qualifiés augmente également.

L'UE a prouvé sa capacité à être une force motrice efficace de la croissance et, en Asie, l'ASEAN et le Gulf Cooperation Council, groupements régionaux, deviennent des forces économiques cohérentes. Toutefois, les progrès des groupes homologues en Afrique et en Amérique latine tardent à se faire sentir. L'on s'attend à des tensions accrues entre les centres et les périphéries et les zones rurales et urbaines dans les nations en développement, qui ont du mal à réaliser des progrès. Beaucoup de ces États sont moins capables d'affronter la dégradation de l'environnement, le manque d'eau et les difficultés alimentaires. L'ensemble de ces facteurs contribue à encourager l'émigration.

La tension inhérente aux situations « wild card » est renforcée dans ce scénario. Une augmentation possible des pandémies, dans les pays disposant de fonds limités pour la mise en œuvre de contrôles efficaces, en est un exemple. Toutefois, il est possible que cela soit atténué par les progrès technologiques tels que des découvertes dans le secteur de la santé menant à une production de vaccins à bas coût contre des maladies multiples, ou des solutions à bas coût contribuant à une modération de la demande de pétrole dans le secteur énergétique. Ce scénario pourrait voir une augmentation des tendances de migration inversée vers les économies BRIC, voire une diminution des migrations vers un certain nombre de pays de l'OCDE.

Implications pour la migration et les politiques migratoires

Une croissance forte, des pénuries de compétences et une population vieillissante signifient que les pays de l'OCDE devront cibler, dans le cadre de l'immigration, des groupes clés de personnes qualifiées. Les principales implications pour les migrations sont les suivantes :

- Les pays BRIC deviendront des centres de pouvoir, contribuant à l'intensification de la concurrence internationale autour des personnels qualifiés.
- Les migrants qualifiés seront davantage amenés à circuler entre les pays de l'OCDE et en voie de développement.
- La croissance dans les pays BRIC et les pays « dominants » d'Amérique latine limitera les migrations et multipliera les opportunités à l'intérieur des pays.
- Une croissance inégale au sein du groupe de pays BRIC est susceptible de générer des flux sortants de travailleurs ruraux/non qualifiés qui rencontrent des difficultés dans leur pays d'origine (migrations rurales à urbaines).
- Des tensions internes dans les PMA contribuent à l'augmentation du nombre de réfugiés et de la migration illégale – un grand nombre de migrants cherchera à migrer vers des lieux où leurs concitoyens sont déjà fortement représentés.
- Les pays plus riches pourraient se sentir davantage obligés d'accepter des réfugiés.
- Les migrants qualifiés pourraient se montrer plus sélectifs dans leur choix d'un pays de destination (les politiques le leur permettant).
- Un volume élevé de migrations pourrait créer des obstacles linguistiques dans les pays hôtes.

En ce qui concerne les politiques, le déclin du taux de fécondité dans les pays de l'OCDE pourrait également devenir une tendance dans les pays BRIC et émergents, conduisant à une concurrence plus acharnée autour des personnels qualifiés. Les PMA conserveront des taux de fécondité élevés et enregistreront une forte émigration tout au long de la période. La concurrence autour des candidats de niveau supérieur s'intensifiera entre les universités des États de l'OCDE et celles des pays hôtes.

Les tensions dans les pays de l'OCDE plus grands et ayant des populations immigrées importantes pourraient conduire à une diversification des flux migratoires en direction de pays « dominants » plus petits – ce qui pose le problème du désir d'émigrer par opposition à la possibilité de le faire. Les

défis engendrés comprennent la reconnaissance des documents étrangers, la possibilité de tensions et de conflits interethniques dans les pays de destination, les aspects de santé liés aux différents groupes ethniques d'immigrés et une hausse des envois de fonds vers les pays d'origine. La hausse des migrations vers des pays préalablement « fermés » pourrait également avoir des effets positifs – plus de diversité, d'innovation et d'esprit d'entreprise.

Les pays BRIC pourraient être mieux armés pour affronter les enjeux environnementaux ainsi que le stress hydrique mais les populations rurales pourraient souffrir et chercher à émigrer. Face au stress hydrique, nous pourrions être témoins d'initiatives prises par des pays à court d'argent et destinées à « pousser » ces populations vers la porte, ce qui générerait des tensions et une certaine quantité de flux sortants. Dans ces circonstances, il est peu probable que les pays de l'OCDE laissent entrer en masse des migrants environnementaux sans qualifications.

Étant donné les préoccupations des citoyens face à un afflux de migrants pauvres, la population locale risque de mal accepter la nécessité de l'immigration tant qu'elle n'a pas compris que la dépendance due à l'âge peut être élevée, et qu'il y a pénurie croissante de personnel qualifié. Le succès ou l'échec des pays hôtes en termes d'établissement d'un système de protection sociale efficace aura une incidence sur les flux de migrants. Les principaux défis pour l'action des pouvoirs publics évoqués par ce scénario porteront sur la gestion des instabilités et incertitudes et impliqueront de :

- Reconnaître que certains pays de l'OCDE pourraient chercher à préserver leur puissance relative par le biais d'un taux élevé d'immigration destinée à conserver ou accroître la productivité.
- Déterminer le niveau de services nécessaires aux demandeurs d'asile et aux réfugiés et comment les intégrer efficacement.
- Assurer une formation linguistique et un appui à l'intégration, ce qui aidera à absorber les « vagues ethniques » successives d'immigrés.
- Adapter les systèmes de sécurité sociale afin d'accélérer l'intégration d'immigrés faiblement qualifiés.
- Répondre aux pressions émanant des populations hautement éduquées de l'OCDE qui souhaitent que leurs gouvernements soutiennent les immigrés plus pauvres.
- Accueillir une plus grande diversité d'origines ethniques, de qualifications et d'approches – ce qui représente à la fois un avantage et un défi en termes d'intégration.

- Forger une cohésion sociale lorsque les migrations se concentrent vers les diasporas et les liens familiaux, ce qui conduit à des « enclaves » ethniques.
- Affronter les aspects de santé potentiels liés à l'émergence d'« enclaves » de migrants de forte densité.

Scénario 4 – Fléchissement de la mondialisation

Aperçu général

Des ralentissements économiques mondiaux réguliers contribuent à affaiblir la mondialisation, la croissance, l'investissement dans les infrastructures et le développement social à travers le monde. L'UE a été dissoute ou est devenue moins efficace en tant qu'organisation. À l'échelon mondial, l'on accorde une priorité moindre aux groupements régionaux, au profit des intérêts internes des nations prises individuellement. Alors que les facteurs démographiques dans l'OCDE signifient qu'une demande d'immigration subsiste dans des secteurs clés tels que les soins aux personnes âgées, l'offre potentielle est largement supérieure à la demande. Les pays de l'OCDE en particulier ont recours à une série de mesures afin d'éviter une immigration incontrôlable. Il faudrait s'attendre à une hausse du nombre de migrants illégaux.

Les pressions migratoires augmentent dans un environnement mondial entravé par une faible croissance, la rareté des ressources indispensables, la baisse du niveau de vie et de la productivité. Ces pressions se vérifient dans un contexte de politiques hostiles à la coopération internationale, conduisant à des mesures de resserrement du contrôle aux frontières dans le but de maîtriser les pressions migratoires. Les migrations légale et clandestine pourraient aussi être freinées par une hausse du coût de la migration.

Implications pour les migrations

La persistance des écarts de richesse et de revenu entre pays membres et non membres de l'OCDE entraîne une continuation des flux migratoires, mais avec une demande globale plus réduite dans les pays de l'OCDE. Les principales conséquences en sont :

- Une plus grande sélectivité dans les admissions.
- Une importance croissante des effets de la diaspora, qui encouragent les migrations au fur et à mesure qu'un nombre croissant d'entreprises liées à, ou gérées par, la diaspora attirera des migrants concitoyens.

- Une poursuite de la demande de main-d'œuvre immigrée dans des secteurs clés tels que les soins de longue durée, la santé et les industries du bâtiment.
- L'augmentation des migrations clandestines.
- Une hausse de l'antagonisme du pays hôte face à la migration légale et illégale – conduisant à des défis d'intégration plus grands.
- Les migrations de travailleurs qualifiés représenteront une part plus importante de l'ensemble des migrations.
- Une situation économique interne difficile engendrera une hausse de la pression à l'émigration notamment des pays pauvres vers les pays à revenu intermédiaire.
- Les coûts de la migration aboutiront à une plus grande sélectivité de la part des immigrés.
- Des inquiétudes concernant la sélection des meilleurs éléments et la « fuite des cerveaux » pourraient conduire à des tensions entre les pays développés et en voie de développement.

Du point de vue de l'action des pouvoirs publics, il est peu probable qu'il y ait une forte diversification des destinations sous ce scénario. Face aux difficultés ou à la sous-performance de l'ensemble des économies, les États de l'OCDE seront les principales destinations des migrants qu'ils soient qualifiés ou non. Les pays BRIC pourraient aussi connaître une légère augmentation du nombre de leurs habitants nés à l'étranger. De possibles améliorations à plus long terme en Amérique latine et en Europe du Sud-Est pourraient réduire la pression migratoire.

Au vu de la faiblesse du contexte économique, notamment dans le monde en développement, il y aura une limitation de la disponibilité de fonds locaux ou d'aide destinés à répondre aux défis environnementaux tels que les inondations côtières. Cela pourrait avoir pour résultat une hausse du nombre des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays et des migrations internes. Il est peu probable que les États de l'OCDE ouvrent leurs portes aux migrants environnementaux – ce qui pourrait provoquer une hausse bien plus considérable des migrations internes et intra-régionales entre pays en voie de développement et PMA.

Le retard de la croissance économique ralentira le développement – en particulier dans les PMA – et aura pour conséquence des taux de fécondité stationnaires ou croissants. Les pays les plus pauvres seront confrontés au fardeau d'une surpopulation au fur et à mesure que les pays plus développés auront moins besoin de travailleurs migrants dans un contexte économique défavorable. L'atmosphère géopolitique « chargée » limitera la coopération

entre les États et mènera à plus d'isolationnisme et de contrôles aux frontières, bloquant ainsi une sortie de secours pour les États qui connaissent des hausses démographiques.

Les pressions migratoires s'intensifieront dans les États non membres de l'OCDE, mais les réalités politique et économique provoqueront une hausse des coûts de la migration et de la sélectivité des États de l'OCDE pour l'intégration des migrants. Les BRIC et autres économies émergentes connaîtront une croissance économique plus faible que prévu ce qui, ajouté à la décélération des réformes structurelles, ralentira le flux d'entrée des migrants. Le ralentissement de la production de richesses privées dans les BRIC n'encouragera pas les migrations à un moment où l'OCDE est mal armée pour accueillir d'importants flux d'entrées. L'OCDE continuera de recruter la crème des travailleurs qualifiés.

L'effet des « wild cards » consisterait en une accélération de la tendance à la migration, notamment en cas d'événements tels que la multiplication des régimes de type autoritaire en Amérique du Sud ou des guerres en Afrique. Une catastrophe sanitaire majeure représenterait évidemment un facteur de rejet mais la pression en faveur de la migration pourrait être freinée par des contrôles stricts aux frontières des pays hôtes et d'envoi. De manière similaire, une forte implosion ou un « démembrement » de la Chine pourraient conduire à une émigration de masse.

Sous ce scénario, voici quelques-uns des principaux défis pour l'action des pouvoirs publics :

- Gérer la disparité entre l'offre et la demande de migration. Une plus grande sélectivité et des mesures plus strictes concernant les migrations/le contrôle aux frontières réduiront la demande dans une période de multiplication de l'offre.
- Identifier les domaines de pénuries des qualifications indispensables, la population nationale s'avérant incapable de satisfaire à la demande.
- Affronter l'opinion publique négative, qui aura une forte incidence sur l'intégration et pourrait représenter un frein majeur aux migrations.
- Équilibrer les migrations permanentes et temporaires afin d'apaiser les inquiétudes du public à l'égard de la surpopulation.
- Aborder la question de la fuite des cerveaux : le nombre de diplômés sera en hausse dans le monde, ce qui pourrait entraîner un changement de la demande de migrants faiblement qualifiés.
- Même dans ce scénario pessimiste, les pays de l'OCDE resteront des destinations très attrayantes aux yeux des migrants, y compris lorsque la situation des pays n'appartenant pas à l'OCDE n'a pas connu de détérioration.

Scénario 5 – Destinées découplées

Aperçu général

Le « découplage » tant annoncé entre économies développées et en développement a débuté. Les pays de l'OCDE sont en proie à une série de ralentissements toujours plus sévères et coûteux, qui rendent les reprises de plus en plus difficiles. La crise du crédit et le ralentissement qui en a résulté pour la période 2008-2012 ont mené à une fuite massive du capital mondial vers les économies en développement et les PMA. Les flux entrants de capitaux permettent aux économies en développement de privilégier l'investissement à plus long terme dans les infrastructures critiques, l'éducation, les soins de santé et la diffusion technologique et représentent un stimulant massif pour la croissance de nombreux pays.

Les tensions à l'intérieur de l'UE ont abouti soit à son affaiblissement soit à sa division en plusieurs groupements locaux plus petits – tels que le bloc scandinave. En revanche, les groupements régionaux en Asie, en Afrique, dans les États du Golfe et en Amérique latine ont tous réalisé des progrès considérables et sont devenus des coordonnateurs efficaces pour les politiques et des moteurs pour la croissance. La collaboration entre ces groupements s'intensifie et contourne volontiers l'UE, l'ONU et les autres institutions du « vieux monde ».

Le développement économique et social, conjugué à l'accélération des échanges entre les nations en développement et les pays moins avancés, a apporté un nouveau souffle d'optimisme et stimulé les réformes de la gouvernance et des institutions clés. Si les opportunités dans l'OCDE sont limitées pour les migrants qualifiés, il existe aussi désormais un large choix qui se présente à la main-d'œuvre qualifiée ou non, à la fois dans les pays d'origine et à l'échelon du monde en développement et des PMA.

Il se crée un cercle vertueux avec plus de coopération, d'aide et de transferts technologiques circulant entre les pays en voie de développement et les pays les plus pauvres, contribuant à tirer même les États les plus faibles vers des niveaux supérieurs de croissance et de progrès. L'investissement dans l'éducation, une plus grande participation des femmes au monde du travail, plus d'investissement dans la recherche et le développement et une accélération de l'innovation encouragent la création d'emplois et créent les conditions dans lesquelles les taux de fécondité sont susceptibles de baisser.

Parallèlement, dans de nombreux pays, une accélération de la croissance permet le financement de l'investissement dans l'eau potable, l'hygiène, le contrôle de la pollution et la protection côtière – éléments qui tous contribuent à minimiser la pression migratoire. Dans l'ensemble, ces facteurs participent à une réduction de la demande d'émigration tout en encourageant

l'immigration en direction des économies en développement et les PMA. Pendant ce temps, les entreprises dans le monde en développement renforceront leurs investissements dans les marchés en développement – alimentant la demande en personnel qualifié et accélérant le flux entrant de personnel étranger spécialisé, ce qui contribue à accélérer la diffusion technologique, l'innovation, la création d'emplois et la génération de richesse.

Implications pour la migration et les politiques migratoires

Les migrants eux-mêmes pourraient se montrer moins enthousiastes à l'idée de s'installer dans un État de l'OCDE au fur et à mesure que la situation dans leur pays s'améliore, que les différentiels salariaux se résorbent et que des conditions toujours plus attrayantes voient le jour à travers le monde en développement. Voici quelques-unes des principales conséquences prévues :

- La hausse du chômage dans l'OCDE freine la demande de migrants quelles que soient leurs qualifications.
- La migration légale ou illégale diminue.
- La part de la population née à l'étranger baisse ou stagne dans la majorité des États de l'OCDE.
- La concurrence de la part de l'OCDE est moins intense sauf en ce qui concerne la main-d'œuvre possédant les plus hautes qualifications.
- L'augmentation des flux vers les États non membres de l'OCDE aboutissant à des diasporas importantes – par exemple les Asiatiques émigreront vers les États africains ou les États du Golfe.
- La concurrence internationale s'intensifie autour du personnel qualifié.
- Un déséquilibre entre les métiers pourrait apparaître : les migrations pourraient se poursuivre vers l'OCDE à un rythme constant afin de compenser le vieillissement démographique mais la main-d'œuvre non qualifiée pourrait représenter une part plus importante du total.
- Les migrations nettes sont stagnantes ou même négatives pour la plupart des États de l'OCDE au fur et à mesure qu'un plus grand nombre de ressortissants de l'OCDE va rechercher des opportunités en dehors de l'OCDE.
- Les inscriptions dans les institutions d'enseignement supérieur de l'OCDE chutent au fur et à mesure que la demande nationale baisse et que la concurrence internationale autour des étudiants étrangers s'intensifie aussi bien en termes de coût que de qualité.

Du point de vue des politiques, les diplômés de l'enseignement supérieur de l'OCDE contribueront à un solide courant de migrations circulaires entre l'OCDE et les pays BRIC et les autres économies émergentes. Un nombre croissant d'étudiants au départ des pays de l'OCDE pourraient chercher à suivre des études à l'étranger, au niveau de tous les cycles universitaires, afin de se procurer une expérience directe des marchés émergents. Les institutions d'enseignement de l'OCDE accéléreront l'établissement de programmes et de campus d'enseignement dans le monde en développement afin de compenser le ralentissement sur les marchés intérieurs.

Une croissance lente pourrait contribuer à une baisse des taux de fécondité dans le monde développé. Ceci est susceptible d'accroître la nécessité d'immigration mais uniquement sur le long terme. Le monde développé pourrait être en meilleure position pour pousser des mesures concrètes destinées à maîtriser les taux de fécondité et les risques environnementaux. Ces deux types de mesures peuvent contribuer à réduire les pressions migratoires.

Si l'inflation devenait un véritable problème, cela augmenterait considérablement le coût de la migration vers l'OCDE. Cela affecterait aussi négativement la balance commerciale avec les économies émergentes, ce qui aurait pour effet d'aggraver les problèmes économiques. Si les États de l'OCDE devaient souffrir une accélération importante de l'inflation, il faudrait s'attendre à un déclin des migrations, au fur et à mesure que les candidats à l'émigration seraient attirés par des régions plus voisines et présentant de meilleures conditions économiques. Les étrangers qualifiés se tourneraient de plus en plus vers les pays BRIC et autres nations émergentes à la recherche d'opportunités. Un « renversement » de la fuite des cerveaux pourrait avoir lieu – notamment à destination de la Chine, de l'Inde et du Moyen-Orient – au fur et à mesure que des institutions d'enseignement supérieur nouvelles ou existantes, toujours mieux financées, chercheraient à dénicher les meilleurs éléments à l'échelon international.

La pression la plus forte en faveur de l'émigration pourrait se produire dans les pays les plus pauvres qui, de l'expansion que connaît le monde en développement, ne récolteraient que des gains marginaux. Nous verrons dans ce cas un mélange de réfugiés économiques, politiques et environnementaux. Des écarts dans les politiques de développement pourraient aboutir à la migration de familles vers des États où le droit du travail est plus favorable aux femmes. Si les pays en voie de développement progressent comme il est attendu et si les avantages s'y multiplient, l'immigration de personnes qualifiées issues des pays développés connaîtra un accroissement, accélérant l'innovation et la diffusion technologique. Ces interrelations nombreuses contribueront à produire une société à connexions mondiales multiples, libérant les personnes des limites nationales ou régionales et accélérant le rythme des migrations circulaires dans le monde en développement.

Sous ce scénario, les principaux défis pour l'action des pouvoirs publics incluront :

- Une nécessité croissante de privilégier les politiques destinées à retenir les personnels qualifiés face à l'intensification de la concurrence mondiale.
- La garantie du maintien des entreprises dans les pays de l'OCDE, ces entreprises étant susceptibles d'accélérer le transfert à l'étranger de leurs activités principales et de leurs investissements – emportant avec elles des fonds destinés à l'investissement et une partie de leur meilleurs éléments.
- La préservation de l'excellence de l'enseignement universitaire face à la longue période d'investissements dans l'éducation dans le monde en développement – notamment dans les États du Moyen-Orient, de la Chine et de l'Inde – qui susciteront chez les meilleurs étudiants l'envie d'aller travailler à l'étranger, engendrant une inversion de la fuite des cerveaux.
- Élaborer des politiques plus énergiques pour les migrations temporaires afin de permettre à des flux entrants de court terme de répondre à certaines pénuries de qualifications.

Conclusions : principales conséquences pour les flux migratoires

Les cinq scénarios décrits ci-dessus définissent un large éventail de perspectives économiques et leurs répercussions sur les migrations ainsi que l'action des pouvoirs publics. L'on s'attend généralement à ce que la demande migratoire vers l'OCDE augmente ou du moins demeure constante sous les cinq scénarios. Toutefois, nous sommes conscients que les décideurs ont besoin d'une évaluation plus détaillée des forces motrices, de l'importance et des sources possibles des flux migratoires. Pour les décideurs nationaux et régionaux, le défi consiste à examiner chaque scénario et à évaluer les implications locales selon la puissance des facteurs de rejet et d'attraction, à déterminer les points critiques de la demande probable pour chaque niveau de qualification et à porter une réflexion sur la gamme de mesures nécessaires. Afin d'aider l'évaluation de ces impacts probables, notre conclusion concernera l'analyse de trois dimensions cruciales des flux migratoires pour chaque scénario, qui nous ont été demandées par les décideurs :

- Implications pour les régions sources
- Impact des principaux facteurs d'attraction sur les migrations
- Impact migratoire net des flux d'entrées et de sorties pour les pays de l'OCDE

Chacune de ces perspectives est examinée en détail ci-après. À chaque fois, nous privilégions les incidences cruciales sous les scénarios de croissance les plus élevés pour l'OCDE, car il s'agit des circonstances dans lesquelles les flux migratoires les plus importants sont attendus.

Implications pour les régions sources sous chaque scénario

Le Tableau 4.2 explore les probables impacts nets des principaux facteurs de rejet et d'attraction sur les flux migratoires en provenance des régions suivantes :

- Asie du sud
- Chine et Asie du Sud-est
- Afrique
- Moyen-Orient
- Amérique latine et Caraïbes
- Fédération russe et Europe centrale, orientale et du Sud-est.

En Asie du Sud, l'on s'attend à la poursuite du développement de l'Inde et à un arrêt de la progression pour le Bangladesh et le Pakistan. L'on s'attend aussi à ce que l'Inde continue d'exporter tous les niveaux de qualifications pendant une certaine période; les flux de retour devraient augmenter pour la même période tout comme la demande locale de travailleurs étrangers hautement qualifiés.

Pour la Chine et l'Asie du Sud, d'importants flux sortants vers le reste du monde sont attendus, ainsi que des niveaux élevés de migration au sein de la région et un niveau croissant d'opportunités en Chine, notamment pour les étrangers qualifiés. La Chine, la Malaisie et Singapour pourraient devenir de puissants aimants pour les étudiants étrangers issus de l'intérieur comme de l'extérieur de la région, alors que la croissance d'économies telles que l'Indonésie, le Vietnam et possiblement la Thaïlande pourrait considérablement réduire les flux sortants et renforcer l'immigration de personnels qualifiés. Pour l'Afrique, l'on s'attend à ce que les flux sortants augmentent initialement, parallèlement au progrès économique, tandis que les facteurs environnementaux pourraient également accélérer la demande liée aux facteurs de rejet. Une hausse des contrats temporaires dans l'OCDE est susceptible de renforcer les flux migratoires circulaires, et les flux de retour devraient s'accélérer au fur et à mesure que se résorbent les disparités de revenus.

Le Moyen-Orient devrait connaître une augmentation du flux sortant d'étudiants et de travailleurs, associée à d'importants flux de retour. Les États du Golfe devraient conserver leur forte dépendance vis-à-vis des travailleurs

étrangers sauf sous le scénario quatre – Fléchissement de la mondialisation. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le progrès économique devrait renforcer les flux de sorties, notamment vers les États-Unis. Le nombre des migrants économiques est susceptible de progresser sous les scénarios de faible croissance, tandis que le retour des migrants est anticipé sur un plus long terme dans le cadre des perspectives plus positives.

Pour la Fédération russe et l'Europe centrale, orientale et du Sud-est, l'élément clé est la stabilité politique. En son absence, la demande liée aux facteurs de rejet pourrait s'accroître de manière radicale. Dans le cadre des scénarios positifs, les flux de sorties devraient augmenter pour la région mais une hausse est également projetée pour les opportunités au niveau national dans la plupart des pays. Des flux circulaires sont susceptibles de s'intensifier plus tardivement dans la période tout comme le niveau de migration à l'intérieur de la région.

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Asie du Sud	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de main-d'œuvre sur le plan national : hausse en Inde – hausse limitée au Bangladesh/Pakistan à des tensions politiques, sociales et sécuritaires • Déclin temporaire jusqu'en 2012 suivi d'importants flux sortants de main-d'œuvre qualifiée vers les pays « importateurs » de l'OCDE jusqu'en 2020 • Réduction progressive des flux sortants annuels pour 2021-2030 au fur et à mesure que l'âge de la retraite recule dans l'OCDE • Important flux de retour vers l'Inde composé de diplômés et de travailleurs expérimentés • Flux régulier à destination des pays du Golfe composé de travailleurs spécialisés (notamment en santé), semi ou faiblement qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de main-d'œuvre sur le plan national : hausse en Inde – faible ou en baisse au Bangladesh/Pakistan • Déclin temporaire jusqu'en 2012 suivi d'importants flux sortants de main-d'œuvre qualifiée vers les pays « importateurs » de l'OCDE jusqu'en 2020 • Réduction progressive des flux sortants pour 2021-2030 • Faible flux de retour vers l'Inde composé de diplômés et de personnels qualifiés • Flux régulier à destination des pays du Golfe composé de travailleurs spécialisés (notamment en santé), semi ou faiblement qualifiés • Demande de personnels qualifiés de la part des économies en développement plus fortes 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclin prononcé de la demande de main-d'œuvre sur le marché national indien – le Pakistan et le Bangladesh sont régulièrement confrontés à des récessions • Opportunités limitées pour les personnels spécialisés qualifiés originaires d'Inde • Tensions et préoccupations sociales/politiques réduisent les opportunités pour les Pakistanais et les Bangladeshis qualifiés • Réduction des opportunités d'éducation dans l'OCDE • Important flux de retour vers l'Inde composé de diplômés et de personnels qualifiés • Poursuite de la demande, de la part des États du Golfe, concernant les personnels spécialisés, semi-qualifiés et non-qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence intense sur les marchés nationaux autour d'opportunités limitées • Opportunités très sélectives au sein de l'OCDE pour les personnes hautement qualifiées • Concurrence intense sur les marchés internationaux • Tensions et préoccupations sociales/politiques réduisent les opportunités pour les Pakistanais et les Bangladeshis qualifiés • Réduction des opportunités d'éducation dans l'OCDE • Important flux de retour vers l'Inde composé de diplômés et de personnels qualifiés • Poursuite de la demande, de la part des États du Golfe, concernant les personnels spécialisés, semi-qualifiés et non-qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Opportunités très limitées au sein de l'OCDE pour les personnes hautement qualifiées • Hausse de la demande de personnels qualifiés en Inde ; hausse constante du nombre de travailleurs de l'OCDE • Progrès lents et hausse progressive des opportunités au Bangladesh et au Pakistan • Hausse de la demande concernant tous les niveaux de qualification dans les États du Golfe • Hausse de la demande de personnels qualifiés dans les économies en développement plus fortes • Flux de retour constant de toutes les catégories de main-d'œuvre en provenance de l'OCDE

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario (suite)

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Asie du Sud (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de personnels qualifiés de la part des économies en développement plus fortes • Important flux sortant d'étudiants à destination de l'OCDE/d'autres États • Un Pakistan plus fondamentaliste pourrait connaître des flux sortants importants 	<ul style="list-style-type: none"> • Important flux sortant d'étudiants à destination de l'OCDE • Un Pakistan plus fondamentaliste pourrait connaître des flux sortants importants • Hausse du nombre des réfugiés environnementaux si les risques liés au climat ne sont pas correctement gérés 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de personnels qualifiés de la part des économies en développement plus fortes • Un Pakistan plus fondamentaliste pourrait connaître des flux sortants importants 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du nombre de réfugiés environnementaux si les risques liés au climat ne sont pas correctement gérés 	
Chine et Asie du Sud-est	<ul style="list-style-type: none"> • Flux importants d'étudiants et de personnels spécialisés à destination de l'OCDE et des économies à développement rapide • Hausse de flux de retour composés d'étudiants/personnels spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Important flux d'étudiants et de personnels spécialisés à destination de l'OCDE et des économies à développement rapide ne faisant pas partie des BRIC • Flux de retour modérés, composés d'étudiants/personnels spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Important flux d'étudiants et de personnels spécialisés à destination de l'OCDE et des économies à développement rapide • Flux de retour modérés, composés d'étudiants/personnels qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Opportunités limitées dans l'OCDE pour les personnes les plus qualifiées • La hausse du chômage au niveau national engendre des pressions migratoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du flux de personnels spécialisés à destination de la Chine – notamment à partir des États de l'OCDE • Hausse de la demande concernant tous les niveaux de qualifications dans les États du Golfe

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario (suite)

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Chine et Asie du Sud-est (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Demande importante de la part des États du Golfe concernant tous les niveaux de qualifications • Niveaux croissants de migrations intra-régionales • Jusqu'en 2020, forte demande de travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés de la part des pays de l'OCDE importateurs nets ; baisse de la demande par la suite • Hausse du flux sortant d'entrepreneurs conformément à l'expansion internationale des entreprises chinoises 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande importante de la part des États du Golfe concernant tous les niveaux de qualifications • Niveaux croissants de migrations intra-régionales • Jusqu'en 2020, forte demande de travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés de la part des pays de l'OCDE importateurs nets ; baisse de la demande par la suite 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande importante de la part des États du Golfe concernant tous les niveaux de qualifications • Niveaux croissants de migrations intra-régionales • Jusqu'en 2020, forte demande de travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés de la part des pays de l'OCDE importateurs nets ; baisse de la demande par la suite 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du flux de retour concernant tous les niveaux de qualifications à partir de l'OCDE et des autres économies • Demande limitée et concurrence acharnée dans les États du Golfe autour de postes semi et non-qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse de l'« exportation » de professionnels chinois vers d'autres économies en développement avec l'expansion des entreprises chinoises • Hausse rapide des flux d'étudiants à destination de la Chine, de Singapour et de la Malaisie

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario (suite)

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des migrants qualifiés au fur et à mesure que les normes d'enseignement s'améliorent dans la plupart des pays • 2015-2030 : Certaines économies en croissance de l'Afrique orientale et occidentale connaissent une hausse des flux d'entrées de personnels spécialisés et d'entrepreneurs • Hausse des flux de sorties d'étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des migrants qualifiés au fur et à mesure que les normes d'enseignement s'améliorent dans certains pays • Migration régionale en hausse à l'heure où les migrants économiques s'efforcent d'échapper à des États faibles ou en faillite • Hausse des flux de sorties d'étudiants • Faible accélération des migrations de retour vers des économies plus fortes au fur et à mesure qu'augmentent les opportunités sur le plan national 	<ul style="list-style-type: none"> • Creusement de l'écart entre les économies africaines en développement et les PMA • Opportunités pour les personnes les plus qualifiées dans les économies de l'OCDE et BRIC • Hausse du flux concernant tous les niveaux de qualifications au sein de la région ou vers les États du Golfe 	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de pays prennent du retard tandis que l'aide mondiale favorisant la reprise est limitée • Opportunités mondiales très limitées pour les plus qualifiés • Migrations régionales en hausse à l'heure où les migrants économiques s'efforcent d'échapper à des États faibles ou en faillite • Flux limités de sorties d'étudiants • Hausse du flux d'entrées de personnels spécialisés en provenance de l'OCDE cherchant à travailler sur des projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des migrants qualifiés au fur et à mesure que les normes d'enseignement s'améliorent dans la plupart des pays • 2015-2030 : Certaines économies de l'Afrique orientale et occidentale pourraient connaître une hausse des flux d'entrées de personnels spécialisés et d'entrepreneurs si la croissance conserve son rythme • Hausse des flux de sorties d'étudiants vers les économies en développement

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario (suite)

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Afrique (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Faible accélération des migrations de retour au fur et à mesure qu'augmentent les opportunités sur le plan national • Hausse du flux concernant tous les niveaux de qualifications au sein de la région et vers les États du Golfe • Hausse du flux des travailleurs semi-qualifiés ou non qualifiés sur la base de contrats temporaires vers les États du Golfe • Hausse du flux des travailleurs semi-qualifiés ou non qualifiés sur la base de contrats temporaires vers les États de l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du flux concernant tous les niveaux de qualifications au sein de la région ou vers les États du Golfe • Hausse du flux des travailleurs semi-qualifiés ou non qualifiés sur la base de contrats temporaires vers les États de l'OCDE et des économies en développement • Accroissement de la demande de la part des réfugiés environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Migrations régionales croissantes de migrants économiques cherchant à s'échapper d'États faibles et en faillite • Flux modérés de sorties d'étudiants issus des économies plus fortes de la région • Migration de retour limitée vers les économies plus vigoureuses • Hausse du flux des travailleurs semi-qualifiés ou non qualifiés sur la base de contrats temporaires vers les États de l'OCDE importateurs nets et des économies en développement • Accroissement de la demande de la part des réfugiés environnementaux 		<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du flux concernant tous les niveaux de qualification au sein de la région ou vers États du Golfe • Hausse du flux d'entrées de personnels spécialisés en provenance de l'OCDE cherchant à travailler sur des projets de développement • Forte accélération des migrations de retour au fur et à mesure qu'augmentent les opportunités sur le plan national ainsi que les salaires comparativement à l'OCDE

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario (suite)

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Moyen-Orient	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des flux de sorties d'étudiants au fur et à mesure que le développement augmente les richesses de plusieurs États • Flux régulier de sorties de personnels spécialisés vers l'OCDE et des économies en développement • Flux régulier de retour d'étudiants et de personnels spécialisés vers les États du Golfe • Flux circulaire important concernant tous niveaux de qualifications au sein de la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des flux de sorties d'étudiants au fur et à mesure que le développement augmente les richesses dans plusieurs États du Golfe • Flux régulier de sorties de personnels spécialisés vers l'OCDE et des économies en développement ne faisant pas partie des pays BRIC • Flux constant de retour d'étudiants et de personnels spécialisés vers les États du Golfe • Flux circulaire important concernant tous niveaux de qualifications au sein de la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des flux de sorties d'étudiants au fur et à mesure que le développement augmente les richesses dans plusieurs États du Golfe • Flux régulier de sorties de personnels qualifiés vers l'OCDE et les pays BRIC • Flux constant de retour d'étudiants et de personnels spécialisés vers les États du Golfe • Flux circulaire important concernant tous niveaux de qualifications au sein de la région : hausse des migrants économiques originaires des nations plus pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande modérée de la part des étudiants des États du Golfe • Hausse des flux circulaires régionaux de migrants économiques de tous niveaux de qualifications • Les travailleurs locaux remplacent de manière croissante les travailleurs étrangers dans les États du Golfe au fur et à mesure que se tarissent les opportunités internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des flux de sorties d'étudiants vers l'OCDE et d'autres économies • Flux régulier de sorties de personnels spécialisés vers les économies BRIC • Hausse des flux de retour d'étudiants et de personnels spécialisés vers les États du Golfe • Hausse considérable des opportunités au sein de la région • Flux circulaire important concernant tous niveaux de qualifications au sein de la région

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario (suite)

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Moyen-Orient (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Intensification progressive de la concurrence nationale autour des personnels qualifiés et mesures incitatives afin de les retenir dans les États du Golfe au fur et à mesure que monte la pression pour l'atteinte des objectifs de « nationalisation » Hausse du flux sortant de personnels spécialisés parallèlement à l'expansion des entreprises du Moyen-Orient 	<ul style="list-style-type: none"> Intensification progressive de la concurrence nationale autour des personnels qualifiés et mesures incitatives afin de les retenir dans les États du Golfe au fur et à mesure que monte la pression pour l'atteinte des objectifs de « nationalisation » Hausse du flux sortant de personnels spécialisés parallèlement à l'expansion des entreprises du Moyen-Orient 	<ul style="list-style-type: none"> Intensification progressive de la concurrence nationale et mesures incitant à rester dans les États du Golfe au fur et à mesure que monte la pression pour l'atteinte des objectifs de « nationalisation » Hausse du flux sortant de personnels spécialisés parallèlement à l'expansion des entreprises du Moyen-Orient 		<ul style="list-style-type: none"> Hausse du flux sortant de personnels spécialisés parallèlement à l'expansion des entreprises du Moyen-Orient; notamment vers les États n'appartenant pas à l'OCDE

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario (suite)

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Amérique latine et Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> Flux élevés concernant tous niveaux de qualifications vers les pays récepteurs nets de l'OCDE – notamment du Mexique vers les États-Unis ; et vers d'autres économies en développement Le progrès économique engendre la hausse des flux sortants d'étudiants vers l'OCDE et des économies en développement Hausse des flux circulaires au sein de la région 	<ul style="list-style-type: none"> Flux élevés concernant tous niveaux de qualifications vers les pays récepteurs nets de l'OCDE – notamment du Mexique vers les États-Unis ; et vers des économies en développement Le progrès économique dans de nombreux pays engendre la hausse des flux sortants d'étudiants vers l'OCDE et des économies en développement ne faisant pas partie des pays BRIC Hausse des flux circulaires au sein de la région ; hausse du nombre de migrants économiques 	<ul style="list-style-type: none"> Flux élevés concernant tous niveaux de qualifications vers les pays récepteurs nets de l'OCDE – notamment du Mexique vers les États-Unis ; et vers d'autres économies en développement Le progrès économique dans de nombreux pays engendre la hausse des flux sortants d'étudiants vers l'OCDE et d'autres économies en développement Hausse des flux circulaires au sein de la région ; hausse du nombre de migrants économiques 	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des restrictions à la migration vers les États-Unis et autres économies de l'OCDE – opportunités limitées pour les personnels spécialisés Flux limités de sorties d'étudiants vers l'OCDE et d'autres économies en développement Hausse du nombre de migrants économiques et politiques au sein de la région 	<ul style="list-style-type: none"> Flux élevés concernant tous niveaux de qualifications vers les économies en développement et certains pays récepteurs nets de l'OCDE – notamment du Mexique vers les États-Unis Le progrès économique dans de nombreux pays engendre la hausse des flux sortants d'étudiants vers l'OCDE et d'autres économies en développement Multiplication des opportunités au sein de la région Hausse des flux circulaires au sein de la région concernant tous les niveaux de qualifications

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario (suite)

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Fédération russe et Europe centrale, orientale et du Sud-est	<ul style="list-style-type: none"> • La croissance économique provoque la hausse des flux sortants d'étudiants • Forte demande de personnels qualifiés dans l'OCDE, les économies en développement et quelques États d'Europe orientale • 2010-2020 : forte demande de travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés – notamment de la part des États européens de l'OCDE et d'autres membres de l'UE • Importants flux de retour d'étudiants et de personnels spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> • La croissance dans certains pays provoque la hausse des flux sortants d'étudiants • Forte demande de personnels qualifiés dans l'OCDE, les économies en développement non BRIC et quelques États d'Europe orientale • 2010-2020 : forte demande de travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés – notamment de la part des États européens de l'OCDE et d'autres membres de l'UE • Flux de retour modérés d'étudiants et de personnels spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> • La croissance dans certains pays provoque la hausse des flux sortants d'étudiants • Forte demande de personnels qualifiés dans l'OCDE, les économies en développement et quelques États d'Europe orientale • 2010-2020 : forte demande de travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés – de la part des États européens de l'OCDE et d'autres membres de l'UE • Flux de retour modérés d'étudiants et personnels spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande limitée à tous les niveaux de qualifications, sur le plan national, au sein de la région, dans l'OCDE et des économies en développement • Flux très limités de sorties d'étudiants • Hausse du nombre de réfugiés politiques, économiques et environnementaux • Flux élevé de retours à tous les niveaux de qualifications 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la plupart des pays : multiplication des opportunités concernant tous les niveaux de qualifications, sur le plan national, au sein de la région, dans l'OCDE et d'autres économies en développement • Importants flux sortants d'étudiants au sein de la région et à destination d'autres économies en développement • Flux élevé de retours à tous les niveaux de qualifications

Tableau 4.2. Implications possibles pour les régions sources sous chaque scénario (suite)

Région source	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Fédération russe et Europe centrale, orientale et du Sud-est (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • La hausse des opportunités sur le plan national intensifie la concurrence à tous niveaux de qualifications • Hausse des migrations circulaires concernant tous niveaux de qualifications à l'intérieur de l'Europe orientale et du Sud-est 	<ul style="list-style-type: none"> • La hausse des opportunités sur le plan national dans les économies plus fortes intensifie la concurrence à tous niveaux de qualifications • Une certaine quantité de migrations circulaires concernant tous niveaux de qualifications à l'intérieur de l'Europe orientale et du Sud-est 	<ul style="list-style-type: none"> • La hausse des opportunités sur le plan national dans les économies plus fortes intensifie la concurrence à tous niveaux de qualifications • Une certaine quantité de migrations circulaires concernant tous niveaux de qualifications à l'intérieur de l'Europe orientale et du Sud-est • Hausse des migrants économiques et politiques 		

Tableau 4.3. Impact sur les migrations des principaux facteurs attractifs sous chaque scénario

	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées dissociées »
Facteurs d'attraction					
Économiques	++++	++++	++++	++	+ , 0
Démographiques	++++	++++	++++	+++	+
Réseaux sociaux	++++	++++	++++	+++	+ , 0
Ressources nationales en qualifications dans l'OCDE	++++	++++	++++	++	0, -
Réceptivité sociale	+++	+++	+++	--	-----
Opportunité au niveau de l'éducation	++++	++++	++++	+	0, -
Concurrence de la part des pays BRIC	++++	0, -	++++	0	++++
Niveau de migration vers l'OCDE	++++	++++	++++	++	+ , 0
Principale composition des flux migratoires	Qualifiés Semi-qualifiés Non qualifiés Permanents et temporaires	Qualifiés Semi-qualifiés Non qualifiés Permanents et temporaires	Qualifiés Semi-qualifiés Non qualifiés Permanents et temporaires	Qualifiés Surtout temporaires	Secteurs hautement qualifiés Surtout temporaires

Tableau 4.4. Migration nette anticipée par pays de l'OCDE sous chaque scénario

Haute, Moyenne, Légère = Niveau d'immigration nette, 0 = absence d'immigration nette, – = émigration nette

Pays (classé selon analyse du facteur d'attraction économique)	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées dissociées »
Australie	H	H	H	L, 0	0, -
Finlande	M	M	L	L, 0	0, -
Pays-Bas	M	M	M	L, 0	0, -
Autriche	L	L	L	0	0, -
Japon	M	M	M	0, -	0, -
Luxembourg	H	H	M	L	L, 0
Irlande	L	L	L	0, -	0, -
Danemark	L	L	L, 0	0	0, -
États-Unis	H	H	H	L, 0	0, -
Belgique	H	H	M	L, 0	0, -
Italie	M	M	L	0, -	0, -
Corée	H	H	M	L, 0	0, -
Islande	M	M	M	L, 0	0, -
Suisse	M	M	L	L, 0	0, -
Espagne	M	M	L	L, 0	0, -
Allemagne	M	M	L	L, 0	0, -
Canada	M	M	L	L, 0	0, -
Nouvelle-Zélande	H	H	H	L	0, -
France	M	M	L	L, 0	0, -
Suède	M	M	L	L, 0	0, -
Portugal	M	M	L	L, 0	0, -

Tableau 4.4. **Migration nette anticipée par pays de l'OCDE sous chaque scénario (suite)**
 Haute, Moyenne, Légère = Niveau d'immigration nette, 0 = absence d'immigration nette, - = émigration nette

Pays (classé selon analyse du facteur d'attraction économique)	Scénario 4				
	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées dissociées »
Royaume-Uni	H	H	M	L, 0	0, -
Norvège	L	L	L, 0	0, -	0, -
République tchèque	M	L	L, 0	0, -	0, -
Pologne	M	L	L, 0	0, -	0, -
Slovaquie	M	L	L, 0	0, -	0, -
Hongrie	M	L	L, 0	0, -	0, -
Mexique	M	M	L, 0	0, -	0, -
Turquie	M	M	L, 0	0, -	0, -
Grèce	M	L	L, 0	0, -	0, -

Impact sur les migrations des principaux facteurs attractifs sous chaque scénario

Le Tableau 4.3 a pour point de départ les scénarios d'immigration développés par B.L. Lowell et précédemment présentés dans ce rapport. L'analyse évalue la force potentielle des facteurs d'attraction sous chaque scénario. Comme il est possible de constater, le niveau net d'immigration vers l'OCDE devrait demeurer positif sous les quatre premiers scénarios et modérément positif ou faible/inchangé sous le scénario cinq – Destinées dissociées. Notre attente est que la réceptivité sociale pourrait s'accroître sous les scénarios positifs au fur et à mesure que les populations des pays de l'OCDE prendront davantage conscience des défis du déclin démographique et d'une société vieillissante. Toutefois, cette réceptivité serait vouée à disparaître et être remplacée par des attitudes plus hostiles dans le cadre des perspectives plus négatives pour les États de l'OCDE présentées dans les scénarios quatre et cinq.

Impact migratoire net des flux d'entrées et de sorties pour les pays de l'OCDE

Le Tableau 4.4 utilise le cadre et le classement pour l'analyse des facteurs d'attraction (Tableau 4.16) de B.L. Lowell précédemment présentés dans ce rapport, afin d'évaluer le probable impact migratoire net des flux d'entrées et de sorties pour chacun des scénarios. L'analyse pour le Tableau 4.4 associe l'analyse des facteurs d'attraction et de rejet, menée pour cette étude du Programme de l'OCDE sur l'avenir, à notre analyse économique plus large pour chaque scénario, aux fins de développer une évaluation du solde probable pour chaque pays de l'OCDE.

Sous le scénario un, Progrès pour tous, les niveaux les plus élevés d'immigration nette sont attendus pour sept pays – Australie, Luxembourg, États-Unis, Belgique, Corée, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni. Les niveaux les plus faibles d'immigration nette sont attendus pour quatre pays – Autriche, Irlande, Danemark et Norvège.

Le Tableau 4.3 souligne que l'immigration devrait demeurer positive ou neutre quel que soit le scénario. Cependant, pour le Tableau 4.4, une fois pris en compte les effets de l'émigration à l'horizon 2030, pour les scénarios quatre et cinq, l'on s'attend à ce que la migration nette soit faible/inchangée ou négative dans de nombreux pays de l'OCDE. Ceci se base sur une combinaison de facteurs : hausse de l'âge actif, déclin des résultats économiques, hausse du flux sortant de travailleurs qualifiés et semi-qualifiés à la recherche d'opportunités, déclin du nombre d'étudiants étrangers, augmentation des flux de retour vers les pays d'envoi, au fur et à mesure que les inégalités de revenus se résorbent et qu'une contraction importante se produit au niveau des opportunités offertes aux travailleurs étrangers dans l'OCDE.

En effet, sous le scénario cinq – Destinées dissociées – l'on s'attend à ce que 29 sur les 30 pays que compte l'OCDE connaissent une immigration faible/inchangée ou négative; seul le Luxembourg devrait maintenir un niveau positif ou neutre.

Application des scénarios

Il est tout naturellement tentant de définir une série unique d'hypothèses et d'options pour l'action des pouvoirs publics, aux fins de gérer les défis migratoires futurs. Toutefois, l'analyse présentée ici met en exergue qu'il existe et qu'il subsistera un niveau important d'incertitude concernant les facteurs clés qui façonnent les perspectives économiques à court, moyen et long terme pour les pays de l'OCDE, les économies en développement et les PMA. Pour gérer ces incertitudes, nous devons envisager un éventail de scénarios possibles et « faire des répétitions concernant l'avenir » afin d'établir quelles seraient nos priorités nationales et les mesures à prendre sous chaque scénario.

Il est extrêmement improbable que le futur se concrétise de la façon précisément décrite dans l'un quelconque des scénarios décrits plus haut, mais un grand nombre des caractéristiques est susceptible de se vérifier. La force de l'approche par scénarios est qu'elle nous permet de réfléchir à une gamme de possibilités et de définir des réponses cohérentes et harmonisées. Cela nous permet ensuite d'élaborer des politiques flexibles en mesure de fonctionner sous une vaste gamme de futurs possibles. Les scénarios fournissent aussi un « laboratoire » au sein duquel tester les politiques migratoires et les procédures existantes afin de voir si effectivement elles font progresser nos objectifs prioritaires au plan national dans chaque cas.

Bibliographie

- American Academy of Anti-aging Medicine (2005), « 100-Year Lifespans the Norm by 2029, Predicts American Academy of Anti-Aging Medicine (A4M) : pharmac », 24 mars 2005, www.worldhealth.net/news/100year_lifespans_the_norm_by_2029_pred, consulté le 12 mai 2009.
- American Congressional Budget Office (novembre 2007), « The Long-Term Outlook for Health Care Spending », www.cbo.gov/ftpdocs/87xx/doc8758/11-13-IT-health.pdf, consulté le 11 mai 2009, rapporté dans *The Kiplinger Report*, janvier 2008.
- American Society for Civil Engineers (2005), « 2005 Report Card for America's Infrastructure », www.asce.org/reportcard/2005/index.cfm, consulté le 11 mai 2009.
- Banque mondiale (2006) Indicateurs du développement dans le monde, Washington D.C.
- Bureau américain des statistiques du travail (2007), « Employment outlook : 2006-16 : The U.S. economy to 2016 : slower growth as boomers begin to retire », *Monthly Labor Review*, novembre 2007, pp. 13-32, <http://www.bls.gov/opub/mlr/2007/11/art2full.pdf>, consulté le 12 mai 2009.
- Cetron M. J., et O. Davies, « Trends Shaping Tomorrow's World : Forecasts and Implications for Business, Government, and Consumers (Part Two) », *The Futurist Magazine*, Washington, mai-juin 2008, pp. 35-51, www.wfs.org, consulté le 11 mai 2009.
- Deloitte Consulting (2005), « Who are the Millennials? », www.deloitte.com/dtt/cda/doc/content/us_consulting_millennialfactsheet_080606.pdf, consulté le 12 mai 2009.
- Fleming, T. (2007), « A Creative Economy Green Paper for the Nordic Region », Nordic Innovation Centre, Oslo, Norvège, novembre 2007, citant un rapport de 2007 de The Work Foundation, dont le titre n'est pas divulgué, www.nordicinnovation.net/_img/a_creative_economy_green_paper_for_the_nordic_region3.pdf, consulté le 12 mai 2009.

- FMI (2008), Base de données des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2008, Washington D.C.
- Fonds monétaire international (2009), « Rapport sur la stabilité financière dans le monde », www.imf.org/external/pubs/ft/gfsr/2009/01/index.htm, consulté le 12 mai 2009.
- Internet World Statistics (2009), Utilisation de l'Internet dans le monde au 31 mars 2009, www.internetworldstats.com/stats.htm, consulté le 12 mai 2009.
- Lowell, B. L. (2009), *Immigration « Pull » Factors In OECD Countries Over the Long Term*, chapitre figurant dans le présent volume.
- Maddison, A. (2008) « Chinese Economic Performance In The Long Run », Deuxième édition, OCDE, Paris, http://www.oecd.org/document/11/0,3343,en_2649_201185_40277515_1_1_1_1,00.html, cité dans Finfacts Online, 20 mars 2008, www.finfacts.ie/irishfinancenews/article_1012947, consulté le 11 mai 2009.
- Nations Unies (2006), Perspectives démographiques mondiales : La révision de 2006 et Perspectives de l'urbanisation mondiale : La révision de 2005 (variante moyenne), New York.
- Nations Unies (2007), « World population Ageing 2007 ». www.un.org/esa/population/publications/Wpa2007/wpp2007.htm, consulté le 12 mai 2009.
- Nations Unies (2009), « World Population Prospects : The 2008 Revision. Highlights », New York : United Nations, www.un.org/esa/population/publications/wpp2008/wpp2008_text_tables.pdf, consulté le 11 mai 2009.
- O'Brien, E. (2007), « Aging Global Population is “Profound” and “Irreversible” » Rapport des Nations Unies, 16 août 2007 www.lifesite.net/ldn/2007/aug/07081605.html, citant Nations Unies (2007), « World Population Ageing 2007 », www.un.org/esa/population/publications/Wpa2007/wpp2007.htm, consulté le 12 mai 2009.
- O'Neill, J., D. Wilson, R. Purushothaman et A. Stupnytska, (2005) « How Solid are the BRICs ? », *Goldman Sachs Global Economics Paper* No. 134, 1^{er} décembre 2005.
- OCDE (2008), A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century, Paris.
- OMPI (2008), Base de données statistiques, Genève.
- OMS (2006), Système d'information statistique (WHOSIS), Genève.
- Renshon, S. A. (2000), *Dual Citizens In America : An Issue Of Vast Proportions and Broad Significance*, Center for Immigration studies.

- Schonfeld, E. (31 décembre 2008), « Top Social Media Sites of 2008 », Blog TechCrunch rapportant des données extraites de Comscore.com. www.techcrunch.com/2008/12/31/top-social-media-sites-of-2008-facebookstill-rising.
- The Brussels Journal, (2007), « millions Will Migrate to Europe », 16 mars 2007, citant un article du *Daily Telegraph* du 16 mars 2007. www.brusselsjournal.com/node/1982, consulté le 11 mai 2009.
- UIT (2007), Base de données statistiques « L'œil sur les TIC »; données 2007, Genève.
- US Energy Information Administration (2008), « International Energy Outlook 2008 », juin 2008, Washington. www.eia.doe.gov/oiaf/ieo/highlights.html, consulté le 12 mai 2009.
- US National Association of Manufacturers (2005), « 2005 Skills Gap Report – A Survey of the American Manufacturing Workforce », Washington DC. www.nam.org/~media/Files/s_nam/docs/235800/235731.pdf.aspx, consulté le 12 mai 2009.
- www.kiplinger.com/businessresource/summary/archive/2008/healthcosts-cbo.html, consulté le 11 mai 2009.

Annexe 4.A1

Méthodologie de la planification par scénarios

Les principales étapes pour le développement des scénarios ont été les suivantes :

- L'équipe du Programme de l'OCDE sur l'avenir et Fast Future ont élaboré quatre scénarios « de référence » pour examen à l'occasion de l'atelier préparatoire d'experts, organisé en juillet 2008 à Paris.
- Lors de l'atelier préparatoire d'experts de juillet 2008 :
 - L'approche de la construction de scénarios qui serait adoptée pour ce projet a été présentée aux participants
 - Les participants ont examiné le matériel réuni par l'équipe de l'OCDE concernant les facteurs d'attraction (données relatives à l'OCDE) et de rejet (données sur les pays non membres de l'OCDE) susceptibles d'influer sur les migrations vers les pays de l'OCDE
 - Une brève discussion a eu lieu concernant l'éventualité de facteurs supplémentaires à prendre en compte
 - Les quatre scénarios de référence ont été présentés aux participants pour examen et discussion
 - Il a été demandé aux participants de voter pour les facteurs de rejet et d'attraction qui exerceraient la plus grande influence sur les scénarios, et il a été établi une liste de facteurs prioritaires à examiner lors de la réunion
 - Quatre groupes ont ensuite été formés et il a été demandé à chaque groupe de sonder les implications des facteurs de rejet et d'attraction prioritaires pour l'un des quatre scénarios

- Il a également été demandé aux groupes de réfléchir à d'éventuels « wild cards » dans leurs scénarios et aux implications et défis que cela comporterait pour les décideurs
- Enfin chaque groupe a présenté, pour le scénario qui lui avait été confié, un résumé des caractéristiques clés, des aperçus, et des implications et défis pour l'action des pouvoirs publics
- Une des principales recommandations concernait la nécessité d'un cinquième scénario : « Destinées dissociées »
- Les conclusions et les recommandations du groupe de pilotage ont ensuite été intégrées afin d'élaborer une description et une analyse plus détaillées des cinq scénarios. Ce document a circulé au sein d'une série d'experts pour examen en novembre 2008.
- Les scénarios ont été présentés et débattus lors de l'atelier d'experts organisé par le Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales à Paris en décembre 2008.
- Les commentaires de l'atelier d'experts ont été pris en compte pour la création de la version finale du document.

Annexe 4.A2

Les cinq scénarios de référence : répartition par paramètres clés

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées décollées »
<p>Prospectives géopolitiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une bonne collaboration générale entre régions et pays clés, tels que la Chine, la Russie, l'Inde, l'Union européenne, le Japon, et les États-Unis – et peut-être aussi le Moyen-Orient – conduit à la réussite de la coopération internationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte relativement propice à la coopération internationale sur la plupart des fronts – économique, environnemental, militaire – en dépit des forts vents contraires auxquels les pays BRIC pourront éventuellement faire face à différentes reprises jusqu'en 2030 • Les pays de l'OCDE prennent l'initiative de l'ordre du jour du développement pour les pays en développement non BRIC et les PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Des économies émergentes clés telles que la Chine, la Russie, l'Inde et peut-être aussi certains États du Moyen-Orient affichent leur suprématie par rapport à d'autres États plus vulnérables • Les nations développées pourraient aussi adopter une position plus ambitieuse en termes d'intervention mondiale ; notamment afin de protéger les ressources naturelles et prévenir les conflits nationaux et régionaux • La mondialisation se poursuit mais à un rythme plus lent que dans le Scénario 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration de la coopération internationale entre régions et pays clés tels que la Chine, la Russie, l'Inde, l'Union européenne, le Japon, et les États-Unis, et peut-être aussi certains pays du Moyen-Orient • Le ralentissement du développement économique engendre des tensions plus importantes à l'intérieur et entre les nations les plus pauvres ; notamment par rapport aux ressources essentielles telles que l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe une possibilité que de nouvelles institutions politiques émergent et se consacrent aux besoins des pays en développement et des PMA – baisse de l'intérêt du monde en développement dans des institutions telles que l'ONU, la Banque mondiale, le FMI et l'OCDE • Les économies de croissance remettent en question l'ordre établi, ce qui conduit à un refroidissement des relations, notamment entre les pays BRIC et ceux de l'OCDE • La collaboration augmente entre les économies émergentes et les PMA

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Perspectives géopolitiques (suite)			<ul style="list-style-type: none"> • Une croissance économique plus faible dans certains pays en développement pourrait conduire à des flux d'aide légèrement supérieurs à ceux du scénario 1 		<ul style="list-style-type: none"> • Les flux d'aide émanant de l'OCDE subissent une réduction radicale
Développement socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mondialisation • Les progrès sociaux se généralisent (bien qu'à des rythmes divers) conduisant à un meilleur niveau de vie dans les pays hors OCDE • Amélioration constante de la répartition des revenus à l'intérieur des pays n'appartenant pas à l'OCDE – menant à une baisse générale de la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> • La croissance et l'inné-gration mondiale des BRIC calent, au fur et à mesure qu'ils sont confrontés à des problèmes internes (par exemple, l'inflation, le sous-investissement dans les infrastructures essentielles, les inégalités régionales générant des perturbations, la faible gouvernance, etc.) et les marchés de l'emploi ralentissent considérablement 	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès vers de meilleures conditions de vie dans les régions n'appartenant pas à l'OCDE • La meilleure performance est enregistrée par les économies émergentes (pays BRIC, quelques économies d'Europe centrale et d'Asie du Sud-est, quelques pays d'Amérique latine, les États du Moyen-Orient exportateurs de pétrole, l'Afrique du Sud) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le ralentissement de la mondialisation engendre des clivages toujours plus marqués entre gagnants et perdants • Des préoccupations sociales et politiques concernant la distribution des revenus, le marché de l'emploi et les conséquences environnementales contribuent à ralentir sérieusement le rythme de l'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> • La mondialisation tirée par l'OCDE ralentit, mais celle tirée par les entreprises basées dans les économies en développement s'accélère • Des progrès socio-économiques constants sont réalisés par les économies émergentes, notamment les BRIC, mais aussi par de nombreux PMA

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Développement socio-économique (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Les pays de l'OCDE réussissent à préserver de bons niveaux de croissance dans le sillage de la renaissance économique des États-Unis et d'une Europe plus innovante 	<ul style="list-style-type: none"> Les économies émergentes hors BRIC réussissent à renforcer les liens commerciaux et d'investissement avec les pays de l'OCDE, ce qui compense le rétrécissement des marchés BRIC 	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de pays moins avancés sont distancés dans la course à la croissance La répartition interne des revenus s'améliore mais pas de manière significative qu'il s'agisse des pays développés ou en développement 	<ul style="list-style-type: none"> Lentueur des progrès en matière de suppressions d'obstacles au commerce et à l'investissement, due au déclin de la croissance et à la hausse de la complexité inhérente aux négociations multilatérales 	<ul style="list-style-type: none"> Les flux d'IED sont toujours aussi rapides mais il y a une diversification des sources. L'investissement de la part de l'OCDE ralentit mais les économies émergentes, à la recherche d'une expansion rapide, relancent la cadence Les entreprises basées dans l'OCDE poursuivent leur diversification et investissent mondialement à la recherche de nouvelles opportunités Amélioration de la distribution des revenus dans les économies émergentes avec signes de progrès encourageants dans les PMA, toutefois la plupart des pays des l'OCDE calent

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés <i>(suite)</i>					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées décollées »
Économie mondiale et commerce international	<ul style="list-style-type: none"> • Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : <ul style="list-style-type: none"> - Monde 4-4,5% - OCDE 2,5% - Non-OCDE 5-6% - Chine 7,5% - Inde 6% - Afrique/MOIAL 3,5-4,5% • Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : OCDE 2% ; non-OCDE 5% • L'intégration rapide du commerce mondial se poursuit grâce au succès des futurs cycles de l'OMC, à la hausse des flux d'IED et des flux d'aide, ainsi qu'à de nouvelles annulations de la dette 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : <ul style="list-style-type: none"> - Monde 3,5-4% - OCDE 2,5%+ - Non-OCDE 4-5% - Chine 3-5% - Inde 2-4% - Afrique/MOIAL 3,5-4,5% • Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : OCDE 2% ; non-OCDE 5% • Le rythme rapide des flux commerciaux mondiaux et d'investissement se poursuit, mais il est largement déterminé par l'intégration croissante des économies émergentes (autres que les BRIC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : <ul style="list-style-type: none"> - Monde 4-4,5% - OCDE 2-2,5% - Non-OCDE 5-6% - Chine 8%+ - Inde 6% - Afrique/MOIAL 2,5-3,5% • Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : OCDE 2% ; non-OCDE 5% (mais l'écart se creuse entre les économies émergentes et les pays moins développés, les premières continuant de faire avancer les réformes structurelles) • Écart bien établi entre les économies émergentes et les PMA au fur et à mesure que l'appétit de réformes structurelles diminue, notamment dans les PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : <ul style="list-style-type: none"> - Monde 1,5-2% - OCDE 0,5-1,5% - Non-OCDE 2-4% - Chine 4-6% - Inde 3-5% - Afrique/MOIAL 1,5-2,5% • Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : OCDE 0,5-1% ; non-OCDE 1-3% • Les flux commerciaux, d'investissement et d'aide ralentissent considérablement 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux moyens de croissance annuelle (2000, en USD à PPA) : <ul style="list-style-type: none"> - Monde 3-4% - OCDE 0,5-1,5% - Non-OCDE 6-7% - Chine 8%+ - Inde 7%+ - Afrique/MOIAL 3,5-5,0% • Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant : OCDE 1% ; non-OCDE 5-6% • Intégration toujours plus forte des économies émergentes et des PMA • Aux abois, les États de l'OCDE se retirent d'un grand nombre de leurs positions dans le monde en développement au fur et à mesure qu'ils encaissent choc après choc, lesquels contribuent à réduire régulièrement la croissance pour la période allant jusqu'en 2030

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Économie mondiale et commerce international (suite)		<ul style="list-style-type: none"> Le ralentissement de la croissance des BRIC produit un impact inférieur à celui attendu sur les niveaux généraux du commerce et des investissements, étant donné que 70 % des échanges commerciaux et quelque 90 % de l'IDE demeurent concentrés au sein de la zone OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> Le rythme rapide des flux commerciaux mondiaux et d'investissement se poursuit, mais il est largement déterminé par l'intégration croissante des économies émergentes, comparativement à la plus lente intégration des PMA Flux d'aide légèrement supérieurs à ceux du scénario 1 		<ul style="list-style-type: none"> La forte croissance enregistrée par les économies productrices émergentes encourage des volumes d'échanges plus importants entre les économies émergentes et les économies moins développées

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Ressources/ Matières premières	<ul style="list-style-type: none"> • Les prix pétroliers retombent par rapport à leurs niveaux de 2008 au fur et à mesure que la production pétrolière augmente, que de nouveaux gisements entrent en service, que l'utilisation de sources d'énergie alternative se répand et que les effets des efficacités énergétiques se font sentir, suite aux mesures adoptées pour contrer les prix initialement élevés 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prix des matières premières baissent progressivement par rapport à leurs niveaux élevés de 2008 au fur et à mesure que la demande émanant des BRIC baisse et que l'offre pétrolière et alimentaire augmente en réaction aux prix élevés en début de période du scénario 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prix pétroliers retombent par rapport à leurs niveaux de 2008 au fur et à mesure que la production pétrolière augmente, que de nouveaux gisements entrent en service, que l'utilisation de sources d'énergie alternative se répand et que les effets des efficacités énergétiques se font sentir, suite aux mesures adoptées pour contrer les prix initialement élevés 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prix des matières premières demeurent inconstamment élevés même si la baisse de la demande mondiale contribue à contenir les prix du pétrole • Des difficultés persistent dans l'approvisionnement pétrolier et l'atmosphère internationale plus tendue est peu propice à la création de nouvelles multinationales en mesure d'exploiter de nouveaux gisements • Le rythme de développement des sources d'énergie alternative ralentit dû au manque d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prix pétroliers demeurent élevés en raison de la forte demande mais les prix alimentaires se stabilisent au fur et à mesure que les pays « greniers à blé » obtiennent des rendements plus importants profitant de la croissance et du développement • Les transferts d'innovation et des meilleures pratiques contribuent à renforcer les rendements agricoles dans de nombreux pays en développement et PMA

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Ressources/ Matières premières (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Les prix des denrées alimentaires atteignent leur niveau maximal vers 2014-2015 avant de retomber à des niveaux plus modestes au fur et à mesure que de nouvelles terres sont utilisées et que l'innovation agricole et le commerce s'accroissent 		<ul style="list-style-type: none"> • Les prix des denrées alimentaires atteignent leur niveau maximal vers 2014-2015 avant de retomber à des niveaux plus modestes au fur et à mesure que de nouvelles terres sont utilisées et que l'innovation agricole et le commerce s'accroissent 	<ul style="list-style-type: none"> • La pression démographique contribue à maintenir les prix élevés des denrées alimentaires avec peu de possibilités que l'innovation agricole et les échanges viennent détendre les graves goulets d'étranglement alimentaires dans beaucoup de pays en développement 	<ul style="list-style-type: none"> • L'investissement dans les énergies alternatives dans les économies en développement contribue à soulager la pression sur les prix du pétrole

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations environnementales • Sécurité alimentaire – taux de croissance de la demande alimentaire, prix alimentaires • Dégradation de l'environnement – réfugiés environnement – taux, pressions sur les terres arables 	<ul style="list-style-type: none"> • Des percées dans les techniques agricoles réduisent la pression mondiale sur l'approvisionnement alimentaire et réussissent à accompagner la croissance démographique des populations ayant des espérances de vie plus longues • La dégradation de l'environnement demeure un problème urgent • Les efforts mondiaux pour réduire les effets des changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre contribuent à soulager la pression sur les terres arables et l'agriculture d'une grande partie du Tiers-Monde 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous ce scénario l'OCDE réussit à gérer le problème de l'approvisionnement alimentaire tandis que les autres États connaissent des difficultés • L'OCDE prend des mesures pour réduire les gaz à effet de serre mais cet effort n'est pas suivi dans les économies émergentes ou PMA, qui disposent de moins de fonds, ce qui atténue les bons résultats • La dégradation de l'environnement se poursuit assez impunément dans le monde en développement et les pays plus pauvres subissent une grande partie des pires conséquences 	<ul style="list-style-type: none"> • L'investissement et l'innovation agricoles contribuent à assurer la sécurité alimentaire dans l'OCDE et dans de nombreuses économies émergentes • En revanche, pour les PMA, la croissance des rendements des cultures demeure stationnaire et les avancées agricoles se diffusent lentement au départ du monde développé – ce qui pourrait conduire à une hausse de la migration des PMA vers le monde en développement et l'OCDE • Hausse des migrations de réfugiés au départ des zones touchées par la dégradation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Alors que les prix des denrées alimentaires restent immuablement élevés, les efforts pour accroître la production et donc faire baisser les prix et réduire la faim aboutissent à une impasse • La faible performance économique de l'OCDE conduit à la réduction des flux d'aide • La situation économique et géopolitique négative sape les efforts internationaux pour mettre un terme aux crises alimentaire et environnementale • La dégradation de l'environnement engendre des niveaux élevés de migration contrainte, dus à la sécheresse, aux inondations ou aux conflits qui en résultent 	<ul style="list-style-type: none"> • Bien que la bonne performance du monde en développement contribue à soulager bon nombre de problèmes d'approvisionnement alimentaire, la rapide expansion des classes moyennes renforce la demande de viande, mettant à l'épreuve l'offre agricole. Cette demande provoque la hausse des prix et freine le développement • La faible performance de l'OCDE signifie que les réformes environnementales sont mises en attente

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<ul style="list-style-type: none"> Préoccupations environnementales Sécurité alimentaire – taux de croissance de la demande alimentaire, prix alimentaires Dégradation de l'environnement – réfugiés environnementaux, pressions sur les terres arables (suite) 	<ul style="list-style-type: none"> Les zones particulièrement arides souffrent encore mais le climat géopolitique encourage les migrations et la communauté internationale accueille ces populations déplacées 	<ul style="list-style-type: none"> La prospérité de l'OCDE lui permet d'accroître les flux d'aide en faveur de l'environnement, dont les effets se feront sentir vers le milieu et la fin de la période du scénario 	<ul style="list-style-type: none"> Le monde en développement connaît un certain nombre de conflits menaçants autour de l'accès aux terres arables L'OCDE pourrait prendre des mesures pour atténuer les conséquences sur l'environnement, toutefois les économies émergentes, dans un effort désespéré pour maintenir la croissance, s'opposent à tout effort de réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> La coopération internationale autour de la réduction des gaz à effet de serre est pratiquement inexistante Une association de multiples facteurs fait des dégâts dans le monde en développement. Les prix élevés des denrées alimentaires et des matières premières réduisent un nombre sans précédent de personnes à la pauvreté et les pressions migratoires s'accroissent Les pays développés ne sont pas disposés à accueillir de grandes vagues de réfugiés environnementaux La migration illégale à destination de l'OCDE est fréquente 	<ul style="list-style-type: none"> Sans la pression en faveur d'une réduction des émissions, habituellement exercée par l'OCDE sur le monde en développement, les économies à industrialisation rapide pourraient contribuer à une accélération nette des émissions de gaz à effet de serre pour la période allant jusqu'en 2020 Des améliorations concernant les émissions de gaz à effet de serre se vérifient de 2020 à 2030. Cette tendance accentue la dégradation de l'environnement et la pression migratoire Un retour à l'« activisme environnemental » sur le plan mondial ne sera constaté que dans les phases plus tardives du scénario

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés <i>(suite)</i>					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Technologie – progrès technologique, connectivité et diffusion	<ul style="list-style-type: none"> L'accélération de l'adoption des téléphones mobiles, des ordinateurs et du haut débit dans les pays en développement permet une plus grande interconnexion mondiale et fait entrer les PMA dans le XXI^e siècle La diffusion technologique progresse rapidement au fur et à mesure que les économies émergentes et en développement sont en mesure de mettre en œuvre des réformes structurelles correspondantes, aidées en cela par une forte croissance économique La hausse du nombre d'emplois qui en résulte contribue à atténuer les pressions migratoires 	<ul style="list-style-type: none"> Une croissance prolongée permet au progrès technologique dans les pays de l'OCDE d'avancer plus rapidement que prévu Une disponibilité limitée de fonds destinés à l'investissement dans les pays BRIC et autres États n'appartenant pas à l'OCDE limite le potentiel de la R&D ou l'adoption des innovations qui tireraient la croissance, les réformes structurelles et le progrès social. Par voie de conséquence, les pressions migratoires augmentent La croissance vigoureuse et prolongée des États membres de l'OCDE allègue la demande de main-d'œuvre migrante possédant des compétences technologiques, et accélère la fuite 	<ul style="list-style-type: none"> Dans les PMA, la faible croissance économique et l'investissement étranger limité dans le secteur technologique provoquent la lenteur des progrès technologiques – ce qui rend difficile la rétention d'un nombre plus important de travailleurs hautement qualifiés Les économies émergentes utilisent la technologie et l'innovation afin de se propulser vers un positionnement où elles peuvent retenir un nombre croissant de leurs ressortissants les plus qualifiés et attirer des flux entrants Les pays développés, en développement ou des nations plus pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> Le contexte géopolitique négatif réduit radicalement la diffusion technologique Les PMA sont très durement frappés, l'investissement étranger technologique décroît et l'adoption du téléphone mobile, des ordinateurs et du haut débit ralentit dans un contexte de sinistres projections économiques L'absence de solides marchés étrangers pour les entreprises technologiques de l'OCDE et les faibles projections de croissance ralentissent la demande de migrants qualifiés Ralentissement de la concurrence autour des migrants qualifiés, les économies émergentes se montrant incapables de rivaliser avec l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> Des améliorations rapides dans les infrastructures énergétiques des pays en développement aide la diffusion technologique, tandis que la hausse du pouvoir d'achat accroît son utilisation, à la fois au niveau national et personnel La diffusion technologique est particulièrement vigoureuse entre les économies émergentes et celles moins développées au fur et à mesure qu'elles tissent des liens étroits à travers le commerce, les traités multilatéraux et les accords bilatéraux Les États de l'OCDE restent les chefs de file mondiaux dans le domaine technologique mais les progrès rapides des pays en développement tendent de plus en plus à placer

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Technologie – progrès technologique, connectivité et diffusion (suite)	<ul style="list-style-type: none"> La croissance des marchés de technologie renforce la demande de migrants qualifiés dans les économies développées et émergentes, intensifiant une concurrence déjà acharnée autour des personnels qualifiés 	internationale des cerveaux – exacerbant les problèmes des économies émergentes et notamment des PMA	<ul style="list-style-type: none"> Les pays de l'OCDE restent en tête dans le domaine de l'innovation technologique, aidés en cela par le flux régulier de migrants qualifiés résultant de la fuite des cerveaux en provenance du monde en développement; la concurrence autour des personnels qualifiés s'intensifie toutefois 	<ul style="list-style-type: none"> Le déclin des opportunités formelles pourrait entraîner une hausse proportionnelle de la migration illégale 	<ul style="list-style-type: none"> La diffusion technologique s'accompagne d'une progression de la migration circulaire concernant les personnes hautement qualifiées entre les États de l'OCDE, les économies émergentes, et enfin les PMA Ce scénario ne verra pas véritablement de fuite des cerveaux mais plutôt un « convoyeur » de cerveaux au fur et à mesure que les travailleurs qualifiés alterneront entre eux, voire migreront plusieurs fois, accélérant la diffusion et encourageant l'innovation
					<ul style="list-style-type: none"> ces derniers sur un pied d'égalité avec l'OCDE. Parallèlement à cela, les entreprises de l'OCDE comptent sur les marchés du monde en développement pour leur expansion et le transfert de leurs technologies

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de pression sur les infrastructures matérielles • Infrastructures d'enseignement • Infrastructures sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Les excellents résultats économiques tirent une hausse des dépenses dédiées à l'infrastructure dans les économies émergentes et les PMA afin de fournir une ossature pour la croissance et le développement social à venir • Une part substantielle des dépenses concerne l'éducation et la santé • Au fur et à mesure que sont introduites des améliorations dans les soins de santé et l'éducation, les pressions migratoires diminuent. Les niveaux supérieurs d'instruction dans le monde en développement offrent la valeur ajoutée d'une amélioration de nombreux autres indicateurs sociaux, atténuant davantage la pression migratoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Les économies émergentes et les PMA ont du mal à financer leurs besoins croissants dans le domaine des infrastructures et les conditions requises par les investisseurs internationaux rendent cette option impossible pour de nombreux projets • Toutefois, les pays de l'OCDE sont davantage disposés à soutenir les coûts d'efforts vitaux de développement à travers les enveloppes d'aide. Les progrès nombreux États répugnent à s'endetter davantage ou se placent sous le contrôle des nations développées, la Banque mondiale ou le FMI 	<ul style="list-style-type: none"> • Les BRIC et d'autres économies émergentes se montrent capables de mener à bien le développement des infrastructures, les réformes dans le domaine de la santé et de l'éducation • Ces investissements permettent aux pays de retenir un pourcentage croissant de leur capital humain, de rivaliser avec les nations de l'OCDE pour ce qui est d'attirer les migrants qualifiés, voire de faire revenir leurs propres ressortissants en poste à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> • Les progrès stagnent à alors que les mauvais résultats économiques et un environnement géopolitique compétitif et isolationniste font des dégâts • Même si les économies émergentes ne sont pas aussi durement touchées que les PMA, leur capacité à mettre en œuvre des réformes dans le domaine de la santé ou de l'éducation est sérieusement compromise, ce qui nuit à leur développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Au fur et à mesure que progresse la croissance des États n'appartenant pas à l'OCDE, l'investissement infrastructurel devient une priorité cruciale afin d'élargir les perspectives économiques et retenir les meilleurs éléments • Même si les pays de l'OCDE devraient conserver le leadership en matière d'infrastructures, la mauvaise situation économique qui domine pourrait s'avérer dissuasive pour un certain nombre de migrants, qui pourraient opter pour les économies émergentes. Dans ce scénario, l'OCDE ne représentera qu'un arrêt au sein d'un convoyeur circulaire de migrants qualifiés

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Infrastructure • Capacité de pression sur les infrastructures matérielles • Infrastructures d'enseignement • Infrastructures sanitaires (suite)	• Les PMA commencent sérieusement à s'attaquer aux crises sanitaires endémiques, créant un environnement propice au développement et à l'IED. • Au fur et à mesure que la situation s'améliore, le réservoir de migrants qualifiés rétrécira, ce qui provoquera une concurrence féroce, notamment entre les pays OCDE et BRIC	• L'augmentation de l'aide et l'accélération du développement qui en résulte contribuent à ralentir la migration – toutefois celle-ci demeure élevée, les pays de l'OCDE continuant d'attirer la « crème » du capital humain des pays non membres de l'OCDE	• En revanche, les PMA s'avèrent incapables de mener à bien de telles initiatives ce qui limite les opportunités et accentue les pressions migratoires	• Le monde développé possède une capacité ou une disponibilité limitée quant à l'aide à apporter aux États n'appartenant pas à l'OCDE étant donné le ralentissement ou la stagnation de leurs propres économies • Les pressions migratoires s'accroissent partout, submergeant l'OCDE laquelle se montre en général non disposée à accepter des quantités importantes de migrants	

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés <i>(suite)</i>					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Coopération régionale et aide internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Les institutions régionales et pan-régionales sont en plein essor au fur et à mesure que la progression de la mondialisation et la bonne volonté politique encouragent le commerce et la collaboration politique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les excellents résultats des pays de l'OCDE contribuent à renforcer les liens entre États-membres. Le corollaire en est un désir plus prononcé d'exercer une influence, en contrepartie de l'aide, sur les États n'appartenant pas à l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Ce scénario voit davantage d'intégration parmi les pays émergents et plus d'assurance vis-à-vis des pays de l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des flux d'aide comme résultat de la faiblesse de la situation économique mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> • La concurrence s'intensifie autour des ressources; la concurrence commerciale et des problèmes géopolitiques créent un fossé entre l'OCDE et les économies émergentes
• Création d'institutions régionales dans le monde en développement	<ul style="list-style-type: none"> • Des liens rapprochés de nature politique et économique contribuent à diversifier le flux de migrants, rompant avec la traditionnelle dynamique « non-OCDE vers l'OCDE » au fur et à mesure que les personnes adoptent un point de vue toujours plus « international » 	<ul style="list-style-type: none"> • Une croissance économique inférieure aux attentes retarde le développement et l'intégration des BRIC et PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • S'ils ne sont pas soutenus par les économies émergentes, les PMA risquent d'en souffrir et d'être marginalisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Corruption et faiblesse de la gouvernance se conjuguent pour gaspiller une partie de l'aide que reçoivent encore les pays en développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec des priorités et des pronostics contrastants, les États de l'OCDE sont quelque peu mis de côté dans le cadre de la collaboration des économies émergentes et des PMA
• Gestion de l'aide et des subventions	<ul style="list-style-type: none"> • Effets de la corruption – amélioration de la gouvernance et réduction de la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • La dépendance des PMA par rapport aux flux d'aide engendre une course à la réduction de la corruption et à l'accroissement de la transparence dans la gouvernance et les affaires, dans le but de jeter les bases du développement futur 	<ul style="list-style-type: none"> • Les flux d'aide augmentent légèrement par rapport à leurs niveaux de 2008 mais, sans le soutien des institutions régionales et sous la pression de l'OCDE et des économies émergentes, le développement est lent 	<ul style="list-style-type: none"> • Un environnement instable prédomine dans les économies émergentes tandis que des gouvernements en difficulté ne réussissent pas à réprimer la corruption et que les réformes structurelles ne sont pas menées à terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays en développement concluent de solides alliances de nature commerciale et politique – accélérant et diversifiant les flux migratoires
• Effets de la corruption – amélioration de la gouvernance et réduction de la corruption	<ul style="list-style-type: none"> • En se développant, les États émergents et les PMA réalisent de grandes percées afin d'éradiquer la corruption et cultiver la transparence dans la gouvernance politique et de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • La dépendance des PMA par rapport aux flux d'aide engendre une course à la réduction de la corruption et à l'accroissement de la transparence dans la gouvernance et les affaires, dans le but de jeter les bases du développement futur 	<ul style="list-style-type: none"> • Les flux d'aide sont réduits en raison de la faiblesse de la situation économique dans l'OCDE. Ce qui reste est utilisé de manière plus efficace 	<ul style="list-style-type: none"> • Les flux d'aide sont réduits en raison de la faiblesse de la situation économique dans l'OCDE. Ce qui reste est utilisé de manière plus efficace 	<ul style="list-style-type: none"> • Les flux d'aide sont réduits en raison de la faiblesse de la situation économique dans l'OCDE. Ce qui reste est utilisé de manière plus efficace

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Coopération régionale et aide internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Les progrès dans la gouvernance engendrent des hausses massives des flux d'aide et d'IED au fur et à mesure que le monde en développement gagne la confiance des pays de l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le déroulement du scénario, les véritables progrès dans la réduction de la corruption dans les PMA et les économies émergentes s'avèrent lents, et par conséquent la pression migratoire augmente 	<ul style="list-style-type: none"> • Les PMA peinent encore sous le double feu de la corruption et de l'inefficacité et sont par conséquent incapables de tirer pleinement avantage des flux d'aide internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés économiques de l'OCDE contraignent les pays à se désengager quelque peu des États n'appartenant pas à l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Les améliorations sur le plan de la gouvernance sont également à la base des réformes structurelles toujours plus efficaces et du progrès social
• Création d'institutions régionales dans le monde en développement	<ul style="list-style-type: none"> • Les migrations s'accroissent mais les personnes choisissent une gamme bien plus vaste de destinations, ce qui contribue à la diffusion technologique et à l'innovation dans les économies en développement 	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de coopération régionale entre les PMA et, dans certains cas, les économies émergentes signifie que les flux de migrants se concentrent encore largement sur les pays plus riches, l'OCDE en absorbant la plus grande partie 	<ul style="list-style-type: none"> • Les réformes structurelles et le progrès social sont entravés et les pressions migratoires s'intensifient 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de confiance qui envahit la géopolitique s'oppose à la création de coopératives régionales ou « pan-régionales », et même des institutions bien établies comme l'ASEAN ont des difficultés à engendrer des efforts de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • La migration augmente hors OCDE au fur et à mesure que la coopération et la collaboration s'élargissent
• Effets de la corruption – amélioration de la gouvernance et réduction de la corruption (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • La concurrence autour de la main-d'œuvre qualifiée ne fait pas à l'heure où les migrants disposent d'un vaste choix 			<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la migration à destination de l'OCDE • Mouvement circulaire important formé de travailleurs hautement qualifiés entre des États toujours plus stables 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la migration à destination de l'OCDE • Mouvement circulaire important formé de travailleurs hautement qualifiés entre des États toujours plus stables

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés <i>(suite)</i>					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Concurrence autour des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concurrence autour des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Étant donné les conditions économiques propices, des fonds sont largement disponibles pour investir dans un approvisionnement énergétique durable et supplémentaire. Au fur et à mesure que ces sources entrent en service, la compétition autour des ressources ralentit 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays de l'OCDE sont en bien meilleure position pour rivaliser avec les pays émergents autour des ressources et obtenir de meilleurs prix des fournisseurs de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • La nature à deux vitesses de ce scénario contribue à accentuer les inégalités. Alors que l'OCDE et les économies émergentes cherchent à maximiser leur accès aux fournisseurs d'énergie, les PMA sont davantage laissés de côté 	<ul style="list-style-type: none"> • La situation économique se détériorant et tous les pays enregistrant une croissance plus faible que prévue, la recherche et l'investissement dans les énergies renouvelables ou de la diversification des approvisionnements seront délaissés au fur et à mesure que les États chercheront à consolider les sources d'approvisionnement actuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • La concurrence autour des ressources s'intensifie à l'heure où les pays en développement (notamment les économies émergentes) consomment des quantités record de matières premières, alors que les pays de l'OCDE – déjà de grands consommateurs de ces produits – s'efforcent de maintenir leurs positions
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité de l'offre – manœuvres géopolitiques ou perturbations dans les États fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Un environnement géopolitique bienveillant réduit les perturbations provoquées par les troubles (sur le plan politique ou de la sécurité) dans les pays d'approvisionnement, ce qui contribue à la baisse des prix et renforce la confiance des investisseurs. Hausse de l'IED dans l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intensification de la concurrence autour des ressources engendre la hausse des prix, alimente l'inflation et limite davantage la croissance dans de nombreuses économies émergentes et PMA – accentuant les pressions migratoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a encore de fortes dépenses dans les énergies renouvelables dans ce scénario mais cet aspect bénéficie de moins d'attention que sous le scénario 1 au fur et à mesure que l'OCDE et les économies émergentes rivalisent pour l'accès à l'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • La croissance des PMA aiguise leur appétit pour les matières premières, ce qui engendre une demande sans précédent et donc une hausse des prix 	

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Concurrence autour des ressources • Concurrence autour des ressources • Sécurité de l'offre – manœuvres géopolitiques ou perturbations dans les États fournisseurs • Diversification des sources d'énergie (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • La diversification des sources d'énergie contribue à la diffusion de la technologie et du capital humain dans le monde, ce qui aide le développement et soulage les pressions migratoires • L'OCDE recherchera encore dans le monde entier les « meilleurs et les plus intelligents » mais sera confrontée à une intensification de la concurrence de la part des économies émergentes et des nouveaux acteurs nés de la diversification énergétique 		<ul style="list-style-type: none"> • Mis sur le banc de touche, les PMA sont davantage susceptibles de connaître des conflits politiques ou violents, ce qui engendre des pressions migratoires et entrave le développement 		<ul style="list-style-type: none"> • Une concurrence acharnée renforce l'urgence des efforts d'introduction d'énergies renouvelables, mais moins de fonds sont disponibles dans les pays de l'OCDE qui connaissent une phase économique descendante • Les économies émergentes connaîtront une amélioration notable de l'investissement dans les sources alternatives à compter de 2015 • Les gagnants de la course aux ressources connaîtront un bond de leur production et croissance ainsi qu'une hausse de la demande de migrants qualifiés

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Préoccupations sécuritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conflits • Instabilité interne 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les États enregistrent une croissance économique, les efforts de développement s'accroissent, les réformes structurelles sont mises en œuvre et la situation sociale s'améliore • L'entente cordiale entre les États et la création d'institutions internationales réduisent davantage la probabilité de conflits violents, qu'ils soient de nature interne ou entre deux États • Une diminution des pré-occupations sécuritaires réduit radicalement le nombre des demandeurs d'asile politique, des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays et des immigrants clandestins 	<ul style="list-style-type: none"> • Une OCDE dominante s'avère capable d'agir en tant que gendarme mondial à l'égard du monde en développement – même si elle n'y est pas toujours disposée • La décélération du développement dans beaucoup d'économies émergentes crée des tensions chez des populations qui s'attendaient à des améliorations de leur niveau de vie et des opportunités offertes. Ceci pourrait accélérer la migration et déclencher des revendications et des conflits (parfois violents) qui pourraient accentuer davantage la pression migratoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Alors que les PMA ont du mal à rivaliser avec des États plus forts et enregistrent de mauvais résultats économiques et un développement social limité, la possibilité de conflits internes s'accroît • Les populations des pays en développement sont davantage susceptibles de protester contre un manque de développement social et l'ingérence/dominance étrangère • La multiplication des troubles s'avère une importante force migratoire, ce qui permet aux économies émergentes de trier sur le volet des travailleurs qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> • La situation géopolitique délétaire qui prévaut dans ce scénario contribue à multiplier les facteurs déstabilisants dans les pays plus pauvres et entre États • D'une manière générale, les nations développées ne seront pas disposées ou ne seront pas capables d'intervenir dans des conflits régionaux ou internes, créant un environnement propice à l'instabilité interne et à la violence • Le nombre de demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays augmente 	<ul style="list-style-type: none"> • La stabilité interne dans le monde en développement se renforce en profitant de la forte croissance économique et du fort développement social • Les PMA sont bien moins susceptibles de connaître des dissensions politiques ou violentes, ce qui soulage les pressions migratoires

Les cinq scénarios de référence – répartition par paramètres clés (suite)					
Paramètre du scénario	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées décollées »
Préoccupations sécuritaires <ul style="list-style-type: none"> • Conflits • Instabilité interne (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de préoccupations sécuritaires atténue la pression migratoire et aide les pays émergents et les économies en développement à attirer les migrants originaires du monde en développement, encourage l'innovation et les progrès technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les PMA connaissent des conflits à la fois internes et entre États autour de problèmes politiques, de disputes territoriales, des ressources et de l'accès à l'eau – ce qui intensifie les flux migratoires sortants 	<ul style="list-style-type: none"> • Les migrations se poursuivent selon un schéma classique, tandis que vers la fin de la période qui nous intéresse, les pays BRIC commenceront à rivaliser autour de la main-d'œuvre qualifiée • Il existe la possibilité que l'OCDE intervienne afin d'aider les États en proie à des désordres internes. Cela pourrait conduire à la normalisation de la situation et à un développement davantage durable 	<ul style="list-style-type: none"> • La multiplication des demandes d'asile mettent sous pression les pays de l'OCDE et les pays voisins qui accueillent un nombre de réfugiés supérieur à leurs capacités et dont la présence gêne les efforts de développement et la stabilité interne • Hausse de la « migration traditionnelle » au fur et à mesure que les personnels spécialisés fuient les zones de conflit à la recherche d'un meilleur niveau de vie 	

Annexe 4.A3

Facteurs d'attraction : impact potentiel sous chaque scénario

Facteurs d'attraction – impact potentiel sous chaque scénario					
Facteur d'attraction	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
PIB par habitant	<ul style="list-style-type: none"> Le PIB par habitant dans l'OCDE augmente parallèlement à l'inflation. La médiane s'établit approximativement à USD 34 000 L'écart salarial entre les États membres et non membres de l'OCDE se résorbe mais demeure supérieur à 50 % 	<ul style="list-style-type: none"> Le PIB par habitant dans l'OCDE augmente plus rapidement que l'inflation. La médiane s'établit approximativement à USD 36 000 L'écart entre les États membres et non membres de l'OCDE se creuse et dépasse 50 % 	<ul style="list-style-type: none"> Le PIB médian par habitant dans l'OCDE atteint approximativement USD 34 000 L'écart salarial entre les États membres de l'OCDE et les pays BRIC varie de 30 % à 50 %. L'écart par rapport à certaines économies en développement s'accroît pour dépasser 60 % 	<ul style="list-style-type: none"> Le PIB par habitant dans l'OCDE augmente moins rapidement que l'inflation, rendant les populations plus pauvres en termes réels. La médiane chute sous USD 30 000 L'écart salarial entre les États membres et non membres de l'OCDE se résorbe mais demeure supérieur à 50 % 	<ul style="list-style-type: none"> Le PIB par habitant stagnera et sera distancé par l'inflation à l'intérieur de l'OCDE. La médiane atteint à peine USD 26 000 L'écart salarial entre les États membres et non membres de l'OCDE varie de 30 % à 50 %

Facteurs d'attraction – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteur d'attraction	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Part de la population née à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> La part médiane est de 10 % pour les pays de l'OCDE. La Corée possède la part la plus faible avec 0,3% et le Luxembourg la plus importante avec 32,6 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La part médiane augmente pour atteindre près de 12 % parallèlement au boom de l'OCDE et à sa domination par rapport au monde émergent 	<ul style="list-style-type: none"> La part de la population née à l'étranger augmente mais l'OCDE est concurrencée sur ce terrain au fur et à mesure que davantage de migrants sont attirés par les économies émergentes. La part médiane bondit pour atteindre 11 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les taux augmentent mais la part médiane n'augmente que de manière marginale, s'établissant à près de 9 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les taux baissent pour atteindre 6,0 % au fur et à mesure que les BRIC et les économies émergentes absorbent une part plus large des flux migratoires et que les PMA entrent dans la course
Rapport de dépendance en fonction de l'âge	<ul style="list-style-type: none"> Le ratio médian dans l'OCDE est de 0,5, le Mexique étant le seul État à enregistrer un ratio supérieur avec 0,6 La croissance continue nourrit le besoin d'augmenter le pourcentage des personnes actives et de celles qui ont un emploi Alimente le besoin d'augmenter la productivité des travailleurs à travers l'éducation et d'autres facteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Le ratio médian de l'OCDE est stable à 0,5 avec une tendance à la baisse sur le long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Le ratio médian de l'OCDE est stable à 0,5 avec une tendance à la hausse sur le long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Le ratio médian de l'OCDE est stable à 0,5 avec une tendance à la hausse sur le long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Le ratio médian de l'OCDE est stable à 0,5 avec une tendance à la hausse très légère sur le long terme au fur et à mesure que la réduction des opportunités limite les possibilités de travailler au-delà de l'âge de la retraite

Facteurs d'attraction – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteur d'attraction	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Principaux secteurs d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • L'OCDE est principalement engagée dans le secteur des services – le nombre d'emplois augmente dans le secteur des services • L'Allemagne et les États-Unis sont les seuls pays à posséder d'importantes industries manufacturières, employant respectivement 28 millions et 125 millions de personnes. L'Italie, la Corée et l'Espagne possèdent de substantielles industries manufacturières lesquelles sont toutefois plus réduites 	<ul style="list-style-type: none"> • L'emploi augmente davantage dans le secteur des services tandis que l'industrie manufacturière poursuit son déclin. Les États-Unis détruisent 10 % des emplois dans l'industrie manufacturière d'ici 2030 • Besoin de formation et d'éducation afin d'augmenter le nombre des personnes ayant un emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Expansion du secteur des services tandis que l'industrie manufacturière continue de décliner. Les États-Unis perdent de 6 % à 8 % des emplois manufacturiers d'ici 2030 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour de l'industrie manufacturière locale au fur et à mesure que les entreprises de l'OCDE rapatrient leurs usines 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclin aussi bien du secteur des services que de l'industrie manufacturière dans la plupart des pays de l'OCDE

Facteurs d'attraction – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteur d'attraction	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Effectifs de l'éducation tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> Fortes hausses des inscriptions dans le tertiaire. Dans l'Union de l'Europe occidentale (UEO), elles bondissent de 73 % pour s'établir à 130 millions tandis que pour le Mouvement des pays non alignés (MNA), la hausse est de 32 % pour un effectif de 145 millions à l'horizon 2025 	<ul style="list-style-type: none"> Les admissions dans les établissements de l'OCDE augmentent de façon générale. L'UEO et le MNA connaissent une légère chute des admissions due à la baisse du nombre d'étudiants originaires du monde en développement. Les hausses s'établissent respectivement à 65-70 % et à 25-30 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les admissions dans l'OCDE progressent partout. Les effectifs pour l'UEO et le MNA progressent de 65-75 % et de 25-35 % respectivement. Concurrence acharnée de la part des économies émergentes autour des inscriptions 	<ul style="list-style-type: none"> La faible performance des États non membres de l'OCDE renforce l'intérêt dans les institutions de l'OCDE et les inscriptions s'envolent. Les hausses des inscriptions dans les pays de l'UEO et du MNA sont respectivement de 75 % et de 35 % 	<ul style="list-style-type: none"> La croissance des effectifs de l'OCDE ralentit sous la pression de la faible performance économique et de la concurrence des États non membres de l'OCDE Les établissements des pays de l'UEO et du MNA connaissent une hausse des inscriptions de 60 % et de 25 % respectivement
Population active (2020)	<ul style="list-style-type: none"> En 2020 le monde possèdera un pourcentage de population active équivalent à 64,4 %. La médiane de l'OCDE sera de 57,45 % 	<ul style="list-style-type: none"> Population active : Monde : 62 % OCDE : 60 % 	<ul style="list-style-type: none"> Population active : Monde : 61 % OCDE : 55-60 % 	<ul style="list-style-type: none"> Population active : Monde : 65 % OCDE : 55 % 	<ul style="list-style-type: none"> Population active : Monde : 65-70 % OCDE : 50-55 %

Facteurs d'attraction – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteur d'attraction	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Taux total de fécondité 2030-35	<ul style="list-style-type: none"> Le taux mondial de fécondité est de 2,14. Le taux médian de l'OCDE est de 1,78 	<ul style="list-style-type: none"> Le taux mondial de fécondité est de 2,3. Le taux médian de l'OCDE est de 1,90 	<ul style="list-style-type: none"> Le taux mondial de fécondité est de 2,0. Le taux médian de l'OCDE est de 1,65 	<ul style="list-style-type: none"> Le taux mondial de fécondité est de 2,0. Le taux médian de l'OCDE est de 1,70 La faible croissance économique pourrait réduire les taux de fécondité Une combinaison de chocs économiques et politiques est susceptible d'aggraver ces effets et de ralentir davantage les taux de fécondité Il s'agit davantage d'un effet à long terme. Il est peu probable qu'il ait un quelconque impact dans le court ou moyen terme de la période du scénario 	<ul style="list-style-type: none"> Le taux mondial de fécondité est de 2,14. Le taux médian de l'OCDE est de 1,65

Facteurs d'attraction – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteur d'attraction	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Déterminants/ variables explicatives de la population active</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'âge médian des citoyens de l'OCDE sera de 44 ans en 2030 • C'est le Luxembourg qui vieillira le plus lentement et la Corée le plus rapidement pour atteindre un âge moyen de 48 ans • Les populations en âge de travailler diminueront au fur et à mesure que les âges médians augmenteront <p>en nombres absolus, en 2005 et en 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge médian de la population en 2005 et 2030 	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge médian des citoyens de l'OCDE sera de 44 ans en 2030 • La croissance de l'OCDE se produisant de manière isolée, souvent au détriment des autres États, les âges médians continueront d'augmenter régulièrement et la population active de diminuer 	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge médian des citoyens de l'OCDE sera de 44 ans en 2030 	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge médian des citoyens de l'OCDE en 2030 sera compris entre 40 et 42 ans. Une légère baisse par rapport aux scénarios 1 à 3, imputable aux conditions économiques défavorables • L'âge médian dans les pays de l'OCDE augmentera sûrement sous ce scénario mais à un rythme plus lent que dans les scénarios 1 et 2 étant donné le ralentissement économique 	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge médian des citoyens de l'OCDE en 2030 sera compris entre 39 et 41 ans. Ceci est imputable au fait que le scénario 5 dépeint la situation économique la plus sombre pour l'OCDE • La population en âge de travailler des pays de l'OCDE est vouée à connaître un déclin tandis que l'âge médian continuera d'augmenter. Ces changements seront mineurs en soi mais leurs ramifications seront largement ressenties 	

Facteurs d'attraction – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteur d'attraction	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Inflation • Inflation, prix moyens à la consommation (variation annuelle en pourcentage) en 2006 et en 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Vaste tendance à la baisse dans les États de l'OCDE. Le taux d'inflation médian est approximativement compris entre 2 % et 2,5 % en 2013. Des États relativement peu nombreux connaissent une tendance opposée et affichent une hausse de l'inflation • Des conditions économiques favorables et une solide performance permettent à l'OCDE de conserver de faibles taux d'intérêt pendant l'ensemble de la période à la suite les difficultés connues durant le resserrement du crédit 	<ul style="list-style-type: none"> • Les taux d'intérêt médians de l'OCDE se situent entre 2 % et 2,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Les taux d'intérêt médians de l'OCDE se situent entre 2 % et 2,5 % • La faible inflation pourrait ne pas concerner tous les États de l'OCDE, et l'intensification de la concurrence autour des ressources, de la part d'économies émergentes et de pays BRIC avides de ressources, pourrait alimenter l'inflation mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les politiques économiques, les taux d'intérêt médians de l'OCDE fluctuent entre 1,5 % et 5 % • Avec le grippage de la mondialisation et la stagnation de la croissance économique de l'OCDE, les taux d'intérêt pourraient baisser grâce aux gouvernements et aux banques centrales qui chercheraient à stimuler des économies ralenties – ce qui à son tour pourrait nourrir des pressions inflationnistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les taux d'intérêt bondissent de façon générale dans l'OCDE, atteignant une médiane de 4-5 % • En raison des difficultés des économies de l'OCDE et du prix du pétrole, qui dépasse USD 100 le baril, l'inflation demeurera une préoccupation bien réelle

Facteurs d'attraction – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteur d'attraction	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Double citoyeneté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pays/Territoires autorisant la double citoyeneté quelconque 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un contexte politique et économique aussi bienveillant, la notion de double citoyeneté devient quelque peu dépassée au fur et à mesure que de nombreux États assouplissent les contrôles frontaliers afin de s'intégrer davantage dans une économie mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> • À l'heure du boom de l'OCDE, ces pays développés font tout leur possible pour accueillir l'afflux de travailleurs qualifiés dont ils ont besoin • Les restrictions frontalrières entre États de l'OCDE, déjà minimales, seront relâchées davantage encore, tandis que celles concernant les migrants qualifiés originaires de pays n'appartenant pas à l'OCDE seront atténuées 	<ul style="list-style-type: none"> • Grâce à la croissance partagée par les économies de l'OCDE et les pays émergents, les rapports entre les deux groupes de pays sont cordiaux et les restrictions frontalrières demeurent légères • La double citoyeneté est encouragée tout comme la migration professionnelle • Les barrières à la migration sont plus sévères pour les travailleurs non qualifiés originaires des PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le contexte de tension politique qui sévit sous ce scénario un nombre toujours plus important de pays renforcent leurs barrières à la migration • Les droits de la double citoyeneté sont réduits, restreignant les mouvements de nombreux migrants et voyageurs habituels, notamment ceux originaires des PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports sont tendus entre l'univers OCDE et non OCDE, l'intensification de la concurrence, sur le plan commercial et géopolitique provoquant une dégradation des relations • La coopération sur la double citoyeneté ou les restrictions/contrôles frontaliers est limitée, ce qui augmente la difficulté et le coût des migrations • Les relations entre les économies émergentes et les PMA sont généralement solides • Les BRIC sont capables de s'approvisionner à bas coût en ressources naturelles auprès des PMA aux fins de satisfaire leurs économies voraces tandis que les PMA eux-mêmes tirent profit d'accords commerciaux et du renforcement de l'IED et du soutien politique

Facteurs d'attraction – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteur d'attraction	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Population née à l'étranger</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les États-Unis comptent au total 32 millions de citoyens nés à l'étranger, dont 17 millions sont originaires d'États n'appartenant pas à l'OCDE. La population née à l'étranger pourrait augmenter et atteindre près de 40 millions de personnes à l'horizon 2030 • L'Allemagne abrite la deuxième plus importante population née à l'étranger avec des effectifs s'élevant à 8 millions et à 4,5 millions de personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Au fur et à mesure que la migration vers l'OCDE s'accélère, les populations nées à l'étranger augmentent, tout comme le pourcentage des personnes originaires des États non membres de l'OCDE • Ce scénario prévoit la poursuite des tendances de référence pour l'OCDE, tandis que les BRIC connaîtront une croissance limitée de leurs effectifs de résidents nés à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pourcentages de la population née à l'étranger et de la population originaire des pays non membres de l'OCDE progressent tous deux • Par rapport au scénario 1, le scénario 3 prévoit moins de diversification résultant de la croissance asymétrique entre OCDE, économies émergentes et PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions économiques défavorables réduiront à la fois les populations de l'OCDE nées à l'étranger et la proportion des populations originaires des pays non membres de l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Chute des effectifs des populations nées à l'étranger, ainsi que des parts des populations originaires de pays non membres de l'OCDE. Le déclin est ici plus marqué que pour le scénario 4 	

Annexe 4.A4

Facteurs de rejet : impact potentiel sous chaque scénario

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées décapées »
Population active	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du taux de population économiquement active d'ici 2020 : <ul style="list-style-type: none"> - Monde : -2,0% - Régions plus développées (RPD) : -2,5% - Régions moins développées (RMD) : +2% 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du taux de population active d'ici 2020 : <ul style="list-style-type: none"> - Monde : -1,5% - RPD : -3,0% - RMD : +2,5-3% 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du taux de population active d'ici 2020 : <ul style="list-style-type: none"> - Monde : -2,0% - Régions plus développées (RPD) : -2,5-3,0% - Régions moins développées (RMD) : +2,5% 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du taux de population active d'ici 2020 : <ul style="list-style-type: none"> - Monde : -1,5% - Régions plus développées (RPD) : -2,0% - Régions moins développées (RMD) : +3,0% 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du taux de population active d'ici 2020 : <ul style="list-style-type: none"> - Monde : -1,5% - Régions plus développées (RPD) : -2% - Régions moins développées (RMD) : +1,5% Étant donné qu'il s'agit d'une tendance générale, nous verrons peu de changements dans les phases initiales du scénario
Stabilité politique, absence de violence (courante)	<ul style="list-style-type: none"> La grande majorité des États n'appartenant pas à l'OCDE se situe en dessous du 50^e percentile selon les indicateurs mondiaux de gouvernance. Seulement quatre pays obtiennent un meilleur score 	<ul style="list-style-type: none"> Probabilité d'un léger déclin du classement médian résultant d'une hausse des tensions (Voir ci-dessous) 	<ul style="list-style-type: none"> Nous pouvons nous attendre à un léger déclin de la médiane. Médiane possible entre 32% et 33,5% 	<ul style="list-style-type: none"> Les instabilités décrites ci-après promettent un affaiblissement des scores de gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Si les États en développement réussissent à éviter la corruption qui souvent accompagne le développement rapide, nous pourrions voir un taux médian de gouvernance compris entre 35% et 38%. L'amélioration serait moins prononcée si le développement conduisait au despotisme

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Stabilité politique, absence de violence (courante) (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Le percentile moyen d'une sélection de 30 pays est de 33,45 La forte croissance soutient et renforce la stabilité politique, réduit les tensions internes et atténue les facteurs de rejet de la migration notamment pour les pays précédemment instables Des conflits internes éclatent périodiquement dans certains PMA et une poignée de pays en développement Les niveaux d'envois de fonds devraient augmenter et contribuer à réduire les tensions dans les pays d'envoi 	<ul style="list-style-type: none"> Médiane attendue entre 31 % et 33 % Possibilité d'une intensification des tensions religieuses et ethniques au sein des pays BRIC Renforcement de l'éventualité d'un conflit entre la Russie et ses voisins et entre l'Inde et le Pakistan 	<ul style="list-style-type: none"> L'instabilité grandit sous ce scénario dans les pays non BRIC en raison des tensions internes 	<ul style="list-style-type: none"> Dans ce scénario nous pouvons nous attendre à une médiane de gouvernance comprise entre 27 % et 29 % Une faible croissance pourrait conduire à des troubles sur le plan national et à une accélération des changements de gouvernements dans certains pays en développement et PMA 	<ul style="list-style-type: none"> Des économies émergentes et des PMA en expansion s'avèrent capables de procurer un développement social plus rapide à des populations toujours plus fortunées et productives La généralisation de la prospérité et l'émergence d'une solide classe moyenne signifient que les violences internes sont peu fréquentes « Le pouvoir corrompt » – la forte croissance et le bond proportionnel du développement pourraient masquer l'inconduite politique, toutefois, les leaders en poste qui profitent d'un moment favorable pour pérenniser leur pouvoir risquent de voir le vent tourner en cas d'achèvement de la période de prospérité

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Effectifs de l'éducation supérieure	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les régions en développement enregistrent une hausse des inscriptions dans l'enseignement supérieur. La Chine, l'Inde, l'Asie du Sud-est et l'Afrique sub-saharienne (ASS) obtiennent les meilleurs résultats, affichant chacune plus de 200 % de croissance à l'horizon 2030 Davantage d'argent se trouve disponible pour l'éducation à la fois dans les États de l'OCDE et pour les programmes d'enseignement financés par l'aide publique dans les États non membres de l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> L'amélioration en Chine et en Inde est inférieure au Scénario 1, avec une progression de 85-95 %, tandis que l'ASS obtient également une croissance moindre, soit seulement 110-120 % à l'horizon 2030 	<ul style="list-style-type: none"> La Chine est en tête des BRIC avec une hausse de 100-110 % de ses effectifs tandis que les PMA connaissent une hausse moyenne de 90 à 100 % à l'horizon 2020 pour l'ASS 	<ul style="list-style-type: none"> Les problèmes économiques ralentissent les taux d'inscription, y compris dans les BRIC. La Chine enregistre une hausse de 70 % tandis que les PMA enregistrent une hausse moyenne d'à peine 55-65 % à l'horizon 2030 L'enseignement supérieur pourrait être freiné en cas de ralentissement économique Une décélération mondiale pourrait se traduire, dans les pays de l'OCDE, par une baisse des opportunités sous forme de places financées par des subventions ou des bourses 	<ul style="list-style-type: none"> Profitant de la forte croissance, et des progrès dans le domaine du développement social et des réformes structurelles, les gouvernements et les populations font montre d'une nouvelle ambition Hausse considérable des effectifs du supérieur au fur et à mesure que les pays en développement investissent dans le capital humain et cherchent à développer leur main-d'œuvre qualifiée La Chine est en tête des pays BRIC et des économies émergentes avec une hausse des effectifs de 110-120 % à l'horizon 2030. Les PMA affichent également des hausses supérieures aux attentes. L'ASS enregistre une hausse supérieure à 200 % à l'horizon 2030

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Habitants des zones sous stress hydrique	<ul style="list-style-type: none"> Le pourcentage d'habitants d'Asie du Sud vivant sous stress hydrique sévère atteint 80 % à l'horizon 2030, tandis que toutes les autres régions, à l'exception du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, enregistrent une baisse du nombre d'habitants soumis au stress hydrique Une plus grande quantité d'argent est disponible pour une meilleure gestion des ressources rares en eau dans le monde développé et en développement Des tensions sporadiques émergent dans et entre les nations où la pénurie d'eau demeure un problème 	<ul style="list-style-type: none"> Le pourcentage d'habitants d'Asie du Sud vivant sous stress hydrique atteint 82 % à l'horizon 2030. Ailleurs, l'amélioration ralentit en moyenne de 1 à 2 % Utilisation plus importante de l'aide de l'OCDE aux fins de financer les projets novateurs d'irrigation et d'accès à l'eau dans le monde en développement Financement national plus important pour les projets hydriques dans les pays enregistrant de bonnes performances Le ralentissement dans les pays BRIC mène à une réduction du financement des projets hydriques et à une montée des tensions entre zones agricoles et urbaines 	<ul style="list-style-type: none"> Grâce à la solide performance indienne, le pourcentage d'habitants d'Asie du Sud vivant sous stress hydrique baisse légèrement pour atteindre 77-78 %. Ailleurs, les chiffres concernant les PMA progressent légèrement de 0,5-1 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les mesures destinées à juguler le stress hydrique échouent et le nombre des personnes affectées augmente Le pourcentage d'habitants d'Asie du Sud vivant sous stress hydrique augmente pour atteindre 83 %. Dans les économies émergentes, ce chiffre progresse de 0,5 % et dans les PMA de 0,5-1,5 % Le stress hydrique provoque une hausse de la migration au départ de l'Asie, de l'Afrique et du Moyen-Orient L'augmentation du stress hydrique provoque une montée des tensions entre les États et contribue à réduire le niveau de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Les économies émergentes connaissent une amélioration rapide sous ce scénario – de 2-4 % par rapport aux valeurs de départ. Le pourcentage d'habitants d'Asie du Sud vivant sous stress hydrique chute à 76 % Même si les efforts de développement ne bénéficient que d'une aide limitée de la part de l'OCDE, des progrès sont obtenus. Suite à une forte croissance, des fonds sont disponibles dans le monde en développement et permettent de s'attaquer aux problèmes de pénurie d'eau L'atmosphère propice à la coopération dans le monde en développement signifie que les populations des zones arides sont plus volontiers aidées par les États voisins

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Projections concernant les inondations côtières	<ul style="list-style-type: none"> À l'horizon 2070, 147 millions de personnes seront menacées par les inondations côtières, ce qui représente 5 % de la population mondiale. La Chine sera le pays le plus durement frappé avec près de 30 millions de personnes concernées, tandis que le sous-continent asiatique sera fortement affecté aussi Davantage d'argent est disponible pour aider les populations à quitter les zones menacées 	<ul style="list-style-type: none"> Sous ce scénario, plus de 5 % de la population mondiale sera à risque à l'horizon 2070. Hausse possible d'environ 0,15-0,2 % 	<ul style="list-style-type: none"> La population à risque augmente de 0,025-0 % Les BRIC ainsi que les économies émergentes et les PMA bénéficieraient d'aide extérieure pour tout état de cause choisir de ne pas lutter contre les inondations dans certaines zones afin de consacrer leurs ressources à la protection exclusive de certains lieux décisifs – ce qui est susceptible de conduire à des migrations importantes 	<ul style="list-style-type: none"> L'augmentation de la population à risque peut atteindre jusqu'à 1 % 	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de la part de population menacée (5 %). Ce recul pourrait peut-être atteindre 0,25-0,5 % Les pays en développement pourraient renforcer l'aide et le transfert de compétences afin de contribuer à la protection côtière des PMA – et réduire ainsi le risque de migrations importantes vers les pays plus riches tels que les États BRIC ou le Moyen-Orient Les pays sélectionneront les lieux auxquels consacrer les efforts de protection – ce qui conduira à des déplacements internes

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Déterminants/variables explicatives de la population active</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de dépendance en fonction de l'âge • Taux global de fécondité 2030-35 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux mondial de fécondité en 2030 : 2,14 • L'actuel rapport de dépendance démographique dans l'OCDE est de 0,5. • D'ici 2030, une majorité d'États auront des taux similaires ou supérieurs à celui de l'OCDE • Au fur et à mesure que les États non membres de l'OCDE connaissent une forte croissance économique, la baisse des taux de fécondité et la hausse du revenu et des taux d'emploi sont attendues • Sur le long terme, les taux de fécondité chutant, le ratio de dépendance démographique des pays en développement devrait imiter davantage celui des pays de l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux mondial de fécondité en 2030 pourrait légèrement progresser pour s'établir à 2,17 • Le ratio de dépendance médian restera à 0,5 avec une tendance à la hausse sur le long terme • Les taux de fécondité de pays tels que l'Inde et de nombreux PMA demeurant élevés, leurs taux de dépendance démographique resteront faibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux mondial de fécondité en 2030 progressera pour atteindre 2,19 en raison de la mauvaise performance des PMA • Le ratio de dépendance médian restera à 0,5 avec une tendance à la hausse sur le long terme • La forte croissance des BRIC, des puissances régionales et des riches États pétroliers engendra le ralentissement des taux de fécondité, tandis que les taux de dépendance tendent à varier d'environ 0,5 par rapport aux taux moyens de l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux mondial de fécondité en 2030 progresse pour atteindre 2,22 en raison de la stagnation généralisée • Le ratio de dépendance médian restera à 0,5 avec une tendance à la hausse sur le long terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Grâce aux bons résultats des économies émergentes et des PMA, le taux de fécondité mondial en 2030 régresse pour s'établir à 2,11 • Le taux de dépendance demeure immuable à 0,5 mais la tendance générale est à la baisse • Les avantages dus à l'accélération de la croissance et du développement social requièrent du temps pour avoir des effets sur les taux de fécondité et de dépendance – les véritables améliorations généralisées ne seront constatées qu'à compter de 2020

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Déterminants/ variables ex- plicatives de la population active <ul style="list-style-type: none"> • Taux de dépendance en fonction de l'âge • Taux global de fécondité 2030-35 (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les pays les plus pauvres les taux de fécondité élevés et les taux de dépendance faibles persisteront jusqu'en 2030 		<ul style="list-style-type: none"> • Les économies plus faibles sont distancées – sans la forte croissance économique et la progression proportionnelle du développement social qui l'accompagne, les taux de fécondité et de dépendance affichent peu (voire pas) d'améliorations 		<ul style="list-style-type: none"> • Les améliorations dans l'enseignement et les gains durables en termes de revenu et de niveau de vie sont largement responsables de la baisse de la fécondité aussi bien dans les pays en développement que dans les PMA

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Déterminants démographiques et de la répartition du travail entre hommes et femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes forment actuellement 44,1 % de la main-d'œuvre dans les États de l'OCDE. Ce taux est beaucoup plus faible dans les États ne faisant pas partie de l'OCDE mais l'écart commencera à se résorber vers 2030 • Au fur et à mesure que les réformes politiques et structurelles entrent en vigueur, davantage de femmes rejoignent la main-d'œuvre. Cela pourrait faire baisser les taux de fécondité et juguler toute crise démographique potentielle concernant les pays les plus pauvres • Des baisses significatives des taux de fertilité ne deviendraient manifestes qu'à compter de 2020 	<ul style="list-style-type: none"> • L'incertitude économique dans les pays BRIC pourrait conduire à une législation ciblant le contrôle des naissances – ce qui à son tour pourrait réduire la main-d'œuvre vers la fin de la période • La grande majorité des candidats à la migration à l'horizon 2030 aura déjà vu le jour en 2012 – par conséquent leur nombre sera assez précis – les taux de fécondité à partir de 2012 influenceront les prévisions économiques à plus long terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays en développement réalisent une performance inférieure aux attentes et se montrent incapables d'améliorer les résultats économiques ou sociaux de manière significative • En l'absence de législation ou d'autres mesures dissuasives, la nécessité économique continuerait d'inciter les habitants des pays plus pauvres à former des familles plus nombreuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Dû à l'essoufflement de la mondialisation, la hausse de la participation féminine dans les États en développement et les économies émergentes pourrait ralentir • Les taux de fécondité demeurent relativement élevés et il existe un surplus de travailleurs proportionnel. Par conséquent, la pression migratoire augmente au moment où se renforce la sélectivité dans les pays de l'OCDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement économique et social devrait conduire à une hausse de la participation féminine à la main-d'œuvre et contribuer à faire baisser les taux de fécondité • Les femmes constitueront une part de plus en plus importante de la main-d'œuvre jusqu'à ce que dans certains pays leur proportion atteigne les niveaux que nous connaissons aujourd'hui dans le monde développé (environ 50 %) 	

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Déterminants de l'âge de la population</p> <ul style="list-style-type: none"> Population active (15-64), ventilée par sexe, en nombres absolus, en 2005 et 2030 Âge médian de la population en 2030 	<ul style="list-style-type: none"> L'âge médian dans les États sub-sahariens, du Mali et du Niger en 2030 sera de 17-18 ans à peine, soit une hausse de 1-2 an(s) seulement Les BRIC et les pays en développement d'Europe orientale (EO) vieillissent plus rapidement : + 6-7 ans d'ici 2030 Si les taux de fécondité baissent grâce développement économique et social, vers la fin de la période du scénario, l'âge moyen augmentera au fur et à mesure que la part de la population active rétrécira proportionnellement Les PMA obtiennent de meilleurs résultats affichent des comportements similaires, mais les effets ne seront pas ressentis dans le court ou le moyen terme 	<ul style="list-style-type: none"> Les âges médians dans les États sub-sahariens du Mali et du Niger progresseront encore plus lentement sous le scénario 2, la hausse à l'horizon 2030 se situe entre 0,5 et 1 an. Le vieillissement des pays BRIC et d'EO ralentit aussi légèrement, la hausse se situant entre 5 et 6 ans vers 2030 Malgré la croissance relativement importante affichée par les PMA (environ 6 %), leur niveau de départ est si bas que le développement s'y montre relativement lent 	<ul style="list-style-type: none"> Les âges médians dans les États sub-sahariens du Mali et du Niger affichent une évolution similaire à celle du scénario 2, le vieillissement étant de 0,5 an d'ici 2030 Le rythme de vieillissement des pays BRIC et des économies émergentes s'accélère, la hausse se situant entre 7 et 9 ans à l'horizon 2030 	<ul style="list-style-type: none"> Le rythme de vieillissement ralentit dans les pays n'appartenant pas à l'OCDE. Même les BRIC affichent une hausse médiane minimale : 4-5 ans d'ici 2030 La population active dans les pays non membres de l'OCDE augmente ou est stationnaire, et l'âge moyen demeure obstinément bas en raison de la lenteur de la mise en œuvre des réformes politiques et structurelles 	<ul style="list-style-type: none"> Le rythme de vieillissement s'accélère dans les pays non membres de l'OCDE. Les États sub-sahariens du Mali et du Niger auront vieilli de 3 à 4 ans d'ici 2030, tandis que les BRIC et les économies émergentes auront vieilli de 8 à 9 ans en raison de leurs excellents résultats économiques Au fur et à mesure que les pays en développement accéléreront le rythme des améliorations dans l'éducation et la santé et des réformes structurelles, nous observerons des baisses significatives des taux de croissance des populations actives et une hausse progressive de l'âge médian

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées décollées »
<p>Déterminants du revenu et des richesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparaison du RNB par tête, 2005 • Inflation, prix moyens à la consommation (évolution annuelle en pourcentage) en 2006 et 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • L'inflation présente une tendance à la baisse. Le succès est particulièrement remarquable en Europe orientale. La Russie réduit son inflation de plus de moitié, laquelle s'établit à 5 % ; tandis que la Serbie réduit la sienne de deux-tiers, laquelle s'établit à 6 % • L'Amérique du Sud ne connaît pas un tel succès. L'inflation bondit au Venezuela, où elle atteint 40 %, tandis que le Brésil et l'Argentine connaissent une baisse de 2 % et de 1 % respectivement • Ce scénario montre de fortes accélérations du revenu pour la plupart des pays parallèlement à une chute généralisée de l'inflation 	<ul style="list-style-type: none"> • L'inflation présente une tendance à la baisse dans l'OCDE mais, ailleurs, elle restera stationnaire ou connaîtra une pression à la hausse. La Serbie, par exemple, enregistrera une baisse de 50 % seulement, son inflation s'établissant à 9 % 	<ul style="list-style-type: none"> • L'inflation présente une tendance à la baisse dans l'OCDE et les pays BRIC mais une tendance à la hausse dans les PMA. L'inflation russe baisse pour s'établir à 4,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> • La faible performance économique provoque l'accélération de l'inflation. L'inflation serbe bondit à 8 %, tandis que la Russie voit son inflation atteindre 7,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> • La bonne performance du monde en développement et des économies émergentes provoque le recul de l'inflation. Toutefois, la surchauffe de l'économie russe provoque un bond de l'inflation, qui s'établit à 15 % • La rapide croissance salariale des économies non membres de l'OCDE risque de conduire à une surchauffe économique et à une hausse de l'inflation • Soumises à une réglementation moins lourde, certaines économies ne possèdent pas les instruments politiques qui leur auraient permis de contrôler la croissance

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Déterminants du revenu et des richesses • Comparaison du RNB par tête, 2005 • Inflation, prix moyens à la consommation (évolution annuelle en pourcentage) en 2006 et 2013 (suite)	<p>• La croissance devrait améliorer le financement de la R&D sur le plan mondial et faciliter le transfert de connaissances, conduisant à des innovations dans l'utilisation des ressources et contribuant à compenser les pressions inflationnistes dues à l'amélioration du niveau de vie mondial</p>				<p>• Des économies émergentes bien gérées se montrent capables de maintenir une croissance régulière accompagnée de taux d'inflation relativement bas et d'une amélioration constante des revenus et du niveau de vie</p>

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Technologie et innovation	<ul style="list-style-type: none"> • L'actuel nombre médian d'abonnements téléphoniques dans les pays non membres de l'OCDE est de 74 par 100 habitants • Le marché devrait connaître une expansion égale à 382,5 millions de nouveaux abonnés pendant l'année 2008 • D'ici 2012, la croissance annuelle du nombre d'abonnés devrait s'établir à 163 millions • L'innovation, sur la base du nombre de dépôts de brevets, est dominée par les pays de l'OCDE. Actuellement, aucun pays non membre de l'OCDE ne figure parmi les 10 premiers pays en termes d'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le rythme de pénétration du téléphone mobile ralentit – avec une croissance annuelle de 100-120 millions d'abonnés à l'horizon 2012 • L'une des forces motrices de la croissance de l'OCDE est l'investissement dans la R&D et les innovations qui en résultent • Les BRIC et les autres économies émergentes n'ont pas réussi à capitaliser sur leur sursaut de croissance précédant 2008 et sous-investissent dans l'infrastructure de soutien de la future croissance technologique et l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Un contexte propice aux progrès technologiques et à l'innovation permet aux abonnements au téléphone mobile de n'être que légèrement inférieurs aux niveaux du Scénario 1, soit 140-150 millions par an à l'horizon 2012 • La poursuite de la mondialisation encourage la diffusion de la technologie et accélère l'innovation. Ces facteurs contribuent à une plus grande intégration avec le monde développé 	<ul style="list-style-type: none"> • L'innovation stagne dans le monde en développement et la croissance des abonnements au téléphone mobile chute pour s'établir à moins de 100 millions à l'horizon 2012 • L'atmosphère géopolitique négative fait obstacle à la diffusion technologique, réduisant la capacité des pays non membres de l'OCDE (notamment des PMA) à renforcer l'utilisation des technologies bénéfiques pour le développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les États non membres de l'OCDE enregistrent une forte hausse des dépôts de brevets et commencent à se rapprocher des niveaux des États membres de l'OCDE qui obtiennent un classement moyen • Les abonnements au téléphone mobile s'envolent au fur et à mesure que les marchés chinois et indien font la démonstration de leur force. Nous pouvons nous attendre à une croissance égale à 180-200 millions par an en 2012 • L'innovation et l'adoption technologique dans les États n'appartenant pas à l'OCDE s'accélèrent pour atteindre un rythme soutenu notamment dans la période allant de 2015 à

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
<p>Technologie et innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'abonnés du téléphone mobile pour 100 habitants • Dépôts de brevets par pays d'origine (20 premiers pays d'origine et parts des pays dans le nombre total de dépôts de brevets), 2000 et 2006 (suite) 	<ul style="list-style-type: none"> • À l'horizon 2030, l'adoption des technologies et le rythme de l'innovation s'accélérent au fur et à mesure que le progrès économique et les réformes structurelles encouragent l'esprit d'entreprise et facilitent l'adoption technologique • L'adoption rapide des téléphones mobiles aussi bien dans les pays émergents que dans les PMA accélère le développement national et l'intégration avec le monde développé • Les avancées technologiques créent également des opportunités sur le plan national qui profitent aux PMA et ralentissent la fuite des cerveaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Décélération du nombre de ressortissants étrangers retournant dans leur pays d'origine au fur et à mesure que les opportunités y reculent • Les PMA ont du mal à soutenir les coûts du progrès technologique et bien que le nombre des diplômés progresse dans de nombreux pays, le résultat en est la fuite des cerveaux vers des pays plus développés • Malgré une croissance inégale, la diffusion technologique augmente encore au fur et à mesure que les pays membres de l'OCDE cherchent à se développer sur de nouveaux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • L'adoption rapide des téléphones mobiles – y compris dans les pays les plus pauvres contribue à la création de nouvelles micro-entreprises • Les économies émergentes affichent une vigoureuse croissance économique et se montrent capables de faire avancer à grands pas les programmes de réforme structurelle, ouvrant la voie à de nouveaux secteurs centrés sur la technologie et l'innovation – créant ainsi de nouveaux emplois et assouplissant les pressions migratoires 	<p>2030, dû aux investissements considérables effectués jusqu'en 2015, à la fois pour soutenir la R&D et attirer les secteurs à forte intensité de connaissances et de technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accélération de la pénétration du téléphone mobile rapproche les personnes, contribuant à faire avancer la diffusion technologique et à encourager l'innovation • L'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur contribuera également à accélérer l'innovation. Cette accélération encouragera à son tour la croissance 	

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées décollées »
<p>Eau salubre et assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès à des sources d'eau potable et à un assainissement améliorés (en %) • Les Objectifs du millénaire pour le développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont dépassés. Les parts de la population ayant accès à l'eau salubre et à l'assainissement atteignent respectivement 97 % et 95 % • Dû à la solide croissance économique et aux réformes, de nombreux pays non membres de l'OCDE peuvent fournir à des populations de plus en plus nombreuses un accès à l'eau salubre et à un niveau d'assainissement considérablement meilleur 	<ul style="list-style-type: none"> • Les OMD ciblant respectivement 96,5 % et 94 % de la population pour un accès à l'eau salubre et à l'assainissement avant 2015, ne sont pas atteints. Les résultats attendus pour ce scénario sont de 94 % et de 86 % respectivement à l'horizon 2015, avec des objectifs atteints en 2030 • Avec une performance économique inférieure aux attentes, les économies émergentes et les PMA pourraient être contraints à dépendre de l'altruisme des pays de l'OCDE pour pouvoir mettre en œuvre des programmes efficaces d'eau salubre et d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les BRIC et les économies émergentes réalisent les OMD, réduisant de moitié le nombre de personnes dépourvues d'accès à l'eau salubre ou à l'assainissement. Les PMA se montrent moins capables d'amélioration et sont loin d'atteindre les OMD. Dans l'ensemble, le progrès mondial est inférieur aux attentes, les chiffres atteignant respectivement 94,5 % et 87,5 %. En 2030, les objectifs ne seront toujours pas atteints 	<ul style="list-style-type: none"> • Une performance mondiale en-deçà des attentes met un terme aux efforts pour atteindre les OMD. Les chiffres stagnent. L'accès à l'eau salubre ou à l'assainissement atteint respectivement 93 % et 84 % • La diffusion technologique limitée rend plus difficiles les améliorations significatives dans la fourniture d'eau salubre et d'assainissement • Les pays n'appartenant pas à l'OCDE se montreront incapables de mettre en œuvre les programmes aussi rapidement qu'ils le souhaiteraient 	<ul style="list-style-type: none"> • Le monde émergent et en développement prospèrent et se montrent capables de mettre en place l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement. Les OMD sont réalisés avec des résultats qui atteignent respectivement 96,5 % et 94 % à l'horizon 2015 • Une solide performance économique permet aux pays en développement de réaliser des investissements considérables dans ces projets vitaux

Facteurs de rejet – impact potentiel sous chaque scénario (suite)					
Facteurs de rejet	Scénario 1 « Progrès pour tous »	Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées découplées »
Eau salubre et assainissement (suite)	<ul style="list-style-type: none"> La mortalité infantile et l'incidence de maladies évitables d'origine hydrique sont en baisse au fur et à mesure que l'eau potable devient accessible au plus grand nombre dans les pays en développement 	<ul style="list-style-type: none"> Étant donné le « long boom » de l'OCDE, des pressions internes considérables se feront sentir en faveur d'une augmentation de l'aide aux pays plus pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> Pays BRIC et économies émergentes : la forte croissance et les réformes structurelles apportent le financement et les mécanismes permettant à des projets d'ingénierie de grande dimension de fournir à de vastes couches de la population un accès à l'eau salubre et un assainissement adéquat PMA : la faible croissance économique fera obstacle à la mise en œuvre rapide des programmes concernant l'eau salubre et l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> Les BRIC connaissent la croissance sectorielle la plus significative mais celle-ci reste inférieure aux attentes Il manque aux PMA le financement et l'infrastructure de gestion nécessaires à la mise en œuvre de programmes efficaces de grande envergure 	<ul style="list-style-type: none"> Un nombre de personnes en hausse constante a accès à l'eau salubre et à l'assainissement, une étape vitale pour le développement social – des problèmes graves de santé sont maîtrisés

Annexe 4.A5

Les événements « wild card » et leurs implications pour les migrations et les politiques migratoires

Les « wild cards » et leurs implications pour les migrations et les politiques migratoires « Wild cards » = Événements rares à forte répercussion					
Scénario 1 « Progrès pour tous »		Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »	Scénario 3 « Progrès inégaux »	Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »	Scénario 5 « Destinées déconnectées »
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes environnementales limitent les flux migratoires à des mouvements intra-régionaux • Une catastrophe naturelle/climatique engendre un nombre important de migrants économiques en provenance du monde en développement • Une catastrophe naturelle/climatique fait un grand nombre de victimes dans les principales économies de l'OCDE (par exemple les États-Unis) – ce qui à court terme provoque un pic de la demande de migrants de tous niveaux de qualification 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • Les catastrophes environnementales avec leurs niveaux importants de migration interne pourraient s'avérer un facteur contribuant à la performance molle des pays BRIC 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • La croissance lente des PMA pourrait affaiblir leur capacité de réaction face aux grandes catastrophes environnementales et multiplier la migration environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • Le financement limité de la protection risque de conduire à l'accélération de la fréquence des catastrophes • Un ralentissement mondial limiterait l'assistance disponible en cas de catastrophes – conduisant à des flux sortants plus nombreux avec toutefois un nombre limité de pays disposés à les accueillir 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • L'amélioration de la coopération économique et politique pourrait renforcer la coordination entre les économies en développement face aux crises environnementales et limiter le flux environnementaux pauvres

Les « wild cards » et leurs implications pour les migrations et les politiques migratoires (suite)					
« Wild cards » = Événements rares à forte répercussion					
Scénario 1 « Progrès pour tous »		Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »		Scénario 3 « Progrès inégaux »	
Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »		Scénario 5 « Destinées décollées »			
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Une épidémie provoque la hausse radicale des flux migratoires au départ des pays sources • Une épidémie à taux de mortalité élevé multiple radicalement la demande concernant tous les niveaux de qualification dans les économies clés de l'OCDE • Une maladie infectieuse très répandue conduit à l'effondrement des secteurs de l'assurance et des voyages • Les barrières aux mouvements des migrants (contrôles frontaliers) se renforcent et concurrencent la multiplication des mesures incitant à quitter les zones affectées • La réduction des contrôles frontaliers dans le but d'encourager les migrations pourrait conduire à une propagation facilitée des maladies et des pandémies d'un pays à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • Les économies développées pourraient se sentir obligées d'investir dans des systèmes de veille et de prévention dans les économies émergentes moins bien financées afin de prévenir la propagation des maladies 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • Le type d'épidémie est très important. Le point d'impact peut varier. Ainsi, l'apparition du SRAS affecterait à la fois le centre et la périphérie tandis qu'une accélération de la propagation du VIH toucherait principalement la périphérie 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • Les barrières aux mouvements des migrants (contrôles frontaliers) se renforcent et concurrencent la multiplication des mesures incitant à quitter les zones affectées 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • Une collaboration politique et économique plus importante entre les pays émergents et les PMA pourrait aboutir à des systèmes de veille sanitaire améliorés et coordonnés et à plus de transferts de connaissances

Les « wild cards » et leurs implications pour les migrations et les politiques migratoires (suite)					
« Wild cards » = Événements rares à forte répercussion					
Scénario 1 « Progrès pour tous »		Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »		Scénario 3 « Progrès inégaux »	
Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »		Scénario 5 « Destinées découplées »			
Enjeux de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Un grave scandale politique ou économique freine la cohésion • Un grave scandale de corruption au sein d'une institution internationale ébranle la confiance mondiale • Effondrement d'une institution internationale clé telle que l'ONU ou la Banque mondiale • Le Pakistan devient un État taliban • La Russie constitue l'équivalent d'une Union soviétique du ^{XXI}^e siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • Un ou plusieurs États de l'OCDE abusent de leur puissance et déstabilisent des nations plus fragiles, ce qui conduit à l'effondrement de certains pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • La croissance des multinationales originaires des pays en développement risque d'engendrer des chocs systémiques si ces sociétés avaient recours à la corruption comme moyen d'influence 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • Un suivi et des ressources limités pourraient conduire à des abus sur les plans financier, politique et des droits humains 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Scénario 1 • Certains pays en développement et PMA pourraient recourir aux fusions en tant que la plus viable des stratégies du point de vue économique sur le long terme

Les « wild cards » et leurs implications pour les migrations et les politiques migratoires (suite)					
« Wild cards » = Événements rares à forte répercussion					
Scénario 1 « Progrès pour tous »		Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »		Scénario 3 « Progrès inégaux »	
Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »		Scénario 5 « Destinées découplées »			
Problèmes de cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> Les tensions montent dans les pays de l'OCDE au fur et à mesure que se creuse l'écart entre pays riches et pauvres – ce qui conduit à l'expulsion de migrants 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations de l'OCDE pourraient se retourner contre leurs gouvernements si elles percevaient que la croissance nationale était obtenue au détriment des autres nations 	<ul style="list-style-type: none"> D'importants flux internationaux de travailleurs pourraient conduire à des problèmes d'intégration dans les pays d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> « Implosion de la Chine » en raison d'une répartition économique inégale et de différents problèmes politiques – conduisant à de gigantesques flux sortants de migrants vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon ainsi qu'à un flux entrant proportionnel destiné à leur remplacement Des révolutions socialistes en Amérique latine engendrent des réfugiés et des flux migratoires, notamment à destination des pays présentant des similarités ethniques, sociales ou linguistiques. Par exemple l'Espagne, l'Italie, les États-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> L'écart entre les pays développés et ceux en développement pourrait acquérir une dimension individuelle si les pays en développement percevaient qu'ils étaient encore ignorés par les institutions internationales

Les « wild cards » et leurs implications pour les migrations et les politiques migratoires (suite)					
« Wild cards » = Événements rares à forte répercussion					
Scénario 1 « Progrès pour tous »		Scénario 2 « Long boom de l'OCDE »		Scénario 3 « Progrès inégaux »	
Scénario 4 « Fléchissement de la mondialisation »		Scénario 5 « Destinées découplées »			
Guerres et violence interne	<ul style="list-style-type: none"> • Une Russie toujours plus affirmée pourrait se lancer dans des conflits locaux – alimentant l'émigration et plaçant l'OTAN sous tension 	<ul style="list-style-type: none"> • Des conflits graves pourraient voir le jour dans les PMA autour des ressources et de l'accès à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Toujours plus forte économiquement, l'Inde pourrait estimer que seule une guerre ferait cesser les tensions avec le Pakistan – surtout si ce pays devenait plus fondamentaliste 	<ul style="list-style-type: none"> • Des conflits réguliers internes et inter-étatiques en Afrique alimentent une forte migration sociale et politique 	<ul style="list-style-type: none"> • Des tensions entre pays développés et en développement risquent de conduire à des conflits armés autour des ressources
Bouleversements économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Une série de fortes augmentations des prix ou une hausse des prix des matières premières : <ul style="list-style-type: none"> - Répartition inégale de la croissance, qui profite aux producteurs pétroliers et aux États possédant un solide secteur agricole - Création d'une instabilité migratoires très divers 	<ul style="list-style-type: none"> • L'effondrement potentiel d'une économie BRIC pourrait jeter l'économie mondiale dans la tourmente 	<ul style="list-style-type: none"> • Des effondrements réguliers chez les PMA risquent de mettre à rude épreuve les capacités mondiales d'intervention afin de secourir les États affaiblis ou en déliquescence 	<ul style="list-style-type: none"> • Un ralentissement mondial risque d'engendrer une vague de conflits autour des ressources dans d'importants lieux exposés dans le monde entier • Une société commerciale lance une offre d'achat formelle visant à acquérir une économie affaiblie 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accélération du développement dans le monde en développement et la délocalisation des grandes entreprises sur ces marchés risquent de provoquer des manifestations et des émeutes dans les pays de l'OCDE « victimes »

Annexe 4.A6

Sources des données de base concernant les facteurs d'attraction et de rejet

Facteurs d'attraction – Pays OCDE

Données démographiques

Déterminants de la répartition de la population selon le sexe

Femmes (15-64 ans), par cohortes d'âge (en pourcentage), en 2005 et 2030

Hommes (15-64 ans), par cohortes d'âge (en pourcentage), en 2005 et 2030

Nations Unies – Perspectives démographiques mondiales : La Révision de 2006 ; et Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision de 2005 (variante moyenne)

Déterminants/Variables explicatives de la population active

A) Population active (15-64), ventilée par sexe, en nombres absolus, en 2005 et 2030

Nations Unies – Perspectives démographiques mondiales : La Révision de 2006 ; et Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision de 2005 (variante moyenne)

A) Âge médian de la population en 2005 et 2030

Nations Unies – Perspectives démographiques mondiales : La Révision de 2006 ; et Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision de 2005 (variante moyenne)

Données économiques

B) Inflation, prix moyens à la consommation (variation annuelle en pourcentage) en 2006 et en 2013

FMI, Base de données sur les Perspectives de l'économie mondiale, avril 2008

Qualité de la vie

H) Pays/Territoires autorisant la double citoyenneté sous une quelconque forme

Renshon, Stanley A. (2000), *Dual Citizens in America : An Issue of Vast Proportions and Broad Significance*, Center for Immigration studies

Historique des migrations internationales

J) Population née à l'étranger selon le pays de résidence

OCDE (2008), *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century*

Facteurs de rejet – Pays non membres de l'OCDE

Données démographiques

Déterminants/Variables explicatives de la population active

A) Taux de dépendance en fonction de l'âge (personnes dépendantes par rapport à la population active)

Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2006

A) Taux de fécondité total 2030-2035

Nations Unies – Perspectives démographiques mondiales : La Révision de 2006 ; et Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision de 2006 (variante moyenne)

(Le nombre moyen d'enfants que pourrait mettre au monde une cohorte hypothétique de femmes jusqu'à la fin de leur période de fécondité si elles étaient soumises toute leur vie aux taux de fécondité d'une période donnée et n'étaient pas soumises à la mortalité. Il s'exprime en nombre d'enfants par femme.)

Déterminants de la répartition de la population selon le sexe

A) Femmes (15-64 ans), par cohortes d'âge (en pourcentage), en 2005 et en 2030

Nations unies – Perspectives démographiques mondiales : La Révision de 2006 ; et Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision de 2005 (variante moyenne).

A) Hommes (15-64 ans), par cohortes d'âge (en pourcentage), en 2005 et en 2030

Nations Unies – Perspectives démographiques mondiales : La Révision de 2006 ; et Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision de 2005 (variante moyenne)

Déterminants de l'âge de la population

A) Population active (15-64), ventilée par sexe, en nombres absolus, en 2005 et en 2030

Nations Unies – Perspectives démographiques mondiales : La Révision de 2006 ; et Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision de 2005 (variante moyenne)

A) Âge médian de la population en 2030

Nations Unies – Perspectives démographiques mondiales : La Révision de 2006 ; et Perspectives de l'urbanisation mondiale : La Révision de 2005 (variante moyenne)

*Données économiques**Déterminants du revenu et des richesses*

B) Comparaison du RNB par habitant, 2005

B) Inflation, prix moyens à la consommation (variation annuelle en pourcentage) en 2006 et 2013

FMI, Base de données sur les Perspectives de l'économie mondiale, avril 2008

Technologie et innovation

G) Abonnements au téléphone cellulaire mobile pour 100 habitants

UIT, Base de données statistiques des TIC « L'œil sur les TIC » ; données 2007

G) Demandes de brevet par pays d'origine (20 premiers pays d'origine et part des pays dans le nombre total de demandes de brevet), 2000 et 2006

OMPI, Base de données statistiques, 2008

Qualité de la vie

Eau potable et assainissement

G) Accès à des sources d'eau potable et à un assainissement améliorés (%)

Système d'information statistique de l'OMS (WHOSIS), 2006

L'accès à l'eau potable améliorée se réfère au pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée au cours d'une année donnée. L'accès à l'assainissement amélioré se réfère au pourcentage de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré au cours d'une année donnée.

Les sources d'eau potable améliorées incluent l'eau courante dans les foyers, les robinets ou fontaines publiques, les forages, les puits creusés et protégés, les sources protégées et les systèmes de recueil de l'eau de pluie. Par accès raisonnable, on entend d'une manière générale la mise à disposition d'au moins 20 litres d'eau par personne et par jour provenant d'une source à moins d'un kilomètre du domicile du consommateur.

L'assainissement amélioré se définit en termes de types de technologies et de niveaux de service plus aptes à assurer un assainissement convenable que des technologies peu élaborées. Cela recouvre le tout-à-l'égout, le raccordement à des fosses septiques, des latrines à chasse d'eau, des latrines à fosse simples et des latrines à fosse ventilées et améliorées.

Annexe A

L'avenir des migrations internationales vers l'OCDE : Membres du groupe de pilotage

Gouvernements

Sébastien BEAULIEU
First Secretary
Délégation permanente du Canada auprès de l'OCDE

Bertrand CLERC
Département fédéral de l'économie DFE
Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)
Secteur Questions fondamentales et analyses
Suisse

Patrick DOSTES
Conseiller
Représentation Permanente de la France auprès de l'OCDE
France

Serge GAILLARD
Directeur, Direction du Travail
Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)
Suisse

Jean-Jacques HERVE
Conseiller
Représentation Permanente de la France auprès de l'OCDE

Martha JUSTUS
Director Research and Statistics
Citizenship and Immigration Canada
Canada

Boiana KRANTCHEVA
Labour and Immigration expert
Labour & Immigration Division
Federal Office for Migration
Suisse

Pascale LABBÉ
Conseillère en affaires internationales
Direction des Analyses économiques et politiques
Ministère des Relations internationales du Québec
Canada

Christian LEFEUVRE
Conseiller
Service des Affaires internationales et du codéveloppement
Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale
et du Développement Solidaire
France

Marie-Josée LEMAY
Directrice
Direction de la recherche et de l'analyse prospective
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
Canada

Eric MARTIN
Ambassadeur, Représentant Permanent
Délégation permanente de la Suisse auprès de l'OCDE

Jean-François NORMAND
Chargé de mission
Délégation aux Affaires francophones et multilatérales
Délégation générale du Québec à Paris

Corinne REGNARD
Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du
Développement Solidaire
Département des statistiques, des études et de la documentation
France

Kurt ROHNER
Chef de section, Section bases
Office fédéral des migrations
Suisse

Elisabeth RUDDICK
Director General
Citizenship and Immigration Canada
Canada

Lucy WELLS
Sous-ministre adjointe à l'Immigration
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
Canada

Adrian WYMAN
Chef de section adjoint, Section main-d'œuvre et immigration
Office fédéral des migrations
Suisse

Organisations intergouvernementales

Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB)

Michael ROESKAU
Head of Central Directorate for Legal Affairs and Prospective Analysis
Council of Europe Development Bank
France

Lucia ATHENOSY
Economist
Council of Europe Development Bank
France

Secteur privé

Manpower Inc.

Gorän HULTIN
Labour Market Advisor
Manpower
Royaume-Uni

Dominique TURCQ
Manpower Strategy Consultant to CEO
France

Fondations

Rockefeller Foundation

Claudia JUECH
Managing Director
Rockefeller Foundation
États-Unis

Russell Sage Foundation

Eric WANNER
President
Russell Sage Foundation
États-Unis

Annexe B

L'avenir des migrations internationales vers l'OCDE : contributions externes

Auteurs des notes régionales sur les pays non OCDE

Inde/Pakistan/Bangladesh – Prof. Binod Khadria (Jawaharlal Nehru University, New Delhi, Inde)

Afrique sub-saharienne – Laurent Bossard (Club du Sahel de l'OCDE, Paris, France)

Afrique du Nord et de l'Est – Flore Gubert et Christophe Jalil Nordman (Développement Institutions & Analyses de Long Terme (DIAL), IRD, Paris, France)

Amérique latine – Jorge Martinez Pizarro (Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Santiago du Chili, Chili)

Chine et Asie du Sud-est/Asie Pacifique – Jeff Ducanes et Manolo Abella (Bureau International du Travail (BIT), Bureau Régional Bangkok, Bangkok, Thaïlande)

Fédération de Russie et Europe orientale et du Sud-est – Prof. Dietrich Thränhardt (Université de Münster, Münster, Allemagne)

Moyen-Orient et Afrique du Nord – Prof. Philippe Fargues (European University Institute, Florence, Italie)

Les notes régionales sont disponibles sur notre site Internet (www.oecd.org/futures)

Autres contributions

Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB), « Migration in Europe: The CEB's Experience », Paris.

Ce document est disponible sur le site Internet www.coebank.org

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(03 2009 06 2 P) ISBN 978-92-64-04454-8 – n° 56900 2010

L'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE

Chaque année, en moyenne, quelque 3.3 millions de migrants quittent leur pays pour un pays de la zone OCDE. Cette tendance va-t-elle se perpétuer dans les prochaines années ? Il est difficile de répondre à cette question de manière précise, car les facteurs déterminant les flux migratoires internationaux sont éminemment complexes et difficiles à prévoir, comme l'est également l'évolution de la politique migratoire des pays d'accueil. Pourtant, si les responsables de l'action publique, des entreprises, et de la société dans son ensemble avaient une meilleure compréhension des événements susceptibles d'influencer les migrations à l'échelle mondiale sur le long terme, ils seraient alors indéniablement mieux armés pour gérer les opportunités et les risques qui en découlent.

Cet ouvrage examine les dynamiques sociales, économiques et environnementales qui, dans les pays de l'OCDE, peuvent se conjuguer et attirer des migrants appartenant à des catégories et des horizons divers, ainsi que les forces qui peuvent convaincre de quitter son pays d'origine ou d'y rester. En analysant ces différents facteurs d'attraction et de rejet, et en construisant cinq scénarios relatifs aux migrations futures, cet ouvrage s'efforce d'apporter des éclaircissements sur une série de questions essentielles. Quels facteurs seront les principaux déterminants des flux migratoires mondiaux ? Quels pays de l'OCDE seront particulièrement attrayants aux yeux des migrants ? Où, en dehors de la zone OCDE, les pressions migratoires seront-elles particulièrement fortes ? À quel type de problématique liée aux migrations les responsables de l'action publique risquent-ils d'être confrontés à l'approche de l'année 2030 ?

Le texte complet de cet ouvrage est disponible en ligne aux adresses suivantes :

www.sourceocde.org/economiegenerale/9789264044548

www.sourceocde.org/questionssociales/9789264044548

Les utilisateurs ayant accès à tous les ouvrages en ligne de l'OCDE peuvent également y accéder via : www.sourceocde.org/9789264044548

SourceOCDE est une bibliothèque en ligne qui a reçu plusieurs récompenses. Elle contient les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'OCDE. Pour plus d'informations sur ce service ou pour obtenir un accès temporaire gratuit, veuillez contacter votre bibliothécaire ou SourceOECD@oecd.org.



Citizenship and
Immigration Canada

Citoyenneté et
Immigration Canada



COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

